



HAL
open science

L'empereur romain Claude II le Gothique (268-270)

Paul Stoklosa

► **To cite this version:**

| Paul Stoklosa. L'empereur romain Claude II le Gothique (268-270). Histoire. 2020. dumas-03134336

HAL Id: dumas-03134336

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03134336v1>

Submitted on 8 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire de Master recherche en Histoire ancienne

L'empereur romain
Claude II le Gothique
(268-270)



Sous la direction de

Monsieur Vincent Puech

Maître de conférence habilité en Histoire ancienne à l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines

Soutenu le 30 septembre 2020.

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier, Monsieur Vincent Puech, maître de conférences habilité en Histoire ancienne à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. En tant que directeur de recherche, il a su se rendre disponible afin de m'apporter un suivi régulier, je le remercie pour ses conseils avisés ainsi que pour ses relectures attentives qui ont permis la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à remercier également, Madame Évelyne Samama, Professeur des Universités en Histoire ancienne à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, pour ses conseils avisés et ses recommandations bibliographiques.

Je me dois de remercier la bibliothèque universitaire de Saint-Quentin-en-Yvelines, et notamment le service de Prêt entre Bibliothèques, un service qui a assurément contribué à la réalisation de ce travail en facilitant l'accès aux ressources bibliographiques.

Mes remerciements vont également à la Bibliothèque Gernet-Glotz spécialisée en histoire ancienne, pour avoir contribué à m'apporter l'essentiel des sources, tant numismatiques, épigraphiques, papyrologique et archéologique ayant contribué à la bonne réalisation de ce travail. Je tiens à remercier tout particulièrement le directeur adjoint de cette bibliothèque, Yannick Rivalain, pour l'aide apportée dans ma recherche documentaire.

Enfin mes remerciements vont également à ma famille, mes amis et mes collègues de master qui ont su m'apporter leur soutien tout au long de ces deux années de travail.

Introduction :

« Le règne de Claude II le Gothique, qui aurait débuté le 9 des Calendes d'avril 268 selon *l'Histoire Auguste* et dont la durée aurait été, d'après le Chronographe de 354, d'un an quatre mois et quatorze jours, n'a fait l'objet que de peu de recherches récentes. C'est ainsi qu'il ne figure pas dans le second volume de *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, où il aurait dû normalement trouver place à la suite de ceux de Valérien et Gallien traités par M.Christol. »¹

C'est ainsi que s'exprime Hélène Huvelin, grande numismate française, lors du colloque sur les empereurs illyriens organisé à Strasbourg en 1990.

Claude II fait partie d'une longue série d'empereurs très éphémères qui se sont succédés dans le cadre de l'anarchie militaire au IIIe siècle ; cette période s'ouvre par l'assassinat d'Alexandre Sévère en 235 et l'avènement du premier empereur dit soldat, Maximin le Thrace. Cependant, le type de l'empereur-soldat ne s'imposera véritablement pendant quelques années qu'à partir du règne de Claude le Gothique en 268². De 268 à 282, le monde romain est principalement dirigé par des hommes qui ont réalisé une carrière dans l'armée et n'ont jamais assumé de magistrature civile. À cette caractéristique s'ajoutent leurs origines communes, comprises dans l'aire culturelle illyrienne, une région assumant surtout la défense du front danubien.

L'appellation d'empereur-soldat recouvre deux réalités, d'une part une réalité qualitative, propre aux vertus indispensables de l'Auguste, et d'autre part une réalité identitaire, qui est, elle, beaucoup plus restrictive. En effet, dans sa version identitaire, l'appellation d'empereur-soldat suppose que l'origine sociale, la carrière, et même la force physique de l'empereur répondent à des critères stricts qui sont naturellement fixés par la figure de Maximin le Thrace, celui que l'on considère communément comme le premier d'entre eux.

Seulement les deux réalités sont souvent confondues, et c'est ainsi que l'on considère souvent comme empereur-soldat tous les empereurs ayant régné durant la période de « l'anarchie militaire »³.

¹ Huvelin, 1998, p. 87.

² Le règne de Claude le Gothique va de 268 à 270.

³ L'anarchie militaire est une période où l'instabilité politique atteint son comble, caractérisée par une rapide succession d'empereurs « légitimes » et par la prolifération d'usurpateurs. La période considérée s'ouvre avec le meurtre du dernier des Sévères (Alexandre Sévère 222-235) directement lié à l'accession à la pourpre du premier empereur-soldat, Maximin le Thrace (235-238) en 235 et s'achève entre 284 et 285 à l'avènement de l'empereur Dioclétien (284-305).

Ce n'est pas entièrement faux car, dans la version qualitative de l'expression, les empereurs qui ont donné de leur personne sur le front méritent cette qualification qui apparaît comme une vertu très importante de l'Auguste et qui, à ce titre, n'est pas seulement propre à la période de « l'anarchie militaire ». Ainsi Trajan, Marc Aurèle, Septime Sévère, Caracalla et Alexandre Sévère ont pu être qualifiés comme tels.

Mais c'est d'une autre notion d'empereur-soldat que l'on parle, de son versant identitaire, celle qui a été fixée par la figure de Maximin le Thrace, et qui s'accompagne de critères stricts.

Nous avons identifié trois critères auxquels doit répondre un empereur pour être qualifié de soldat :

- Avoir une carrière exclusivement militaire, c'est-à-dire qu'il n'a revêtu aucune magistrature civile avant son accession à l'Empire.
- Avoir une basse origine sociale ce qui est très souvent le cas pour ceux qui remplissent la première condition.
- Avoir une force physique reconnue et valorisée (par les sources littéraires)⁴.

Ainsi les 21 empereurs « légitimes » s'étant succédés durant la période de « l'anarchie militaire » ne sont pas tous des empereurs soldats, loin s'en faut. Seuls quatre d'entre eux correspondent positivement aux trois critères cités plus haut et peuvent être considérés comme de véritables empereurs-soldats, il s'agit de Maximin le Thrace, de Claude II le Gothique, d'Aurélien, et de Probus⁵.

Les circonstances propres au III^e siècle ont permis le développement de cette catégorie d'empereurs tout à fait particulière et inédite. Les causes principales en sont, d'une part, la recrudescence impressionnante de la pression barbare aux frontières de l'Empire romain et, d'autre part, l'instabilité politique grandissante qui est une résultante immédiate de ce climat de tension aux frontières et d'invasion à répétition du territoire romain. Il faut signaler que c'est au III^e siècle que l'Empire romain perd pour la première fois et de façon quasi définitive d'importants pans de son territoire que sont les Champs Décumates et la Dacie. A cela s'ajoute une crise économique d'importance qui se manifeste essentiellement par une inflation croissante : elle serait, entre autres, causée par les trop nombreuses distributions d'argent

⁴ L'*Histoire Auguste* valorise la force physique de Maximin le Thrace (*Maximini Duo*, III.3-5 & IV.5-8), de Claude le Gothique (*Divus Claudius*, XIII.5), d'Aurélien (*Divus Aurelianus*, VI.1-5), et de Probus (*Probus*, VI.1).

⁵ En dehors de la période dite de « l'anarchie militaire » on pourrait ajouter à la liste Dioclétien.

permettant de fidéliser l'armée à l'avènement d'un nouvel empereur. Le phénomène des empereurs-soldats est donc la résultante presque logique du déferlement des invasions barbares. Les compétences militaires de l'empereur prennent le pas sur toutes les autres, à tel point qu'elles monopolisent l'activité impériale : l'Empire devait faire face à des invasions redoutables dont la simultanéité impose aux empereurs une présence presque permanente sur le front.

La présente étude se propose d'analyser tous les aspects de la vie de Claude II le Gothique telle que les sources disponibles nous permettent de l'appréhender. Cela consistera dans une recherche des éléments nous permettant de reconstituer sa carrière militaire qui est sans conteste la partie la plus méconnue de sa vie et pour laquelle les sources disponibles sont extrêmement lacunaires. Cependant, le fait d'analyser la progression militaire de l'ensemble des légionnaires issus des régions illyriennes peut nous permettre d'appréhender le parcours de Claude qui profite incontestablement de circonstances politiques avantageant particulièrement les Illyriens.

Il s'agira également de donner notre propre interprétation du règne de Claude II le Gothique (268-270) qui a déjà pu être longuement traité par deux monographies d'importance mais anciennes, celle de Léon Homo et celle de Paul Damerau⁶. Il faudra dans cette partie démêler les débats historiographiques qui ponctuent le règne de Claude II.

L'originalité de ce mémoire consistera aussi à jeter un regard sur la postérité de Claude le Gothique : ce qui reste de lui après sa mort, comment sa mémoire survit dans l'esprit des Romains jusqu'au début du Ve siècle.

Approche historiographique de la vie, du règne et de la postérité de Claude le Gothique

Le détail de l'historiographie propre à Claude II est indissociable d'une historiographie plus large qui concerne le IIIe siècle de notre ère en général. L'étude du règne de Claude II prend place comme celui de tous les autres empereurs de ce siècle, dans la tentative d'élaborer une chronologie la plus précise possible de cette époque⁷. En effet, la période est très confuse, du fait de règnes successifs relativement courts et de la grande pauvreté des sources ; tout cela a été cause d'un relatif désintérêt des historiens. Par

⁶ Homo, 1903, Damerau, 1934.

⁷ Lafaurie, 1965.

conséquent l'histoire du III^e siècle romain à partir de la fin du récit d'Hérodien en 238 est généralement faite avec les sources du siècle suivant, le IV^e siècle.

L'*Histoire Auguste* est sans conteste la source littéraire qui fournit le plus d'informations sur le III^e siècle, et elle a été pendant très longtemps considérée comme une source totalement fiable. Ainsi un illustre historien comme Edward Gibbon n'a jamais remis en question l'authenticité des lettres qui figurent dans l'*Histoire Auguste*, de même que Victor Duruy un peu plus tard. Cependant, dès l'époque des humanistes, les incohérences de l'*Histoire Auguste* étaient bien connues, mais cela n'entamait pas la fiabilité d'ensemble du recueil. L'*Histoire Auguste* a gardé une réputation intacte durant la plus grande partie du XIX^e siècle : les historiens considéraient comme assurées les identités des six auteurs s'étant succédé pour sa rédaction. En 1884 les études sur l'*Histoire Auguste* et sur les sources du IV^e siècle de notre ère permettent à Alexander Enmann de prétendre que l'*Histoire Auguste*, Aurelius Victor, Eutrope ou encore Zosime utilisaient une source commune. D'après Alexander Enmann l'*Histoire Auguste* a pris pour modèle un recueil de biographies d'empereurs aujourd'hui perdu qui est aujourd'hui appelé d'après le nom de son découvreur l'*Enmanns Kaisergeschichte*, soit : « l'Histoire impériale d'Enmann ». Beaucoup de sources de ce type ont été perdues, comme l'histoire d'Eunape dont il nous reste des fragments et qui prenait la suite de Dexippe, ou encore la chronique de Nicomaque Flavien.

Il faut attendre le retentissant article d'Hermann Dessau publié en 1889 dans la revue *Hermes* pour que la réception de l'*Histoire Auguste* par la communauté scientifique soit bouleversée⁸. Hermann Dessau en démontrant que l'*Histoire Auguste* n'était pas l'œuvre de six auteurs différents mais d'un faussaire se cachant sous six pseudonymes différents s'est attaqué en premier lieu à la vie de Claude le Gothique présente dans l'*Histoire Auguste*. C'est à l'issue de cette démonstration que la filiation Claudienne de Constantin a été très vivement remise en question, alors que durant les siècles précédents elle n'avait souffert d'aucune contestation. François Chausson, qui a relativisé récemment le bien-fondé du jugement d'Hermann Dessau, pour ouvrir la possibilité d'une filiation véridique⁹, invite à se pencher sur les motivations jugées « idéologique » d'Hermann Dessau dans la contestation de la filiation Claudienne. La publication de 1889 d'Hermann Dessau a soulevé des débats passionnés : Theodore Mommsen a vivement contesté l'hypothèse de son disciple, ce qui fait qu'il a fallu attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que l'hypothèse d'Hermann Dessau s'impose ;

⁸ Dessau, 1889.

⁹ Chausson, 2007.

les contradicteurs se firent de plus en plus rares à mesure que les colloques internationaux sur l'*Histoire Auguste* se multipliaient.

Il a fallu attendre le XXe siècle pour qu'une première monographie sur Claude II soit publiée. En 1903, Léon Homo a consacré sa thèse secondaire en latin à Claude II¹⁰, sa thèse principale portant sur Aurélien. Dans l'introduction de cette dernière thèse, Léon Homo, qui reconnaît les incohérences de l'*Histoire Auguste*, conteste pourtant vivement l'hypothèse d'Hermann Dessau qu'il qualifie « d'inadmissible »¹¹. En 1934 Paul Damerau écrit une monographie sur Claude II¹² où il renvoie en introduction à la thèse secondaire de Léon Homo. La monographie est assez ample et a le mérite de ne pas rejeter la filiation Claudienne, ni d'ailleurs l'ascendance Gordienne : c'est à ce jour la dernière véritable monographie sur Claude II le Gothique.

Les autres études sur la vie de Claude ressortent surtout de l'étude et de l'analyse de la *Vie du Divin Claude* présente dans l'*Histoire auguste*. Ainsi en 1954 Van Sickle a, dans un article¹³, proposé de voir dans le salaire attribué à Claude par Valérien non pas une pure invention de l'*Histoire Auguste* mais une véritable liste de fournitures attribuées à un chef d'armée servant sous le règne de Dioclétien, ce qui lui a fait dire que le rédacteur de la vie de Claude avait devant ses yeux une archive authentique qu'il a volontairement pastichée.

Dans les années 1970 Ronald Syme confirme la thèse d'Hermann Dessau en rejetant la filiation Claudienne de Constantin¹⁴, mais il réajuste le terme de faussaire utilisé par Hermann Dessau, qu'il trouve inapproprié.

L'une des questions les plus sensibles dans l'historiographie propre à Claude II et qui fait l'objet de nombreux débats, a trait au déroulement des guerres et plus particulièrement au lieu de la grande victoire de Claude II contre les Goths. András Alföldi, célèbre numismate hongrois, considère qu'il n'y a eu qu'une seule bataille à Naissus, sous le règne de Gallien, et que celle qui est prêtée à Claude II serait cette même bataille à laquelle Claude a participé activement¹⁵. Beaucoup d'historiens ne remettent pas en cause le lieu de la bataille à Naissus, alors que d'autres tel Herwig Wolfram situent la grande victoire de Claude II sur le fleuve

¹⁰ Homo, 1903.

¹¹ Homo, 1904, p.3.

¹² Damerau, 1934.

¹³ Van Sickle, 1954.

¹⁴ Syme, 1971.

¹⁵ Alföldi, 1967.

Nestos¹⁶, la proximité de ces deux noms expliquant la confusion des deux batailles dans l'historiographie. L'hypothèse d'Andréas Alföldi est pourtant vivement remise en cause par l'historien polonais Tadeusz Kotula qui a entendu démontrer qu'il y avait bien eu deux batailles et que la victoire de Naïssus doit être attribuée à Claude le Gothique, tandis que la victoire sur le Nestos doit plutôt être attribuée à Gallien¹⁷. Malgré ces contributions la question des guerres de Claude II reste complexe, tant au sujet des dates qu'à propos des lieux des batailles. Il en est ainsi pour le lieu de la victoire de Claude sur les Goths, ainsi que sa date entre la fin d'année 269 et le début de l'année 270. Le même problème survient au sujet de la victoire de Claude sur les Alamans. Si le lieu proche du Lac Benacus ne laisse guère de doute, la date reste en revanche discutée : elle aurait eu lieu soit en 268 soit en 269 ; Léon Homo comme Paul Damerou ont considéré qu'elle avait eu lieu en 268, mais les études numismatiques faites *a posteriori* par Hélène Huvelin révèleraient que la bataille s'est déroulée en 269.

Les monnaies de Claude II constituent une source fiable et essentielle, indispensable pour traiter au mieux de son règne. L'étude numismatique du règne a pris son essor au XIXe siècle avec le grand collectionneur et spécialiste des monnaies de Claude le Gothique Andreas Markl, dont la grande expertise avait permis d'identifier un multiple d'or inédit¹⁸ apparu sur le marché de la numismatique à la fin du XIXe siècle, et pourtant considéré comme un faux jusqu'à la découverte progressive du trésor de Lava en Corse. L'expertise d'Andreas Markl lui permettait également d'identifier les faux, ainsi une monnaie de Claude frappée au revers de l'inscription *Dacia Felix*¹⁹. Enfin, la constitution du monumental outil de travail que sont les *Roman imperial coinage* dans les années 1920 a permis de faciliter la recherche et l'analyse des émissions monétaires.

L'autre grand point de friction dans l'historiographie de Claude II concerne la filiation de Constantin, et donc des seconds Flaviens. Nous avons déjà dit que c'est Hermann Dessau qui a le premier remis en question la filiation Claudienne, que son hypothèse a connu de très fortes oppositions durant la première moitié du XXe siècle avant de devenir durant la seconde moitié du XXe siècle la vulgate historiographique. Ainsi à la fin du XXe siècle, des historiens comme André Chastagnol²⁰ et Tadeusz Kotula²¹ n'émettent plus aucune réserve dans leur

¹⁶ Wolfram, 1990.

¹⁷ Kotula, 1991.

¹⁸ Markl, 1897.

¹⁹ Voir à ce sujet l'article d'Hélène Huvelin : Huvelin, 1984, p.441.

²⁰ Chastagnol, *Histoire Auguste*, p. 920-922.

jugement : il apparaît clairement selon eux que la filiation entre Claude II et Constantin est une invention, une pure affabulation, un mythe forgé par Constantin lui-même pour servir sa propagande dynastique.

François Chausson est l'un des seuls historiens à remettre en cause ce « dogme » établi depuis la fin du siècle dernier, et il affirme par exemple que l'on ne peut comparer déceimment les réclamations dynastiques des Sévères vis-à-vis des Antonins avec celle des seconds Flaviens vis-à-vis de Claude II. François Chausson fait remarquer que la filiation entre Claude II et les seconds Flaviens est beaucoup plus énigmatique, qu'elle n'est remise en question par aucun historien du IV^e siècle, alors qu'Aurelius Victor notamment avait moqué le supposé lien entre Commode et Septime Sévère. L'historiographie propre à Claude II, malgré ces derniers points, reste tout de même très limitée : Claude II, parmi les empereurs du III^e siècle, semble particulièrement touché. Ainsi, dans les actes du colloque sur les empereurs illyriens tenu à Strasbourg en 1990, Hélène Huvelin, dont on peut retrouver la citation plus haut, fait remarquer que Claude II est le seul empereur qui n'apparaît pas dans la galerie des empereurs du III^e siècle traitée dans le volume de *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*.

L'intérêt d'une nouvelle étude du règne de Claude II et de sa vie

La dernière monographie sur Claude II a été publiée en 1934. Seulement, après cette date, l'historiographie s'est renouvelée, et en particulier les découvertes de papyrus à Oxyrhynque en Égypte ont permis de redéfinir la chronologie du III^e siècle dans les années 1970. Les études numismatiques sur le règne de Claude II ont également proliféré, surtout en raison des découvertes successives faites en Corse concernant un immense trésor romain, comprenant des monnaies d'or allant du règne de Gallien à celui d'Aurélien, avec une forte représentation du règne de Claude, jusqu'alors très peu connu de ce point de vue.

Si Paul Damerau dans sa monographie appuyait essentiellement son analyse numismatique sur les études du grand spécialiste Andreas Markl et sur le *Roman imperial coinage* publié dans les années 1920, les études numismatiques sur le règne de Claude II se sont multipliées après 1934. D'abord avec les études d'Andreas Alföldi sur l'atelier de *Siscia*²² et plus récemment avec l'étude méthodique des ateliers effectuée par la numismate française Hélène Huvelin ainsi que les importants travaux de Sylvaine Estiot sur le trésor de Lava²³. Tous ces renouvellements des diverses questions historiographiques touchant le règne

²¹ Kotula, 1994.

²² Alföldi, 1935-1936.

²³ Estiot, 2011.

et la personnalité de Claude le Gothique permettent assurément de proposer une nouvelle interprétation du règne de Claude II, avec en amont sa carrière, et en aval le succès de sa mémoire et sa postérité.

Une synthèse de ces nouveaux apports sur le règne de Claude II ainsi que notre interprétation propre du règne quant à diverses questions historiographiques, sans oublier la place toute particulière accordée à l'histoire de la mémoire de Claude II après sa mort, devrait permettre d'éclairer au mieux tous les aspects de la vie de Claude le Gothique.

Une pluralité de sources : littéraires, épigraphiques, papyrologiques, archéologiques et numismatiques

Dans ce mémoire sera utilisée une grande pluralité de sources. D'abord les sources littéraires serviront bien entendu à définir les grandes lignes de la vie de Claude le Gothique. Elles sont pour l'essentiel toutes postérieures à son règne : la période de leur rédaction va du III^e siècle, avec le récit d'Hérodien et le récit fragmentaire de Dexippe, au XII^e siècle avec le récit complet du chroniqueur byzantin Jean Zonaras. Cependant l'essentiel des sources littéraires disponible se situe au IV^e siècle, notamment l'*Histoire Auguste*, qui nous servira indéniablement de source principale pour traiter la matière concernant la carrière, le règne et la postérité de Claude. Toutefois, concernant des points précis touchant à des événements importants du règne de Claude, il faudra délaisser le récit trop vague de l'*Histoire Auguste*, pour se porter sur des sources littéraires plus précises. Ainsi, pour traiter la matière concernant la date et le lieu de la bataille décisive de Claude II sur les Goths, nous nous servirons essentiellement des récits de Zosime et de George le Syncelle, tout comme du *Pseudo-Aurelius Victor* pour approcher du lieu et de la date de la victoire de Claude sur les Alamans. Les sources littéraires relatives au règne de Claude II ne trouvent pas seulement leur intérêt dans la description des réalités politiques du règne de Claude II, mais servent également à cerner quelle était la représentation de Claude en leur temps, notamment au IV^e siècle. Une représentation souvent fantasmée avec les témoignages d'*Aurelius Victor*, de Julien ou encore d'Ammien Marcellin, qui sert souvent les besoins d'une « propagande » dynastique au profit des seconds Flaviens, ainsi que cela transparaît dans le panégyrique adressé à Constantin en 310 dans la ville d'Autun, ou les nombreux rappels généalogiques avantageux qui ponctuent les discours de Julien.

Ensuite, les sources numismatiques constituent, pour une très grande partie d'entre elles, un témoignage contemporain du règne de Claude II. En effet nous disposons d'une importante quantité d'émissions monétaires frappées sous le règne de Claude II ; la très forte

inflation du temps aidant, la quantité de numéraire disponible nous renseignant sur la réalité politique du temps de Claude II reste non négligeable. Ainsi les récentes découvertes dans le golfe de Lava d'un trésor d'importance permettent de préciser l'importance du *donativum* qui a été accordé à l'armée après la conjuration de Milan²⁴. La numismatique ne nous renseigne pas uniquement sur le règne de Claude II. Une grande quantité de monnaies rendant hommage au vainqueur des Goths a été frappée dès la mort de Claude le Gothique, pour se poursuivre jusqu'au règne de Probus en passant par ceux de Quintille et d'Aurélien, avant que la frappe ne reprenne ponctuellement sous Constantin à des fins de propagande dynastique²⁵. L'apport numismatique, en plus d'apporter des informations subtiles sur le règne de Claude, joue un rôle d'infirmité ou de confirmation des sources littéraires en même temps qu'il concerne le succès du type monétaire consacrant l'apothéose de Claude et témoigne de la prégnance constante de sa popularité posthume.

Les sources épigraphiques, elles, sont assez rares, mais très précieuses. Elles ont l'avantage d'être à la fois des sources contemporaines du règne de Claude II et de nous délivrer la plupart du temps une quantité d'informations plus importantes que les monnaies. Ainsi elles peuvent nous permettre de conjecturer une victoire par procuration de Claude sur les Perses, ou encore d'apprendre que la *Legio II Aduitrix* a pris le nom de *Claudiana* dès l'accession de Claude à l'Empire. Les inscriptions grecques nous apportent de précieuses informations sur les événements ayant troublé la partie orientale de l'Empire sous Gallien et sous Claude II, en particulier l'invasion de la péninsule balkanique par les Goths. En effet, des inscriptions grecques gravées par des cités d'Anatolie tendraient à prouver une intervention combinée de l'armée et de la flotte romaine en Anatolie. Ces récentes découvertes épigraphiques faites dans les années 1990 permettent pour la première fois de conjecturer la présence effective de Claude en Asie Mineure ou du moins d'une partie de son armée. Les sources épigraphiques, tout comme la numismatique, servent aussi à nous renseigner sur le succès de la postérité de Claude, à travers les revendications généalogiques des seconds Flaviens gravées sur la pierre au IV^e siècle et incluant Claude dans leur longue liste d'ancêtres, ou même via des trous de fixation sur le fronton d'un temple, attestant de la présence d'un culte aux empereurs divinisés incluant Claude. Comme pour toutes les sources contemporaines du règne de Claude II, leur rôle d'infirmité ou de confirmation des sources littéraires, toutes postérieures au règne, est capital.

²⁴ En 268.

²⁵ Probus (276-282), Aurélien (270-275), Quintille (270), Constantin (310-337), Sous Constantin la frappe des monnaies rendant hommage à Claude s'est faite de 317 à 318.

Les sources papyrologiques, toutes issues d'Oxyrhynque en Égypte permettent de définir avec le plus de précision possible la date d'accession à l'Empire de notre empereur, et par la même occasion de conjecturer la date supposée de sa mort. Pour cela il faut prendre en compte la durée de transmission de l'information annonçant l'accession à l'Empire d'un nouvel empereur.

Enfin, les sources archéologiques concernant Claude II sont très rares. Cependant, leur importance historique est non négligeable par les informations qu'elles fournissent tant sur le règne de Claude II que sur sa postérité. Il en est ainsi du bas-relief qui représenterait Claude II procédant à la *proefatio* d'un sacrifice sur le Capitole, à l'issue de la cérémonie d'investiture du consulat le 1^{er} janvier 269 : il confirme la présence effective de Claude dans la ville éternelle jusqu'au début de l'année 269. Ou encore des deux bustes en bronze doré de Claude II retrouvés dans un temple vraisemblablement consacré au culte des empereurs divinisés à Brescia et dissimulés dans des niches pour échapper à la destruction des « idoles » menée par les chrétiens après la promulgation de l'édit de Constantinople en 392 : ils tendraient ici à prouver la régularité avec laquelle les hommages divins accordés à Claude se sont poursuivis tout au long du IV^e siècle.

Toutes ces sources doivent nous permettre d'envisager le règne de Claude II dans sa réalité politique, poursuivant l'œuvre amorcée par son prédécesseur Gallien, mais aussi l'existence de Claude II avant son règne, comme la prégnance de son héritage politique, qui se manifeste via la postérité exceptionnelle dont il a fait l'objet. Néanmoins de nombreuses interrogations se profilent : Quelles ont été les causes et les conjonctures qui ont permis aux Illyriens de se propulser sur les plus hautes marches du pouvoir ? En quoi le règne de Claude est-il révélateur d'une politique de continuation de l'œuvre du règne précédent, celui de Gallien ? Comment un empereur comme Claude le Gothique, dont la brièveté du règne est notable, a pu devenir une figure si populaire au IV^e siècle ?

Avant d'étudier le règne de Claude en tant que tel, il s'agira dans une première partie de reconstruire la carrière du personnage, tant en s'attachant aux informations inédites qui nous sont fournies à ce sujet par l'*Histoire Auguste*, qu'en prenant en considération la montée en puissance de toute une classe militaire d'origine illyrienne. Une classe militaire d'origine illyrienne déjà attestée par les remarques d'Hérodien au début du III^e siècle et dont la montée en puissance est consacrée par les réformes du règne de Gallien. C'est aussi via l'histoire de ce groupe illyrien, ou, pour reprendre les mots de Paul Damerau, de ce « parti illyrien », que se jouent la carrière de Claude et sa fulgurante ascension vers le pouvoir politique.

Une seconde partie, la plus importante, s'intéressera au cœur du sujet que constitue le règne de Claude II : on y soulignera la relative continuité entre le règne de notre empereur et celui de Gallien, qui sous-tend en permanence l'histoire du règne de Claude II. Il s'agira aussi de redéfinir la chronologie du règne, très fortement débattue, tant sur la date d'accession de Claude à la pourpre que sur la date de sa mort, mais aussi sur les dates et les lieux des victoires de Claude sur les Alamans et sur les Goths, ainsi que sur l'étendue de son intervention militaire en Gaule comme en Anatolie.

Une troisième partie s'intéressera tout particulièrement à la postérité de Claude, c'est-à-dire à la prégnance de sa mémoire et de son héritage politique à travers les siècles. Il s'agira de démontrer via les émissions monétaires d'hommage à Claude et leurs contrefaçons qu'elles ont concouru à la grande popularité de la figure Claudienne dans la seconde moitié du IIIe siècle. Ensuite, avec la revendication dynastique de Constantin, de démontrer comment Claude, d'une figure tutélaire d'une dynastie régnante au IVe siècle est devenu une figure archétypale représentant pleinement les vertus païennes à l'extrême fin du IVe siècle.

Abréviations :

- *AE* = L'année épigraphique.
- *CIL* = *Corpus Inscriptionum Latinorum*.
- *EKG* = *Enmanns Kaisergeschichte*.
- *RIC* = *Roman imperial coinage*.
- *SEG* = *Supplementum Epigraphicum Graecum*
- *CIG* = *Corpus Inscriptionum Graecarum*

Première partie :
Les origines et la carrière
militaire de Claude le
Gothique

Chapitre I : Claude II, un homme de basse extraction en quête de promotion sociale (214-251)

La constitution antonine, promulguée par Caracalla en 212, a ouvert la voie à une accélération des carrières militaires pour les populations autochtones, qui avant cela ne jouissaient pas ordinairement de la citoyenneté romaine. Claude II, né deux ans après cet événement décisif, dans une famille établie en Illyrie, a pleinement profité de cette conjoncture favorable, et ce d'autant plus qu'il était originaire d'une région fortement soumise aux pressions barbares. En ce début de III^e siècle les Illyriens avaient déjà la réputation de compter parmi les meilleurs soldats de l'Empire et les autorités romaines connaissaient l'appétence des habitants de la région pour la chose militaire. Cette appétence pour la chose militaire était du reste amplement justifiée, la carrière des armes étant alors un formidable vecteur de promotion sociale.

A.) Origines familiale, ethnique et sociale de Claude II.

*Marcus Aurelius Claudius*²⁶ serait né le dix mai 214²⁷, quelque part entre les provinces de Pannonie inférieure, de Dalmatie ou de Mésie inférieure, les sources étant en effet très avares d'information concernant les origines ethniques de Claude II et surtout son lieu de naissance. *L'Histoire Auguste* évoque plusieurs origines différentes, dalmate et dardanienne, mais elle semble confondre la Dardanie d'Illyrie et celle située en Asie Mineure près de l'Hellespont :

« *In quo bello, quod <a Claudio> gestum est, equitum Dalmatarum ingens extitit virtus, quod originem ex ea provincia Claudius videbatur ostendere, quamvis alii Dardanum et ab Ilo Troianorum <auctore> atque ab ipso Dardano sanguinem dicerent trahere* ».

« Au cours de cette guerre que mena Claude, les cavaliers dalmates firent preuve d'une valeur particulièrement éclatante du fait que Claude passait pour être originaire de cette province ; toutefois d'autres ont dit que c'était un Dardanien et qu'il tirait ses racines d'Ilus, le fondateur de Troie, ainsi que de Dardanus lui-même »²⁸.

Il est possible que l'auteur confonde la Dardanie des Balkans et la Dardanie d'Anatolie en jouant sur l'homonymie. La thèse d'une origine dardanienne européenne pourrait offrir quelques agréments à ceux qui ne remettent pas en cause l'ascendance Claudienne des

²⁶ Le nom complet est donné par les inscriptions et les monnaies. Une mention de *L'Histoire Auguste*, des inscriptions fautes, ainsi qu'une monnaie contrefaite, lui attribuant tantôt le nom de *Flavius* tantôt celui de *Valerius*, avaient fait longtemps planer le doute sur le gentilice complet de Claude II. Voir à cet égard l'étude d'Hélène Huvelin, qui récapitule toute la question sur cette polémique : Huvelin Hélène, février 1984.

²⁷ Le jour et l'année de naissance sont donnés par la liste des *Natales Caesarum*, figurant dans le chronographe de 354.

²⁸ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XI.9.

seconds Flaviens ; Constance²⁹ et Constantin³⁰ sont nés en Mésie³¹. Par ailleurs cette origine dardanienne est confirmée par l'empereur Julien³².

« Ἐγὼ τοι καὶ αὐτὸς ἔγνων Ἀθηναίους Ἑλλήνων φιλοτιμοτάτους καὶ φιλανθρωποτάτους· καίτοι τοῦτο γε ἐπιεικῶς ἐν πᾶσιν εἶδον τοῖς Ἑλλησιν, ἔχω δὲ εἰπεῖν ὑπὲρ αὐτῶν ὡς καὶ φιλόθεοι μάλιστα πάντων εἰσὶ καὶ δεξιοὶ τὰ πρὸς τοὺς ξένους, καθόλου μὲν Ἑλληνας πάντας, αὐτῶν δὲ Ἑλλήνων πλέον τοῦτο ἔχω μαρτυρεῖν Ἀθηναίους. Εἰ δὲ ἐκεῖνοι διασώζουσιν εἰκόνα τῆς παλαιᾶς ἐν τοῖς ἡθεσιν ἀρετῆς, εἰκὸς δὴπουθεν τὸ αὐτὸ ὑπάρχειν καὶ Σύροις καὶ Ἀραβίοις καὶ Κελτοῖς καὶ Θραξὶ καὶ Παιόσι καὶ τοῖς ἐν μέσῳ κειμένοις Θρακῶν καὶ Παιόνων ἐπ' αὐταῖς Ἰστρου ταῖς ἡῖοσι Μυσοῖς, ὅθεν δὴ καὶ τὸ γένος ἐστὶ μοι πᾶν ἄγροικον, ἀσπηρόν, ἀδέξιον, ἀναφρόδιτον, ἐμμένον τοῖς κριθεῖσιν ἀμετακινήτως· ἃ δὴ πάντα ἐστὶ δείγματα δεινῆς ἀγροικίας ».

« Je peux également avancer à ce propos que si, entre tous les peuples, la piété à l'égard des dieux et le sens de l'hospitalité caractérisent généralement tous les Grecs, dans ce domaine toutefois les Athéniens – je suis en mesure d'en témoigner – l'emportent sur les Grecs eux-mêmes. Or si ces derniers conservent dans leurs mœurs une image de l'antique vertu, la raison veut, bien sûr, qu'il en soit de même pour les Syriens, les Arabes, les Celtes, les Thraces, comme pour les Mysiens situés entre Thrace et Péonie, sur les bords de l'Ister. C'est là justement que provient mon origine, origine toute rustique, austère, gauche, insensible à l'amour, d'une persévérance inflexible dans ses résolutions, toutes marques d'une affreuse rusticité »³³.

Toutefois, on ne sait s'il faut considérer cela comme deux témoignages concordants, car dans l'expression « d'autres ont dit que c'était un Dardanien » l'*Histoire Auguste* fait très certainement référence sans le nommer à l'empereur Julien. Quant à l'origine troyenne de Claude, on placera cette mention dans un mouvement de glorification de Claude à l'extrême fin du IV^e siècle. Il en est de même pour son ascendance Gordienne supposée par le *Pseudo-Aurelius Victor*, car ces deux ouvrages ont pour point commun d'avoir été composés tous deux entre l'extrême fin du IV^e siècle et le début du Ve siècle.

Enfin, il faut signaler une dernière mention de l'*Histoire Auguste* sur l'origine ethnique de Claude, qui apparaît au début d'une des nombreuses lettres apocryphes figurant dans ce recueil de biographies impériales :

« *Epistola Valeriani ad Zosimionem, procuratorem Syriae* : “ *Claudium, Illyricianae gentis virum, tribunum Martiae quintae legion fortissimae ac devotissimae dedimus, virum devotissimis quibusque ac fortissimis veterum praeferendum* ».

« Lettre de Valérien à Zosimion, procureur de Syrie : « Nous avons nommé Claude – un homme d'origine illyrienne – tribun de la très courageuses et très fidèles cinquième légion Martia : il a plus de valeur que les plus fidèles et les plus courageux héros du temps passé »³⁴.

Claude est ici renvoyé à une origine moins précise et plus globale. Il apparaît que l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* et les autres sources latines consacrant une petite notice à Claude II, accusaient un grave manque d'information sur l'origine précise de Claude

²⁹ Constance, père de Constantin, tétrarque de 293 à 306.

³⁰ Constantin, tétrarque puis unique empereur de 306 à 337.

³¹ La Dardanie des Balkans est située dans la province de Mésie inférieure.

³² Julien, César puis Auguste de 355 à 363.

³³ *L'empereur Julien, Misopogon, VII.*

³⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XIV.2.*

le Gothique³⁵. Ainsi, on reste dans le flou le plus total. Illyrien, c'est certain, mais né en Dalmatie, en Mésie inférieure, ou en Pannonie inférieure, on ne sait. Il serait tentant de rapprocher le lieu de naissance de Claude II de *Sirmium*, et ainsi de le faire concorder avec les lieux de naissance de nombreux empereurs illyriens. Cela faciliterait l'hypothèse d'un noyau de clientèle et de solidarité près de *Sirmium* qui expliciterait en partie la longue présence des Illyriens à la tête de l'Empire romain.

La famille de Claude II aurait bénéficié, comme de très nombreux habitants de l'Empire, de la constitution de Caracalla de 212. En effet, le nom complet de Claude II donne quelque crédit à cette hypothèse. *Marcus Aurelius* fait référence à l'empereur Marc Aurèle³⁶, dont l'empereur Septime Sévère³⁷ cherchait à tirer une légitimité, au point de se désigner lui-même juridiquement comme le fils de Marc Aurèle et le frère de Commode. Dans la même logique, Septime Sévère a donné pour nom à ses fils Caracalla et Géta³⁸, le nom d'Antoninus – renvoyant à la dynastie dont était issu Marc Aurèle. Fort de cet héritage paternel, Caracalla, revêtu du nom de Marc Aurèle, l'aurait diffusé très largement en 212, lors de la promulgation de la constitution qui octroyait la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'Empire.

Avec l'acquisition de la citoyenneté romaine, les bénéficiaires de cette « libéralité » impériale ont dû romaniser leur prénom, c'est ainsi qu'ils ont pris le *praenomen* et le *nomen* de leur bienfaiteur, l'empereur *Marcus Aurelius Antoninus*³⁹. La famille de Claude aurait donc acquis la citoyenneté romaine en 212. Claude, né deux ans après la célèbre constitution, aurait reçu les mêmes *praenomen* et *nomen* que son père, citoyen romain de très fraîche date, ainsi que les recevra un peu plus tard son frère, *Marcus Aurelius Quintillus*⁴⁰. L'origine sociale de Claude et de Quintille se différencierait en cela de celle de *Lucius Domitius Aurelianus*⁴¹ qui était issu d'une famille qui possédait la citoyenneté romaine avant la constitution de 212, mais elle serait en tout point similaire à celle de *Marcus Aurelius Probus*⁴², né en 232 dans la même région. *L'Histoire Auguste* rapporte d'ailleurs une tradition qui voudrait faire de Probus un membre de la famille de Claude II.

³⁵ Les autres sources donnant des informations sur Claude (par exemple, Eutrope, Zosime, Aurelius Victor, Ammien Marcellin) ne donnent aucune indication sur l'origine ethnique de Claude.

³⁶ Marc Aurèle (161-180).

³⁷ Septime Sévère (193-211).

³⁸ Géta co-empereur avec son frère Caracalla en 211.

³⁹ Caracalla (211-217).

⁴⁰ Quintille, frère de Claude et éphémère empereur de l'année 270.

⁴¹ L'empereur Aurélien (270-275).

⁴² L'empereur Probus (276-282).

« *Multi dicunt Probum Claudii propinquum fuisse, optimi et sanctissimi principis, quod, quia per unum tantum Graecorum relatum est, nos in medio relinquemus. Unum tamen dico, quod in ephemeride legisse me memini, a Claudia sorore Probum sepultum* ».

« Beaucoup prétendent que Probus était de la famille de l'excellent, du vénérable empereur Claude ; mais cette assertion ne se trouve que chez un seul historien grec, nous laisserons la question en suspens. Je donnerai toutefois un détail que je me souviens d'avoir lu dans une éphéméride, c'est que Probus fut enterré par sa sœur Claudia »⁴³.

Cette tradition ferait donc de Probus un neveu de Claude II et l'oncle de Constance Chlore, Claudia étant identifiée par l'*Histoire Auguste* comme étant la nièce de Claude et la génitrice de Constance. Mais sans doute faut-il voir là aussi une revendication propre au règne de Probus ou plus simplement une invention de l'*Histoire Auguste*.

Il est fortement probable que Claude, tout comme Aurélien soit issu d'une famille d'agriculteurs ou d'artisans. Pourtant, comme déjà dit plus haut, une tradition tardive voudrait faire de Claude un enfant illégitime d'un des Gordiens⁴⁴. Le fait même que l'on connaisse un frère à Claude en la personne de *Marcus Aurelius Quintillus* infirme fortement cette tradition. De plus le *cognomen* de Quintille (« Cinquième »), incite à penser que Claude aurait pu avoir au minimum trois autres frères ou sœurs ; les familles nombreuses étaient très courantes dans ces milieux-là.

En l'absence d'ancêtre jouissant de la citoyenneté romaine, et dans les impératifs que donne une citoyenneté octroyée par un tiers, la seule partie du nom laissé au libre arbitre des parents serait le *cognomen* de leurs enfants. Il ne s'agit pas de dire que Claude claudiquait, mais qu'il aurait pu recevoir en tant que fils aîné ce *cognomen*, d'un père souffrant de claudication. En l'absence d'une citoyenneté romaine ancienne, il faut chercher l'explication du *cognomen* de Claude dans la famille très proche. Ainsi en raison de ce possible handicap physique, il serait plus probable que le père de Claude ait été un artisan. L'anonymat des autres membres de la famille nous ferait plutôt penser à des sœurs ou à des enfants morts en bas âge ; de plus un passage de l'*Histoire Auguste* attribue plusieurs sœurs à Claude.

« *Fuerunt etiam sorores, quarum una, Constantina nomine nupta tribuno Assyriorum, in primis annis defecit* ».

« Claude avait aussi des sœurs, dont l'une, *Constantina*, épousa un tribun des Assyriens, mais mourut dans la fleur de l'âge »⁴⁵.

En tout cas si l'on suppose à Claude plusieurs sœurs, il ne serait pas difficile d'imaginer que l'une d'entre elles ait pu donner naissance à la génitrice de Constance Chlore.

⁴³ *Histoire Auguste, Probus, III.3-4.*

⁴⁴ Vraisemblablement Gordien II empereur rival de Maximin le Thrace en 238.

⁴⁵ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XIII.3.*

Pour revenir sur la prétendue ascendance Gordienne de Claude qui intrigue par son invraisemblance, il faut se garder de mésestimer l'information que nous donne le Pseudo-Aurelius Victor. En effet, la crédibilité de cette source au sujet de Claude II est prouvée par la mention de la victoire de Claude sur les Alamans⁴⁶ près du lac de Garde, qu'elle est la seule à mentionner. Il faut plutôt voir dans cette information, soit une réclamation politique faite du temps du règne de Claude II, soit une nouvelle étape dans la construction du mythe à l'extrême fin du IV^e siècle. Ces questions seront abordées plus loin.

B.) La carrière de Claude II : le service militaire, d'Alexandre Sévère à Maximin le Thrace (232-238)

Selon Yann le Bohec, qui tire lui-même son information de Végèce⁴⁷ « le service militaire resta obligatoire en théorie, tout comme le conseil de révision devant lequel chaque jeune homme libre de l'Empire devait se présenter entre 18 et 21 ans, quels que soient son rang social et sa patrie. »⁴⁸. Claude, on le sait, est né en 214, ce qui fait qu'il est susceptible d'avoir été présenté au conseil de révision entre 232 et 235, à l'extrême fin du règne d'Alexandre Sévère⁴⁹. Léon Homo ne dit pas autrement dans sa thèse secondaire consacrée à Claude II : « Claudius annos 214 natus, militiam capessevit fere ultimus principatus Severi Alexandri temporibus. »⁵⁰.

Le statut des légionnaires à ce moment-là était très attrayant : Septime Sévère avait doublé leur salaire, leur avait donné l'autorisation de vivre en concubinage, Caracalla avait encore augmenté leur salaire. Pour un autochtone dont la famille jouissait de la citoyenneté romaine depuis très peu de temps, l'admission en tant que légionnaire constituait une vraie promotion sociale. Ce conseil de révision était donc attendu et devait susciter très probablement une préparation personnelle de la part des potentielles futures recrues, l'entraînement préalable que s'infligeaient alors les jeunes illyriens afin d'augmenter leurs chances d'admission devant être essentiellement physique. C'est ce que peut nous indiquer un passage d'Hérodien situé précisément à l'époque où Claude était susceptible de passer devant le conseil de révision, à l'occasion de la préparation de la campagne Parthique d'Alexandre Sévère de 232.

⁴⁶ Victoire confirmée par des monnaies émises à Milan comme on en reparlera plus loin.

⁴⁷ Végèce, I, 4 : *adolescents*.

⁴⁸ Le Bohec, 2009, p. 75.

⁴⁹ Alexandre Sévère règne de 222 à 235.

⁵⁰ Homo, 1903, p 24.

« Ἐκ τε οὖν αὐτῆς Ἰταλίας καὶ τῶν ὑπὸ Ῥωμαίοις πάντων ἐθνῶν λογάδες ἐς τὴν στρατιὰν ἠθροίζοντο, ὅσοι σώματος εὐεξία καὶ ἡλικίας ἀκμῆ ἐς μάχην ἐπιτήδειοι ἐνομίζοντο ».

« En Italie et dans toutes les provinces soumises à Rome on recruta donc, pour les enrôler dans l'armée, des soldats d'élite, en choisissant tous ceux que leur robustesse physique et la vigueur de leur âge rendaient aptes, croyait-on, à combattre »⁵¹.

Dans l'expression « soldats d'élite » il faut bien entendu comprendre non pas des auxiliaires, mais bien des légionnaires. Cette expression prouve que, même à ce moment de grandes levées de nouvelles recrues pour faire face à la menace perse, la sélection était rude pour qui prétendait intégrer les rangs des légionnaires. Claude II a donc, semble-t-il, passé son adolescence dans un climat ultra-concurrentiel où l'exercice physique revêtait une importance cruciale. À bien des égards, le sport qui permettait de confronter les jeunes recrues entre elles était la lutte. D'après l'*Histoire Auguste*, Claude II excellait dans ce sport où la tension concurrentielle entre les recrues atteignait son pic et ce d'autant plus quand il s'agissait de lutter devant l'empereur. Comme nous le montre le passage suivant de l'*Histoire Auguste* qui se situerait sous le règne de Dèce⁵² :

« *Fecerat hoc etiam adulescens in militia, cum ludicro Martiali in campo luctamen inter fortissimos quosque monstraret. Nam iratus ei, qui non balteum sed genitalia sibi contorserat, omnes dentes uno pugno excussit. Quae res indulgentiam meruit pudoris vindictae; si quidem tunc Decius imperator, quo praesente fuerat perpetrarum, et virtutem et verecundiam Claudii publice praedicavit donatumque armillis et torquibus a militum congressu facessere praecepit, ne quid atrocius, quam luctamen exigit, faceret* ».

« C'est ce qu'il avait fait, quand il était encore une jeune recrue, en se mesurant à la lutte avec les champions les plus confirmés au cours des jeux donnés sur le champ de Mars en l'honneur du dieu : Furieux contre un adversaire qui l'avait agrippé non par le baudrier mais par les parties sexuelles, il lui fit, d'un seul coup de poing, sauter toutes les dents. Cet acte qu'il avait commis pour venger sa pudeur lui valut l'indulgence ; en effet l'empereur Dèce, qui en avait été témoin, exalta publiquement la vaillance de Claude et son sens de l'honneur et lui fit don de bracelets et de colliers ; il l'invita néanmoins à s'abstenir des compétitions militaires, de peur qu'il ne se livre à des gestes plus violents que ceux que tolère la lutte »⁵³.

À vrai dire, les deux adversaires ont enfreint les règles élémentaires de la lutte. L'adversaire de Claude a voulu tricher, subtilement, de façon plus ou moins dissimulée, ce qui a indigné Claude qui ne voulait à aucun prix montrer qu'il était dans une situation de faiblesse devant l'empereur. L'extrait nous donne une idée du climat d'émulation qui pouvait régner alors parmi les soldats et pareillement dans les années qui précèdent le service militaire.

Quand Claude II est-il passé devant ce fameux conseil de révision ? La date de 232 semble un peu trop prématurée, même s'il n'est pas impossible que le jeune *Marcus Aurelius Claudius* ait pu être convoqué à cette date à un conseil d'autant plus important qu'il a pu être présidé par l'empereur lui-même, sans doute à *Sirmium* et dans d'autres grandes villes

⁵¹ Hérodien, VI.3.1.

⁵² Dèce, règne de 249 à 251.

⁵³ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XIII.6-8.

d'Illyrie, toujours dans l'optique de la préparation de la campagne contre les Perses. Hérodien nous y indique en effet la présence de l'empereur Alexandre Sévère.

« Μετὰ πολλῆς δὲ σπουδῆς ποιησάμενος τὴν πορείαν, τὰ τε Ἰλλυρικὰ ἔθνη καὶ στρατόπεδα ἐπελθὼν, πλείστην τε δύναμιν κάκειθεν ἀθροίσας, ἐς Ἀντιόχειαν ἀφίκετο. Ἐκεῖ δὲ γενόμενος τὰ πρὸς τὸν πόλεμον ἐξήρτυε, γυμνάζων τε τοὺς στρατιώτας καὶ τὰ πολεμικὰ ἀσκῶν. »

« Effectuant le trajet en grande hâte, il parvint dans les provinces et les camps d'Illyrie, où il rassembla aussi de très nombreuses troupes, puis arriva à Antioche. Une fois là, il fit ses préparatifs de guerre et imposa aux soldats entraînement et exercices de combat. »⁵⁴

Sans écarter totalement cette possibilité, il est pour nous peu probable que Claude ait participé à la campagne d'Alexandre Sévère contre les Perses : étant né au mois de mai, il n'avait pas tout à fait 18 ans au moment du passage d'Alexandre Sévère. Et même si, comme indiqué, l'entraînement des nouvelles recrues se faisait à Antioche, il ne semble pas vraiment raisonnable de soumettre une aussi jeune recrue à une marche très longue et très éreintante. Même si cela avait été le cas, Claude, en tant que jeune recrue sans aucune expérience, aurait eu très peu de chances de survie, d'autant que les soldats illyriens ont particulièrement souffert à l'occasion de cette campagne, comme nous l'indique Hérodien.

« Πλὴν ὁ Ἀλέξανδρος μῆτε τὴν νόσον φέρων καὶ τὸ πνιγῶδες τοῦ ἀέρος, τοῦ τε στρατοῦ παντὸς νοσοῦντος, καὶ μάλιστα τῶν Ἰλλυρικῶν στρατιωτῶν, οἱ ὕγρῳ καὶ χειμερίῳ ἀέρι ἐνειθισμένοι τροφάς τε πλείονας συνήθως εἰσφερόμενοι χαλεπῶς νοσοῦντες διεφθείροντο, ἐπανελθεῖν τε ἐς τὴν Ἀντιόχειαν ἐβουλεύσατο, καὶ πέμψας τὸν ἐν Μηδίᾳ στρατὸν ἐπανελθεῖν ἐκέλευσεν. »

« Alexandre, qui n'endurait ni sa maladie ni la chaleur étouffante de l'atmosphère, voyait en outre l'ensemble de son armée malade, surtout les soldats illyriens qui, accoutumés à des climats humides et froids et habitués à une nourriture trop abondante pour les pays chauds, tombaient fortement malades, puis mouraient. Il décida donc de regagner Antioche, et par un émissaire, ordonna à l'armée de Médie de revenir. »⁵⁵

Ce postulat devrait être écarté quand on sait qu'Hérodien fait de nombreuses erreurs chronologiques, le passage d'Alexandre Sévère en Illyrie se situant plutôt en 231 d'après Auguste Jardé : « ce récit débute, il est vrai, par une indication chronologique fautive : pour Hérodien, les treize premières années du règne ont été tranquilles et les guerres commencent avec la quatorzième. En réalité, l'expédition a dû être projetée dès 230 et l'empereur part en campagne en 231 »⁵⁶.

Claude a plutôt été recruté à l'occasion du retour de Sévère Alexandre d'Orient, rappelé par la menace que faisaient peser les Germains sur les frontières rhénane et danubienne. Ainsi, il n'est pas impossible que Claude ait pu faire partie des jeunes recrues

⁵⁴ Hérodien, VI,4.3.

⁵⁵ Hérodien, VI, 6.2.

⁵⁶ Jardé, 1925, p 77.

pannoniennes qui étaient entraînées par Maximin le Thrace⁵⁷. Hérodien souligne leur prédominance parmi les jeunes recrues de l'armée d'Alexandre Sévère :

« Ὅθεν οἱ νεανίαι, ἐν οἷς ἦν τὸ πολὺ πλῆθος Παιόνων μάλιστα, τῇ μὲν ἀνδρεία τοῦ Μαξιμίνου ἔχαιρον, τὸν δὲ Ἀλέξανδρον ἐπέσκωπτον ὡς ὑπὸ τῆς {τε} μητρὸς ἀρχόμενον, καὶ διοικουμένων τῶν πραγμάτων ὑπ' ἐξουσίας τε καὶ γνώμης γυναικός, ῥαθύμως τε καὶ ἀνάνδρως τοῖς πολεμικοῖς προσφερομένου ἐκείνου. »

« Aussi les jeunes gens de l'armée, dont la grande majorité était composée de Pannoniens, aimaient-ils la bravoure de Maximin et raillaient-ils Alexandre : L'Empereur se laissait gouverner par sa mère, disaient-ils, il abandonnait à l'autorité et à la volonté d'une femme la direction des affaires et, à la guerre, ne montrait que nonchalance et lâcheté. »⁵⁸

Les jeunes recrues seraient donc qualifiées de Pannoniens, parce que recrutées en Pannonie, probablement près de *Sirmium*, là où aurait dû séjourner logiquement l'empereur Alexandre Sévère en cas de menace sur le front danubien. Ce recrutement se produisit au moins de façon subreptice, pour combler les pertes subies par son armée en Orient, avant de rejoindre Mayence.

Ainsi, du fait de la mobilisation des troupes sur le front rhénan pour faire face aux Alamans, il n'est pas impossible que Claude, en tant que jeune recrue, ait appuyé avec ses compatriotes illyriens la conjuration qui a abouti à l'assassinat d'Alexandre Sévère et à l'élévation à l'Empire du premier empereur-soldat⁵⁹, Maximin le Thrace⁶⁰. Les Pannoniens sont, en effet, cités nommément par Hérodien comme étant à l'origine de la conspiration contre Alexandre Sévère et de l'élévation à l'Empire de Maximin le Thrace :

« Ἐβουλευσαντο ἀποσκευάσασθαι μὲν τὸν Ἀλέξανδρον, ἀνειπεῖν δὲ αὐτοκράτορα καὶ Σεβαστὸν τὸν Μαξιμῖνον, συστρατιωτῶν τε αὐτῶν ὄντα καὶ σύσκηνον, ἕξ τε τὸν παρόντα πόλεμον δι' ἐμπειρίαν καὶ ἀνδρείαν ἐπιτήδειον δοκοῦντα. »

« Ils décidèrent alors d'éliminer Alexandre et de proclamer empereur et Auguste Maximin, leur compagnon de lutte et de tente, que son expérience et sa bravoure paraissaient rendre apte à mener la guerre en cours. »⁶¹

⁵⁷ Alexandre Sévère avait confié l'entraînement des jeunes recrues à Maximin le Thrace, ainsi que nous l'apprend l'*Histoire Auguste* « Puis il [Alexandre Sévère] le nomma aussitôt tribun de la quatrième légion que lui-même avait constituée avec de jeunes recrues et lui conféra cette promotion dans les termes que voici : « Mon très cher et très affectionné Maximin, ce ne sont pas de vieux soldats que je t'ai confiés, parce que j'ai redouté que tu ne puisses corriger des défauts qui se sont enracinés chez eux sous d'autres chefs. Tu disposes de recrues ; c'est selon ton propre tempérament, ton courage, tes leçons qu'il faut que tu les formes, afin que, par ton seul enseignement, tu me procures les nombreux Maximins qui sont souhaitables pour le bien de l'État. » *Histoire auguste, Maximini duo*, V.5-7.

⁵⁸ Hérodien, Livre VI, 8.3.

⁵⁹ André Chastagnol parlant de Maximin le Thrace en donne cette définition « par cette ascension de soudard, par l'obscurité de ses origines et par son manque de culture, Maximin est bien le premier de ce type d'empereurs du III^e siècle auxquels les modernes ont donné le nom d'empereurs-soldats ». Chastagnol, *Histoire Auguste*, p 644.

⁶⁰ Maximin le Thrace (235-238).

⁶¹ Hérodien, VI, 8.4.

Pour la première fois, un homme issu du rang, un militaire de carrière, accède à la pourpre. Il y a là un exemple sans pareil pour les jeunes recrues illyriennes, qui pouvaient aisément s'identifier à Maximin le Thrace. Malgré le caractère tout à fait inédit et exceptionnel de cette accession à l'Empire, leur perspective de carrière a du sensiblement s'élargir. Maximin a fait des émules, c'est certain, et principalement parmi ses « élèves », les jeunes recrues qu'il, avait reçu la charge par Alexandre Sévère d'entraîner et de rendre aptes au combat à venir. Cela a pu susciter en eux l'espérance d'une promotion sociale rapide, offerte par la carrière des armes, une sorte de « rêve romain ». C'est pourquoi il est séduisant de penser que Claude a pu faire partie de ces jeunes Pannoniens : il avait alors 21 ans. L'*Histoire Auguste*, qui est la seule source à nous apporter plusieurs éléments sur la vie de Claude II avant son règne, n'en souffle mot. C'est donc en partie par déduction qu'on peut reconstruire artificiellement les itinéraires de carrière de Claude II avant son règne, surmonter le problème de l'anonymat de Claude en suivant la masse mouvante des jeunes illyriens.

En suivant cette logique, on peut nécessairement envisager que Claude ait pu participer au siège d'Aquilée de 238. Maximin faisait alors face à une imposante réaction sénatoriale. Elle avait commencé par la proclamation des deux premiers Gordiens en Afrique, suivie de près, après leur décès, de la nomination par le Sénat de deux empereurs issus de ses rangs, Maxime et Balbin. L'Italie s'était alors prononcée en leur faveur et Maximin le Thrace n'a pu convaincre Aquilée, ville fortifiée et qui jouait en quelque sorte le rôle de porte de l'Italie, de se rallier à lui. Un siège trop long de la susdite ville, doublée d'une pénurie de nourriture causée par une fine politique de la terre brûlée, menée par le Sénat, a eu raison du moral des troupes de Maximin le Thrace. Elles se sont finalement retournées contre lui et son fils. D'après Hérodien, les Pannoniens, fidèles jusqu'au bout, et se sentant pleinement solidaires de Maximin, du fait du rôle qu'ils avaient joué dans son élévation à l'Empire, ont été désemparés à l'annonce de l'assassinat de Maximin le Thrace :

« ὁ δὲ στρατὸς πᾶς ὡς ἐπίθετο τὰ γενόμενα, ἐν τε ἀφασίᾳ ἦσαν καὶ οὐ πᾶν τι τῶν πραχθέντι πάντες ἠρέσκοντο, καὶ μάλιστα γὰρ οἱ Παίονες καὶ ὅσοι βάρβαροι Θρᾷκες, οἳ καὶ τὴν ἀρχὴν αὐτῶ ἐγκεχειρίκεσαν. »

« Quand l'armée tout entière apprit les événements, elle en fut interloquée. L'approbation était loin d'être générale. L'opposition venait surtout des Pannoniens et de l'ensemble des Barbares Thraces, ceux-là mêmes qui avaient donné l'Empire à Maximin. »⁶²

La grossière erreur politique de Maximin n'a pas dû laisser indifférent Claude. En effet, au cours de son règne, Maximin a toujours dédaigné Rome, retenu aux frontières par la menace barbare. Maximin n'a fait, malgré un règne de trois ans, aucune entrée solennelle dans

⁶² Hérodien, VIII, 6.1.

la Ville éternelle, manquant ainsi de se faire reconnaître solennellement par le Sénat. Maximin, braqué dans son caractère rustique, a totalement mésestimé l'assise politique indéniable que cela conférait à l'empereur. Trop absorbé par sa guerre d'extermination lancée contre les Germains, Maximin a méprisé le subtil jeu de la politique interne : son refus de s'y adonner lui a été fatal. Si Claude était présent lors de ces événements, l'expérience a vraisemblablement été très formatrice pour son avenir politique. Il est remarquable à cet égard de comparer l'attitude de Claude II lors de son accession à l'Empire en 268, avec celle de Maximin en 235, deux attitudes vraiment antithétiques. La célérité avec laquelle Claude II s'est rué sur Rome juste après la fin du siège de Milan, alors que la menace alamane était grande après qu'Aureolus a abandonné la défense des Alpes, est à cet égard significative. Autre point significatif, on sait que Claude II, avant son départ pour lutter contre la menace gothique, avait confié l'importante ville d'Aquilée, ville dont le siège a été fatal à Maximin le Thrace, à la personne en qui il pouvait avoir le plus confiance, à savoir son frère, Quintille. Ne faut-il pas y voir des indices, certes très légers, de la présence effective de Claude dans le groupe des jeunes Pannoniens identifié par Hérodiens ?

C.) La réaction sénatoriale et ses suites : quelles conséquences pour la carrière de Claude II ? De Gordien III à Philippe l'Arabe (238-249)

La victoire du parti sénatorial a très certainement porté préjudice aux carrières militaires des Illyriens, notamment en raison du rôle qu'ils ont pu jouer dans l'assassinat d'Alexandre Sévère, empereur très estimé du Sénat, et dans l'élévation de Maximin le Thrace, empereur au contraire particulièrement exécré par le Sénat. Sans compter le soutien actif qu'ont apporté les légions du Danube à Maximin le Thrace, jusqu'au siège d'Aquilée de 238.

Nous n'avons toujours pas identifié dans quelle légion Claude II a pu être intégré, mais un indice principal porterait à croire que Claude a fait ses classes dans la *Legio II Aduitrix*, traditionnellement basée sur la frontière danubienne à *Aquincum* en Pannonie inférieure.

En effet, le lieu de stationnement de la *Legio II Aduitrix* concorde bien avec la zone d'action de Claude. Le fait que celle-ci ait été honorée du nom de *Claudiana* très peu de temps après la proclamation de Claude le Gothique à l'Empire en 268⁶³, donc avant les grandes victoires militaires de Claude II, amènerait à penser que cette légion vouait à Claude un attachement particulier ; et que pareillement, cette légion avait la faveur de l'empereur pour une raison bien particulière, comme une sorte de reconnaissance mutuelle, entre un

⁶³ *CIL*, III, 3525.

ancien légionnaire de la *Legio II Aduitrix* porté à l'Empire et une légion qui reconnaissait dans le nouvel empereur un ancien légionnaire, ayant fait une partie de sa carrière parmi elle.

S'il faut voir dans la *Legio II Aduitrix* la légion dans laquelle a servi Claude, il n'est alors pas impossible que ce dernier ait participé à la campagne orientale de Gordien III⁶⁴ contre Sapor 1^{er}⁶⁵. La *Legio II Aduitrix* a, en effet, été mobilisée par Gordien III pour sa grande campagne orientale, et même grandement honorée par celui-ci. Il en serait donc de même pour la grande majorité des campagnes auxquelles la *Legio II Aduitrix* a activement participé, entre les règnes de Gordien III et de Philippe l'Arabe, principalement dirigées contre les Goths et surtout les Carpes : ces derniers étaient particulièrement agressifs durant cette période.

S'il faut en croire l'*Histoire Auguste*, il semble que Claude soit resté un simple légionnaire jusqu'au début du règne de Dèce « quand il était encore une jeune recrue »⁶⁶. Il avait alors tout de même plus de dix ans de service derrière lui : faut-il imputer cette stagnation au rôle qu'ont pu jouer les Illyriens dans l'assassinat d'Alexandre Sévère ? Ou plutôt ne faut-il pas accorder d'importance à cette qualification de « jeune recrue », quand on sait qu'Aurélien, Illyrien lui aussi, et qui a exactement le même âge que Claude, aurait acquis, d'après Léon Homo, le titre de tribun de légion à la fin du règne de Gordien III ? : « Vers la fin du règne de Gordien III, Aurélien passa de l'armée du Danube à l'armée du Rhin ; c'est à ce moment qu'il détruisit près de Mayence, en interceptant leur retraite, plusieurs bandes de Francs qui avaient envahi la Gaule par la vallée de la Moselle »⁶⁷.

En tout état de cause, il est manifeste que le cursus sénatorial n'a pas été troublé jusqu'à la fin du règne de Philippe l'Arabe. En effet, le tribunat laticlave a continué d'être attribué au fils de sénateur, ce qui manifestement ne contribuait pas à avantager les carrières militaires équestres. L'avènement de Dèce marque à cet égard un tournant, car il aurait peut-être diminué le nombre de tribuns laticlaves⁶⁸.

⁶⁴ Gordien III (238-244).

⁶⁵ Sapor 1^{er} (240-272) fils d'Ardachir 1^{er} (224-241) celui qui a évincé les Parthes et fondé la dynastie Sassanide.

⁶⁶ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XIII.6.

⁶⁷ Homo, 1904, p. 32 ; Léon Homo s'appuie là sur un passage de l'*Histoire Auguste* où Aurélien est désigné comme « tribun de la VI légion *Gallicana* » on passera sur le fait que cette légion n'a jamais existé.

⁶⁸ La dernière mention épigraphique datée d'un tribunat laticlave, date du 28 mai 249, soit la dernière année du règne de Philippe l'Arabe (244-249), *CIL*, III, 4558.

D.) La carrière de Claude II sous Dèce (249-251) : une évolution dans la carrière de Claude ?

Si l'on s'en tient aux informations données par l'*Histoire Auguste*, il faut admettre que Claude, qui appartenait alors aux légions de Pannonie, a servi brièvement et par la force des circonstances l'usurpateur *Pacatianus*. Manifestement, Claude serait bien rentré dans la ville de Rome en faisant escorte à l'empereur Dèce⁶⁹. Celui-ci ayant été justement envoyé par Philippe l'Arabe pour mettre un terme à l'usurpation de *Pacatianus*, les légions de Pannonie, qui ne devaient pas voir leur situation s'améliorer depuis la mort de Maximin le Thrace, l'ont ensuite proclamé empereur. Il devenait ainsi le premier empereur illyrien, une assurance pour les légions de Pannonie de voir leur situation revalorisée. Partant de ce postulat, il faudrait admettre que Claude a participé à la guerre civile entre Philippe et Dèce. Ainsi, on pourrait placer le combat de Claude peu de temps après l'entrée de l'empereur Dèce et de ses légions victorieuses à Rome, soit en 249.

C'est sous le règne de Dèce qu'il est fait mention pour la première fois dans l'*Histoire Auguste*, via une lettre apocryphe, d'une évolution dans la carrière de Claude II, d'une précision touchant à son poste militaire à ce moment-là :

« *Item epistola Decii de eodem Claudio. "Decius Messalae praesidi Achaiae salutem ". Inter cetera: "tribunum vero nostrum Claudium, optimum iuvenem, fortissimum militem, constantissimum civem, castris, senatui et rei p. necessarium, in Thermopylas ire praecipimus mandata eidem cura Peloponnesium, scientes neminem Melius omnia, quae iniungimus, esse curaturum. Huic ex regione Dardanica dabis milites ducentos, ex catafractariis centum, ex equitibus sexaginta, ex sagittariis Creticis sexaginta, ex tyronibus bene armatos mille. Nam bene illi novi creduntur exercitus; neque enim illo quisquam devotior, fortior, gravior invenitur. »*

« Et maintenant une lettre de Dèce à propos de ce même Claude : « Dèce à Messala, gouverneur d'Achaïe, salut. » En voici, entre autre, un passage : « Quant à notre tribun Claude, un excellent jeune homme, un soldat des plus valeureux, un citoyen des plus loyaux, indispensable à l'armée, au Sénat et à l'État, nous lui avons donné l'ordre de se rendre aux Thermopyles en lui confiant la charge du Péloponnèse, car nous savons que personne ne pourra mieux que lui veiller à l'application de toutes nos dispositions. Tu lui fourniras deux cents soldats du district de Dardanie, cent catafractaires, soixante cavaliers, soixante archers de Crète et mille recrues bien armées. C'est en effet une bonne chose de lui confier des troupes nouvellement créées car on ne peut trouver personne qui soit plus dévoué, plus vaillant et plus respectable que lui. »⁷⁰

Ce passage de la *Vita Claudii* a été plusieurs fois commenté, d'abord par Paul Damereau, qui n'y voyait aucune information un tant soit peu historique, tout en se demandant si la Grèce avait pu être menacée par voie maritime en 251. « Des Claudius' Kommandierung in die Thermopylen zum Schütze des Peloponnes ist schwerlich historisch.

⁶⁹ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XIII.6-8.*

⁷⁰ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XVI.1-3.*

Von einer Bedrohung der Halbinsel zur See unter Decius wissen wir nichts und die Goten weilten noch fern auf dem mittleren Balkan. »⁷¹

Ensuite par André Chastagnol⁷² et François Paschoud⁷³, qui y voyaient une réponse dissimulée aux événements qui se sont passés en 395 en Grèce lors du raid d'Alaric⁷⁴. Tout ce passage serait un simple clin d'œil de l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* à ses contemporains. Paul Damerau et François Paschoud rappellent également que la Grèce n'était pas menacée sous Dèce.

Cniva⁷⁵, après avoir ravagé les provinces de Dacie, a franchi le Danube en 250, mettant au pillage la Thrace. De toute évidence, le butin était assez conséquent pour que les Goths ne poussent pas plus loin leur raid, mais les habitants des riches cités grecques plus méridionales étaient particulièrement sensibles à la menace « scythe ».

Les notables de ces villes devaient très certainement être informés des événements qui se déroulaient en Thrace, une province très proche de celle d'Achaïe. Cette préoccupation, cette psychose suscitée par la menace venant de l'autre côté du Danube et qui touchait surtout les notables qui participaient pleinement à la vie commerciale des opulentes cités de la Grèce, est particulièrement bien représentée par l'ouvrage de Dexippe⁷⁶. Dexippe est un très grand notable athénien qui a rédigé une histoire entièrement consacrée à ces questions, *Les scythiques*. Elle retrace les invasions partant de la frontière danubienne, de 238 au règne d'Aurélien.

Dans ces conditions, il n'est pas impossible que les grands notables grecs aient demandé au gouverneur de l'Achaïe d'appliquer des mesures propres à les rassurer. La mesure la plus symbolique, quand on connaît les lourds antécédents de la Grèce, consistait à faire garder les Thermopyles. En effet, ce n'est pas avec un contingent aussi faible que Claude

⁷¹ Damerau, 1934, p 23.

⁷² Chastagnol, *Histoire Auguste*, p. 950.

⁷³ Paschoud, 1992.

⁷⁴ Alaric 1^{er}, roi des Wisigoths, de 395 à 410.

⁷⁵ Cniva est l'un des plus célèbres rois des Goths, cela est dû à la grande organisation de son raid dans les Balkans de 250 à 251, et au fait qu'il a vaincu l'armée de l'empereur Dèce à Abrittus en 251. Une bataille où ont péri l'empereur et son fils, abandonnés au cours de la bataille, il est vrai, par Trébonien Galle, le gouverneur de Mésie, qui en a profité pour s'arroger le pouvoir impérial (251-253). Cniva est cité par Jordanès dans son *Histoire des Goths*.

⁷⁶ Dexippe (210-278) est un historien athénien, qui a exercé les charges de prêtre et d'archonte à Athènes. A la tête d'un contingent athénien il a personnellement été confronté à des Goths en 267 aux Thermopyles. Outre les *Sythica*, Dexippe a composé une histoire universelle, des origines à Claude II. Une grande partie de son œuvre est perdue, il nous reste seulement quelques fragments, mais Zosime comme l'*Histoire Auguste* reprennent l'essentiel des informations données par Dexippe.

pouvait repousser une éventuelle menace gothique ; son rang de tribun confirme par ailleurs qu'il ne pouvait qu'être à la tête d'une vexillation ou d'un petit contingent.

Ainsi, dans le cas d'une éventuelle présence d'un contingent commandé par Claude en 251 aux Thermopyles, il est clair que cela ne revêtait aucun intérêt militaire, mais seulement politique. En 254, c'est une véritable armée qui a repoussé les Goths aux Thermopyles⁷⁷. Dans l'hypothèse d'une présence effective de Claude aux Thermopyles, celle-ci ne servait ainsi qu'à rassurer la population. Ce sentiment que pouvait ressentir les Athéniens à l'approche des Goths est d'ailleurs bien décrit dans un nouveau fragment attribué à Dexippe, découvert en 2010 dans le *Codex Historicus* gr.73 de la Bibliothèque nationale d'Autriche à Vienne. On y apprend entre autres que les Athéniens, alors que les Goths étaient au niveau de Thessalonique, commençaient déjà à fortifier les Thermopyles⁷⁸.

L'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* a pu aussi arbitrairement placer ce mandat de Claude en Achaïe en jouant sur le *nomen* et le *cognomen* d'un véritable gouverneur de l'Achaïe, à savoir *Claudius Illyrius*, qui aurait assumé cette charge au tout début de la seconde moitié du IIIe siècle⁷⁹. L'esprit malicieux de l'auteur de l'*Histoire Auguste* aurait pu jouer sur l'homonymie entre le *nomen* du gouverneur et le *cognomen* de *Marcus Aurelius Claudius*, et surtout, il aurait pu voir dans le *cognomen* du gouverneur de l'Achaïe un judicieux rappel de l'origine illyrienne de Claude II.

L'*Histoire Auguste* n'en dit pas plus sur la carrière de Claude sous le règne de Trajan Dèce. Malgré de graves lacunes, on peut toutefois supposer, en partant des quelques informations de l'*Histoire Auguste*, que la carrière de Claude s'est sensiblement accélérée sous le règne de Dèce, premier empereur illyrien. Ainsi que le supposait Léon Homo pour Aurélien : « On ne sait rien de précis sur la carrière d'Aurélien au temps de Philippe, Decius, Gallus, Aemillianus ; il est vraisemblable que Decius, pannonien lui aussi, dut contribuer fortement à l'avancement de son compatriote. »⁸⁰

⁷⁷ C'est un proconsul cité dans un fragment de Dexippe découvert en 2010 à Vienne, un certain *Marianus* qui aurait défendu les Thermopyles en 254. Une menace réelle nécessitait plus que les services d'un tribun de légion.

⁷⁸ Voir l'article de Christopher Mallan et de Caillan Davenport dans lequel est publié et traduit le fragment en question : Mallan, Davenport, 2015.

⁷⁹ Voir la notice que lui consacre Michel Christol, 1986, p. 177-182.

⁸⁰ Homo, 1904, p. 33.

Chapitre II : Le couronnement de la carrière militaire de Claude, une ascension sociale fulgurante permise par la carrière des armes (253-268)

L'impressionnante recrudescence des invasions barbares dès le début de la seconde moitié du III^e siècle a mis plus que jamais en avant le rôle indispensable des militaires et du militaire au sein de la société romaine. Si le Sénat entend encore jouer un rôle politique, et n'a pas encore abdiqué toute prétention à jouer un rôle dans la destinée de l'Empire, force est de constater qu'il doit laisser de plus en plus de terrain politique aux officiers des camps militaires. Un camp militaire qui est désormais le séjour habituel de l'empereur, et un empereur qui doit se soustraire à la vue et à l'influence du Sénat pour sauver l'Empire du péril barbare. Dans cette optique, c'est aux vues et à l'influence de son état-major qu'il s'expose beaucoup plus régulièrement. La situation du Sénat est encore aggravée par la présence écrasante de membres de l'ordre sénatorial dans les rangs des usurpateurs, une donnée qui ne pouvait qu'inciter le prince à rompre avec cet ordre sénatorial pour accorder toute sa confiance aux membres de son état-major ; des militaires de métier désintéressés et qui, croyait-il, lui étaient entièrement dévoués.

A.) La carrière de Claude II sous le règne des empereurs Valérien et Gallien (253-260), les premiers grands commandements militaires ?

Pour ce qui intéresse cette période, l'*Histoire Auguste*, dans deux lettres apocryphes, fait parler l'empereur Valérien au sujet de Claude. Dans ces deux lettres transparait l'indication selon laquelle Claude II aurait gagné en dignité depuis le règne de Dèce. Claude, aurait pu déjà assumer des commandements temporaires relativement importants, tout en gardant son titre de tribun de légion. Nous pensons à la dignité de *dux*, qui confère à son bénéficiaire par délégation impériale exceptionnelle, le contrôle des légions d'une ou plusieurs provinces. Cette fonction temporaire dépossède déjà, sous le règne conjoint de Valérien et de Gallien, certains gouverneurs de province, généralement issus de l'ordre sénatorial, de leur autorité militaire. Et cela au profit de militaires de carrière, plus au fait de la réalité du terrain et dont le potentiel de nuisance est quasiment nul. Un potentiel de nuisance nul, en raison du caractère strictement défini et éphémère de leur mission, et de la bassesse de leur origine, qui n'en fait pas des candidats crédibles à l'usurpation. D'autant plus qu'ils n'ont souvent jamais assumé de magistrature civile.

La première de ces lettres apocryphes attribuées à Valérien est particulièrement célèbre. Elle énumère une longue liste de fournitures allouées à Claude. Le salaire de Claude est constitué en grande partie de ressources en nature, et pour une part minime en numéraire :

« *Epistola Valeriani ad Zosimionem, procuratorem Syriae* : “ *Claudium, Illyricianae gentis virum, tribunum Martiae quintae legion fortissimae ac devotissimae dedimus, virum devotissimis quibusque ac fortissimis veterum praeferendum.. Huic salarium de nostro privato aerario dabis annuos frumenti modios tria milia, hordei sex milia, laridi libras duo milia, vini veteris sextarios tria milia quingentos, olei boni sextarios centum quinquaginta, olei secundi sextarios sescentos, salis modios viginti, cerae pondo centum quiquaginta, feni, paleae, aceti, holeris, herbarum quantum satis est, pellium tentoriarum decurias triginta, mulos annuos sex, equos annuos tres, camelas annuas decem, mulas annuas novem, argenti in opere annua pondo quiquaginta, Filippeos nostri vultus annuos centum quinquaginta et in strenis quadraginta septem et trientes centum sexaginta.[Item in cauco scyfo pondo undecim]. Item in cauco et scyfo et zuma pondo undecim. Tunicas russas militares annuas <duas>, sagoclamydes annuas duas, fibulas argenteas inauratas duas, fibulam auream cum acu Cyprea unam. Balteum argenteum inauratum unum, anulum bigemmum unum uncialem, brachialem unam unciarum septem, torquem libralem unum, cassidem inauratam unam, scuta chrysografata duo, loricam unam, quam refundat. Lanceas Herculianas duas, aclydes duas, falces duas, falces fenarias quattuor. Cocum, quem refundat, unum, mulionem, quem refundat unum. Mulieres speciosas ex captivis duas. Albam subsericam unam cum purpura Girbitana, subarmalem unum cum purpura Maura. Notarium, quem refundat, unum, structorem, quem refundat, unum. Accubitalium Cypriorum paria duo, interulas puras duas, fascia viriles duas, togam, quam refundat, unam, latum clavum, quem refundat, unum. Venatores, qui obsequantur, duo, carpentarium unum, curam praetorii unum, aquarium unum, piscatorem unum, dulciarium unum. Ligni cotidiani pondo mille, si est copia, sin minus, quantum fuerit et ubi fuerit ; coctilium cotidiana vatilla quattuor. Balneatorem unum et ad balneas ligna, sin minus, lavetur in publico. Iam cetera, quae propter minutias suas scribe nequeunt, pro moderation praestabis, sed ita ut nihil adaeret, et si alicubi aliquid defuerit, non praestetur nec in nummo exigatur. Haec autem omnia idcirco specialiter non quasi tribuno sed quasi duci detuli, quia vir talis est, ut ei plura etiam deferenda sint. »*

« Lettres de Valèrien à Zosimion, procureur de Syrie : « Nous avons nommé Claude – un homme d’origine illyrienne – tribun de la très courageuse et très fidèle cinquième légion Martia : il a plus de valeur que les plus fidèles et les plus courageux héros du temps passé. Tu lui attribueras, en le prenant sur notre trésor privé, une solde annuelle de trois mille boisseaux de blé, six mille d’orge, deux mille livres de lard, trois mille cinq cents setiers de vin vieux, cent cinquante setiers d’huile de qualité supérieure, six cent setiers d’huile de seconde qualité, vingt boisseaux de sel, cent cinquante livres de cire, une quantité convenable de foin, de paille, de vinaigre, de légumes secs et de légumes verts et trente dizaines de toiles de tente en cuir, ainsi que six mulets tous les ans, trois chevaux tous les ans, dix chamelles tous les ans, neuf mules tous les ans, cinquante livres par an d’argent travaillé, cent cinquante philippes portant notre effigie ainsi que, comme cadeau de nouvel an, quarante-sept philippes et cent soixante triens d’or ; d’autre part des coupes, gobelets et marmites pour un poids de onze livres. Chaque année deux tuniques militaires rouges et deux manteaux militaires, ainsi que deux fibules d’argent doré, une fibule d’or avec un ardillon de cuivre, un baudrier d’argent doré, un anneau d’une once orné de deux pierres précieuses, un bracelet de sept onces, un collier d’une livre, un casque doré, deux boucliers ornés d’or, une cuirasse, à restituer. Deux lances herculiennes, deux javelots, deux faux et deux faux à foin. Un cuisinier, à restituer, et un palefrenier, à restituer. Deux belles femmes choisies parmi les captives. Un vêtement blanc en mi-soie orné de pourpre de Djerba, une tunique de dessous ornée de pourpre de Maurétanie. Un secrétaire, à restituer, et un maître d’hôtel, à restituer. Deux paires de couvertures cypriotes pour lits de table, deux chemises blanches, une paire de bandes molletières pour homme, une toge, à restituer. Deux chasseurs à ses ordres, un carrossier, un préposé au prétoire, un porteur d’eau, un préposé aux poissons, un pâtissier. Mille livres de bois par jour, si les disponibilités sont suffisantes ; sinon ce qu’il y aura et quand il y en aura ; quatre pelletées par jour de charbon de bois. Un maître baigneur et du bois pour chauffer les bains, à défaut desquels il devra recourir aux bains publics. Tu lui fourniras également en quantité raisonnable tous les autres articles qu’il est impossible d’énumérer par écrit vu leur peu de valeur, mais sans jamais les lui convertir en espèces. Et au cas où quelque chose se trouverait à manquer, on ne le lui procurera pas et il ne pourra pas le réclamer en numéraire. Toutes ces prestations, je les lui ai attribuées de manière exceptionnelle, comme s’il s’agissait non d’un tribun mais d’un général, car c’est un homme d’une telle valeur qu’il mériterait qu’on lui en accorde encore davantage. »⁸¹

⁸¹ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XIV.2-15.*

L'historien américain Van Sickle avait cru reconnaître dans cette lettre une véritable liste de fournitures, destinées non pas à Claude II, mais à un haut dignitaire ayant exercé ses fonctions militaires sous le règne de Dioclétien⁸². En se basant sur l'édit du maximum de Dioclétien⁸³, Van Sickle a estimé que la liste de fournitures décrite dans l'*Histoire Auguste* équivalait bien au salaire d'un commandant militaire de l'époque tétrarchique. Les parures en or, ainsi que la mention des lances herculiennes, seraient d'autres indices, selon l'historien américain, qui permettraient de placer la rédaction de ce morceau de lettre, repris par l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste*, au cours du règne de Dioclétien. La lettre fait entre autres mention d'un procureur imaginaire « Zosimion » exerçant ses fonctions en Syrie. De fait, la seule information vraisemblable que l'on peut retirer de cette lettre est que Claude a commencé à exercer pour la première fois des grands commandements militaires dans la seconde moitié des années 250. Ce serait donc sous le règne conjoint de Valérien et de Gallien que Claude aurait commencé à assumer la fonction de *dux*. La deuxième lettre apocryphe apporte plus de précisions sur ce point : la nomination de Claude à de grandes responsabilités militaires, ainsi que la zone d'action qui lui est confiée, apparaissent également bien plus claires :

« Desine autem conqueri, quod adhuc Claudius est tribunus nec exercitus ducis loco accipit, unde etiam senatum et populum conqueri iactabas. Dux factus est et dux totius Illyrici. Habet in potestatem Thracios, Moesos, Dalmatas, Pannonios, Dacos exercitus. Vir ille summus nostro quoque iudicio speret consulatam et, si eius animo commodum est quando voluerit, [accipiat] praetorianam accipiat praefecturam. Sane scias tantum ei a nobis decretum salarii, quantum habet Aegypti praefectura, tantum vestium, quantum proconsulatu Africano detulimus, tantum argenti, quantum accipit curator Illyrici metallarius, tantum ministeriorum, quantum nos ipsi nobis per singulas quasque decernimus civitates, ut intellegant omnes, quae sit nostra de viro tali sententia. »

« Cesse donc de te plaindre que Claude ne soit encore que tribun et n'ait pas rang de général à la tête d'une armée, en criant bien haut que le Sénat et le peuple s'en plaignent aussi. Il a été nommé général et, qui plus est, général de tout l'Illyricum. Il a sous ses ordres les armées de Thrace, de Mésie, de Dalmatie, de Pannonie, de Dacie. Cet homme exceptionnel peut aussi, à notre avis, espérer le consulat et, si cela répond à ses aspirations, obtenir quand il le voudra la préfecture du prétoire. Apprends d'autre part que nous lui avons alloué un traitement correspondant à celui du préfet d'Égypte, la même quantité de vêtements que nous avons attribuée au proconsul d'Afrique, autant d'argent que reçoit le curateur chargé de l'exploitation des mines en Illyricum, autant de serviteurs que nous-mêmes avons destinés à notre usage personnel dans chaque cité, afin que tout le monde comprenne en quelle considération nous tenons un tel homme. »⁸⁴

Dans cette lettre apocryphe, les mentions du consulat comme de la préfecture du prétoire sont farfelues. Le consulat et la préfecture du prétoire sont dans l'ordre d'obtention où ils sont énumérés, une réalité qui n'appartient au monde romain qu'à partir du règne de Constantin, comme le souligne André Chastagnol⁸⁵. Ce qui est plus intéressant en revanche, et

⁸² Van Sickle, 1954, p 47-62.

⁸³ Dioclétien, fondateur du régime tétrarchique, règne de 284 jusqu'à son abdication volontaire en 305.

⁸⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XV.1-4.*

⁸⁵ Chastagnol, *Histoire Auguste*, p.948.

qui concorderait bien avec l'évolution de la carrière de Claude II à ce moment-là, est la phrase qui stipule que Claude a été nommé *dux*. Le titre de *dux* est, comme on l'a vu, une charge aux attributions bien définies au III^e siècle. André Chastagnol traduit ce titre important par le mot « général », une traduction peut-être trop intemporelle pour rendre compte de la spécificité de cette fonction. Ainsi le texte original est plus signifiant à cet égard.

Le terrain d'action de Claude, défini par la lettre, est également important. Les *duces* pouvaient en effet assumer des charges qui mettaient sous leur autorité un grand nombre de provinces touchées par les invasions barbares. Ces provinces devenaient alors temporairement des provinces strictement militaires, ce qui signifiait que toutes leurs ressources étaient mobilisées pour lutter contre l'invasion. Pierre Cosme rend compte de cette fonction, et ce, avec des exemples à l'appui qui se situent avant le règne personnel de Gallien : « À la circonscription géographique précisément délimitée se substitua en certaines occasions la mission à accomplir dans une région ne correspondant pas forcément à un ressort administratif particulier. Même avant 262, cette mission pouvait déjà avoir été confiée à un chevalier, qui portait le plus souvent le titre de *dux* ou parfois celui de *corrector*. C'est ainsi que le chevalier Marcus Cornelius Octavianus, gouverneur de Maurétanie Césarienne, avait été désigné *dux* pour l'Afrique, la Numidie et la Maurétanie pour combattre les Maures entre 253 et 258 (*CIL*, VIII, 21000). »⁸⁶

Claude, selon la dernière lettre apocryphe citée plus haut, avait été désigné *dux* pour la Thrace, les deux Mésie, la Dalmatie, les deux Pannonie et la Dacie. Il aurait ainsi assumé, dans les années 250, une autorité comparable à celle qu'assume plus tard *Marcianus* en 267⁸⁷. Claude a vraisemblablement assumé cette charge durant les invasions gothiques, qui ont durement touché les provinces citées, entre 256 et 258. Cette donnée s'accorderait bien avec le fait qu'au même moment, en 256, Aurélien aurait revêtu une charge similaire pour protéger les provinces limitrophes au Rhin, touchées elles aussi par les raids des Francs et des Alamans.

⁸⁶ Cosme, 2012, p. 237.

⁸⁷ De la même origine sociale que Claude II et *Auréolus*, *Aurelius Marcianus* est un important commandant militaire de la fin du règne de Gallien. Ainsi, selon Michel Christol « Aureolus et Macrianus, dans la seconde partie du règne de Gallien, fournissent le modèle de ces nouveaux hommes forts, maîtres des corps expéditionnaires. Ils sont, tous deux, issus du rang. » Christol Michel, 1986, p. 38-39. *Macrianus* a assumé en tant que *dux*, un commandement sur la totalité des Balkans en 267, pour finir la campagne contre les Goths commencée par l'empereur Gallien. Voir à cet égard : B.Gerov, 1965, p. 333-354.

Compte tenu de leurs âges strictement similaires, on considère souvent que les carrières de Claude II et d'Aurélien ont connu à peu de chose près la même évolution, et ce postulat est renforcé par les témoignages concordants de l'*Histoire Auguste* relatifs à cette période où l'Empire était assailli de toute part⁸⁸.

Déjà en 256, la situation sur les frontières danubiennes et dans les Balkans devait être bien plus critique qu'en Gaule et sur les frontières rhénanes. Ainsi, selon Léon Homo : « Le seul fait que l'on puisse, semble-t-il, admettre avec certitude, est la présence d'Aurélien sur le Bas Danube en 257-258 »⁸⁹.

Claude aurait été alors débordé par l'immensité des efforts à fournir contre les Goths, et Aurélien, avec une partie de ses troupes victorieuses sur le Rhin, serait donc venu prêter main-forte aux troupes de Claude, qui étaient alors aux prises avec les Goths. En trois ans de lutte acharnée⁹⁰ et avec l'aide d'Aurélien, Claude serait parvenu à repousser les Goths hors des Balkans et à stabiliser la frontière danubienne, à la grande satisfaction des empereurs Gallien et Valérien. Les circonstances gravissimes dans lesquelles s'est retrouvé l'Empire ont bouleversé sa stratégie militaire : désormais, les armées romaines abandonnent leurs positions statiques pour devenir de grands corps mouvants dirigés par des *duces*. La très forte recrudescence des invasions barbares et la simultanéité de leurs attaques ont bouleversé l'équilibre défensif de l'Empire : la capacité des grandes armées romaines à rejoindre avec célérité un secteur menacé, ainsi que le renforcement conséquent de la cavalerie, sont apparus comme des palliatifs nécessaires pour faire face à cette crise militaire aiguë.

On observe alors une multiplication des batailles rangées d'envergure au cœur de l'Empire : les *duces* sont donc obligés de prendre de grands risques, non sans pour autant mépriser la temporisation, pour mettre fin aux raids barbares.

Les princes confiaient alors les destinées de l'Empire à des commandants expérimentés, comme Claude, et souvent illyriens, eux qui n'avaient cessé de côtoyer les Goths depuis le début de leur carrière. L'importance d'un général d'origine illyrienne à la tête des troupes du Danube était aussi redoublée par la coutumière insubordination des légions de

⁸⁸ Entre 256 et 258, les Alamans et les Francs ravagent la Gaule et l'Hispanie ; les Goths avancent jusqu'à la ville de Thessalonique dans les Balkans et lancent des raids dévastateurs sur une grande partie de l'Anatolie ; Sapor 1^{er} multiplie les offensives contre la Syrie romaine, l'empereur Valérien lui-même est sur place et mobilise une grande partie des troupes de l'Empire pour défendre l'Orient, et pour finir les provinces africaines subissent les offensives des Maures.

⁸⁹Homo, 1904, p. 35.

⁹⁰ De 256 à 258.

Pannonie⁹¹. Enfin, il fallait des commandants capables de faire preuve de beaucoup d'audace, dans une situation où Rome partait perdante sur le plan des forces numériques. De l'avis de tous, des ennemis comme des Romains, Rome était condamnée⁹², appréciation générale qui pourrait expliquer l'étonnante simultanéité des attaques ennemies aux quatre coins de l'Empire. Cette appréciation générale est ensuite renforcée après la capture de l'empereur Valérien par les Perses⁹³.

Pour Claude comme pour Aurélien, on n'a retrouvé aucune inscription latine ou grecque qui confirmerait leur pouvoir effectif sur les régions que leur attribue l'*Histoire Auguste*. À la différence de *Marcianus, dux*, cité lui aussi par l'*Histoire Auguste* pour l'année 267 et par Zosime⁹⁴ comme commandant les régions précédemment attribuées à Claude en 256-258, et qui jouit de la confirmation épigraphique de la cité de *Philippopolis* en Thrace⁹⁵. Cette dernière trouvaille est cependant venue confirmer les informations que l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* et Zosime étaient les seuls à rapporter au sujet de *Marcianus*. Ce qui tendrait à renforcer significativement la crédibilité des propos de l'*Histoire Auguste* quant aux attributions militaires de Claude et d'Aurélien entre 256 et 258.

⁹¹ De nombreux usurpateurs ont utilisé les légions de Pannonie pour soutenir leur prétention à l'Empire. Septime Sévère en 193, *Pacatianus* en 248, Dèce en 249, *Ingenus* en 258, *Regalianus* en 260.

⁹² Voir le témoignage du panégyriste éduen de Constantin de 313, contemporain des événements du règne de Gallien.

⁹³ En 260.

⁹⁴ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XIII.10 ; Zosime, I. XL.

⁹⁵ L'inscription grecque, a été trouvée à Plodiv en Bulgarie, elle a été élevée par la cité de *Philippopolis* ; B.Gerov, 1965, p.333-354 : Ἀγαθῆι Τύχηι. / Τὸν διασημότατον / Μαρκιανόν προτήκτο / ρα τοῦ ἀνεικήτου δεσπό / τοῦ ἡμῶν Γαλλιανοῦ Σεβ(αστοῦ) / τριβοῦνον πραετωριανῶν / καὶ δοῦκα καὶ στρατηλάτην, ἢ λαμπροτάτη Θρακῶν / μητρόπολις Φιλιππόπολις, τὸν ἑαυτῆς εὐεργέτην / καὶ σωτῆρα ἀνέστησεν. / Εὐτυχῶς, / πρωταρχοῦντος Πύρρου ἀπὸ / ἀρχιεροσύνης καὶ λογιστοῦ.

B.) La carrière de Claude II sous le règne personnel de Gallien (260-268) : Claude II dans la faveur du Prince ?

L'année 260 voit, fait sans précédent pour un empereur, la capture de l'empereur Valérien en Orient par les troupes de Sapor 1^{er}⁹⁶ pendant ou après la bataille d'Édesse. Suite à cette catastrophe, une série d'usurpateurs se dressent à travers l'ensemble de l'Empire, la plupart temporaires et rapidement vaincus par les troupes restées fidèles à Gallien, d'autres, comme Postumus⁹⁷ en Gaule, bien plus durables, au point que ce dernier survit même à Gallien. L'empereur Gallien a connu tellement d'usurpateurs durant son règne que l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* s'est plu à composer une histoire des trente tyrans, en inventant même quelques usurpateurs pour atteindre le nombre symbolique de trente, rappel malicieux des trente tyrans d'Athènes. Dans ces conditions, avec la défection entre autres des légions du Rhin, et la suppléance sur une très grande partie de l'Orient d'Odenath⁹⁸, l'importance des légions du Danube, déjà grande, s'est considérablement accrue, et avec elle, ce sont les carrières des commandants d'origine Illyrienne qui ont profité plus que jamais de la confiance du prince - Claude en particulier et à sa suite la grande partie des *duces* d'origine Illyrienne.

Gallien, devant la crise considérable qui a bouleversé l'Empire en 260, a eu la chance de pouvoir se reposer sur des commandants expérimentés, ayant déjà fait leurs preuves et sur des légions d'ordinaire insubordonnées. Des légions dont l'expérience des combats, entre autres contre les Goths, faisaient la force vive de l'Empire à ce moment. Pour maintenir les légions de Pannonie dans leur devoir, Gallien ne pouvait pas se passer des intermédiaires

⁹⁶ Sapor 1^{er} roi de Perse (240-272) est le fils d'Ardachir 1^{er} (224-240) le fondateur de la dynastie Sassanide qui a supplanté la dynastie des Arsacides en 224. Sapor 1^{er}, avant d'affronter Valérien 1^{er} (253-260) avait déjà vaincu les légions de Gordien III (238-244) en 244 à Misikhé. Dans les *Res Gestae Divi Saporis*, une inscription trilingue datée de 260 (grec, moyen-persan, parthe) et découverte en 1936 à Naqsh-e Rostam en Iran, Sapor 1^{er} se loue d'être directement impliqué dans la mort du jeune Gordien III. Avant l'arrivée de Valérien 1^{er}, Sapor 1^{er} a très durement attaqué la Syrie romaine, jusqu'à s'emparer d'Antioche en 257.

⁹⁷ Postumus (260-269) est un membre de l'ordre sénatorial, qui, désigné par Gallien, assumait un commandement en Gaule. Il a revendiqué la souveraineté impériale à partir de 260, après avoir mis à mort le fils de Gallien, Salonin, qui s'était réfugié à Mayence.

⁹⁸ Odenath était le plus important notable de la cité caravanière de Palmyre, il était issu de la dynastie des Hairanides. Après la défaite et la capture de l'empereur Valérien 1^{er} à Edesse en 260, Odenath, avec une importante milice locale a réussi à repousser l'envahisseur perse du territoire romain, et est parvenu jusqu'à Ctésiphon en 267. Il a également mis à mort, au nom de Gallien, les usurpateurs Ballista et *Quietus*. Plus important, Gallien, reconnaissant, l'a nommé *corrector totius orientis*. Il assumait ainsi, par délégation expresse de l'empereur, la réalité du pouvoir politique sur une grande partie de l'Orient romain. Odenath a exercé cette fonction de 260 à sa mort en 267.

indispensables et respectés qu'étaient ces officiers illyriens d'origine obscure, ayant fait l'ensemble de leur carrière sous les armes. De fait, en 260, on peut dire que Gallien était déjà dans la main de son état-major. Il avait besoin de la puissance des légions du Danube et de l'expérience de leur commandant. Son état-major quant à lui avait besoin de la légitimité incontestable de Gallien à la pourpre, pour préserver un semblant d'unité au sein de l'Empire romain. Les faveurs et la protection de l'empereur ont logiquement suivi, d'autant plus que la fidélité de ces hommes de peu contrastait fort avec la trahison de membres de l'ordre sénatorial comme Postumus, ou alors en Pannonie même d'un *Regalianus* affilié à une grande famille sénatoriale⁹⁹. Une série de monnaies exceptionnelle émise entre 257 et 259¹⁰⁰ visait à rendre hommage aux légions, qualifiées de pieuses et fidèles, qui sont restées fidèles à Gallien. On peut voir que ce dernier était, en ces temps de contestation aiguë de son autorité, particulièrement sensible à la notion de fidélité.

L'insubordination de l'ordre sénatorial représentée par les défections de Postumus et de *Regalianus*, a exaspéré Gallien. Et le grand séisme de l'année 262, qui a été ressenti sur une grande partie du monde romain, a aussi pu être vécu, pour de nombreux Romains, comme une sanction divine. Comme si Gallien avait perdu définitivement la protection des dieux au moment même de sa fête décennale.

« *Gallieno et Faustiano cons. Inter tot bellicas clades etiam terrae motus gravissimus fuit et tenebrae per multos <dies>.* »

« Sous le consulat de Gallien et de Faustianus, au milieu de tant de désastres militaires, se produisit un effroyable tremblement de terre : l'obscurité régna pendant plusieurs jours. »¹⁰¹

C'est sans doute pour ces deux raisons que Gallien a décidé de bannir les sénateurs de la carrière des armes vers 262, comme nous l'apprend Aurelius Victor¹⁰², afin de prévenir une nouvelle vague d'usurpations. Inge Mennen a d'ailleurs bien montré que l'édit de Gallien participait d'une stratégie de sécurisation du pouvoir de l'empereur. Celui-ci, en nommant des hommes de basse origine, révocables à souhait, à de hauts postes militaires, soustrayait le moyen principal par lequel les membres de l'ordre sénatorial pouvaient soutenir leur

⁹⁹ Voir la notice que lui consacre Michel Christol : Christol, 1986, p.147-149 ; Ainsi que *Albo* 1712 ; PLRE *Regalianus*.

¹⁰⁰ Voir ; *The Roman impérial coinage, Volume 5, Part I, Valerian to Florian*, 1927, p.92-97. Ces émissions monétaires font suite à l'usurpation d'*Ingenus* en Pannonie dès 258, vaincu par *Aurélius*.

¹⁰¹ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, V.2.

¹⁰² *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.34 ; Aurelius Victor dans ce passage dit lui-même en substance que Gallien a pris cette mesure, car il craignait les usurpations : *quia primus ipse, metu scordiae suae, ne imperium ad optimos nobilitum transferretur, senatum militia uetuit et adire exercitum.*

prétention à l'Empire.¹⁰³ Cette mesure exceptionnelle, prise dans des circonstances extrêmement graves, a confirmé les nouvelles grandes responsabilités militaires octroyées à l'ordre équestre, et particulièrement aux officiers d'origine illyrienne, qui avaient encore fort à faire en 262 pour protéger la frontière danubienne contre les envahisseurs. Environ un an auparavant, à la suite de l'échec de sa campagne de reconquête de la Gaule, Gallien avait ressuscité un titre presque oublié, celui de *magister equitum*, qui faisait de son détenteur, de façon quelque peu officieuse, le second personnage d'un Empire romain plus que jamais martial. Cette charge a été monopolisée, pour ainsi dire, par Aureolus jusqu'en 267. Aureolus était un militaire de basse origine comme Claude, qui s'était distingué en accompagnant Gallien dans sa première campagne contre l'usurpateur en Gaule, et en défaisant au nom du prince de multiples usurpateurs, d'Ingenus en 258, en passant par Regalianus en 260, jusqu'à Macrianus en 261. Dès 261, Gallien confie de grandes responsabilités à toute la classe équestre. Mais il sait faire la distinction entre les chevaliers de naissance distinguée et semblables en cela à des personnages comme un Pertinax sous Marc-Aurèle, et les chevaliers de naissance obscure, jouissant certes d'une expérience admirable au combat contre des ennemis qu'ils connaissent bien, mais qui ne sauraient être dignes du consulat. En cela, si en 261 Aureolus est officieusement le second personnage de l'Empire, c'est le préfet du prétoire *Lucius Petronius Taurus Volusianus*¹⁰⁴ qui le serait de façon officielle. Lui qui la même année, est désigné par le prince pour être son collègue au consulat ordinaire, honneur inouï, et ce d'autant plus qu'il ne perd pas sa charge de préfet du prétoire. Selon Michel Christol, le dernier cas comparable remonterait à Plautien en 204¹⁰⁵, qui jouissait cependant d'une alliance familiale avec le prince, contrairement à *Volusianus*.

De 262 à 265 environ, Gallien doit faire face à une menace gothique qui semble devenir quotidienne dans les Balkans et sur l'Asie. Il multiplie alors les allers-retours entre Rome et Sirmium et renforce ses liens avec son état-major. Durant ces années, tous les grands officiers équestres acquièrent le titre de *protectores*. Ce titre, devenu prestigieux sous Gallien,

¹⁰³ Mennen Inge, 2011, p. 240.

¹⁰⁴ *Lucius Petronius Taurus Volusianus*, l'un des plus fidèles partisans de Gallien. Il est le premier *protector* connu. En 261, il assume sa charge de préfet du prétoire et devient dans le même temps le collègue au consulat de Gallien. Pour finir, il est nommé préfet urbain de la ville de Rome à un moment stratégique et critique à la fois, en 267, alors que Gallien a confié la guerre contre Postumus à *Aurélius* et qu'il se porte lui-même contre les Goths dans les Balkans. *Lucius Petronius Taurus Volusianus* meurt dans l'exercice de ses fonctions de préfet urbain de la ville de Rome, victime de la proscription qui a suivi l'annonce de la mort de Gallien. Il devait normalement assumer cette charge jusqu'en l'an 269.

¹⁰⁵ Christol, 1986, p.102.

avait été d'abord donné en premier lieu au grand favori du prince, *Lucius Petronius Taurus Volusianus*, pour être ensuite étendu à tous les grands officiers équestres qui assistaient quotidiennement le prince dans sa tâche de pacification du Danube entre 262 et 265 ; Claude en faisait partie. De plus, selon Pierre Cosme, tous les *duces* nommés temporairement par Gallien ont reçu le rang de perfectissime à partir de l'an 265¹⁰⁶. Un rehaussement important de dignité qui venait sans doute récompenser plusieurs années de coopération militaire efficace avec le prince sur la frontière danubienne. Il semble d'ailleurs que Claude ait admirablement bien rempli sa tâche durant cette période, car en 266, après la pacification du Danube, il accompagne Gallien dans sa deuxième expédition contre l'usurpateur gaulois, *Postumus*. Comme le rapporte *l'Histoire Auguste*.

« *Contra Postumum igitur Gallienus cum Aureolo et Claudio duce, qui postea imperium optinuit, principe generis Constanti Caesaris nostri, bellum iniit, et cum multis auxiliis Postumus iuvaretur Celticis atque Francicis, in bellum cum Victorino processit, cum quo imperium participaverat. Victrix Gallieni pars fuit pluribus proeliis eventuum variatione decursis.* »

« Gallien donc, secondé par Auréolus et par le général Claude, le futur empereur, premier prince de la famille de notre César Constance, déclencha les hostilités contre Postumus. Ce dernier, fort de l'aide massive des Celtes et des Francs, se lança à son tour dans la guerre en même temps que Victorinus avec lequel il avait partagé le pouvoir. La victoire revint au camp de Gallien après maints combats livrés avec des fortunes diverses. »¹⁰⁷

Michel Christol date cette seconde expédition de l'an 266 au début de l'an 267¹⁰⁸. On en déduit que Claude a su s'attirer les faveurs du prince durant les années comprises entre 262 et 265. Sa mention par *l'Histoire Auguste* aux côtés de Gallien et d'Aureolus attesterait qu'il est déjà en 266, de façon officieuse, le troisième personnage de l'Empire. Selon Michel Christol, cette expédition en Gaule, d'abord victorieuse, a dû être par la suite confiée au seul Aureolus, en raison des nouveaux raids Goths qui ont été jusqu'à piller Athènes en 267. Gallien accompagné de Claude s'est précipité sur les Goths, et a laissé derrière lui son *magister equitum*, Aureolus, avec mission, selon Zonaras¹⁰⁹, de poursuivre la guerre contre Postumus. Aureolus avait alors sous ses ordres l'important contingent militaire stationné à Milan. Selon Aurelius Victor¹¹⁰ il se trouvait en poste en Rhétie ; certainement pour juguler comme il le pouvait la double menace que constituaient les Alamans et les troupes de *Postumus*. Gallien a également eu la présence d'esprit de s'assurer Rome, en nommant l'un de ses plus fidèles partisans, *Lucius Petronius Taurus Volusianus*, préfet urbain de la capitale du monde.

¹⁰⁶ Cosme, 2012, p. 237.

¹⁰⁷ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, VII.1.

¹⁰⁸ Christol, 1981, p.77-78.

¹⁰⁹ Zonaras, *Histoire des Romains*, XII, 24.

¹¹⁰ *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.17.

Gallien, vraisemblablement accompagné de Claude II, de Marcianus, et de son préfet du prétoire Héraclianus, a remporté une grande victoire contre les Goths sur le fleuve Nessos. C'est un fait que ne nient même pas des sources qui lui sont extrêmement défavorables comme *l'Histoire Auguste*.

« *Gallienus interea vix excitatus publicis malis Gothis vagantibus per Illyricum occurrit et fortuito plurimos interemit. Quo comperto Scythae facta carragine per montem Gessacem fugere sunt conati.* »

« Cependant Gallien se laissa péniblement émouvoir par les désastres publics : il marcha contre les Goths qui se répandaient à travers l'Illyricum, et le hasard lui permit d'en tuer un grand nombre. A cette nouvelle, les Scythes organisèrent un convoi de fourgons et tentèrent de fuir à travers le mont Gessax. »¹¹¹

Cependant, la défection d'*Auréolus* et son ralliement à *Postumus*¹¹² mettent un frein à la campagne contre les Goths. Cette fois, c'est *Marcianus* qui va être délégué par le prince pour réduire les dernières bandes de Goths, pendant que celui-ci se porte sur Milan, pour éviter à tout prix que l'usurpateur « gaulois » ne marche sur Rome.

C.) Le siège de Milan (267-268) et l'implication de Claude dans la conjuration de Milan (268)

Il est permis de dire qu'à l'annonce de la défection d'Aureolus, Claude II est devenu le second personnage de l'Empire. Il a été ainsi nommé maître de la cavalerie par Gallien, comme peut le laisser entendre Zosime.

« Ἡρακλειανὸς ὁ τῆς αὐτῆς ὑπαρχος, κοινωνὸν τῆς σκέψεως λαβὼν Κλαύδιον ὃς μετὰ βασιλέα τῶν ὅλων ἐπιτροπεύειν ἐδόκει. »

« le préfet du prétoire Héraclien, après avoir révélé ses desseins à Claude, qui semblait exercer le pouvoir suprême en second de l'empereur »¹¹³

Gallien a laissé Marcianus et Aurélien derrière lui, pour vaincre les dernières bandes de Goths. D'après Zosime, il était accompagné dans sa marche vers Milan, par son nouveau maître de la cavalerie, Claude et par son préfet du prétoire, Héraclianus. Ce dernier, serait, d'après Zosime, à l'origine de la conjuration de Milan.

« Bouleversé par cette nouvelle, il se mit aussitôt en route pour l'Italie, après avoir confié la direction de la guerre contre les Scythes à Marcien, un homme très adroit dans les opérations guerrières. Tandis que celui-ci guerroyait avec succès, Gallien, en route pour l'Italie, est victime du complot suivant : le préfet du prétoire Héraclien, après avoir révélé ses desseins à Claude, qui semblait exercer le pouvoir suprême en second de l'empereur, médite de faire mourir Gallien ; il trouve un homme tout prêt à réaliser ce plan, celui qui commandait l'unité de cavalerie dalmate, et lui en confie l'exécution. »¹¹⁴

¹¹¹ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XIII.9.

¹¹² L'atelier de Milan a frappé des séries d'*aurei* et d'*antoniniani* à l'effigie de *Postumus* durant l'occupation de la ville par les troupes d'*Aurélius*. Voir, G. Elmer, 1941.

¹¹³ Zosime, I. XL.

¹¹⁴ Zosime, I. XL.

Claude aurait été prévenu par Heraclianus suite au projet de conjuration contre la personne de Gallien. Nous n'avons pas plus de précision sur la réaction de Claude. Si ce n'est qu'il y a consenti de façon passive et peut-être d'une façon plus ou moins prudente, sans s'investir personnellement. Sans doute pour ne pas être compromis, dans le cas où la conjuration échouerait. De la même façon, la prudence et l'opportunisme politique lui interdisaient de dénoncer la conjuration à Gallien. Trop affaibli politiquement, Gallien n'était pas susceptible de fournir une protection suffisante à Claude, voire de résister à une conjuration de son état-major, même connue. En refusant de consentir à la conjuration, Claude courait le risque d'être emporté en même temps que Gallien. Conscient de sa position enviable, son opportunisme politique l'inclinait aussi à consentir à la conjuration. Mais sa discrétion et son manque d'investissement dans la conjuration pourraient être aussi expliqués par la tradition impériale liée à l'*humilitas*¹¹⁵, qui lui interdisait de se montrer trop intéressé par le pouvoir suprême. Ce désintéressement de Claude a ensuite pu être amplifié par la postérité, comme nous le verrons par la suite avec les écrits d'Aurelius Victor, du Pseudo Aurelius Victor, de l'empereur Julien et de l'*Histoire Auguste*¹¹⁶.

Le récit de Zosime souffre de quelques invraisemblances dans le sens que ce dernier affirme que la conjuration s'est construite durant la marche vers Milan et non pas, comme l'affirment Zonaras et *Aurélius Victor*¹¹⁷, durant le siège de Milan. Un siège qui a suffisamment duré en longueur pour permettre le retour de Marcianus et d'Aurélien de leurs missions de pacification des Balkans. L'*Histoire Auguste* fait de Marcianus et d'Heraclianus les têtes pensantes de la conjuration.

« *Et haec quidem Heracliani ducis erga remp p. devotio fuit. Verum cum Gallieni tantam improbitatem ferre non possent, consilium inierunt Marcianus et Heraclianus, ut alter eorum imperium caperet* »

¹¹⁵ L'*humilitas*, ne fait pas partie des vertus augustes, mais elle est une sorte de tradition impériale. Beaucoup d'empereurs romains entretiennent ainsi une fausse modestie, qui s'impose, en vue de la perpétuation officielle de la République romaine. Ainsi Tibère (14-37), refusera pendant un temps qu'on lui décerne le titre de père de la patrie, alors que Maximin le Thrace (235-238) feindra dans un premier temps de refuser le pouvoir que lui proposaient les jeunes recrues de Pannonie dont il avait la charge. Pareillement pour Dèce (249-251) avec les légions de Pannonie. Il est également sans doute mal vu d'assassiner son prédécesseur et de renouveler ainsi le forfait du dernier roi de Rome, Tarquin le Superbe. D'où l'importance, pour les sources latines postérieures, d'écarter Claude de la conjuration.

¹¹⁶ *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.20-28. Pseudo Aurelius Victor, *Epitome de Caesaribus*, XXXIV.2. Julien empereur, Éloge de Constance, I.5. *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XIV.2.

¹¹⁷ Zonaras, *Histoire des Romains*, Gallien ; *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.20-21. *Aurelius Victor* parle d'une liste de noms, jeté par *Aurélius*, qui aurait décidé les conjurés à agir. *Aurelius Victor* comme le Pseudo-*Aurelius Victor*, sont à mon sens tributaires d'une tradition historique qui cherche à tout prix à disculper, ou du moins à minimiser, l'acte des conjurés.

« Mais comme ni Marcianus, ni lui-même ne pouvaient supporter l'attitude si infâme de Gallien, ils élaborèrent un plan pour qu'un d'eux s'emparât du pouvoir impérial. »¹¹⁸

Aurelius Victor quant à lui, après avoir conçu une sombre histoire de liste de noms jetée par les assiégés, désigne Aurélien comme étant à la tête de la conjuration.

« *Qua causa, Aureliani consilio, cuius gratia in exercitu atque honos praestabant, simulata prurptione hostium, nullis, uti re trepida ac repentina solet, tectum stipatoribus, tabernaculo educunt nocte intempesta ; teloque traicitur, cuiusnam per tenebras incertum.* »

« Aussi, sur les conseils d'Aurélien dont la popularité et le prestige étaient grands dans l'armée, on feint une attaque de l'ennemi, et, au moment où aucun garde du corps ne le protège, comme cela est habituel dans une situation brusquement devenue critique, on fait sortir Gallien de sa tente au milieu de la nuit ; il est alors percé d'un trait, on ne sait par qui à cause des ténèbres. »¹¹⁹

Léon Homo souligne l'importance du rôle d'Aurélien dans cette conjuration, sans doute en se référant à Aurelius Victor et Zonaras, les seules sources qui le créditent d'un rôle important dans la conjuration. « Aurélien qui commandait alors un corps de cavalerie (il était probablement occupé sur le Bas Danube à poursuivre les débris des troupes gothiques écrasées par Marcianus), était absent. On ne pouvait rien faire sans lui, car son opposition eût pu être dangereuse : on l'attendit donc. Lorsqu'il fut arrivé avec sa cavalerie, le complot se forma définitivement ; il y adhéra, - personnellement, il devait peu avoir à se louer de Gallien, - et même, si l'on en croit Aurelius Victor, il suggéra le plan à suivre. »¹²⁰

Si l'on en croit le Pseudo-Aurelius Victor et Aurelius Victor¹²¹, Claude se trouvait à *Ticinum*¹²² avec un corps de réserve, au moment où Gallien a été assassiné par les conjurés. Il est étonnant que le maître de la cavalerie de Gallien se tienne ainsi en retrait pendant le siège de Milan. Si l'information d'Aurelius Victor repose sur des faits réels, cela peut constituer le premier acte politique du règne de Claude II. Celui-ci, selon Zosime, était de la conjuration. Se sachant ainsi désigné par les conjurés, il aurait pu, préalablement et avec l'accord des conjurés, se retirer à *Ticinum*, pour ne pas entacher le début de son règne d'une sorte de parricide¹²³. La tradition latine disculpant Claude II de toute participation à la conjuration pourrait ainsi émaner d'une propagande impériale construite au départ par les conjurés et par Claude II. La suite des événements inclinerait à penser cela, comme nous le verrons.

¹¹⁸ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XIV.1.

¹¹⁹ *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.21.

¹²⁰ Homo, 1904, p. 36.

¹²¹ *Pseudo Aurelius Victor, Epitome de Caesaribus*, XXXIV.2 ; *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.28.

¹²² *Ticinum* est le nom antique de la ville de Pavie.

¹²³ L'empereur jouissait du titre de père de la patrie, il exerçait ainsi une autorité paternelle sur l'ensemble des citoyens romains. Tuer l'empereur, c'était se rendre coupable d'un crime de parricide.

Dans le même ordre d'idée va la transmission des insignes impériaux directement à Claude par l'empereur Gallien au seuil de la mort, ainsi que nous le rapporte le Pseudo-Aurelius Victor et Aurelius Victor¹²⁴. Ces témoignages viendraient faire de Claude un successeur légitime, digne de la piété filiale. Cette tradition, comme déjà dit plus haut, pourrait avoir été construite par les conjurés.

Toutefois, les sources sont à peu près toutes unanimes quant aux conditions de la mort de Gallien¹²⁵. Ce dernier, alors qu'il assiégeait Milan en 268, après avoir vaincu Aureolus dans une bataille rangée en 267¹²⁶, aurait été prévenu par un ou des dignitaires¹²⁷ qu'Aureolus avait organisé une sortie avec son armée. Cette initiative pouvait paraître tout à fait vraisemblable aux yeux de Gallien, prise pour libérer la ville du siège que lui imposaient les forces loyalistes. Cette fausse information avait pour seul but de le soustraire brièvement à la vue de sa garde personnelle. Gallien, ayant transmis à ses soldats l'ordre de le suivre, se serait élancé à cheval sans même attendre sa garde personnelle, contre un ennemi factice. Finalement, il aurait été tué par un corps de cavalerie lancé à sa poursuite¹²⁸.

En ce qui concerne les circonstances précises de la conjuration, Zonaras nous donne une information précieuse qui se recoupe bien avec les faits qui se dégagent de l'étude numismatique. En effet, selon Zonaras¹²⁹, Aurélien, à son arrivée à Milan, aurait conçu le projet d'assassiner Gallien. Il en aurait fait part aux principaux généraux de l'état-major de Gallien, dont faisaient partie Claude et Marcianus. Ces derniers l'auraient dissuadé d'agir tout de suite et auraient conseillé de repousser l'affaire après la prise de Milan. Mais voilà qu'après plusieurs mois de siège, et pour on ne sait quelle raison - remords d'une partie des conjurés ? - la conjuration était en passe d'être découverte par Gallien. Les choses se sont donc précipitées et l'on a improvisé un stratagème pour l'assassiner, alors que le siège n'était pas terminé. Ce récit, comme déjà dit plus haut, concorde bien avec ce que l'on sait des émissions monétaires frappées à Milan, juste avant et pendant la trahison d'*Auréolus*. Ces

¹²⁴ Pseudo Aurelius Victor, *Epitome de Caesaribus*, XXXIV.2 ; Aurelius Victor, *Caesares*, XXXIII.28. Les insignes impériaux serait transmis à Claude par l'intermédiaire d'un certain *Gallonius Basilius*.

¹²⁵ Zosime, I. XL ; Zonaras, *Histoire des Romains*, Gallien ; Aurelius Victor, *Caesares*, XXXIII.21 ; *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XIV.8.

¹²⁶ Zonaras (*Histoire des Romains*, Gallien) et Aurelius Victor (*Caesares*, XXXIII.18) sont les seules sources qui parlent de cette bataille rangée ayant précédé le siège de Milan.

¹²⁷ Pour Zonaras (*Histoire des Romains*, Gallien), le dignitaire en question serait *Héraclianus*, le préfet du prétoire de Gallien. Pour Zosime (I. XL), ce serait *Cécropius* le chef de la cavalerie dalmate. Pour l'*Histoire Auguste* (*Gallieni duo*, XIV.7) ce serait *Macrianus* et *Cécropius*.

¹²⁸ Pour Zosime (I. XL) et l'*Histoire Auguste* (*Gallieni duo*, XIV.9), ce serait Cécropius qui aurait tué Gallien. Pour Zonaras (*Histoire des Romains*, Gallien) ce serait *Héraclianus* qui aurait tué Gallien.

¹²⁹ Zonaras, *Histoire des Romains*, Gallien.

trouvailles, selon Michel Christol¹³⁰, permettent de conjecturer que le siège de Milan a débuté à la fin de l'année 267. Cependant, les diverses chronologies établies jusque-là¹³¹ placent la mort de Gallien entre le mois de mars et le mois d'octobre de l'année 268. Ainsi, quand il meurt, le siège de Milan était en passe d'aboutir, après un nombre non négligeable de mois de résistance.

Selon l'*Histoire Auguste* et Eutrope¹³², serait mort à Milan en même temps que Gallien, son frère, Valérien¹³³. La présence du frère de l'empereur à ses côtés n'est pas impossible. De même on sait d'après Zonaras¹³⁴ que l'épouse de Gallien, Salonine, se trouvait à ses côtés durant le siège de Milan. Ce même Zonaras indique toutefois que le frère de l'empereur serait mort à Rome durant les proscriptions qui ont suivi l'annonce de la mort de Gallien. Si Valérien est mort à Milan peu après Gallien, comme nous l'indique l'*Histoire*

¹³⁰ Michel Christol a finement analysé les dernières monnaies émises à Milan à l'effigie de Gallien, monnayage dit du bestiaire (Voir *RIC*, Volume 5, Part I. p. 176-177). En se reposant sur divers trésors trouvés en Italie, il a placé l'arrêt de la frappe de ce monnayage à la fin de 267. Une date qui marque la prise de la ville par *Aurélius* : Christol, 2009, p. 111-137.

¹³¹ L'*Histoire Auguste*, place l'annonce de l'avènement de Claude II à Rome, en mars 268 (*Divus Claudius*, IV.2), l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* est suivi en cela par Jean Lafaurie qui fait commencer le règne de Claude II le 22 mars de l'année 268 : J. Lafaurie, 1965 ; mais cela ne semble guère vraisemblable, au regard des découvertes papyrologiques publiées par John Rea en 1972 : J.R. Rea, *Corn Dole Archive, The Oxyrhynchus Papyri*, vol. XL, 1972, p. 15-26 ; et de l'étude des émissions monétaires d'Alexandrie, qui montrent que l'avènement de Claude II a été connu en Égypte, au moins à partir de la fin août de l'année 268, c'est-à-dire au début de la nouvelle année égyptienne ; sur cette base, John Rea plaçait la date de l'avènement de Claude, le 23 septembre 268 ; lui emboitant le pas, le numismate britannique, Martin J. Price, estimait que l'avènement de Claude s'était produit entre les mois de septembre et d'octobre 268 : M. J. Price, « The lost years : Greek light on a problem of Roman Chronology », *Numismatic Chronicle*, 1973, p.63-66. Paul Damerau quant à lui (*Kaiser Claudius II Gothicus*, *Klio Beiheft*, 1934) datait l'avènement de Claude des mois de juin/juillet 268. Cette datation concorderait avec l'inscription latine découverte à *Aquincum* (*CIL*, III, 3525) qui serait datée du 30 juin 268, où la *legio II Aduitrix*, porte le nom de *Claudiana* ; Andréas Alföldi a en tout cas suivi cette piste en datant l'avènement de Claude II à la mi-mai 268 : A. Alföldi, « Eine neue Angabe zur Geschichte des Jahres 268 aus Aquincum », *Budapest Régiségei*, 13, 1943, p. 489-493. Pareillement, la numismate française, Hélène Huvelin, semble donner sa préférence à une date comprise entre le mois d'avril et le mois de mai 268 pour la mort de Gallien et l'avènement de Claude. C'est une date qui, selon elle, réglerait beaucoup de problèmes chronologiques : Huvelin Hélène, « Chronologie du règne de Claude le Gothique », *NAC*, 21, 1992, p. 309-322.

¹³² *Histoire Auguste*, *Gallieni duo*, XIV.9 ; Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, Livre IX.11.

¹³³ *Licinius Valerianus*, frère de Gallien, consul *prior* en 265, marqué de la deuxième itération. Il n'a jamais été associé au pouvoir par son frère, contrairement à ses neveux, les fils de Gallien, Valérien le Jeune, mort en 257, et Salonin, mort en 260, assassiné par Postumus. Son existence a été parfois remise en cause et on ne l'identifiait généralement pas avec le consul ordinaire *prior* de l'année 265. Seulement, la découverte d'une inscription grecque gravée en son honneur à *Aphrodisias* en Anatolie (Ch.Rouéché, *JRS*, 71, 1981, p.105) est venu apporter un témoignage irréfutable de son existence et de son identification avec le consul de l'année 265. Confirmant ainsi le témoignage de l'*Histoire Auguste* (*Gallieni duo*, XII.1) qui faisait du consul ordinaire *prior* de l'année 265, un frère de Gallien. Voir la notice que lui consacre Michel Christol : Christol, *Carrières*, p. 207-208. Ainsi que : PIR L 257 ; *Albo* 1633 ; PLRE *Valerianus* 14.

¹³⁴ Zonaras, *Histoire des Romains*, Gallien.

*Auguste*¹³⁵, c'est logiquement en l'absence de Claude, encore retiré à *Ticinum*. Claude II tentera par la suite, comme nous le verrons, d'honorer cette grande vertu auguste qu'est la *clementia*. C'est pourquoi il semblerait étranger à la politique de Claude de s'en prendre aux proches de Gallien. Dans ces conditions, il est à craindre que Salonine - si toutefois elle n'est pas retournée à Rome entre-temps – dont nous n'avons plus aucune trace après la mort de Gallien, ait connu le même sort que son beau-frère. Ces forfaits, assurément, se sont produits dans un moment de flottement du pouvoir, qui a directement suivi la mort de Gallien, avant que Claude ne tienne fermement les rênes du pouvoir en main et n'impose sa politique.

¹³⁵ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XIV.9.

Deuxième partie :
Le règne de Claude II

Chapitre III : Le début du règne de Claude le Gothique, entre temporisation et affirmation de son autorité (268-269)

Au début de son règne, Claude II, empereur-soldat de basse extraction, chose jamais vue depuis l'avènement de Maximin le Thrace, doit assoir sa légitimité politique. Pour ce faire il doit d'abord se gagner la sympathie de l'armée réunie autour de Milan, ce qui n'est pas évident dans un premier temps. Avec l'appui de l'armée de Gallien, l'autorité de Claude ne peut plus être contestée que par les seuls usurpateurs en Gaule. Claude, pour renforcer sa légitimité face à l'usurpateur de la Gaule, sait bien que la reconnaissance solennelle de sa nouvelle fonction à la tête de l'Empire par le Sénat et par un passage dans la ville de Rome ne peut que lui donner le surcroît de légitimité dont il a besoin. De plus, le rôle qu'a voulu jouer le Sénat à Rome devant le vide politique créé par la mort de Gallien appelait nécessairement un redressement de la situation dans la Ville éternelle et une affirmation ferme de l'autorité du nouvel empereur.

A.) L'élévation de Claude II à l'Empire et la poursuite du siège de Milan, une fastueuse émission de *donativum* (268)

La mort de Gallien ne coïncide pas avec la fin du siège de Milan. Le siège se poursuit mais la mort de l'empereur a laissé dans le désarroi les forces loyalistes. Seuls avaient été mis au courant et impliqués dans cette conjuration une petite quantité d'hommes, une petite quantité d'officiers quasiment restreints au seul état-major de Gallien. Il faut dire que dans le mouvement permanent des différents corps d'armée et de ses différents chefs, les occasions étaient plutôt rarissimes - et inédites pour une aussi longue durée - de voir se réunir l'état-major au complet autour de Gallien. Pour des hommes décidés, comme pouvait sans doute l'être un Aurélien ou un Heraclianus, le moment ne pouvait pas être plus opportun pour exposer ses desseins à l'ensemble de l'état-major. L'Empire en effet n'avait pas besoin de se diviser encore plus ; on pouvait envisager de tuer Gallien certes, mais il fallait se mettre d'accord sur le nom de son unique successeur. Inge Mennen a expliqué qu'une telle

concentration d'officiers supérieurs sur un même point et autour de l'empereur contrevenait dangereusement à la politique de sécurisation du pouvoir mise en place par Gallien¹³⁶.

Des officiers supérieurs dispersés, dont les attributions militaires étaient révocables à souhait, permettaient simultanément d'assurer une défense optimale du territoire romain et de garantir le pouvoir contre les coups d'État. C'est pourquoi, semble-t-il, il ne faut pas s'étonner du grade de tribun qu'Aurelius Victor attribue à Claude juste avant l'assassinat de Gallien¹³⁷. En présence directe de l'empereur, ces grands généraux perdent logiquement une partie de leurs attributions militaires, c'est ce qui fait la force du régime militaire mis en place par Gallien et sa relative stabilité. Rien n'est jamais acquis, et Claude, durant les rares moments où la nomination de *duces* n'est pas nécessaire, peut revenir à de plus sobres attributions militaires, comme le commandement d'un petit contingent. Cette position d'homme de l'ombre, écarté des vrais honneurs que peuvent constituer un consulat ordinaire, une préfecture du prétoire, ou une préfecture urbaine, peut légitimement susciter quelques frustrations. Ainsi, Claude doit sa position officieuse de second homme de l'Empire à la confiance et à la faveur du prince. Il faut croire que le caractère de Claude a joué sur sa destinée. D'après les témoignages sur le caractère rude d'Aurélien, on en déduit que Claude était nettement moins impulsif. Ce caractère plus souple et bien plus calme devait satisfaire les convenances d'un empereur comme Gallien, connu pour son très grand raffinement intellectuel¹³⁸. De la même façon, ce caractère plus humble et plus tempéré a joué sur la décision des conjurés de voir en Claude le légitime successeur de Gallien. Ainsi Léon Homo peut dire « Claude avait le même âge qu'Aurélien ; ses services étaient moins éclatants, mais sa situation, grâce à la faveur de Gallien, était plus haute. Son caractère était doux et

¹³⁶ Mennen, 2011, p. 240.

¹³⁷ *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIII.28.

¹³⁸ Gallien, selon l'*Histoire Auguste*, a été initié aux mystères d'Eleusis, a assumé la charge d'archonte à Athènes et voulait faire partie du conseil de l'Aréopage (*Histoire Auguste, Gallieni duo*, XI.3-5). Toujours selon l'*Histoire Auguste* (*Histoire Auguste, Gallieni duo*, XI.6-9), il composait des épithalames qui rivalisaient avec les compositions des plus grands poètes de son époque ; une anecdote qui rappelle cependant le duel amical de composition de poème que se sont livrés le poète Ausone et l'empereur Valentinien Ier au IV^e siècle. On sait également, d'après Porphyre le biographe de Plotin, que Gallien et sa femme Salonine étaient proches du grand philosophe néoplatonicien Plotin, qui occupait une place de première importance dans leur estime (Porphyre, *Vie de Plotin*, XII). Toujours d'après Porphyre (*Vie de Plotin*, XII), Gallien, adepte de la philosophie de Plotin, avait projeté, à la demande du philosophe, de donner à ce dernier l'autorité sur une ville en ruine de Campanie, afin que Plotin en la reconstruisant avec son aide financière, s'y retire avec ses compagnons ; la ville devait s'appeler *Platonopolis* et ses futurs habitants devaient suivre les lois de Platon. Plotin voulait ainsi, avec l'accord de l'empereur, reconstituer la cité idéale de Platon, mais le projet ne s'est finalement pas fait.

conciliant, qualité que la dureté bien connue d'Aurélien faisait apprécier davantage encore par les officiers et par les troupes. »¹³⁹

La situation de Claude, comme on l'a vu plus haut, n'était pas très stable, elle dépendait exclusivement du bon vouloir du prince. Les Illyriens, dans leur ensemble, aspiraient à obtenir une assise bien plus stable. Ils devaient leur situation à la politique de Gallien, ils en étaient des créatures. Seulement, ils pouvaient craindre, une fois la situation rétablie, de perdre l'ensemble de leur influence sur l'armée et avec elle l'espoir du « parti illyrien ».

De « parti illyrien » il est bien question, comme le suggère Paul Damerou¹⁴⁰. Ce sont presque uniquement des forces d'origine illyrienne qui ont été mises dans la confiance, à savoir la cavalerie dalmate commandée par Cercopius. Au niveau des commandants, Heraclianus, le préfet du prétoire, et Marcianus ont apporté leurs concours aux officiers illyriens. L'ensemble des troupes réunies à Milan, qui étaient loin d'être exclusivement d'origine illyrienne, n'ont pas été informées de ce coup d'État. Ce qui explique que Gallien, trompé par une ruse, a été tué par un contingent de cavalerie dalmate, c'est-à-dire avec de très faibles moyens. Toutes ces circonstances autour de sa mort ont fortement contribué à soulever un sentiment d'indignation quasi-générale dans l'armée du prince. Un phénomène, il faut le dire, rarement vu après l'assassinat d'un empereur. De plus, la très mauvaise réputation de Gallien auprès de l'ordre sénatorial faisait, pour ainsi dire, sa gloire aux yeux des troupes, traditionnellement hostiles au Sénat. *L'Histoire Auguste* est la source qui parle le plus clairement de ces grands troubles au sein de l'armée, suscités par la mort de Gallien :

« Occiso igitur Gallieno seditio ingens militum fuit, cum spe praedae ac publicae vastationis imperatorem sibi utilem necessarium, fortem, efficacem ad invidiam faciendam dicerent raptum. Quare consilium principum fuit, ut milites eius quo solent placari genere sedarentur. Promissis itaque per Marcianum aureis vicenis et acceptis – nam praesto erat thesaurorum copia – Gallienum tyrannum militari iudicio in fastos publicos rettulerunt. »

« Après la mort de Gallien, une violente sédition éclata parmi les soldats qui, dans l'espoir de ramener du butin et de provoquer des désordres publics, prétendaient, pour attiser les jalousies, qu'on les avait privés d'un empereur efficace, indispensable, courageux et compétent. Aussi les chefs décidèrent-ils de calmer les soldats de Gallien en leur accordant les apaisements habituels. Ils leur promirent donc, par l'intermédiaire de Marcianus, vingt pièces d'or par tête, qu'on leur distribua, car le Trésor possédait des disponibilités importantes ; puis, après une résolution de l'armée, ils firent inscrire Gallien comme tyran dans les Fastes publics. »¹⁴¹

L'énormité de la somme promise aux soldats « vingt pièces d'or par tête » prouve assez bien qu'une grande partie de l'armée, dans un premier temps, était bien décidée à ne pas accepter l'empereur qui avait été désigné par les conjurés. De la même façon, la quantité

¹³⁹ Homo, 1904, p.37.

¹⁴⁰ Damerou, 1934, p. 45.

¹⁴¹ *Histoire Auguste, Gallieni duo*, XV.1-2.

d'argent promise à chaque soldat dénote que les conjurés ont sérieusement été mis en minorité. Pour qu'ils promettent une telle somme aux soldats, il faut croire que la situation devait être hors de contrôle. Elle s'est rétablie qu'une fois que la grande partie de l'armée a pu enfin espérer trouver son intérêt dans l'accession au pouvoir d'un nouvel empereur. En effet, la grande masse des soldats étrangers à la conjuration ne pouvaient tolérer que le seul « parti illyrien » y trouve son intérêt.

Dans l'*Histoire Auguste* ce sont les conjurés, par la voie de Marcianus, qui promettent la somme du *donativum* évoquée plus haut ; Claude ne promet pas cette somme en son propre nom. L'*Histoire Auguste* signifie ainsi implicitement que Claude est absent, elle rejoint en cela Aurelius Victor¹⁴². La réalité du pouvoir est encore détenue, à ce moment-là, par le groupe des conjurés, leur devoir est de négocier l'affaire du *donativum*, pour ensuite transmettre un pouvoir assuré à Claude. Comment pouvait-il en être autrement ? Pour la dignité de son règne, et conformément à la croyance qui veut que tous les empereurs soient promis à la pourpre par la volonté des dieux, Claude ne pouvait apparaître comme un empereur qui achète, pour ainsi dire, sa destinée. Les conjurés en avaient conscience, Claude en avait conscience ; un empereur qui achète son titre est exposé à la risée publique, il est si décrédibilisé qu'il ne peut se maintenir au pouvoir. Il y a eu un précédent dans le très bref règne de Didius Julianus¹⁴³, que personne ne peut oublier.

Après ces négociations, le siège de Milan a pu reprendre, et Claude a été solennellement acclamé empereur par les forces loyalistes, entérinant par là sa prise de pouvoir. La nouvelle de la mort de Gallien et l'accession à l'Empire de Claude, sont rapidement parvenues aux oreilles d'Aureolus. Ce dernier, dont les troupes étaient à bout de forces, a semble-t-il vu comme une éclaircie la mort de Gallien. Il a ainsi proposé sa reddition immédiate à Claude II, ainsi que le ralliement de ses troupes :

« Τῶν δὲ στρατιωτῶν κελεύσει τῶν ἡγουμένων ἡσυχασάντων, Κλαύδιος τὴν τῶν ὅλων ἡγεμονίαν παραλαμβάνει, καὶ πρότερον τῆς κοινῆς ψήφου ταύτην δούσης αὐτῷ· Αὐρίολος <δ> ἐπὶ χρόνον συχὸν ἔξω τῆς

¹⁴² Aurelius Victor, *Livre des Césars*, XXXIII.28.

¹⁴³ L'Empire, qui selon les mots d'Hérodien avait été après l'assassinat de Pertinax (Janvier-mars 193) « mis à l'encan » par la garde prétorienne, avait été acheté aux enchères par Dide Julien (Mars-Juin 193). Dide Julien a aussitôt été moqué et exécré par les habitants de Rome, qui lui jetaient toutes sortes de projectiles et perturbaient les jeux du cirque en sa présence (*Histoire Auguste, Didius Iulianus*, IV.3-7). De la même façon, son achat du pouvoir a aussitôt poussé trois gouverneurs de province à se proclamer dignes de l'Empire contrairement à lui (Septime Sévère, *Pescennius Niger, Clodius Albinus*). Dide Julien, par son inconséquence a ainsi déclenché une guerre civile. Septime Sévère (193-211), sans doute marqué par cet achat indigne de l'Empire, n'a cessé, durant son règne, de faire réunir dans un recueil, tous les présages divins qui le destinaient à l'Empire.

Γαλλινοῦ καταστήσα ἑαυτὸν ἐξουσίας ἐπεκηρυκευέτο τε παραχρῆμα πρὸς Κλαύδιον, καὶ παραδοῦς ἑαυτὸν ὑπὸ τῶν περὶ τὸν βασιλέα στρατιωτῶν ἀναιρεῖται τῇ διὰ τὴν ἀπόστασιν ἐχομένων ὀργῇ. »

« Les soldats demeurants calmes sur l'ordre de leurs chefs, Claude s'empare du pouvoir suprême que même auparavant le suffrage de tous lui avait accordé ; cependant Aureolus qui, pendant longtemps, s'était soustrait à l'autorité de Gallien, envoya aussitôt une ambassade à Claude, se rendit et fut assassiné par les soldats qui se trouvaient avec l'empereur, et qui étaient irrités à cause de sa défection. »¹⁴⁴

Aureolus pouvait espérer bénéficier à juste titre de la clémence de l'empereur, d'autant plus que lui et Claude se connaissaient et coopéraient ensemble depuis au moins dix ans ; si l'on en croit l'information inédite fournie par Pierre le Patrice¹⁴⁵, qui voudrait que Claude ait participé au côté et sans doute sous le commandement d'Aureolus à la guerre contre l'usurpateur *Ingenus* en 258.

Sur l'attitude de Claude vis-à-vis d'Aureolus, l'*Histoire Auguste* donne à plusieurs reprises des informations contradictoires¹⁴⁶. L'*Histoire Auguste* fait même part de sa grande incertitude quant à l'attitude de Claude vis-à-vis de la proposition de reddition d'Aureolus. Elle renvoie ainsi à un débat historiographique qui aurait eu cours entre plusieurs historiens grecs :

« *Hoc loco tanta est diversitas historicorum, et quidem Graecorum, ut alii dicant invito Claudio ab Aureliano Aureolum interfectum, alii mandante ac volente, alii ab imperatore iam Aureliano eundem occisum, alii vero adhuc a privato.* »

« Il y a à ce propos une telle divergence d'opinions parmi les historiens, spécialement les grecs, que pour les uns *Aureolus* aurait été tué par Aurélien contre le vœu de Claude et pour d'autres sur son ordre et selon sa volonté, que selon certains Aurélien l'aurait assassiné quand il était déjà empereur mais selon d'autres alors qu'il était encore simple particulier. »¹⁴⁷

En confrontant les sources grecques et latines, on peut envisager de reconstituer un scénario plausible, quant aux circonstances de la mort d'Aureolus et à l'attitude de Claude. Les sources sont plutôt unanimes pour dire que ce n'est pas une personnalité comme Aurélien qui a tué Aureolus, mais des soldats. Le Pseudo-Aurelius Victor est la seule source – avec l'*Histoire Auguste* – à suggérer qu'Aureolus a été tué par ses propres soldats¹⁴⁸ ; ce qui supposerait qu'Aureolus ne s'est jamais rendu, ou que Claude n'a pas accepté sa demande de reddition. Dans l'un ou l'autre cas, cela aurait poussé les soldats d'Aureolus, minés par la disette, à tuer leur commandant. L'information fournie par le Pseudo-Aurelius Victor, concorderait seulement avec une autre information fournie par l'*Histoire Auguste*, qui est la

¹⁴⁴ Zosime, I. XLI.

¹⁴⁵ FHG IV 194, 5, 3 (= Exc. de Sententiis ed. Boissevain 1906 p. 265 n. 164).

¹⁴⁶ Claude apparaît dans un passage comme refusant la demande de reddition d'Aureolus (*Histoire Auguste, Divus Claudius*, V.1-3) et dans un autre l'*Histoire Auguste* fait savoir que Claude était disposé à épargner Aureolus (*Histoire Auguste, Tyranni Triginta*, XI.5).

¹⁴⁷ *Histoire Auguste, Divus Aurelianus*, XVI.2.

¹⁴⁸ Pseudo-Aurelius Victor, *Epitome de Caesaribus*, XXXIV.2 : *extintoque a suis Aureolo*.

seule à parler d'un combat entre Aureolus et Claude près d'un pont¹⁴⁹ ; ce qui supposerait une dernière tentative désespérée d'Aureolus pour briser le siège.

Une autre possibilité, qui a pour elle les témoignages des sources grecques et dans une certaine mesure de l'*Histoire Auguste*, serait que Claude aurait effectivement accepté la demande d'Aureolus, et lui aurait promis la vie en échange de sa reddition. Zosime, cité plus haut, suggère sans ambages que Claude a accepté la demande de reddition d'Aureolus, mais qu'à son grand déplaisir, il n'a pas pu empêcher les soldats auprès de lui - manifestement encore peu sensibles à l'autorité de Claude- de tuer Aureolus, faisant ainsi de lui un parjure. Une réputation peu enviable pour un début de règne, que Claude aurait voulu cacher. Zonaras rejoint Zosime ; pour lui, Aureolus s'est rendu à Claude et a solennellement accepté de se soumettre à son obéissance :

« Τοῦ μέντοι Γαλιίνου ἀνηρημένου Κλαύδιος ἀνερρήθη Καῖσαρ. Καὶ ὁ Αὐρίολος τὰ ὄπλα καταθέμενος αὐτῷ ὑπετάγη· ὃς αὖθις τυραννῆσαι ἐπιχειρῶν ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν διεφθάρη. »

« Gallien ayant été tué de la sorte, Claude fut élu Empereur, et Auréole mit les armes bas, et se soumit à son obéissance. Mais ayant fait depuis de nouveaux projets de révolte, il fut massacré par les gens de guerre. »¹⁵⁰

Seulement, Zonaras imagine mal qu'un tel parjure ait pu être commis, c'est pourquoi il pense qu'Aureolus aurait aussitôt conspiré contre Claude, ce qui aurait justifié son assassinat par les soldats. Cette dernière explication fournie par Zonaras paraît peu vraisemblable : on imagine mal agir ainsi après avoir échappé de peu à la mort. Pour cette raison la version de Zosime paraît la plus véridique, la plus proche certainement du récit contemporain des faits, le récit de Dexippe¹⁵¹.

Il est intéressant de voir, au sujet de cette question, que le récit de l'*Histoire Auguste* est tiraillé entre deux traditions. Dans la *Vie du divin Claude*, l'*Histoire Auguste* suit strictement la ligne tracée par Aurelius Victor, celle qui innocente Claude de toute participation à la conjuration, mais celle également qui fait de lui un personnage intransigent à l'encontre d'Aureolus et qui suppose en cela que qu'il n'a pas accepté la demande de reddition d'Aureolus. Ainsi, dans un passage qui inclut une lettre apocryphe attribuée à

¹⁴⁹ *Histoire Auguste, Tyranni triginta, XI.4 : Hunc eundem Aureolum Claudius interfecto iam Gallieno conflictu habito apud eum pontem interemit, qui nunc pons Aureoli nuncupatur, atque illic ut tyrannum sepulchro humiliore donavit.* L'*Histoire Auguste*, qui se contredit perpétuellement, donne dans ce passage une explication inédite de la mort d'Aureolus, qui aurait été tué au cours du combat livré contre Claude. Il est tentant de penser que l'*Histoire Auguste* a escamoté une information venant d'Aurelius Victor, celle du combat entre Gallien et Aureolus près de Milan. L'*Histoire Auguste*, dans sa logique de dévalorisation permanente de Gallien, ne refuse-t-elle pas d'attribuer cette victoire à ce dernier ?

¹⁵⁰ Zonaras, *Histoire des Romains*, Claude, XI.

¹⁵¹ Nous pensons aux chroniques de Dexippe qui s'arrêtent au règne de Claude II.

Claude par l'*Histoire Auguste*, s'il est évident qu'elle a été créée de toutes pièces, cela révèle du moins qu'elle a été composée en concordance avec le passage dont elle est issue, pour complaire à la tradition tracée par Aurelius Victor ; d'où la force de cette tradition à l'époque de la composition de l'*Histoire Auguste* :

« *Qui primum, ut factus est imperator, Aureolum, qui gravior rei p. fuerat, quod Gallieno multum placebat, conflictu habito a rei p. gubernaculis depulit tyrannumque missis ad populum edictis, datis etiam ad senatum orationibus iudicavit. His accedit quod rogantem Aureolum et foedus petentem imperator gravis et serius non audivit, responso tali repudiatum : « haec a Gallieno petenda fuerant ; qui consentiret moribus, poterat et timere ».* Denique iudicio suorum militum apud Mediolanium Aureolus dignum exitum vita ac moribus suis habuit, et hunc tamen quidam historici laudare conati sunt, et ridicule quidem. »

« Sitôt élu empereur, Claude livra combat à Aureolus qui avait constitué pour l'État un danger redoutable à cause de la faveur dont l'entourait Gallien, et il le chassa du pouvoir ; puis il le déclara tyran en envoyant des proclamations au peuple et en adressant également des messages au Sénat. Il faut ajouter que, lorsque Aureolus le sollicita et lui demanda de conclure un arrangement, cet empereur énergique et intransigeant refusa de l'écouter et l'éconduisit en lui répondant : « C'est à Gallien que tu aurais dû présenter cette requête : comme il était de la même trempe que toi, il aurait pu lui aussi se laisser intimider. » Finalement, par la sentence de ses propres soldats, Aureolus trouva près de Milan une mort conforme à sa vie et à son caractère, ce qui n'empêcha pas certains historiens d'entreprendre son éloge, d'une manière, il est vrai, tout à fait ridicule. »¹⁵²

Il est également intéressant de voir comment l'*Histoire Auguste*, reprend l'information donnée par le Pseudo-Aurelius Victor - Aureolus tué par ses propres soldats¹⁵³ - pour construire un récit conforme à la tradition latine du IV^e siècle. L'information tirée du Pseudo-Aurelius Victor que l'on retrouve ici tend à démontrer que l'*Histoire Auguste* a été rédigée après le Pseudo-Aurelius Victor ou inversement que c'est le Pseudo-Aurelius Victor qui s'inspire de l'*Histoire Auguste*, étant donné qu'on place sa rédaction vers 406/408 de notre ère.

Pourtant, l'*Histoire Auguste* ne peut ignorer la tradition émanant du récit de Dexippe – celle qui est suivie par Zosime et dans une certaine mesure par Zonaras. On retrouve des traces de cette tradition historiographique dans un court passage de l'*Histoire Auguste* :

« *Extat etiam nunc epigramma Graecum in hanc formam:*

Dono sepulchrorum victor post multa tyranni proelia iam felix Claudius Aureolum munere prosequitur mortali et iure superstes, vivere quem vellet, si pateretur amor militis egregii, vitam qui iure negavit omnibus indignis et magis Aureolo. Ille tamen Clemens, qui corporis ultima servans et pontem Aureoli dedicat et tumulum ».

« Il existe encore un épigramme en grec dont voici la teneur :

Ce don d'un tombeau, Claude, désormais l'heureux vainqueur et le juste survivant du tyran après maints combats, l'accorde à Aureolus en présent mortuaire. Il l'aurait volontiers laissé vivre si tel avait été le désir des vaillants soldats, qui refusèrent à juste raison d'accorder la vie à tous les criminels et spécialement à Auréolus.

¹⁵² *Histoire Auguste, Divus Claudius, V.1-3.*

¹⁵³ *Pseudo Aurelius-Victor, Epitome de Caesaribus, XXXIV.2 « extinctoque a suis Aureolo, receptis legionibus » « Une fois Aureolus éliminé par ses soldats ».*

Claude fait cependant preuve de clémence, lui qui, tout en sauvant la dépouille mortelle d'Aurélius, lui dédie ce pont et ce tombeau. »¹⁵⁴

L'*Histoire Auguste* dans ce passage mélange son histoire de combat près d'un pont, empruntée avec quelques modifications à Aurelius Victor, avec un récit qui évoque très fortement le témoignage de Zosime cité plus haut.

« Il l'aurait volontiers laissé vivre si tel avait été le désir des vaillants soldats, qui refusèrent à juste raison d'accorder la vie à tous les criminels et spécialement à Aureolus. »

Dans la citation ci-dessus l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* ne se réfère pas à Zosime, qui lui est postérieur d'un siècle, mais plutôt à Dexippe auteur grec contemporain des faits que l'*Histoire Auguste* a déjà cités nommément en d'autres passages. Cette donnée vient encore confirmer que Zosime retranscrit fidèlement le récit de Dexippe. L'*Histoire Auguste* apporte cependant une précision supplémentaire qui vient dans une certaine mesure compléter le témoignage de Zosime : le fait que Claude aurait volontiers laissé vivre Aureolus sans l'ingérence des soldats. Si le témoignage de Zosime venait suggérer que Claude aurait logiquement accepté la demande de reddition d'Aureolus, l'*Histoire Auguste* vient, elle, se livrer à des détails concernant les sentiments de Claude, et vient confirmer que son intention était bien d'épargner la vie d'Aureolus. Ainsi, il apparaît que la tradition historiographique rendant compte avec le plus de véracité des événements politiques de ce temps est issue de Dexippe et a été reprise par les historiens grecs postérieurs. Il est étonnant que l'inscription inventée par l'*Histoire Auguste* soit écrite en grec dans une région comme Milan, fort latinisée : c'est sans doute un clin d'œil subtil de l'auteur à la tradition grecque, à Dexippe. Il est maintenant évident que, dans la citation évoquée plus haut, où l'*Histoire Auguste* fait part des débats historiographiques qui agitent les historiens grecs, celle-ci veut en réalité parler de l'opposition entre la version latine tributaire d'Aurelius Victor et la version grecque, tributaire elle, de Dexippe. Dans la partie consacrée à la postérité de Claude nous reviendrons plus en profondeur sur la version d'Aurelius Victor et nous verrons dans quelles circonstances elle a été forgée.

Aureolus a donc été tué par les soldats, malgré la volonté de Claude, qui lui promettait la vie sauve en échange de sa reddition. Claude est devenu un empereur parjure contre sa volonté. C'est l'une des premières déconvenues politiques de Claude, sans doute sa première erreur politique. Que le reste des conjurés, notamment les officiers illyriens comme Aurélien aient approuvé le meurtre d'Aureolus et l'action des soldats, cela est fort possible. Il n'était sans doute pas dans leurs intérêts de voir un homme, qui avait jadis occupé un haut

¹⁵⁴ *Histoire Auguste, Tyranni triginta, XI.5*

commandement, être épargné par la clémence impériale et jouer de nouveau un rôle politique important dans l'état-major. Aurélien est cité par l'*Histoire Auguste* comme ayant tué Aureolus. Aurélien n'a certainement pas tué Aureolus comme nous venons de le voir, mais il est possible qu'il ait reproché cet acte de clémence à Claude. Un acte de clémence qui n'allait certainement pas dans le sens du « parti illyrien ». Cela peut être considéré comme une erreur politique dans la mesure où, avec ou sans reddition, les assiégés ne pouvaient plus résister longtemps ; à ce stade-là ils ne pouvaient plus espérer une aide quelconque de *Postumus* auquel Aureolus s'était rallié.

En ce qui concerne la chronologie des événements, il faut admettre qu'entre la mort de Gallien et la reconnaissance officielle de Claude par l'armée, il s'est écoulé un certain temps. Il serait également logique de placer l'inscription d'*Aquincum*, datée du 30 juin 268¹⁵⁵ et gravée par la *Legio II Aduitrix Claudiana*, après la reconnaissance de Claude par l'armée. Vu le mécontentement des soldats, les négociations qui ont permis de faire accepter Claude à ces derniers ont dû durer un temps non négligeable. En reprenant la datation d'Hélène Huvelin¹⁵⁶, mais aussi celle d'Andreas Alföldi¹⁵⁷, il ne serait pas absurde de placer la mort de Gallien à la mi-mai de l'année 268 et la reconnaissance de Claude par l'armée vers la fin de ce même mois. Ainsi, l'annonce de la mort de Gallien a pu parvenir à Rome quelques jours avant que Claude ne reçoive la reconnaissance de l'armée.

En admettant que l'identité du nouvel empereur a commencé à essaimer à partir du mois de juin, il est alors possible que l'information soit parvenue à Alexandrie au mois d'août pour la nouvelle année égyptienne. Autre point intéressant, une monnaie frappée dans un atelier proche de Cyzique à l'effigie de Claude II, mais dont les traits du visage ressemblent encore en tout point à ceux de Gallien, montrerait que la nouvelle de l'accession de Claude II à la pourpre s'est propagée de façon uniforme sur les territoires loyalistes¹⁵⁸.

En ce qui concerne les négociations entre Claude et Aureolus, elles n'ont pu avoir lieu qu'après que les conjurés se sont assurés la fidélité des troupes loyalistes. Ces négociations ont également dû prendre un certain temps : elles se seraient alors étalées durant les premiers jours du mois de juin 268. Aureolus serait mort durant la première décade du mois de juin 268, ce qui placerait la prise de la ville de Milan au début du mois de juin 268. Avec la prise

¹⁵⁵ *CIL*, III, 3525.

¹⁵⁶ Huvelin, 1992.

¹⁵⁷ Alföldi, 1943.

¹⁵⁸ Mairat, 2002, p.40.

de la ville de Milan, les trois ateliers monétaires de la ville ont été tout de suite sollicités, la frappe rapide de la monnaie de *donativum* constituait une urgence. Ce qui montre certainement le mieux le caractère urgent de cette frappe est le fait que l'on retrouve sur une partie des premières monnaies de *donativum* le style du graveur qui avait gravé des monnaies à la demande d'Aureolus quand celui-ci occupait la ville. Ce graveur a ensuite été remplacé de façon définitive, mais on ne pouvait pas se passer de lui au moment de la prise de la ville de Milan¹⁵⁹.

L'émission monétaire de *donativum* qui a eu lieu à Milan a été très importante. Même si la quantité d'or promis aux soldats a pu être exagérée par l'*Histoire Auguste*, la découverte progressive du trésor de Lava, de la fin du XIXe siècle à la fin du XXe siècle, est venu apporter une confirmation indéniable au récit de l'*Histoire Auguste*¹⁶⁰. En effet, sur les monnaies d'or retrouvées dans le golfe de Lava, où figurent des portraits impériaux, allant de la fin du règne de Gallien au règne d'Aurélien, la monnaie la mieux représentée, après celles d'Aurélien, serait celle qui a été émise à l'occasion du *donativum* de Claude II à Milan¹⁶¹. 87

¹⁵⁹ Mairat, 2002, p. 5-6.

¹⁶⁰ En 1892 est apparu chez un expert viennois le premier exemplaire connu des multiples d'or de Claude II frappés à l'occasion de son *donativum*, d'un diamètre de 37 mm. Un exemplaire tout à fait inédit à l'époque, et qui de ce fait a longtemps été considéré comme un faux ; seul le grand spécialiste du monnayage de Claude II, qui était alors Andreas Markl, le considérait comme authentique : Markl, 1897. Le doute sur la véracité de cette monnaie a cependant été levé quand en 1956 plusieurs autres exemplaires identiques sont apparus sur le marché ; cette découverte avait fait l'objet d'un article rédigé par Jean Lafaurie en 1958 : Lafaurie, 1958. Dans l'article de 1958, Jean Lafaurie, au regard des traces de coraux et de brûlure trouvées sur les monnaies, estimait que le trésor provenait d'un navire romain qui avait été victime d'un incendie ; dans son introduction, il situait déjà le naufrage en Corse et parlait d'une découverte fortuite faite par des pêcheurs d'oursins corses, une découverte qui soi-disant remonterait au milieu du XIXe siècle. Voir à ce sujet : Huvelin, février 1975. La dernière grande découverte, et l'une des plus importantes à ce jour, a été faite en 1985 par des pêcheurs d'oursins corses dans le golfe de Lava. Selon les informations données par les découvreurs du trésor, ce ne sont pas moins de 1400 monnaies d'or qui ont été sorties de l'eau en quelques jours. Figuraient également dans ce trésor un plat sacrificiel en or massif de l'empereur Gallien de 25 cm de diamètre et de 3 mm d'épaisseur, retrouvé et saisi depuis par l'État français, et une statue en or massif de Vénus qui aurait été fondue. Cette affaire autour de la vente clandestine de ces biens d'une valeur historique primordiale a eu un grand retentissement judiciaire en France.

¹⁶¹ Sur les 41 monnaies qui ont été identifiées à partir de la découverte clandestine de 1956, l'inventaire de 1958 dressé par Jean Lafaurie faisait de la monnaie de *donativum* de Claude la mieux représentée du trésor. Par la suite, Jean Lafaurie et Hélène Huvelin ont pu dresser un nouvel inventaire où figuraient 87 monnaies : l'émission de *donativum* de Claude restait encore, d'une courte tête il est vrai par rapport aux monnaies d'Aurélien, la mieux représentée du trésor avec 38 exemplaires. Seulement, suite aux dernières découvertes massives qui ont eu lieu entre 1985 et 1986, il a été estimé par Sylvaine Estiot en 2010 que sur les 450 monnaies d'or - sur les 1400 que compterait le trésor - qui ont pu être identifiées, le monnayage d'Aurélien devenait largement majoritaire avec 297 exemplaires, contre 87 exemplaires pour les monnaies d'or de Claude. En l'absence de l'identification de la totalité des monnaies, on ne peut que se reposer sur des tendances pour avoir une idée de l'importance réelle du *donativum* de Claude.

monnaies en or de Claude II, dont 41 médaillons, ont pu être identifiées à ce jour par la numismate française Sylvaine Estiot¹⁶². Sur ces 87 monnaies en or, 67 exemplaires font partie de l'émission de *donativum* frappée en 268. Le propriétaire du trésor de Lava, ayant péri durant le règne d'Aurélien¹⁶³, il est tout compte fait normal que les monnaies en or d'Aurélien soient les mieux représentées, en l'état des identifications qui ont pu être faites. Cette domination du monnayage d'Aurélien n'est d'ailleurs pas absolue au regard des 1400 monnaies en or que compterait le trésor. Le nombre des monnaies concernant le *donativum* de Claude II qui sont parvenues jusqu'à nous reste considérable, 90 en tout, dont 67 provenant du trésor de Lava. Et pourtant, une partie non négligeable de ce monnayage de *donativum* a dû être fondue sous le règne d'Aurélien, d'autant plus que les monnaies les plus récentes du trésor de Lava sont datées de l'année 273, soit un an après la grande réforme monétaire d'Aurélien, qui a fait refondre une grande quantité des monnaies frappées à l'effigie de Claude II. En tenant compte de ces informations, c'est-à-dire du récit de *l'Histoire Auguste*, du nombre important de monnaies de *donativum* frappées à cette occasion qui sont parvenu jusqu'à nous (90), et de la réforme monétaire qui a forcément détruit une grande partie du monnayage de Claude II, il n'est certainement pas douteux de considérer le *donativum* de l'année 268, comme l'un des plus importants *donativa* de l'histoire romaine.

Les multiples d'or d'une valeur de 8 *aurei* devaient être destinés à des officiers supérieurs, ce qui fait qu'il n'est pas impossible de suivre *l'Histoire Auguste* et d'envisager qu'ont pu être distribués à de simples soldats des *aurei* simples, d'une valeur huit fois moins importante. L'*aureus* était la seule monnaie qui ne subissait pas les conséquences de l'inflation monétaire qui avait atteint son pic, précisément au début du règne de Claude II. Il est difficile d'imaginer que des soldats, quand on envisage le mécontentement de l'armée, aient pu se contenter de simples *antoniniani*¹⁶⁴, d'une simple monnaie de billon, qui constituait non pas une monnaie exceptionnelle pour eux, mais coutumière et d'une valeur très incertaine, dont le taux d'argent était très faible à l'époque de Claude, de l'ordre de 3%.

¹⁶² Estiot Sylvaine, 2011.

¹⁶³ Du fait que les monnaies les plus tardives découvertes dans le trésor de Lava datent du règne d'Aurélien.

¹⁶⁴ L'*antoninianus* est une monnaie créée par l'empereur Caracalla en 215 pour lutter contre les premiers signes de la crise monétaire qui menaçait l'Empire romain. Au départ il y avait 50% d'argent dans l'*antoninianus*. L'*antoninianus* a rapidement supplanté le denier qui a presque disparu à partir du règne de Gordien III. L'*antoninianus* a été le principal instrument de l'inflation monétaire, sa frappe en très grand nombre a atteint des sommets sous le règne de Claude II, qui est souvent considéré comme le pic de l'inflation monétaire. Sous Claude II les *antoniniani* ne disposaient plus que de 3 % d'argent dans leur alliage. Voir la grande étude de Jean Pierre Callu sur la question : Callu, 1969.

En comparaison l'*aureus* contenait 96% d'or. Rappelons que ce *donativum* visait à calmer le gros de l'armée constituée par ces simples soldats et non pas par les officiers supérieurs proches de l'état-major et qui pour la plupart ne contestaient pas l'autorité des conjurés, quand ils n'en faisaient pas eux-mêmes partie. Le désaccord et le mécontentement de l'armée rapportés par l'*Histoire Auguste* sont d'ailleurs solidement confirmés par le revers de la principale monnaie de *donativum* frappée à cette occasion : il comporte la légende *CONCORDIA EXERCITUS*¹⁶⁵, « la concorde de l'armée ». L'*Histoire Auguste* ne pouvait pas recevoir meilleure confirmation matérielle que celle-là, ce revers supposant qu'il y a eu de grands désaccords dans l'armée et que la concorde a pu être achetée à prix d'argent.

Le besoin d'honorer la promesse de *donativum* des conjurés était pressant, mais pourtant les premières monnaies qui sont sorties des ateliers de Milan sont ces imposants multiples d'or destinés à de grands dignitaires, aux membres de l'état-major. Ces derniers devaient être remerciés pour leurs soutiens et pour certains, pour leur rôle crucial dans les négociations qui avaient permis de faire accepter Claude à l'armée. Ce sont eux qui ont été les premiers servis. L'indice qui révélerait le mieux que les multiples d'or ont été frappés en premier est la faute de frappe sur le *nomen* de Claude que l'on retrouve sur plusieurs de ces multiples : *IMP.C.M. AVRL.CLAVDIVS P.F.AVG* ; cette faute de frappe a ensuite été rectifiée sur d'autres multiples, comme le signale Hélène Huvelin¹⁶⁶. Vu leur grande qualité et les détails impressionnants qui apparaissent sur ces multiples en or, il n'est pas douteux que Claude ait pris la pose devant le graveur, pour le tout premier exemplaire. Il est également facile d'imaginer qu'il devait être entouré à ce moment-là par les premiers bénéficiaires de cette libéralité que sont les membres de son état-major.

¹⁶⁵ Gnechi 8.

¹⁶⁶ Rectifiée en *IMP.C.M.AVREL.CLAVDIVS.P.F.AVG*. Huvelin, 1986.



Médaille de huit *aurei* frappé à Milan en 268, à l'avant l'inscription *IMP C M AVRL CLAUDIVS P F AVG*, buste cuirassé et lauré de Claude II portant l'égide tournée à droite.¹⁶⁷

Sur l'avant de ce multiple d'or on peut voir un buste de Claude lauré et cuirassé tournant la tête vers la droite. Toujours sur le buste de Claude, on distingue sur l'épaule droite de l'empereur le magnifique drapé du *paludamentum*, un vêtement qui est depuis longtemps associé à l'*imperator*, titre monopolisé par l'empereur. Le titre d'*imperator* renvoie au rôle de chef suprême des armées : il a forcément été attribué à Claude II par l'armée quand celle-ci l'a reconnu¹⁶⁸. Quant à l'épaule gauche de Claude, on y voit un attribut non moins important, l'égide, constituée de la tête de la gorgone et de la peau de la chèvre Amalthée. L'égide est un symbole fort : quand il apparaît sur les monnaies, il montre que l'empereur bénéficie de la protection des dieux, de Jupiter en particulier¹⁶⁹, et conséquemment, qu'il a été choisi par les dieux, qu'il est promis à l'Empire de longue date par Jupiter qui préside forcément aux destins de Rome¹⁷⁰. L'égide est un élément essentiel de la propagande impériale, ce symbole devait répondre à la croyance selon laquelle Rome serait perdue sans le soutien des dieux ; par ce

¹⁶⁷ Gnechi.8 : médaille conservée au Musée archéologique nationale de Madrid (Ø 35,5 mm).

¹⁶⁸ Au moment de l'accession d'un nouvel empereur et particulièrement quand celui-ci est d'abord reconnu par l'armée le titre d'*imperator* lui est attribué par les soldats.

¹⁶⁹ Jupiter ayant été protégé durant son enfance en Crète par la chèvre Amalthée.

¹⁷⁰ Dans l'*Énéide*, c'est Jupiter qui promet à Venus, mère d'Énée, un destin sans précédent pour Rome.

symbole très bien mis en valeur sur ce multiple, Claude affirme qu'il tient son pouvoir, non pas des conjurés ou d'une importante négociation avec l'armée impliquant de très grosses sommes d'argent, mais des dieux eux-mêmes. Cette égide est sans doute aussi là pour rappeler à l'armée que Claude n'a joué aucune part dans les négociations qui ont eu lieu autour du *donativum*. On pourrait reconnaître là le point de départ de la tradition historiographique qui a ensuite été étoffée par Aurelius Victor. Enfin, sur la cuirasse, serait représentée une scène de bataille : selon Pierre Bastien spécialiste de l'iconographie monétaire, on y verrait l'empereur à cheval galopant à droite pour combattre un ennemi¹⁷¹, selon Hélène Huvelin l'empereur galoperait en direction d'une tête de gorgone¹⁷². En tout état de cause, on y verrait l'empereur à cheval, ce qui pourrait peut-être témoigner de la relative importance que tient maintenant la cavalerie. Une cavalerie qui avait déjà été honorée par l'atelier de Milan sous la courte occupation d'Aureolus en 267, par les revers *FIDES EQVITVM*, *CONCORDIA EQVITVM*, et *VIRTVS EQVITVM*¹⁷³. Au niveau de l'inscription qui entoure le buste de Claude, on retrouve la frappe fautive du *AVRL* au lieu du *AVREL*, identifiant ce multiple comme l'une des premières monnaies du *donativum* de Claude. La barbe et la cuirasse de Claude mettent l'empereur dans une dynamique guerrière, qui tranche nettement avec les derniers bustes monétaires de Gallien frappés à Milan : Gallien y apparaissait en tenue civile. La scène de bataille représentée sur la cuirasse de Claude pourrait concorder avec une autre monnaie de la première émission de Milan qui a pour revers *VICTORIA AVG.*¹⁷⁴ Claude aimerait-il par-là montrer que loin d'avoir négocié avec Aureolus, il l'a vaincu et a mené à son terme le siège de Milan ? Voulant ainsi effacer par cette propagande iconographique le camouflet politique que lui avaient sans doute infligé les soldats en assassinant Aureolus.

¹⁷¹ Bastien, 1984.

¹⁷² Huvelin, 1986.

¹⁷³ Doyen, 1984.

¹⁷⁴ Mattingly, Sydenham, p.222, RIC 135.



Revers d'un *aureus* frappé à Milan en 268, avec l'inscription *CONCORDIA EXERCITVS*, la Concorde debout de face, tournant la tête à droite, et tenant dans chaque main une enseigne militaire.

Sur le revers de ces multiples d'or, on peut voir la Concorde debout de face, la tête tournée à droite et tenant une enseigne dans chaque main. La Concorde, qui présidait autrefois à l'entente entre les sénateurs, préside maintenant à l'entente entre les soldats, désormais vrais décisionnaires de l'avenir politique de l'Empire. Comme déjà dit plus haut, ce revers peut aisément apporter une sanction matérielle au récit de l'*Histoire Auguste*, qui était déjà recoupé par des propos d'Aurelius Victor¹⁷⁵. L'inscription du revers, *CONCORDIA EXERCITVS*, « la Concorde de l'armée », parle d'elle-même en évoquant la réconciliation de l'armée. Il faut sans doute y voir la réconciliation entre les officiers supérieurs proches des conjurés et le gros des troupes.

Il est extrêmement rare – particulièrement pour le III^e siècle - de retrouver de tels multiples d'or destinés à de hauts dignitaires. En raison des marques de brûlure retrouvées sur certaines monnaies du trésor de Lava et des traces de coraux, il est peu douteux que ces monnaies étaient entreposées dans un navire et que celui-ci, victime d'un incendie, se serait abîmé en mer près des côtes corses. Du fait que le trésor de Lava est presque exclusivement

¹⁷⁵ Aurélius Victor, *Les Césars*, XXXIV.1.

composé de monnaie, cela plaiderait, pour l'historien italien Nino Facella, pour la constitution par son propriétaire d'une fortune rapide¹⁷⁶. Tout porterait à croire que le propriétaire du trésor a connu une ascension rapide au sein de l'armée et qu'il aurait pu être proche du cercle d'officiers ayant bénéficié du *donativum* de Claude. Nino Facella propose le nom de Iulius Placidianus¹⁷⁷, qui a successivement assumé les charges de préfet des vigiles en 269, de préfet du prétoire puis de consul ordinaire en 273. Après 273, année du naufrage, on perd effectivement sa trace, mais il paraîtrait assez improbable qu'un consul ordinaire déserte ses fonctions à Rome pour s'aventurer en mer avec l'ensemble de sa fortune personnelle.

On voit bien que l'accession de Claude à la pourpre ne profite pas seulement à ce dernier, mais à tout un groupe qu'on peut qualifier de « parti illyrien ». Aurélien par exemple, est propulsé au rang de maître de la cavalerie par Claude. Marcianus comme on le verra par la suite, conservera un poste clef dans l'état-major de Claude, justifié par sa forte implication dans la conjuration.

La conjuration de Milan a eu semble-t-il de grandes conséquences pour l'avenir des Illyriens, c'est cet événement qui les a placés aux premiers rangs pendant près d'un siècle. Le panégyrique de 310 de Constantin, nonobstant la question de la filiation dynastique entre Constantin et Claude, n'a foncièrement pas tort quand il dit que Constance 1^{er} devait à Claude son destin impérial, non seulement lui, mais aussi les autres empereurs illyriens que sont Quintille, Aurélien, Probus, Dioclétien et Maximien, qui ont tous bénéficié d'une manière ou d'une autre des conséquences politiques de la conjuration de Milan. C'est aussi pour cette raison que les honneurs posthumes qui ont été attribués à Claude par une partie des empereurs illyriens cités plus haut sont amplement justifiés. La conjuration de Milan, qui a manifestement mobilisé tout un réseau de clientèles et de solidarités régionales, restera, aux yeux des hauts dignitaires illyriens, comme leur « grande affaire ». Pourtant, au moment où Claude prenait possession de Milan et battait monnaie pour la concorde de l'armée, Rome était depuis un petit moment en pleine effervescence !

¹⁷⁶ On peut retrouver dans un documentaire diffusé sur la chaîne de télévision Arte et portant sur le trésor de Lava le témoignage de Nino Facella : ce témoignage est disponible sur une vidéo youtube entre les minutes 38 :00 et 40 :12 au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=a1aiOgT3-iM>

¹⁷⁷ Iulius Placidianus a eu une carrière fulgurante, successivement préfet des vigiles en 269, puis de façon simultanée préfet du prétoire et consul ordinaire en 273. Sa carrière exceptionnelle ressemble ainsi en tout point à celle déjà évoquée de Lucius Petronius Taurus Volusianus. Voir à son sujet Christol Michel, 1986, p.113.

B.) La proscription et autres règlements de compte à Rome à l'annonce de la mort de Gallien (268)

Aurelius Victor est la seule source, avec Zonaras, à nous donner des informations précises sur les événements qui ont eu lieu à Rome, au moment où la mort de Gallien a été connue. Zonaras ne parle pas de façon explicite des troubles qui ont eu lieu à Rome, au contraire d'Aurelius Victor. Cette information inédite provenant d'Aurelius Victor tirerait ses sources, de témoignages oraux ou écrits qui ont été laissés par des membres du Sénat ayant vécu les événements. Tout le récit d'Aurelius Victor, est en effet imprégné par la tradition sénatoriale : dans son récit on reconnaît aisément la voix du Sénat¹⁷⁸. Et c'est en effet au cours de ce même récit au sujet de la proscription, où Gallien est dépeint sous les traits les plus noirs, qu'Aurelius Victor nous donne une autre information inédite, en nous dévoilant l'une des causes profondes de la détestation de Gallien par le Sénat :

« At senatus, comperto tali exitio, satellites propinquosque per scalas Gemonias praeceps agendos decreuit, patronoque fisci in curiam perducto effossos oculos pependisse satis constat, cum irruens uuglus pari clamore Terram matrem, deos quoque inferos precaretur, sedes impias uti Gallieno darent. Ac, nisi Claudius, confestim recepta Mediolani urbe, tanquem postulato exercitus, parcendum qui forte eorum supererant praecepisset, nobilitas plebesque atrocius grassarentur. Et patres quidem, praeter commune Romani orbis malum, stimulabat proprii ordinis contumelia, quia primus ipse, metu scordiae suae, ne imperium ad optimos nobilitum transferretur, senatum militia uetuit et adire exercitum. »

« A la nouvelle de sa mort, le sénat ordonna de précipiter aux Gémonies les satellites et les proches de Gallien ; c'est un fait bien reconnu qu'un avocat du fisc fut traîné à la curie, qu'on lui creva les yeux comme châtement, tandis que la foule, se précipitant de ce côté, priait d'un seul cri la Terre Mère et les dieux infernaux de donner à Gallien le séjour des impies. Et si Claude, aussitôt après avoir repris possession de Milan, n'avait ordonné, comme si l'armée l'exigeait, d'épargner les survivants éventuels, la noblesse et la plèbe se seraient déchaînées plus cruellement encore. Les sénateurs, outre les malheurs communs au monde romain, étaient effectivement ulcérés de l'outrage fait à leur ordre. En effet, Gallien, le premier, redoutant sa propre incurie et craignant de voir le pouvoir passer à l'élite de la noblesse, interdit aux sénateurs la carrière militaire et l'accès de l'armée. »¹⁷⁹

Selon le témoignage d'Aurelius Victor cité ci-dessus, la proscription aurait débuté dès l'annonce de la mort de Gallien, alors même, pensons-nous, que le nom de son successeur n'était pas encore connu par la population romaine¹⁸⁰. Sans successeur connu, le Sénat a

¹⁷⁸ Les *Caesares* d'Aurelius Victor, sont marqués par une profonde détestation de l'armée. Dans le récit d'Aurelius Victor, les occasions ne manquent pas pour brocarder les soldats, leur caractère versatile, leur cupidité, et leur impulsivité. Pour Aurelius Victor l'ingérence de l'armée gangrène l'État. Cette vision cicéronienne des choses qui veut toujours, quelle que soient les circonstances, placer la loi au-dessus des armes a toujours été la vision du Sénat. Il y avait une détestation mutuelle entre le Sénat et l'armée, qui étaient pour ainsi dire en concurrence, en ce qui regardait leur emprise sur le prince. Mais en ce III^e siècle, rares sont les princes comme Alexandre Sévère (222-235) qui ont donné l'avantage à l'influence sénatoriale.

¹⁷⁹ Aurelius Victor, *Caesares*, XXXIII.31-34.

¹⁸⁰ Nous avons situé plus haut la mort de Gallien à la mi-mai de l'année 268, et nous avons estimé que les conjurés n'avaient pas réussi à faire reconnaître Claude toute de suite après la mort de Gallien. Les très importantes négociations autour du *donativum* qui devait être accordé à l'armée, ont pris un certain temps, de telle façon que, quand la nouvelle de la mort de Gallien est arrivée à Rome, vers la

logiquement pris l'initiative du pouvoir à Rome, comme cela s'était passé après la mort de Caligula en 41. Cependant, à la différence de Caligula, Gallien, après sa mort, avait encore de nombreux soutiens dans la ville de Rome, et en tout premier lieu le préfet urbain de la Ville de Rome, Lucius Petronius Taurus Volusianus. Les Fastes de la préfecture urbaine de la Ville de Rome nous apprennent que Lucius Petronius Taurus Volusianus, préfet urbain depuis 267, n'a pas été reconduit dans ses fonctions pour l'année 269, comme cela aurait dû être le cas¹⁸¹. C'est là un indice qui permet de conjecturer que le préfet urbain de la Ville de Rome a directement été victime de cette proscription : on le sait, il faisait partie du cercle des proches de Gallien, et était de ce fait visé par les proscriptions du Sénat. Mais comment le préfet urbain de la Ville de Rome, qui avait une autorité absolue sur les garnisons de la Ville, et ce d'autant plus que le préfet du prétoire était absent, a-t-il pu être renversé par le Sénat ? Il faut considérer que l'annonce de la mort de Gallien, et surtout des circonstances dans lesquelles il avait péri, a considérablement fragilisé la position du préfet urbain. Lucius Petronius Taurus Volusianus et la garnison dont il avait la charge, pouvaient penser au vu des circonstances dans lesquelles était mort Gallien, qu'ils allaient devoir défendre Rome contre l'armée considérable qui était stationnée à Milan. Le préfet urbain de la Ville ne connaissait pas les intentions du successeur de Gallien, mais il devait certainement présumer qu'elles lui étaient défavorables, en raison de la faveur dont l'entourait l'empereur assassiné à Milan. Les soldats de la garnison n'étaient pas, eux, attachés de façon personnelle à Gallien, mais leur commandant lui l'était : devant sa possible résolution de résister, les soldats qui tenaient à leur vie ont dû se désister, l'abandonner, le réprouver. C'est certainement cette insubordination de la garnison aux ordres d'un préfet qui essayait malgré tout de maintenir l'ordre qui a ouvert la voie au Sénat. Le Sénat en assouvissant ses vengeances personnelles, croyait certainement dans le même temps bien faire, et répondre aux attentes des conjurés de Milan. Le préfet urbain pouvait pourtant compter sur le soutien des consuls, surtout du consul *posterior*, Marinianus, membre de la famille impériale¹⁸², mais l'annonce de la mort de Gallien a mis Rome dans un climat insurrectionnel que le Sénat a opportunément dirigé. Marinianus en tant que membre de la famille impériale a lui aussi été visé par les proscriptions et a succombé aux

fin du mois de mai, les messagers et autres hérauts, témoins du désaccord entre l'armée et l'état-major, ne pouvaient se prononcer de façon assurée sur l'identité du successeur de Gallien.

¹⁸¹ Michel Christol explique qu'à partir de 260 les préfets urbains de la Ville de Rome étaient désignés pour trois années consécutives, et ce rythme triennal va perdurer jusqu'à la mort de Gallien. Christol, 1986.

¹⁸² *Licinius Egnatius Marinianus* serait le fils de Gallien pour Andreas Aföldi, Jean-Marc Doyen et le PIR, alors que, pour François Chausson et Michel Christol, il serait un cousin de Gallien.

côtés du préfet urbain de la Ville vraisemblablement sous les coups de la plèbe. Selon Zonaras le frère de Gallien, dont nous avons déjà parlé plus haut, se trouvait à ce moment-là à Rome :

« Ἐν Ῥώμῃ δέ γε ἡ σύγκλητος μαθοῦσα τὴν τοῦ Γαλιήνου ἀναίρεσιν, τὸν ἀδελφὸν ἐκείνου καὶ τὸν υἱὸν ἐθανάτωσαν. »

« Dès que le Sénat eut appris la nouvelle de la mort de Gallien, il condamna à mort son frère, et son fils. »¹⁸³

Dans la citation ci-dessus, Zonaras parle également d'un fils de Gallien, et l'information semble confirmée par un multiple de bronze émis à l'atelier de *Siscia* qu'a analysé Andreas Alföldi¹⁸⁴. Cette monnaie tendrait à prouver que le consul *posterior* de l'année 268, Marinianus serait bien le fils de Gallien, car on retrouve son nom sur le revers, associé à une gravure qui évoque un enfant qui prend place sur un quadriges à côté de l'empereur couronné par la victoire.



Revers d'un multiple de bronze de l'empereur Gallien frappé à *Siscia*.¹⁸⁵

Sur ce revers, l'enfant est également couronné par une victoire, ce qui prouverait qu'il est un membre de la famille impériale. Son identification avec le consul ordinaire de l'année 268 est encore renforcée par la mention du consulat sur ce même revers. Le nom du consul, Marinianus, marque sa filiation avec la mère de Gallien, Mariniane¹⁸⁶, et tous ces indices tendent à prouver que Marinianus est bien un membre de la *domus Augusta* ; les débats portent surtout sur son âge et la nature de sa filiation avec Gallien. Pour Claire Grandvallet qui veut voir dans le consul ordinaire Marinianus soit un cousin soit un neveu de Gallien et non pas un fils, cette monnaie aurait été frappée peu après la trahison d'Aureolus à la fin de

¹⁸³ Zonaras, *Histoire des Romains*, Claude, XII.

¹⁸⁴ Alföldi, *Studien*, p. 1-15 et p. 34-35.

¹⁸⁵ Gnecci.9.

¹⁸⁶ Mariniane était l'épouse de Valérien et la mère de Gallien, elle est morte avant l'accession à la pourpre de son mari et de son fils aîné, de ce fait elle a été divinisée par son mari quand celui-ci est devenu empereur.

l'année 267. Claire Grandvallet estime que la trahison d'Aureolus aurait décidé Gallien à nommer un membre de sa famille au consulat et à en faire officiellement son successeur pour faire face à ce nouvel épisode de contestation de son autorité ; elle explique également la seule présence de cette monnaie à *Siscia* par le désir de l'empereur d'affirmer « aux populations concernées la capacité de l'empereur à gérer l'Empire menacé »¹⁸⁷. Cependant, dans le cas où Gallien aurait fait de l'un de ses neveux ou cousins son successeur, on explique mal pourquoi il n'aurait pas choisi son frère, plus proche de lui et qui a déjà assumé deux consulats. De la même façon, peut-on imaginer qu'un successeur désigné de Gallien soit le consul *posterior* au lieu d'être le consul *prior* ? Si Marinianus était un cousin éloigné de Gallien, comme le pense Michel Christol, sa place au consulat *posterior*, au côté d'un consul *prior* qui n'est pas un membre de la *domus Augusta*, serait plus probable. De même la nomination de Marinianus au consulat pourrait bien avoir été motivée par la trahison d'Aureolus, comme l'indique Claire Grandvallet, et ce de façon *in extremis*, peu de temps avant la fin de l'année, ce qui expliquerait le consulat *posterior* attribué à un membre de la famille impériale. Gallien en nommant un de ses cousins au consulat a sans doute voulu renforcer encore son emprise sur Rome, il savait sans doute que le Sénat lui était hostile, et que Postumus pouvait de ce fait glaner quelque soutien à Rome. Il empêchait ainsi du mieux possible, que Rome ne se prononce pour l'usurpateur de la Gaule. Cette suggestion concorderait bien avec l'hostilité du Sénat et de la population romaine pour Gallien dépeinte par Aurelius Victor. La monnaie décrite plus haut évoquerait les espérances de victoire de Gallien sur Aureolus et sa volonté expresse de voir l'un des membres de sa famille nommé au consulat : une nomination qui en rehaussant encore le prestige des *Egnatii* rehaussait celui de l'empereur.

Durant le siège de Milan, Rome était donc étroitement surveillée par les proches de Gallien qui détenaient alors les plus hautes magistratures de la Ville : le cousin de Gallien, aidé par son collègue au consulat, devait tenir le Sénat en respect, alors que le préfet urbain de la Ville surveillait la population et maintenait fermement l'ordre public. Ce climat oppressant pour Rome explique dans une certaine mesure la violence de l'insurrection qui s'est abattue sur la Ville à l'annonce de la mort de l'empereur. Gallien était en définitive le seul garant du pouvoir de ses proches en poste à Rome.

¹⁸⁷ Grandvallet, 2006 ; Claire Grandvallet, insiste sur le fait que la représentation d'une personne de petite taille sur les monnaies n'est pas représentative de l'âge de ladite personne, ainsi l'enfant pourrait représenter le cousin de l'empereur qui est en réalité un adulte.

Le préfet urbain de la Ville de Rome a bien dû tenter de faire face à la tempête mais ses soldats, inquiétés par l'ignorance des intentions des conjurés et de l'armée de Milan, ont déserté leur poste, sans oublier que la plèbe pouvait se montrer redoutable dans les combats de rue.

Il n'est pas impossible que Gallien ait eu un enfant en bas âge à Rome, comme pourrait l'indiquer Zonaras : dans un tel cas, il faudrait supposer la présence de l'impératrice à Rome et sa mort aux côtés de son enfant. Autre point, si Gallien a confié le consulat à son cousin, il faudrait alors envisager que son frère Valérien n'était pas à Rome, mais à ses côtés, et qu'il a bien péri à Milan. Gallien est mort avant d'avoir pu se racheter auprès de l'opinion de la Ville de Rome, ce qui a dans une certaine mesure profité à la réputation de son successeur.

Si on suit le témoignage d'Aurelius Victor cité plus haut, on en déduit que Claude, maître de l'armée et de Milan, ne goûtait pas l'insubordination du Sénat et de la plèbe. De même, l'armée qui avait prouvé son attachement à Gallien, était outrée que le Sénat, fût-ce pour un temps court, prenne possession de Rome. Rome ne connaissait pas les causes profondes et complexes qui avaient poussé l'état-major à assassiner Gallien. L'état-major, malgré l'assassinat de l'empereur, était très loin de détester Gallien, il approuvait ses réformes et toute la politique qu'il avait menée jusque-là. Claude lui-même était attaché à la mémoire de Gallien et se considérait comme son héritier politique. De ce fait, Claude a pu légitimement prendre les insurrections à Rome comme un soutien implicite à l'acte de trahison d'Aureolus et par extension, il pouvait considérer cela comme un soutien à l'usurpateur Postumus. Claude, en ordonnant fermement la fin de la proscription, voulait mettre fin à cette ingérence du Sénat, et en cela il était très fortement soutenu par l'armée.

Claude avait sans doute raison de se garder des initiatives du Sénat, car le Sénat avait de grands intérêts à voir l'usurpateur de la Gaule prendre possession de Rome. En effet, Postumus, au moment de sa trahison en 260, faisait partie de l'ordre sénatorial, et durant son usurpation en Gaule, il avait réuni autour de lui plusieurs sénateurs de la curie romaine qui s'étaient expatriés en Gaule par pur esprit d'opposition à Gallien. Il avait pu ainsi reconstituer une curie en Gaule en y intégrant d'anciens membres de la curie romaine. Et en effet, la plupart des usurpateurs de la Gaule étaient d'anciens sénateurs, que ce soit Postumus ou

Tetricus¹⁸⁸. L'opinion favorable du Sénat quant aux usurpateurs de la Gaule se retrouve en plusieurs passages de l'*Histoire Auguste*, qui est, comme Aurelius Victor, une source tributaire de la tradition sénatoriale. Ainsi dans la vie de Laellianus :

« *Ita Gallieno perdente rem p. in Gallia primum Postumus, deinde Lollianus, Victorinus deinceps, postremo Tetricus – nam de Mario nihil dicimus – adsertores Romani nominis extiterunt. Quos omnes datos divinitus credo, ne, cum illa pestis inauditae luxuriae impediretur malis, possidendi Romanum solum Germanis daretur facultas.* »

« Ainsi donc, tandis que Gallien entraînait l'État à sa perte, la Gaule vit surgir des défenseurs du renom de Rome, d'abord Postumus, puis successivement Lollianus et Victorinus et enfin Tétricus, - quant à Marius, mieux vaut n'en rien dire. Tous ces hommes furent, selon moi, octroyés par une volonté divine pour éviter que cet individu malfaisant, empêtré dans les rets de son incroyable dépravation, ne fournît aux Germains la possibilité de s'emparer du territoire romain. »¹⁸⁹

De même on retrouve cette opinion favorable du Sénat au sujet des usurpateurs de la Gaule, dans un autre passage, celui-là anachronique, de l'*Histoire Auguste*, qui rapporte les acclamations du Sénat – acclamations inventées par l'auteur - à l'annonce de l'élévation de Claude à l'Empire ; l'une de ces acclamations fait directement référence à l'opinion favorable du Sénat vis-à-vis d'un de ses membres :

« *Claudi Auguste, Tetricus nihil fecit* ». *Dictum septies.* »

« Claude Auguste, Tétricus n'a rien fait [de mal] ! » - répété sept fois. »¹⁹⁰

Ces passages, directement inspirés à l'*Histoire Auguste* par les sentiments du Sénat, traduisent le profond soutien du Sénat aux usurpateurs de la Gaule. Ces usurpateurs partageaient, dans une certaine mesure, les mêmes intérêts que le Sénat. Les mesures de Gallien impactant les membres du Sénat ne s'étaient pas appliquées dans les territoires contrôlés par l'usurpateur « gaulois ». Le Sénat, au cas où Postumus aurait fait son entrée à Rome, pouvait espérer voir émerger de ce changement de régime une réaction sénatoriale qui serait revenue sur les réformes de Gallien. D'ailleurs cette explosion à la fois de joie et de violence à l'annonce de la mort de Gallien, ne traduisait-elle pas l'influence du Sénat sur la Ville de Rome et son soutien évident à l'usurpateur gaulois ? Rome devait savoir qu'Aureolus s'était rallié à Postumus, et qui peut nous dire si Rome savait dans quelles conditions exactes était mort Gallien ?

¹⁸⁸ *Tetricus* est l'usurpateur de la Gaule qui a régné de 271 à 274. Il était membre du Sénat et a pu retrouver sa place dans la curie romaine après s'être volontairement rendu à Aurélien en 274.

¹⁸⁹ *Histoire Auguste, Tyranni triginta*, VI.5-6.

¹⁹⁰ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, IV.4. Ce passage inventé est anachronique dans le sens où, au début du règne de Claude, c'est *Postumus* qui règne sur les Gaules ; quant à *Tétricus* il ne prendra le pouvoir qu'en 271.

C'est aussi pour toutes ces raisons que la nouvelle des proscriptions à Rome et l'état d'insurrection qui régnait dans la ville ont mis en fureur Claude et l'armée, qui étaient très loin de désirer une réaction sénatoriale à la politique de Gallien, politique dont ils étaient les créatures et les premiers bénéficiaires.

La perspective de remettre de l'ordre à Rome, a pu aussi motiver le long séjour de Claude II dans la Ville. Claude, au vu de son expérience politique, pensons-nous, prévoyait de toute façon de se rendre à Rome pour se faire solennellement reconnaître par le Sénat, mais prévoyait-t-il d'y rester plusieurs mois ? Au vu des troubles à Rome, Claude pouvait penser, en tant qu'héritier politique de Gallien, que la faveur du Sénat était loin de lui être acquise. C'est pourquoi il a sans doute voulu que ce séjour à Rome modèle son image politique en s'assurant le soutien de la plèbe et du Sénat, tout en ne retranchant rien de l'héritage politique de Gallien. Il était maintenant temps de se donner à voir à la plèbe et au Sénat.

C.) Le séjour de Claude II à Rome : la construction d'une image politique, de son *adventus* dans la Ville éternelle à son consulat (268-269)

En suivant notre chronologie qui veut que Claude ait été reconnu par l'armée de Milan vers la fin du mois de mai 268, et qu'il ait pris la ville de Milan au début du mois de juin, nous en déduisons que la frappe des monnaies à Milan et la distribution du *donativum* à l'armée a occupé une bonne partie du mois de juin 268, de telle façon que l'on peut voir certaines légions rentrer dans leurs cantonnements à la fin du mois de juin. À l'image de la *legio II Aduitrix*, désormais honorée du nom de *Claudiana*, qui fait graver une inscription à *Aquincum* datée du 30 juin 268¹⁹¹. De la même façon, en se basant sur cette chronologie, nous pouvons estimer que la proscription à Rome a commencé dans les dernières semaines du mois de mai, et que selon l'indication d'Aurelius Victor, qui veut que Claude ait ordonné la fin des proscriptions à Rome après s'être rendu maître de Milan, on devrait placer, en tenant compte de la durée de transmission des informations entre Milan et Rome, la fin des proscriptions à Rome vers la mi-juin 268. Quant au mois de juillet nous pensons qu'il a été occupé à surveiller les déplacements des Alamans qui s'étaient alors emparés des provinces rhétiques¹⁹². Les Alamans, après la désertion du front rhénan par Aureolus, ont envahi les provinces rhétiques et ont mis au pillage pendant un long moment ces provinces qui avait été préservées pendant un temps de leur dévastation. Il semble que le pillage des provinces alpines ait occupé pendant un certain temps les Alamans, et il n'est pas à exclure, que chargés

¹⁹¹ *CIL*, III, 3525.

¹⁹² Nous ne pensons pas que Claude ait affronté les Alamans avant son entrée à Rome.

de butin, à l'image de ce qu'avaient déjà fait les Goths avant eux, ils soient retournés dans leur territoire. Dans cette optique il ne serait pas improbable que Claude ait préféré rester à Milan un mois de plus pour pallier à toute incursion alamane. Claude savait que les Alamans n'étaient pas loin de la Gaule Cisalpine, c'est pourquoi il a certainement dû solliciter des informateurs pour se tenir au courant de la situation des troupes alamanes au jour le jour. Sa prudence, et l'expérience des désastres précédents, l'inclinaient à attendre les Alamans plutôt qu'à les poursuivre¹⁹³. C'est certainement une fois que Claude a eu l'assurance que les Alamans avaient évacué les provinces rhétiques par eux-mêmes pour ramener leur butin chez eux, que ce dernier a pu annoncer sa venue à Rome et se mettre en route vers la capitale du monde.

Il est probable que Rome ait connu l'identité de l'empereur en juin quand ce dernier a ordonné par la voix d'un héraut de mettre fin aux règlements de comptes dans la Ville. Claude a pu annoncer son arrivée dans la Ville éternelle à la fin du mois de juillet, pour une entrée prévue au début du mois d'août. Cependant le processus de frappe des monnaies à Rome à l'effigie de Claude II s'est probablement mis en branle dès que l'on a connu l'identité de l'empereur dans les dernières semaines du mois de juin. Après la révélation de son identité ont été frappées à Rome des *antoniniani* dont les revers mettent en valeur les vœux conventionnels qu'on adresse à l'empereur au moment de son avènement, *FELICITAS AVG. PROVIDENT. AVG.* et *VIRTUS AVG.* L'originalité de ces *antoniniani* tient à la longueur de la titulature de l'empereur à l'avant, inédite pour l'atelier de Rome comme l'a montré Hélène Huvelin¹⁹⁴. Cette titulature longue *IMP.C.M.AVR.CLAVDIVS P.F.AVG.*, ne se retrouve plus par la suite sur les autres monnaies émises à l'effigie de Claude à Rome, la titulature ayant été raccourcie en *IMP.C.CLAVDIVS.AVG* : cela montrerait selon Jérôme Mairat « que ces monnaies ont été frappées dès l'annonce de l'accession de Claude II »¹⁹⁵. Ces *antoniniani* rarissimes seraient les premières monnaies des ateliers de Rome frappées à l'effigie de Claude. La longueur de cette première titulature ressemble fort à celle qui apparaît sur les monnaies de *donativum* de Milan, présentées plus haut. Cela pourrait être un témoignage de la volonté d'uniformiser dans un premier temps la teneur des titulatures ; on pourrait même envisager que ces *antoniniani* ont pris pour modèle des monnaies frappées à Milan et ramenées par l'émissaire de Claude, en vue de commencer le plus tôt possible le programme

¹⁹³ Nous pensons plus particulièrement au désastre que constitue la bataille d'*Abrittus* (251), où mal en prit à l'empereur Dèce de poursuivre les Goths qui s'en retournaient chez eux.

¹⁹⁴ Huvelin, juillet 1972.

¹⁹⁵ Mairat, 2002, p. 13.

monétaire de l'empereur dans sa capitale. Après s'être assuré que les Alamans n'envisageaient pas d'envahir la plaine du Pô, Claude a dû faire annoncer son arrivée à Rome à la fin du mois de juillet, en conséquence le programme monétaire s'est étoffé et la frappe du numéraire s'est grandement accélérées.

Dans ces émissions qui préparent l'arrivée de l'empereur on retrouve des *aurei* dont les revers mettent en valeur la prise de Milan consécutive à la victoire supposée de Claude sur Aureolus, *VICTORIA AVG.* et *IOVI VICTORI.* Les revers des *aurei* mettent aussi en valeur les vœux conventionnels qu'on adresse à l'empereur au moment de son avènement, *FELICITAS AVG.* et *SALVS AVG.*



Revers d'aurei frappés à Rome pour préparer l'arrivée de Claude II, de gauche à droite : *FELICITAS AVG* et *SALVS AVG*¹⁹⁶.

Enfin du côté de la frappe des *antoniniani*, le revers le plus parlant est marqué de l'inscription *ADVENTVS AVG.* : il fait en effet directement référence à la cérémonie d'entrée de l'empereur dans la Ville.



Antoninianus de Claude II frappé à Rome avec pour revers *ADVENTVS AVG*, Claude II à cheval, au pas, allant à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre transversal de la gauche¹⁹⁷.

L'*adventus* étant une cérémonie codifiée qui suit un rituel immuable, on peut retrouver la description de celle-ci dans le récit d'Hérodien qui dépeint les premières étapes de

¹⁹⁶ Image issue de l'article d'Hélène Huvelin, 1984. Photo prise à l'aide de mon portable le 14 février 2020. *FELICITAS AVG* = *RIC* 4, *SALVS AVG* = *RIC* 8.

¹⁹⁷ Claudius Gothicus, *RIC* 13, image issue du site [http : //www.cgb.fr](http://www.cgb.fr).

l'*adventus* du jeune empereur Commode, qui prend la décision de se rendre rapidement à Rome après la mort de son père Marc-Aurèle :

« Ὡς δὲ πλησίον ἐγένετο τῆς Ῥώμης, πᾶσά τε ἡ σύγκλητος βουλή καὶ πανδημεὶ ὅσοι τὴν Ῥώμην κατέκουν ἄνθρωποι, μὴ κατασχόντες αὐτῶν ἀλλ' ἕκαστος φθάσαι θέλων, δαφνηφόροι τε καὶ πάντα ἐπιφερόμενοι ἄνθη τότε ἀκμάζοντα, ὡς ἕκαστος οἴος τε ἦν, πόρρω τῆς πόλεως ὑπήντων, θεασόμενοι τὸν νέον καὶ εὐγενῆ βασιλέα. »

« Lorsqu'il fut parvenu à proximité de Rome, l'ensemble des sénateurs et la totalité des habitants de la capitale, incapables de se maîtriser et désireux, chacun, d'être le premier à le voir, s'avancèrent aussi loin qu'ils le purent de la ville pour découvrir leur jeune et noble empereur : ils étaient tous couronnés de lauriers et de toutes sortes de fleurs de saison. »¹⁹⁸

Claude, dont nous estimons que son arrivée dans le *Latium* se place au début du mois d'août, a été accueilli par une foule nombreuse qui comprenait le Sénat. Cette foule a dû se porter en avant de la Ville pour faire cortège à l'empereur, et elle était alors certainement couronné de lauriers et de fleurs de saisons en ce début de mois d'août. Claude avant même son entrée dans la Ville a pu recevoir les compliments du Sénat. On peut penser que l'enthousiasme des habitants n'était pas moindre, le Sénat et le peuple romain devaient être impatients de voir l'empereur, car celui-ci bénéficiait certainement d'une popularité bien assurée, du seul fait qu'il remplaçait un prédécesseur exécré par la Ville. Claude ne serait-ce que par son arrivée à Rome a pris le contrepied de l'attitude de Maximin le Thrace ; en se donnant à voir au Sénat, en recevant les compliments de ses membres, il cassait du mieux qu'il pouvait les préjugés des sénateurs sur sa naissance obscure et sur le lien quasi-inévitable - compte tenu de sa carrière exclusivement militaire – qu'ils pouvaient faire entre le lui et Maximin le Thrace, à la fois par les circonstances communes de leurs accessions au pouvoir et par la similitude de leur profil social. L'accueil de l'empereur aux portes de la Ville se fait donc comme les entrées royales du XVIIe siècle, avec un Sénat qui tient lieu de corps municipal livrant les clefs de la ville au souverain. Plus loin, Hérodien complète son récit au sujet de l'*adventus* de l'empereur Commode :

« Ὡς δ' ἐς τὴν Ῥώμην εἰσήλασεν, ἐς τε τοῦ Διὸς τὸ τέμενος καὶ τοὺς ἄλλους νεῶς ἀνελθὼν εὐθὺς τῇ τε συγκλήτῳ καὶ τοῖς ἐν Ῥώμῃ καταλειφθεῖσι στρατιώταις χαριστήρια ὁμολογήσας τῆς φυλαχθείσης πίστεως, ἐς τὴν βασιλείον ἀλὴν ἀνεχώρησεν. »

« Une fois rentré dans Rome, Commode monta aussitôt au temple de Jupiter et aux autres temples, adressa au Sénat et aux soldats restés dans la capitale des remerciements pour lui avoir gardé leur fidélité, puis gagna le Palais Impérial. »¹⁹⁹

Claude a donc clôturé son *adventus* en se rendant directement au Capitole. La cérémonie religieuse au Capitole achève d'accentuer la dimension prophétique et sacrée de son élévation à l'Empire. Il rend par-là grâce aux dieux de l'avoir choisi pour accomplir les

¹⁹⁸ Hérodien, I, 7.3.

¹⁹⁹ Hérodien, I, 7.6.

destinées de Rome. Cette cérémonie finie, Claude peut enfin être solennellement reconnu par le Sénat qui réitère alors ses compliments et ses vœux de prospérité pour le nouveau règne. C'est peut-être à ce moment-là que Claude a pu se réclamer des Gordiens ou du moins invoquer leurs souvenir, de telle façon qu'en honorant les adversaires du premier empereur-soldat, Maximin le Thrace, il se plaçait résolument à l'opposé de la politique anti-sénatoriale de ce dernier, ou du moins le faisait-il croire au Sénat. Le souvenir des Gordiens était en effet particulièrement cher au Sénat, surtout pour les deux premiers Gordiens morts en Afrique, et aux habitants de la ville qui eux étaient bien plus attachés à la mémoire de Gordien III²⁰⁰. En suivant cette éventualité on pourrait possiblement placer l'origine de la tradition rapportée par le Pseudo-Aurelius Victor dans ce moment d'échange entre le Sénat et Claude :

« *Claudius imperavit annos duos. Hunc plerique putant Gordiano satum, dum adolescens a muliere matura institueretur ad uxorem.* »

« Claude régna deux ans. On le croit généralement né de Gordien qui, durant sa jeunesse, aurait été initié au mariage par une femme d'âge mûr. »²⁰¹

C'est peut-être supposer à Claude un sens politique trop fin, et en ce cas il est plus probable que cette tradition ne trouve pas son origine dans une initiative politique de Claude. La tradition de l'ascendance gordienne de Claude serait alors plus probablement une invention du Pseudo-Aurelius Victor.

Avec la présence de l'empereur à Rome, les 12 officines de la ville ont frappé un très grand nombre de monnaies, constituées pour une grande part d'*antoniniani*, à tel point que c'est près de 70 % du monnayage connu de Claude II qui est alors frappé en cette fin d'année 268. Le passage d'Hérodien relatif à l'*adventus* de l'empereur Commode met en avant les rôles-clefs que jouent le Sénat et l'armée dans la cérémonie d'entrée de l'empereur à Rome et, en effet, lors de ces frappes intensives de monnaie à Rome, on retrouve en grand nombre sur les *antoniniani* les revers aux légendes *FIDES EXERCI* et *GENIVS EXERCI*²⁰²

²⁰⁰ Gordien III aurait été imposé au Sénat par la plèbe selon Hérodien, VII.6-9.

²⁰¹ Pseudo-Aurelius Victor, *Epitome de Caesaribus*, XXXIV.1-2.

²⁰² « La Fidélité de l'armée » et « le Génie de l'armée ».



Antoninianus de Claude II frappé à Rome, au revers *FIDES EXERCI*, avec la Fidélité drapée, debout de face, regardant à gauche, tenant une enseigne militaire de la main droite et une enseigne transversale de la gauche²⁰³.

L'objectif de Claude durant son séjour à Rome était de créer l'unanimité autour de sa personne, il voulait en finir avec les anciennes dissensions intérieures qui avaient tant miné l'intégrité de l'Empire. On a vu que Claude a pu faire quelques pas en direction du Sénat, tout en sachant que sa seule venue à Rome confirmait en quelque sorte l'influence du Sénat sur la politique intérieure de l'Empire. Claude n'a pas non plus ménagé ses efforts pour se faire bien voir de la plèbe, et c'est ainsi qu'il a organisé une grande distribution d'argent à son profit. En cela il a organisé un *donativum* à Rome, de bien moindre importance que celui de Milan car constitué quasi-exclusivement d'*antoniniani*, une monnaie qui avait alors peu de valeur et qui était frappée en très grand nombre. C'est du moins ce que laissent penser les *antoniniani* frappés à Rome qui ont pour revers *LIBERALITAS AVG*. C'est notamment à partir de ce revers, couplé au fait que l'émission dont il est issu est la plus importante de l'atelier de Rome sous Claude II, qu'Hélène Huvelin²⁰⁴ et Jérôme Mairat²⁰⁵ ont conclu que Claude s'était bien livré à des largesses durant son séjour à Rome.



Antoninianus de Claude II frappé à Rome, au revers *LIBERALITAS AVG*, avec la Libéralité drapée, debout de face, regardant à gauche, tenant une tessère (destinée aux distributions alimentaires et numéraires) de la main droite et une corne d'abondance de la gauche.²⁰⁶

²⁰³ *Claudius Gothicus*, RIC.34, image provenant du site numista.com

²⁰⁴ Huvelin, 1984, p. 205.

²⁰⁵ Mairat, 2002, p.13.

²⁰⁶ *Claudius Gothicus*, RIC. 57, image provenant du site cgb.fr.

Outre ce modeste *donativum* à destination de la plèbe, Claude a aussi organisé des distributions de nourriture qui devaient être autrement plus importantes pour la plèbe. En effet, les distributions de nourriture gratuite organisées par l'empereur étaient plutôt courantes à Rome, et Claude a suivi en cela la tradition de ses prédécesseurs pour amplifier et clore ces dons de joyeux avènement. Les distributions alimentaires gratuites organisées par Claude seraient en effet confirmées par un autre revers d'*antoninianus* où apparaît l'inscription *ANNOA AVG.*



Antoninianus de Claude II frappé à Rome, au revers *ANNOA AVG*, avec l'Annone drapée, debout de face, regardant à gauche, tenant des épis de la main droite et une corne d'abondance de la gauche, et posant le pied droit sur une proue de navire²⁰⁷.

La population de Rome était en effet très attachée aux distributions de nourriture, qui pouvaient secourir les plus nécessiteux. Il était également du ressort d'un bon empereur de veiller à l'approvisionnement de la ville en blé, et ainsi de veiller à la nourriture de ses concitoyens. C'est déjà là une préfiguration du rôle de « père nourricier de la patrie », un rôle qui a été fortement mis en valeur à l'époque moderne dans la politique intérieure des rois de France. Le revers de la monnaie décrit d'ailleurs bien les enjeux cruciaux de l'approvisionnement en blé de Rome : la personnification de l'annone pose son pied droit sur la proue d'un navire, moyen indispensable pour transporter les importantes productions de nourriture en provenance des fertiles provinces d'Afrique et d'Égypte. Quant aux épis tenus dans la main droite, ils précisent la nature de la cargaison ainsi transportée, le blé, une ressource alimentaire de première nécessité. L'importance de cette distribution alimentaire est encore soulignée par la trouvaille d'un *aureus* frappé du même revers²⁰⁸.

Un passage de Zonaras pourrait renvoyer au séjour de Claude II à Rome quand celui-ci se donne à voir à la plèbe. Ce passage pourrait encore souligner la volonté qu'avait alors Claude de se construire une image politique irréprochable et de se gagner fermement l'amour de la plèbe :

²⁰⁷ *Claudius Gothicus*, RIC.18, image provenant du site [cgb.fr](http://www.cgb.fr).

²⁰⁸ Hélène Huvelin indique que c'est un *aureus* fourré (à faible teneur en or) : Huvelin, 1984.

« Κλαύδιος δὲ χρηστὸς τυγχάνων ἀνὴρ καὶ δικαιοσύνη στοιχῶν, ἀπηγόρευσε πᾶσι ζητεῖν ἐκ βασιλέως ἀλλότρια πράγματα. Νενόμιστο γὰρ τοὺς βασιλεῖς δύνασθαι δωρεῖσθαι καὶ τὰ ἀλλότρια· ὅθεν καὶ οἱ ἐτι κείμενοι νόμοι παρὰ τῇ πολιτείᾳ ἐσχίκασι τὴν ἀρχήν. Προσηλθὲν οὖν γυνή τις, ἥς χωρίον αὐτὸς πρὸ τῆς βασιλείας εἰλήφει ἐκ βασιλικῆς δωρεᾶς, λέγουσα "Κλαύδιος ὁ ἵπαρχος ἠδίκησέ με." Ὁ δὲ " ὅπερ ὁ Κλαύδιος ιδιώτης ὦν ἀφείλετο" εἶπεν "ἦνίκα μὴ τι αὐτῶ τῶν νόμων ἔμελε, τοῦτο βασιλεύσας ἀποκαθίστησιν. »

« Claude fut un bon Prince, qui aime la justice, et défendit de lui demander le bien d'autrui : car plusieurs étaient alors persuadés que l'Empereur avait le pouvoir de le donner, et c'est de là que procèdent certaines lois qui sont encore en vigueur. Une femme dont il possédait la terre en vertu d'un don qui lui en avait été fait par l'Empereur précédent, s'étant plainte à lui de cette violence, il lui dit, Claude vous rend maintenant qu'il est Empereur, la terre qu'il vous avait prise lorsqu'il n'était que particulier, qu'il commandait la cavalerie, et qu'il n'était pas fort religieux observateur des lois. »²⁰⁹

L'originalité de ce témoignage inédit de Zonaras tient dans le fait que celui-ci se rapproche quelque peu de la tradition latine de l'éloge, sans pourtant ne lui emprunter rien de précis. Il se peut que Zonaras retranscrive là un témoignage de Dexippe qu'aurait négligé de reprendre Zosime.

Claude durant ce séjour n'oublie pas l'héritage politique de Gallien : en cela il rejoint les sentiments de l'armée, et marque dans une certaine mesure sa défiance vis-à-vis du Sénat. En effet, Claude et l'armée n'avaient pas apprécié l'ingérence du Sénat dans les affaires de l'Empire et les libertés que cette institution s'était crue en droit de recouvrer. Les proscriptions qui s'étaient déroulées à Rome en l'absence de Claude, en ciblant les proches de Gallien, ont pu légitimement offenser Claude, d'abord en tant qu'empereur qui peut distribuer les grâces et user de sa clémence, ensuite en tant qu'ancien fidèle et premier bénéficiaire de la politique de Gallien. L'une des plus importantes mesures prises par Claude à Rome pour déstabiliser le Sénat fut ainsi d'exiger que Gallien, objet de toutes les exécutions durant la proscription, soit divinisé. Claude aurait ainsi exigé du Sénat, décisionnaire formel de la divinisation, qu'il vote la divinisation d'un empereur dont la famille a été décimée par son initiative. Le camouflet infligé au Sénat par Claude est ainsi monumental. Aurelius Victor, la seule source qui nous informe de cette divinisation de Gallien, peine à contenir sa frustration et son incompréhension quand il rapporte la décision de Claude, traduisant par-là l'indignation des membres du Sénat :

« *Quin etiam aliquanti pari libidine in caelestium numerum referuntur, aegre exsequiis digni. Quis ni fides gestarum rerum obstitisset, quae neque honestos praemiis frustrari sinit, neque improbis aeternam illustremque famam procedere, nequiquam peteretur uirtus, cum uerum illud atque unicum decus pessimo cuique gratia tribueretur demptum impie bonis. Denique Gallienum subacti a Claudio patres, quod eius arbitrio imperium cepisset, Diuum dixere. Nam, cum profluuiio sanguinis uulnere tam graui mortem sibi adesse intelligeret, insignia imperii ad Claudium destinauerat, honore tribunatus Ticini retinentem praesidiariam manum. Quod sane extortum, cum neque Gallieni flagitia, dum urbes erunt, occultari queant, et quisque pessimus erit par similisque semper ipsi habebitur. »*

²⁰⁹ Zonaras, *Histoire des Romains*, Claude, XII.

« Bien plus, par une aberration égale, on place au nombre des dieux un certain nombre de gens à peine digne de funérailles. Si le crédit de l'histoire, qui ne laisse ni priver les honnêtes gens de leurs récompenses, ni donner aux méchants une renommée éternelle et illustre, ne s'y opposait, c'est en vain qu'on rechercherait la vertu, puisque cet honneur, le seul véritable, serait attribué gratuitement aux plus mauvais et enlevé, d'une manière impie, aux gens de bien. Ainsi Gallien, sous la pression de Claude, qui lui devait l'empire, fut proclamé divin par le sénat. En effet, Gallien, comprenant, à la gravité de sa blessure et au sang qui s'en écoulait, que sa mort était prochaine, avait fait porter les insignes de l'empire à Claude, qui, avec le grade de tribun, commandait un corps de réserve à Ticinum. Ces honneurs divins furent à coup sûr extorqués au sénat, car les turpitudes de Gallien, tant qu'il y aura des villes, ne pourront être cachées, et les plus mauvais empereurs seront toujours considérés comme ses égaux et ses pareils. »²¹⁰

Il est vrai que cette information d'Aurelius Victor est liée à la tradition qui voudrait que Gallien ait transmis, au seuil de la mort, les insignes impériaux à Claude. Nous avons en effet identifié cette tradition comme construite *a posteriori* par Aurelius Victor. Cependant la divinisation de Gallien pourrait reposer sur des bases réelles, cela pouvait consacrer le statut d'héritier politique de Gallien qu'était devenu Claude, et en outre cette information paraît particulièrement désagréable à Aurelius Victor. Ce dernier se plaint en effet de cette divinisation extorquée au Sénat, dans un long préambule moralisant sur le mérite des honneurs posthumes. Claude, par cette divinisation de Gallien, affirmait par là ce qu'il devait à son prédécesseur, une carrière accélérée et sa confiance indéfectible. Dans un certain sens, Claude devait vraiment l'Empire à la politique personnelle qu'avait mené Gallien. Le plaisir de faire payer au Sénat son ingérence politique à Rome n'était pas non plus étranger, car les sénateurs en votant eux-mêmes la divinisation de Gallien condamnaient leur conduite précédente en faisant de leurs agissements passés des actes criminels.

Quant au frère de Claude, Quintille, on ne sait pas très bien quelle était sa dignité à Rome aux côtés de son frère. Quintille apparaissait-il déjà comme le successeur désigné de Claude ? Ou a-t-il paru comme tel pour les sénateurs et le peuple ? Sur ce point nous n'avons qu'un court passage de l'*Histoire Auguste* qui prête à Claude l'intention d'associer son frère à l'Empire :

« *Item cum de fratre Quintillo, quem consortem habere volebat imperii, responsum est :*

Ostendent terris hunc tantum fata »

« Quant à son frère Quintillus qu'il voulait associer à l'empire, voici ce qui lui fut répondu :

Les destins se contenteront de le montrer à l'univers. »²¹¹

Rien ne vient confirmer en effet que Claude ait associé son frère à l'Empire durant son règne, ni inscription, ni iconographie monétaire : la seule chose certaine est que le Sénat

²¹⁰ Aurelius Victor, *Caesares*, XXXIII.25-29.

²¹¹ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, X.6.

considérerait bien Quintille comme le successeur légitime de Claude²¹². C'est donc à Rome que les sollicitudes que Claude a pu peut-être avoir pour son frère ont fait de celui-ci dans l'esprit du Sénat et de la plèbe son digne successeur de façon officieuse. Quintille était d'autant plus apprécié du Sénat qu'il était beaucoup moins inféodé aux intérêts de l'armée que son frère. Ce sentiment du Sénat se manifeste dans la tradition sénatoriale qui fait de Quintille une personnalité vertueuse, à tel point que sa vertu est parfois placée au-dessus de son frère²¹³. De plus nous ne connaissons aucun fils ni aucune femme à Claude, alors que Quintille avait deux fils comme nous le rapporte l'*Histoire Auguste* :

« *Ipsi Claudio liberi nulli fuerunt, Quintillus duos reliquit, Crispus, ut diximus, filiam.* »

« Claude n'eut pas de fils, Quintillus en laissa deux et Crispus, comme nous l'avons dit une fille. »²¹⁴

Claude ne pouvait ainsi envisager de continuité dynastique que par le biais de son frère. Si Claude n'a effectivement pas associé son frère à l'Empire, il ne m'étonnerait pas qu'il en eût l'intention et que cette intention était bien connue du Sénat.

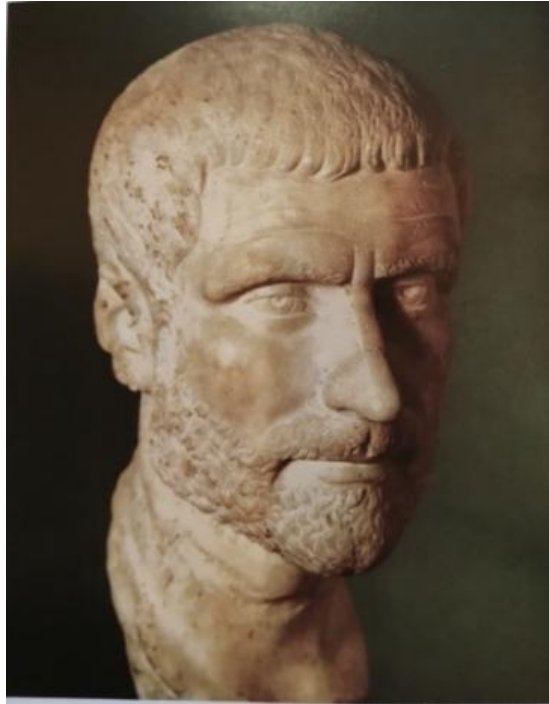
C'est durant ce séjour à Rome qu'il nous paraît judicieux de placer le point de départ de la sculpture des bustes en marbre de l'empereur Claude. Les bustes impériaux étaient généralement conservés dans la curie romaine par le Sénat, d'où l'importante collection de bustes impériaux que conserve aujourd'hui le musée du Capitole à Rome dans la « Salle des Empereurs ». Il y a d'ailleurs un bon nombre de bustes d'empereurs du III^e siècle qui y sont conservés²¹⁵. De la même façon, Claude a immortalisé son visage pour le Sénat, et de ce buste ont été faites plusieurs copies qui ont dû circuler dans l'Empire. Le seul buste de Claude identifié à ce jour est conservé aux États-Unis. Marianne Bergmann, la grande spécialiste allemande des bustes impériaux, l'a formellement identifié en s'appuyant sur les portraits monétaires de Claude II.

²¹² Du seul fait que le Sénat a pris l'initiative de proclamer empereur Quintille après la mort de Claude

²¹³ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, IX.12.

²¹⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XIII.9.

²¹⁵ Des bustes de Septime Sévère, Caracalla, Elagabal, Alexandre Sévère, Maximin le Thrace, Gordien III, Dèce et, plus étonnant, Probus sont conservés dans le Musée du Capitole. Le buste de Probus (276-282) est celui qui par son style se rapproche le plus de celui de Claude. Probus a droit de la même façon que Claude à un buste nu, sans ornementation ou drapé, cependant les traits de Probus sont bien plus schématisés que ceux de Claude. On est au moment où la sculpture des bustes impériaux subit un important changement qui conduira aux bustes atypiques des tétrarques, très schématisés c'est-à-dire en forme presque cubique comme celui de Probus, que ce soient par exemple ceux de Galère ou Constantin.



Buste en marbre de l'empereur *Marcus Aurelius Claudius*, identifié par Marianne Bergmann, d'une hauteur de 0,38m, Conservé actuellement au Worcester Art Museum à Worcester dans l'État du Massachusetts.²¹⁶

Ce buste de Claude montre sa prédilection pour les exploits militaires et les tâches organisatrices selon Marianne Bergmann²¹⁷. La seule description physique de Claude que nous livrent les sources figure dans un passage de l'*Histoire Auguste*, mais elle semble trop superficielle pour y trouver une ressemblance avec le buste de Claude conservé à Worcester :

« *Ipsè Claudius insignis morum gravitate, insignis vita singularis et unica castimonia, vini parcus, ad cibum promptus, statura procerus, oculis ardentibus, lato et pleno vultu, digitis usque adeo fortibus, ut saepe equis et mulis ictu pigni dentes excusserit.* »

« Quant à Claude lui-même, il se distinguait par le sérieux de sa conduite, une vie inimitable, une chasteté exemplaire ; il était peu porté sur le vin mais jouissait d'un solide appétit ; il avait une haute stature, des yeux brillants, un visage large et plein ; ses doigts étaient si vigoureux qu'il lui arriva souvent d'un coup de poing, de briser des dents à des chevaux ou à des mulets. »²¹⁸

Claude a poursuivi son séjour à Rome en présidant aux grandes réjouissances publiques de fin d'année qu'étaient les Saturnales. À l'issue de ces fêtes, Claude a pu revêtir en personne sa deuxième puissance tribunicienne le 10 décembre 268 et faire l'expérience pour la première fois des grandes cérémonies civiles à Rome. Nous pensons que Claude est resté à Rome de la fin de l'année 268 au début de l'année 269. Le premier janvier 269, Claude revêtit son premier et unique consulat, sa première magistrature civile. Le consulat est en effet la seule magistrature digne d'un empereur, et tout empereur assume la charge consulaire

²¹⁶ Image issue du livre, *L'art de l'ancienne Rome*, de Bernard Andrea. Photo prise à l'aide de mon téléphone portable le 9 janvier 2020.

²¹⁷ Bergmann, 1977.

²¹⁸ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XIII.5.*

durant les premières années de son règne. Michel Christol explique ainsi cette habitude : « les nouveaux détenteurs du pouvoir ont l'habitude de revêtir la plus prestigieuse des magistratures dès le premier janvier qui suit leur avènement »²¹⁹. Outre les Fastes consulaires qui placent Claude en tant que consul ordinaire *prior* de l'année 269, au côté de son collègue au consulat *Paternus*²²⁰ les monnaies et les inscriptions l'attestent.

Le 1er janvier 269, comme la coutume le veut, est organisée au matin une *processio consularis* qui doit conduire Claude au Capitole. Selon Jean-Pierre Martin, « quand l'empereur revêt lui-même le consulat ; il porte la toge brodée du costume triomphal ; il offre à son entourage des monnaies d'or et d'argent ou des multiples ou médaillons spécialement frappés pour l'occasion. Le cortège est précédé par les douze licteurs traditionnels, mais leurs faisceaux sont décorés de lauriers dorés. L'empereur s'avance sur un char tiré par quatre chevaux. Il est accompagné de musiciens ; les sénateurs sont présents et les chevaliers le précèdent dans sa montée au Capitole. Avant de prononcer les vœux solennels, le prince préside le sacrifice des bœufs blancs en l'honneur de Jupiter. »²²¹

En effet, Claude a, durant sa *processio consularis*, offert des monnaies d'or à son entourage. Selon Hélène Huvelin, ont été précisément distribuées à ce moment-là des monnaies d'or au revers *VICTORIA AVG.*²²² : Claude voulait rappeler par là sa victoire sur Aureolus, le tout frais général de *Postumus*, et quel prix il donnait à cette victoire qui anéantissait les prétentions de l'usurpateur de la Gaule sur Rome. Sur cette monnaie à la Victoire n'apparaît aucun captif à ses pieds - comme ce devrait être le cas pour une victoire remportée sur des Barbares - ce qui caractérise une victoire remportée sur des Romains à l'issue d'une guerre civile, car ces derniers ne pouvaient être faits prisonniers.

²¹⁹ Christol, 1986, p.90.

²²⁰ *Paternus* consul ordinaire de l'année 269, voir Albo 1685, PLRE *Paternus* 4.

²²¹ Martin, 1998, p.70-71.

²²² *Claudius Gothicus*, *RIC*. 134.



Aureus de Claude II vraisemblablement distribué pendant la *processio consularis* du 1^{er} janvier 269, frappé à Rome, au revers *VICTORIA AVGV*, avec la Victoire marchant à droite, tenant une couronne et une palme.²²³

Arrivé au Capitole, Claude a procédé comme il est de coutume au sacrifice des bœufs blancs en l'honneur de Jupiter, et accompagné de son collègue au consulat, il a prononcé son *adlocutio*, énonçant par-là devant le Sénat et le peuple, ses projets et ses vœux pour Rome. À Rome est conservé un bas-relief où serait représenté Claude durant la phase de la *praefatio* qui introduit par un sacrifice non sanglant la cérémonie du sacrifice. Tout nous indique qu'il s'agirait là de la cérémonie consulaire qui a lieu sur le Capitole. En effet, sur ce bas-relief on voit de gauche à droite, un appariteur qui tient dans une main une aiguière remplie de vin devant servir pour la libation, alors que dans l'autre main il tient un *simpulum* c'est-à-dire une louche visant à puiser un liquide en permettant d'éviter les contacts entre le liquide et les doigts de l'officiant ; à côté, juste derrière Claude, il pourrait peut-être s'agir du flamine de Jupiter ; Claude, lui, procède au sacrifice en faisant une libation sur l'autel portatif à l'aide de sa patère ; juste après Claude on trouve un jeune garçon qui tient le coffret à encens à disposition du sacrifiant ; après lui on trouve un joueur d'aulos qui accompagne musicalement le sacrifice²²⁴ ; et enfin tout à droite il s'agirait du collègue au consulat de Claude, *Paternus*, bouche ouverte, main ouverte en direction de Claude, portant comme l'empereur la toge prétexte, signe d'appartenance au Sénat. Il faut remarquer que Claude comme *Paternus* tiennent dans leur main un *volumen* où devrait figurer le discours d'investiture que prononcent les consuls devant le Sénat et le peuple après le sacrifice.

²²³ Issue du trésor de Méditerranée RN 1980 n°12. Image issue de l'article d'Hélène Huvelin, 1984, Photo prise le 14 février 2020. *Claudius Gothicus RIC*. 134.

²²⁴ L'utilisation de la musique durant le sacrifice servait surtout à masquer tout bruit parasite pouvant compromettre la validité de ce dernier.



Bas-relief conservé au Musée National de Rome, d'une longueur de 1,30 m et d'une hauteur de 0,90 m. Serait représenté Claude le Gothique procédant à un sacrifice : la présence d'une personne de même dignité que l'officiant tout à droite et tenant comme lui dans la main un *volumen* identifierait ce sacrifice comme celui présidant à la cérémonie d'investiture au consulat sur le Capitole le premier janvier 269.²²⁵

On peut ajouter que l'attitude de *Paternus* n'est pas innocente : sa main tendue vers Claude nous fait penser à un dialogue entre lui et ce dernier, comme si Paternus, plus au fait des rites sacrificiels, instruisait Claude sur les procédures à suivre, et le regard de Claude semble d'ailleurs rencontrer celui de Paternus. Paternus étant le collègue au consulat de Claude, on a là la confirmation que Quintille n'a pas été associé au pouvoir par son frère, car dans ce cas il aurait été le collègue au consulat ordinaire de son frère, comme c'est de coutume pour un César²²⁶. À la suite de cette cérémonie d'investiture au consulat, de nombreux *antoniniani* ont été frappés, notamment celui attestant au revers des dignités de l'empereur, de son titre de grand pontife, de sa deuxième puissance tribunicienne, de son consulat et de son titre de père de la patrie. Le revers attestant du consulat de Claude marqué de l'inscription *P M TR P II COS P P* fait partie de la troisième et dernière émission monétaire de Rome sous Claude II, qui s'échelonne durant la plus grande partie de l'année 269.

²²⁵ Image provenant du livre de Bernard Andrea, *l'art de l'ancienne Rome*. Photo prise le 10 janvier 2020.

²²⁶ Les empereurs associaient toujours au consulat leur héritier désigné : c'est le cas avec Septime Sévère et Caracalla ou encore Valérien et Gallien.



Antoninianus de Claude II frappé à Rome en 269, au revers *P M TR P II COS P P* (Grand pontife en sa deuxième puissance tribunicienne, consul et père de la patrie), avec Claude II en habit militaire, debout de face regardant à droite, tenant une lance de la main droite et un globe de la gauche.²²⁷

Au revers Claude est représenté avec des attributs guerriers – tenue militaire et lance – et tient un globe, un orbe, signe de sa domination sur le monde connu, sur le monde romain, sur *l'orbis romanus*.

De même une inscription latine retrouvée en Hongrie à Szöny et élevée par la *Legio I aduitrix* est explicitement datée du consulat de Claude et de celui de son collègue au consulat. L'absence de titre de gloire de Claude sur cette inscription, confirme à la fois qu'elle a été élevée dans le début de l'année 269 et que Claude n'a manifestement remporté aucune victoire sur les Barbares en 268, comme nous le verrons dans la partie traitant de la victoire de Claude sur les Alamans :

[G]enio loci et Fortuna[e c]onservatrici pro salute d(omini) n(ostri) Claudi Aug(usti) Aur(elius) Superinu[s] pr[ae]f(ectus) leg(ionis) I adi(utricis) a(gens) v(ices) l(egati) ex voto po[s]uit d(omino) n(ostro) i(nvicto?) Claudio Aug(usto) [et] Paterno [cos.].²²⁸

Nous savons que Claude a donc passé plusieurs mois à Rome, d'août 268 jusqu'au moins au mois de janvier 269. Nous ne connaissons pas le contenu de l'*adlocutio* qu'il a prononcé devant le Sénat et la peuple à l'issue de son investiture au consulat, mais tout laisse à penser pourtant, en tenant compte de la monnaie distribuée pendant la *processio consularis*, que son discours portait sur la menace et l'outrage persistants qu'infligeait *Postumus* à Rome. La défaite d'Aureolus avait porté un coup d'arrêt aux espoirs d'*adventus* de *Postumus* dans la Ville éternelle. En conséquence il serait logique que Claude ait pensé à laver cet affront le plus tôt possible en projetant une reconquête de la Gaule et même en la promettant devant le peuple. Les monnaies en or à la Victoire avaient été spécifiquement choisies pour rappeler tout à la fois la victoire de Claude sur un partisan de *Postumus* et le danger que représentait

²²⁷ *Claudius Gothicus*, *RIC*. 10, image provenant du site [cgb.fr](http://www.cgb.fr).

²²⁸ *CIL*, III, 4289, L'inscription pourrait être traduite comme cela : « au Génie du lieu et à la Fortune conservatrice pour le salut de notre seigneur Claude Auguste, *Aurelius Superinus*, préfet de la légion I aduitrix tenant lieu de légat, a fait poser cet autel pour notre seigneur vaincu Claude Auguste, sous son consulat et celui de *Paternus* ».

encore celui-ci pour l'intégrité de l'Empire. En conséquence, nous pensons que Claude a quitté Rome pour s'engager dans une campagne militaire contre l'usurpateur de la Gaule. Il se montrerait par-là, et plus que jamais, comme le continuateur indéfectible de la politique de Gallien ; ce dernier, rappelons-le, avait voulu reconquérir la Gaule en 266 avant d'être arrêté dans son avancée par l'invasion des Goths dans les Balkans. Claude, qui a participé aux côtés de Gallien à la campagne dirigée contre *Postumus* en 266, était logiquement porté à continuer son œuvre et à faire ce qu'aurait accompli de toute façon Gallien après la prise de Milan.

Chapitre IV : La fin du règne de Claude II, un empereur-soldat en perpétuel mouvement (269-270)

Le règne de Claude II s'inscrit pleinement dans cette recrudescence des invasions barbares qui traverse le III^e siècle de notre ère. Il constitue même un des points culminants de la déferlante barbare qui s'abat alors sur l'Empire. Claude le Gothique est un empereur super actif, il doit à la fois lutter contre les prétentions des usurpateurs romains en Gaule, protéger l'Italie contre la menace alamanne et sauver la péninsule Balkanique et l'Anatolie de la dévastation qu'y sèment alors les Goths. L'essentiel de son règne se passe au front, en cela son accès à la pourpre ne marque pas de réelle discontinuité avec sa carrière militaire. Claude remplit pleinement sa fonction d'empereur-soldat, mettant à contribution sa grande expérience de la chose militaire et de l'ennemi pour sauver l'Empire.

A.) Une offensive menée en Gaule contre les usurpateurs « gaulois » ? Annexion de la Gaule narbonnaise et appel à l'aide de la ville d'Autun (269)

On ne sait pas exactement quand Claude est parti de Rome pour engager sa campagne militaire contre *Postumus*. Claude a forcément profité des troubles intérieurs qui agitaient alors la Gaule pour lancer son offensive. En effet, en cette année 269, *Postumus* devait faire face à l'usurpation de *Laellianus*²²⁹ qui s'était emparé de Mayence (*Mogontiacum*). L'occasion était idéale, les circonstances favorisaient les projets de Claude. *Postumus* aurait été surpris au plus mauvais moment, quand il se dirigeait vers Mayence au Nord pour affronter le rebelle à son autorité, *Laellianus*. Pour conjecturer une expédition de Claude contre *Postumus* et ses successeurs, nous disposons de deux informations clefs : d'une part l'inscription latine retrouvée à Grenoble²³⁰ où *Iulius Placidianus* dit occuper les lieux au nom de Claude ; d'autre part les témoignages de l'orateur Eumène dans le panégyrique de 297²³¹ et

²²⁹ *Laellianus* a usurpé le pouvoir impérial à Mayence en 269 contre *Postumus* : voir la description que lui consacre André Chastagnol : Chastagnol, *Histoire Auguste*, p. 841.

²³⁰ *CIL*, XII, 2228.

²³¹ *Panégyriques latins*, Panégyrique de Constance de 297.

de l'orateur éduen anonyme, qui dans son panégyrique de 312 adressé à Constantin 1^{er}, affirme que la ville d'Autun s'est soulevée pour appeler Claude à « reconquérir les Gaules »²³². De fait grâce à ce dernier témoignage on sait que la ville d'Autun a subi un siège de sept mois, qui aurait finalement abouti à sa capitulation à la fin de cette même année 269 selon Pierre Le Gentilhomme²³³. Dans ces conditions il est permis de conjecturer que la ville d'Autun a pris très tôt le parti de Claude. Dès l'annonce de l'entrée en campagne de Claude, la ville d'Autun a pris l'initiative de se rebeller pour favoriser l'entreprise de ce dernier. L'orateur anonyme éduen n'en fait pas mystère quand il dit que si Claude était parvenu jusqu'à Autun, la Gaule aurait été reconquise, évitant ainsi la désastreuse bataille de Châlons-sur-Marne sous Aurélien²³⁴, qui a opposé les légions du Danube à celle du Rhin :

« Sed tamen si illa uetustate obsoleuerunt, quid haec recentia quae pueri uidimus ? Attende, quaeso, quantum sit, imperator, quod diuum Claudium parentem tuum ad recuperandas Gallias primi sollicitauerunt exspectantesque eius auxilium septem mensibus clausi et omnia inopiae miseranda perpessi tum demum irrumpendas rebellibus Gallicanis portas reliquerunt, cum fessi obseruare non possent. Quod si uobis et conatibus Aeduorum fortuna fauisset atque ille rei publicae restitutor implorantibus nobis subuenire potuisset, sine ullo detrimento Romanarum uirium, sine clade Catalaunica compendium pacis reconciliatis prouinciis attulisset fraternitas Aeduorum. Ob haec igitur merita et prisca et recentia diuus pater tuus ciuitatem Aeduorum uoluit iacentem erigere perditamque recreare, non solum pecuniis ad caldaria largiendis et lauacris quae corruerant exstruendis, sed etiam metoecis undique transferendis, ut esse tilla ciuitas prouinciarum uelut una mater, quae reliquas urbes quodammodo Romanas prima fecisset. »

« Toutefois s'il est vrai que le temps a effacé tout ce passé, que dire des événements récents dont notre enfance a été le témoin ? Remarque, je t'en prie, empereur, l'importance de cette démarche des Eduens qui, les premiers, invitèrent le divin Claude, ton aïeul, à reconquérir les Gaules et qui, dans l'attente de son secours, subirent un siège de sept mois avec toutes les horreurs de la famine, ne laissant enfoncer leurs portes par les Gaulois rebelles qu'à l'heure où l'épuisement leur ôta la possibilité d'y monter la garde. Si la fortune avait favorisé vos efforts et ceux des Eduens, si le restaurateur de l'empire avait pu nous accorder l'aide que nous implorions, sans aucun dommage pour les forces romaines, sans qu'il en coûtât le désastre des Champs Catalauniques, la fraternité des Eduens et des Romains eût amené le prompt retour de la paix dans les provinces réconciliées. En considération de ces mérites passés et de nos mérites récents, ton divin père a voulu relever la cité des Eduens abattue et rendre la vie à une mourante : non seulement il lui a donné de larges subventions pour édifier des thermes et il a reconstruit les bains qui avaient été détruits, mais de partout il y a transporté des colons afin que les provinces eussent comme une mère unique dans cette cité qui, la première, avait fait de toutes les autres, pour ainsi dire des villes romaines. »²³⁵

L'entreprise de Claude pouvait d'autant plus être facilitée, qu'outre les troubles intestins qui agitaient alors « l'Empire gaulois », Claude jouissait d'une grande popularité dans un pan important de la population qui était sous la domination des usurpateurs « gaulois ». En effet, on sait que les monnaies des empereurs « légitimes » circulaient librement dans les territoires sous la domination des usurpateurs gaulois, un certain nombre de

²³² *Panégyriques latins*, Remerciement à Constantin en 312.

²³³ Le Gentilhomme Pierre, 1943.

²³⁴ La bataille a eu lieu en 274 entre les troupes de *Tetricus* et celle d'Aurélien. *Tetricus* a abandonné ses troupes durant la bataille pour se réfugier dans le camp d'Aurélien, portant par là un coup décisif au moral des légions du Rhin, qui ont été massacrées par celle du Danube.

²³⁵ *Panégyriques latins*, Remerciement à Constantin, VIII.4.

trésors monétaires retrouvés en France et en Angleterre le prouve assez bien²³⁶. Pourtant, ce qui dénote plus particulièrement un soutien appuyé de la population à l'entreprise de reconquête de Claude, ce sont les deux ateliers locaux qui ont frappé une quantité importante de monnaies à l'effigie de Claude II. L'un se trouve en Bourgogne²³⁷ et semble lié selon Pierre Le Gentilhomme²³⁸ au soutien actif des Éduens en faveur de la campagne militaire que mène Claude contre *Postumus*. L'autre se situerait en Eure-et-Loir²³⁹ et il aurait les mêmes mobiles que l'atelier monétaire lié aux Éduens retrouvé en Bourgogne, à savoir, préparer l'entreprise de reconquête de Claude II. Et aussi anticiper sur le fait, qu'en cas de reconquête effective de Claude, qui annulerait la validité du monnayage frappé à l'effigie des usurpateurs gaulois, ces imitations du monnayage de Claude pourraient servir dans l'immédiat à la population locale. Ainsi les habitants de la Gaule indisposés par la guerre civile entre *Postumus* et *Laellianus*, voyaient dans l'arrivée de Claude un gage de stabilité, ce qui n'était pas vraiment le cas au temps de Gallien où *Postumus* ne connaissait aucune contestation politique sur son territoire.

On n'a aucune idée de l'étendue de la progression de Claude II sur le territoire des usurpateurs Gaulois. Il semblerait pourtant que l'avancée des troupes de Claude II se soit circonscrite au sud de la Gaule, car la ville d'Autun située à faible distance au nord de la Gaule Narbonnaise, n'a obtenu aucun secours. Il faut certainement voir un lien entre cette expédition en Gaule de Claude II, circonscrite au sud, et l'existence de plusieurs inscriptions latines dédiées à Claude, trouvées en Hispanie et précisément datées de l'année 269. Claude II aurait ainsi progressé jusqu'en Aquitaine, ce qui aurait entraîné le ralliement spontané d'une large partie de l'Hispanie. Ainsi on retrouve à Sagonte une inscription latine dédiée à Claude II pour l'année 269 :

*Clavdio.Invicto. Pio. Felici. Imp. Cos. Pont. Max. Trib.Pot. P. P. Procos.*²⁴⁰

Les inscriptions latines dédiées à Claude trouvées en Hispanie s'étalent de l'année 269 à l'année 270. L'attribution dans ces inscriptions d'un deuxième ou même d'un troisième consulat à Claude suggère que l'Hispanie est restée grandement isolée durant le règne de

²³⁶ Huvelin, 1990.

²³⁷ Le Gentilhomme, 1942.

²³⁸ Le Gentilhomme *ibid.*

²³⁹ Huvelin, juin 1986.

²⁴⁰ *CIL*, II, 3833, l'inscription a été retrouvée sur le site archéologique de Sagonte en Espagne, l'itération de la puissance tribunicienne y est mutilée, on retrouve cependant le consulat de Claude sans marque d'itération ce qui amène à dater l'inscription de l'an 269.

Claude II. En cause la trop courte expédition de Claude II en Gaule et son implantation qui dut par la suite être circonscrite à la Gaule Narbonnaise.

Ainsi des inscriptions trouvées en Hispanie attribue faussement à Claude un deuxième ou troisième consulat, comme celle retrouvée à Xàtiva :

*Imp. Caes. M. Avr. Clavdio. Pio. Fel. Invicto. Avg. Pont. Max. Trib. Pot. Cos. II. P. P. Procos. D. D.*²⁴¹

Pour récapituler, en sachant que la ville d'Autun a subi un siège de sept mois, et qu'elle s'est rendue en 269, il faudrait faire débiter l'expédition de Claude II en Gaule au début du printemps 269. La ville d'Autun a donc commencé à être assiégée peu après par des détachements de l'armée du Rhin, notamment par des auxiliaires bataves, qui sont désignés nommément par l'orateur Eumène comme les assiégeants de la ville : ce petit détachement devait faire pression sur la ville, avant que *Postumus* ne revienne de son expédition contre *Laellianus* avec des forces plus importantes. Seulement *Postumus* après avoir vaincu *Laellianus* a été tué par ses propres troupes à qui il avait refusé le pillage de la ville de Mayence qui était une ville trop importante pour la protection de la frontière rhénane. La mort de *Postumus* se situerait en juillet 269.

Pour comprendre pourquoi Claude n'a pu secourir Autun, il faut admettre que les Alamans, en cet été 269, inquiétaient déjà par leur retour dans la province rhétique, l'Italie et la plaine du Pô. Claude a donc dû préférer jouer la prudence, en rapatriant une importante partie de son armée dans la plaine du Pô afin de prévenir toute attaque des Alamans. Cette menace impromptue des Alamans a mis un frein à la campagne de Claude en Gaule. On pouvait craindre que les Alamans qui avaient déjà pillé les provinces rhétiques peu de temps auparavant, se jettent dans la plaine du Pô pour s'en prendre à des villes qui n'avaient pas été touchées par leurs raids. La progression de Claude en Gaule a dû s'arrêter pour cette raison : il était impératif de protéger l'Italie des Alamans, et la présence d'une partie importante de l'armée dans les environs de Milan était indispensable pour faire face à la menace. Ainsi le sauvetage de la ville d'Autun ne faisait pas partie de la stratégie de temporisation qui était requise en cas de multiplication des fronts de guerre.

L'inscription de *Iulius Placidianus* trouvée à Grenoble n'a été gravée qu'après que Claude a remis à plus tard ses projets de reconquête de la Gaule. L'inscription a manifestement été gravée après la victoire de Claude sur les Alamans, car Claude jouit alors

²⁴¹ *CIL*, II, 3619, l'inscription a été retrouvée à Xàtiva en Espagne, l'itération de la puissance tribunicienne est là encore mutilée, mais en se référant aux inscriptions attribuant un troisième consulat à Claude on admet que celles mentionnant un deuxième consulat ont été gravées en 269.

du titre de vainqueur des Germains. De plus cette surveillance modeste de la Gaule Narbonnaise par *Iulius Placidianus* atteste que le gros de l'armée qui a vaincu les Alamans près du Lac de Garde, s'est rapidement mis en marche quelque temps après pour faire face cette fois à la menace gothique, qui submergeait la péninsule balkanique.

*Imp. Caesari. M. Avr. Clavdio. Pio. Felici. Invicto. Avg. Germanico. Max. P.M. Trib. Potestatis. II. Cos. Patri. Patriae. Proc. Vexillationes. Adqve. Eqvites. Itemqve. Praepositi. Et. Dvce. Nar. Protect. Ten Dentes. In. Narb. Prov. Svb. Cvra. Ivl. Placidiani. V. P. Praefect. Vigil. Devoti. Nvmini. Maiesta. Tig. Eivs.*²⁴²

On remarque dans cette inscription la mention d'une vexillation de cavalerie, qui doit assurer au plus vite l'occupation de la province de Gaule Narbonnaise, avant de recevoir par la suite de plus amples renforts. Claude, après sa victoire contre les Alamans pouvait, compter reprendre sa campagne militaire en Gaule. Seulement la nouvelle d'un nouveau raid mené par les Goths en direction de l'Anatolie et de la Grèce a ruiné ses projets de reconquête de la Gaule, si bien que Zonaras lui prête ces mots :

Ὁ Κλαύδιος ἔφη ὡς "ὁ πρὸς τὸν τύραννον πόλεμος ἐμοὶ διαφέρει, ὁ δὲ πρὸς τοὺς βαρβάρους τῇ πολιτείᾳ, καὶ χρὴ τὸν τῆς πολιτείας προτιμηθῆναι.

« Claude avança une parole fort remarquable. La guerre que fait Postume, dit-il, ne regarde que moi : mais la guerre que font les étrangers regarde tout l'Empire, dont les intérêts doivent être préférés à tous autres. »²⁴³

Ces mots prêtés à Claude, expliquent aussi pourquoi il ne s'est pas risqué à secourir la ville d'Autun assiégée. La menace que faisaient courir les Alamans sur le cœur de l'Empire, sur l'Italie, ne lui permettait pas de risquer une bataille rangée contre les troupes de l'usurpateur en Gaule. Claude, en s'enfonçant trop dans une campagne de reconquête de la Gaule, aurait dégarni les défenses de l'Italie et permis aux Alamans de menacer Rome, chose inimaginable. Il faut donc voir la mission d'occupation du terrain au nom de Claude faite par *Iulius Placidianus* comme un pis-aller, qui devait permettre de sauver ce qu'il était possible de sauver de la courte expédition de Claude en Gaule. Cette campagne en Gaule a pourtant occupé Claude tout l'été, mais la poursuite de l'avancée en Gaule a dû être différée, car les mouvements des Alamans en Rhétie étaient une trop grosse source d'inquiétudes. Claude devait mettre un terme à la menace des Alamans, et c'est pourquoi il a pris le parti de les attendre et de les surprendre.

B.) La grande victoire de Claude II sur les Alamans près du Lac de Garde, un problème chronologique (269)

²⁴² *CIL*, XII, 2228.

²⁴³ Zonaras, *Histoire des Romains*, Claude.

La victoire de Claude sur les Alamans est diversement située chronologiquement par les chercheurs. Pour les uns, cette bataille aurait eu lieu juste après la prise de Milan en 268, pour les autres au contraire la bataille se situerait plutôt dans le courant de l'année 269. Léon Homo, Paul Damerou, et Michel Christol, donnent leurs préférences à l'année 268²⁴⁴, quant à l'année 269, elle est soutenue par André Chastagnol et Hélène Huvelin²⁴⁵. Les principales sources qui nous permettent de trancher la question de la date de la victoire de Claude sur les Alamans sont littéraires et monétaires. En premier lieu, le Pseudo-Aurelius Victor nous apprend que Claude a remporté une bataille sur 300 000 Alamans près du lac Benacus, et, précise-t-il, cet événement a eu lieu au moment où Victorin prenait le pouvoir en Gaule :

« *exstinctoque a suis Aureolo, receptis legionibus, aduersus trecenta milia Alamannorum haud procul a lacu Benaco dimicans, tantam multitudinem fudit ut aegre pars dimidia superfuerit. 3. His diebus Victorinus regnum cepit.* »

« Une fois Aureolus éliminé par ses soldats, Claude s'assura ses légions et, livrant combat à trois cent mille Alamans non loin du lac Benacus, il en mit en déroute une telle multitude qu'à peine la moitié survécut. A cette époque, Victorinus s'empara du pouvoir. »²⁴⁶

Il est vrai que le Pseudo-Aurelius Victor ne nous aide pas à trancher la date de l'événement, car d'une part il place la bataille contre les Alamans juste après que Claude s'est assuré ses légions à Milan, ce qui suppose la date de 268, et d'autre part il indique qu'à ce moment-là, Victorin prend le pouvoir en Gaule, et nous savons que Victorin a pris le pouvoir à la fin de l'année 269²⁴⁷. Pour trancher la question, il faut donc se livrer à une analyse des émissions monétaires de Milan et de Rome. Léon Homo veut voir dans les monnaies frappées à Rome en 268 et qui ont pour revers *VICTORIA AVG.*, la marque d'une victoire sur les Alamans peu après la prise de Milan en 268²⁴⁸. Pour nous, comme nous l'avons déjà indiqué, il s'agirait plutôt de célébrer la victoire de Claude sur Aureolus et de palier par la propagande au camouflet politique dont a été victime Claude de la part de ses soldats qui ont fait de lui un parjure. Ce qui plaide plus particulièrement pour exclure une victoire de Claude sur les Alamans en 268 est l'inscription latine citée plus haut, commanditée en 269 par la *Legio I Aduitrix*²⁴⁹. En effet, nous avons vu que sur cette inscription n'apparaissait aucun titre de victoire de Claude sur un quelconque peuple. Cette donnée peut surprendre quand on sait que la *Legio II Aduitrix*, qui occupe la même province que la *Legio I Aduitrix*, ne se prive pas un

²⁴⁴ Homo, 1903, Damerou, 1934, Christol, 1981.

²⁴⁵ Chastagnol, *Histoire Auguste*, Huvelin, 1982.

²⁴⁶ Pseudo- , *Epitome de Caesaribus*, XXXIV.2-3.

²⁴⁷ Pour cette raison André Chastagnol plaçait la bataille du lac de Garde à l'automne 269.

²⁴⁸ Homo, 1903.

²⁴⁹ *CIL*, III, 4289.

an plus tard d'évoquer la victoire de Claude sur les Germains, en le qualifiant de vainqueur des Germains :

*Imp. Caes. M. Avrel. Claudio. Germanico. P.F. Invicto. Avg. Pont. Max. Trib. Potest. III. Cos. P.P. Leg. II. Adi. VI. P. VI. F. Constans. Clavdiana. Nvmini. Maiestatique. Eivs. Dicatissima*²⁵⁰.

Un autre point, d'ordre monétaire celui-là, et qui participe à exclure une victoire de Claude sur les Alamans en 268, se trouve dans la représentation du revers de la monnaie d'*adventus* de Claude II à Rome. En effet, Paul Damerau, qui plaçait la bataille de Claude contre les Alamans en 268²⁵¹, s'était pourtant étonné en analysant la monnaie d'*adventus* de Claude, de ne pas trouver sur la gravure du revers un captif aux pieds du cheval de ce dernier²⁵² : c'est en effet de coutume sur les monnaies, quand l'empereur effectue son *adventus* après une grande victoire remportée sur les Barbares.



De gauche à droite, un *aurelianus* d'*ADVENTVS* de l'empereur Probus où apparaît un captif aux pieds du cheval, et l'*antoninianus* d'*ADVENTVS* de Claude déjà présenté plus haut, où n'apparaît aucun captif.²⁵³

Le problème de l'absence d'un captif aux pieds du cheval de Claude semble résolu si l'on repousse la victoire de Claude sur les Alamans en 269. Cette absence de captif aux pieds du cheval de Claude II vient également confirmer du même coup, que sur les revers frappés de l'inscription *VICTORIA AVG.* pour l'année 268, il s'agissait bien de célébrer une victoire remportée sur Aureolus, c'est-à-dire sur des Romains. Outre le fait qu'un citoyen romain ne peut être réduit en captivité après une bataille, l'armée d'Aureolus n'a pas combattu les troupes de Claude II, elle s'est simplement ralliée au nouvel empereur, suivant en cela les recommandations d'Aureolus.

²⁵⁰ *CIL*, III, 3521. *Imp(eratori) Caes(ari) M. Aurel(io), Claudio Germanico p(io) f(elicit) invicto Aug(usto), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) potest(ate) III, co(n)s(uli), proco(n)s(uli), p(atri) p(atriciae) leg(io) II adi(utrix) VI p(ia) VI f(idelis) [co]nstans [C]laudiana numini maiestatique eius dicatissima.*

²⁵¹ Damerau, 1934.

²⁵² Damerau *Ibid*, p. 93.

²⁵³ Images issues du site [cgb.fr](http://www.cgb.fr).

Nous arrivons maintenant à l'analyse d'un *aureus* particulièrement important pour notre sujet, marqué au revers de l'inscription *VICTORIA AVG*. Le *RIC* a classé cette monnaie comme ayant été émise à Rome²⁵⁴, et pourtant cette attribution à l'atelier de Rome serait une erreur. Andreas Markl le grand spécialiste du monnayage de Claude II au XIXe siècle, avait fait remarquer que des moyens bronzes utilisant exactement le même revers que l'*aureus* qui nous occupe, ne pouvaient avoir été émis à Rome en raison de la présence de points séparatifs dans la titulature. En effet, Rome n'en utilisait pas dans son monnayage à l'époque de Claude II²⁵⁵. En conséquence, Andreas Markl avait classé ces monnaies comme provenant de l'atelier de Tarraco en Hispanie, mais selon Hélène Huvelin l'atelier impérial de Tarraco n'existait plus au IIIe siècle. Selon elle, il faut tenir compte du fait que l'atelier de Milan a utilisé des points séparatifs quand Aureolus faisait frapper des monnaies à l'effigie de *Postumus*. Tout le monnayage ainsi attribué à *Tarraco* par Andreas Markl devrait donc être reporté à Milan.²⁵⁶

Toujours selon Hélène Huvelin l'*aureus* en question ferait partie de la deuxième émission monétaire de Milan. La frappe de la deuxième émission monétaire de Milan est datée de l'année 269 car on y trouve des bustes consulaires²⁵⁷. Ce qui place l'émission de notre *aureus* à Milan en 269²⁵⁸. En conséquence, Hélène Huvelin considère que l'*aureus* ci-dessous a été frappé vers l'été 269 pour commémorer la victoire de Claude sur les Alamans²⁵⁹. En effet, cette fois la Victoire est représentée avec des captifs à ses pieds de part et d'autre, et de ce fait il s'agit bien là d'une victoire remportée sur les Barbares. L'atelier émetteur, la date de la frappe, la présence de captifs aux pieds de la Victoire, tout nous incline à suivre sur ce point Hélène Huvelin et à voir dans cet *aureus* la preuve matérielle d'une victoire remportée sur les Alamans par Claude en 269.

²⁵⁴ *RIC*. 108.

²⁵⁵ Markl, 1897.

²⁵⁶ Huvelin, 1982, p. 264.

²⁵⁷ Huvelin, 1980, p. 113.

²⁵⁸ La deuxième émission monétaire de Milan prend fin à l'été 269.

²⁵⁹ Huvelin, 1982.



Aureus frappé à Milan en 269, au revers l'inscription *VICTORIA AVGVSTI*, avec la Victoire debout de face, tête tournée à gauche, tenant une palme de la main gauche et une couronne de la droite. A ses pieds, de part et d'autre, un prisonnier. Celui qui est à sa droite tend les bras dans un geste de supplication, celui qui est à gauche est assis, les mains liées dans le dos.²⁶⁰

Sylvaine Estiot de son côté veut voir dans cette monnaie émise à Milan une commémoration de la victoire de Claude II sur les Goths²⁶¹. On s'expliquerait mal alors pourquoi Milan aurait été le seul des ateliers occidentaux à commémorer cette victoire. De plus la date limite de la deuxième émission est fixé à l'été 269 par la plupart des numismates²⁶², une date trop précoce pour la victoire de Claude sur les Goths. Nous maintenons de ce fait notre préférence pour la version d'Hélène Huvelin, qui s'accorderait mieux avec l'interruption de la campagne de Claude en Gaule entre la fin du printemps et le début de l'été 269. Ce qui suppose une durée de campagne en Gaule pour Claude de près de deux mois : une durée assez courte qui expliquerait l'abandon de la ville d'Autun à son sort.

Pour Hélène Huvelin l'*aureus* à la Victoire entre deux captifs n'est pas la seule monnaie qui célèbre la victoire de Claude sur les Alamans, elle serait accompagnée d'autres revers louant la vertu de l'empereur et Mars porteur de paix. La monnaie d'or au revers *VIRTUS AVGVSTI* se rapprocherait grandement de la monnaie à la Victoire entre deux captifs, par la similitude de l'avers - un buste lauré nu de Claude tourné à gauche - et par la similitude de la titulature *IMP. CLAVDIVS AVGVSTVS*.

²⁶⁰ Image issue de l'article de Sylvaine Estiot, « The Lava treasure of Roman Gold » 2010.

²⁶¹ Estiot, 2011.

²⁶² Jérôme Mairat et Hélène Huvelin.



Aureus frappé à Milan en 269, au revers l'inscription *VI-R-T-V-S AVG*, l'empereur en costume militaire marchant à droite, tenant un trophée sur l'épaule et une haste transversale.²⁶³

Le trophée composé des armes et cuirasses des vaincus²⁶⁴ tenu par l'empereur sur son épaule, ne laisse guère de doute sur une victoire de Claude contre les Barbares. Il s'associe alors parfaitement avec le revers à la Victoire entourée de deux captifs. Sylvaine Estiot pour sa part associe aussi ces deux monnaies, mais comme déjà dit plus haut, elle en fait des monnaies qui commémorent non pas la victoire sur les Alamans, mais celle sur les Goths.

Enfin Hélène Huvelin associe une autre monnaie à cette émission exceptionnelle commémorant la victoire de Claude sur les Alamans, et qui est d'ailleurs référencée par le *RIC* dans l'atelier de Milan : elle est, frappée au revers de l'inscription *MARTI PACIFERO*²⁶⁵. À l'avvers la tête de Claude reste tournée à gauche avec un buste nu mais la titulature change en *IMP. CLAVDIVS P.F. AVG.* Au revers se trouve le Mars porteur de paix, apportant la paix par les armes. Le symbole veut que Mars, en accordant son soutien à Claude, lui a offert une victoire pleine et entière sur les Alamans, gage d'une longue paix.



Moyen bronze frappé à Milan en 269, au revers l'inscription *MARTI P-A-CIFERO*, avec Mars debout à gauche en tenue militaire tenant un rameau et une haste transversale.²⁶⁶

²⁶³ Galico 3964. Image provenant du site wildwinds.com.

²⁶⁴ A la manière des Grecs, les Romains composaient aussi après une victoire sur l'ennemi, un trophée qui était dressé sur le champ de bataille.

²⁶⁵ Huvelin, 1982, p.264.

²⁶⁶ *Claudius Gothicus*, *RIC* 175. Image provenant du site wildwinds.com.

Ce changement de titulature en *IMP. CLAVDIVS P. F. AVG.* est conservé sur une monnaie en or où apparaît un buste lauré et cuirassé de Claude tenant une haste et tourné à gauche. Cette même monnaie marquée du revers *FELIC. TENPO* est identifiée par Sylvaine Estiot comme étant la monnaie commémorant la victoire de Claude sur les Alamans, en raison de la nature guerrière du buste de Claude²⁶⁷.



Aureus frappé à Milan en 269, au revers l'inscription *FELI-C T-E-NPO*, avec la Félicité drapée, debout de face, regardant à gauche, tenant un petit caducée de la main droite et un sceptre de la gauche. La marque d'officine T est visible au revers dans la partie inférieure de la monnaie ce qui certifie qu'elle a été frappée à Milan.²⁶⁸

Pour nous, cette monnaie est à ajouter aux émissions monétaires citées plus haut qui commémorent la victoire de Claude sur les Alamans. Cependant la date de sa frappe pourrait être située un peu après les monnaies en or présentées plus haut. Il pourrait aussi s'agir d'annoncer le début de la campagne de Claude contre les Goths, immédiatement après sa victoire sur les Alamans. Cela se situerait en tout cas dans la continuité des bustes guerriers qui vont apparaître sur les monnaies frappées à *Siscia*, un atelier monétaire pannonien situé sur la route qui mène Claude jusqu'aux Goths. Les monnaies en or ainsi analysées, sont pour nous toutes consacrées à la victoire de Claude sur les Alamans. La raison en est que les frappes monétaires suivaient le plus souvent le mouvement des armées en campagne. De plus les monnaies d'or à la Victoire entre deux captifs et à la Vertu de l'Auguste sont pour Hélène Huvelin²⁶⁹ des monnaies de *donativum* : de ce fait il paraît peu probable que Milan ait frappé des monnaies qui étaient destinées à une armée ayant remporté une victoire en Thrace, sachant qu'il y avait des ateliers monétaires impériaux bien plus proches.

Il faut signaler la résonance qu'a eue la victoire de Claude II sur les Alamans dans la dernière émission monétaire de la ville de Rome sous son règne²⁷⁰. On y voit apparaître les

²⁶⁷ Estiot, 2011.

²⁶⁸ *Claudius Gothicus*, RIC 145. Image provenant du site wildwinds.com.

²⁶⁹ Huvelin, 1982.

²⁷⁰ La dernière émission monétaire de Rome s'étend exclusivement sur l'année 269 selon la datation de Jérôme Mairat : Mairat, 2002, p.12.

revers *PAX AVGVSTI*²⁷¹ et *SECVRIT. AVG*²⁷², qui répondent parfaitement au MARTI PACIFERO frappé à Milan. Dans la dernière émission romaine du règne de Claude apparaît également un revers frappé de l'inscription *FORTVNA REDVX*²⁷³, la Fortune qui fait revenir ce qui pourrait suggérer un bref retour à Rome de Claude après sa victoire contre les Alamans, mais rien n'est moins sûr en l'absence d'une monnaie d'*adventus* pour la dernière émission de l'atelier de Rome sous Claude. Elle pourrait plutôt marquer le retour de Claude de sa courte campagne contre l'usurpateur de la Gaule.

En résumé, si l'on tient compte des dates de la deuxième émission de Milan dans laquelle se place la monnaie d'or célébrant la victoire de Claude sur les Alamans, il faudrait placer la bataille décisive de Claude contre les Alamans au début de l'été 269 ; cela suppose que Claude a été très tôt inquiété par la menace que faisaient courir les Alamans sur l'Italie, et l'on peut voir là une raison assez forte qui expliquerait la timide progression de Claude dans le territoire de l'usurpateur de la Gaule. Claude devait jouer sur les deux plans, il a donc très rapidement écourté sa campagne de reconquête de la Gaule pour se préparer du mieux qu'il pouvait à combattre les Alamans et ainsi préserver l'Italie de la dévastation. Claude a acculé les Alamans près du Lac de Garde : tout était étudié pour que les forces romaines subissent le moins de pertes possibles face à un ennemi très redoutable et jouissant d'un effectif considérable. Les Alamans, selon Yann le Bohec²⁷⁴, faisaient reposer leurs forces militaires sur leur infanterie lourde et celle-ci rivalisait largement avec celle des Romains, d'où la place de plus en plus prépondérante que prend la cavalerie romaine à cette époque, car elle s'avère un outil efficace de contournement et de harcèlement face à des armées barbares composées quasi-exclusivement d'unités d'infanterie comme les Alamans et les Goths. En ayant en tête cette donnée-là on comprend qu'une bataille rangée contre les Alamans était à haut risque pour Claude. C'est pourquoi il a préparé de longue date son armée à l'arrivée des Barbares afin de les surprendre au meilleur moment. En effet, des soldats reposés et qui attendent leurs ennemis depuis plusieurs jours ont un avantage considérable sur une armée de Barbares éreintés et affaiblis par la longue traversée des Alpes.

La traversée des Alpes était particulièrement éprouvante, et c'est une raison de plus pour admettre que les Alamans ont décidé d'effectuer cette traversée dès le début du printemps pour être le moins incommodés possible par les intempéries. Entrant dans la plaine

²⁷¹ *Claudius Gothicus, RIC. 26.*

²⁷² *Claudius Gothicus, RIC. 31.*

²⁷³ *Claudius Gothicus, RIC. 41.*

²⁷⁴ Le Bohec, 2009.

du Pô par le col du Brenner, les Alamans ont été surpris par des troupes romaines tout à fait fraîches, et, acculés sur les bords du Lac de Garde, leur ligne s'est rompue. Le peu d'échappatoire laissé aux Alamans dans ces circonstances a permis aux Romains de faire un grand massacre si on en croit le Pseudo-Aurelius Victor qui indique qu'à peine la moitié des Alamans survécut. Les Romains avaient pour but d'exterminer le plus d'ennemis possible afin de retarder au mieux l'organisation d'un autre raid de leur part. Les Alamans ont pourtant réussi à sauver une partie substantielle de leurs forces en 269, car deux ans plus tard, en 271, ils reviendront menacer l'Italie du Nord avec d'autres tribus germaniques. Si bien qu'ils infligeront une sévère défaite à l'armée d'Aurélien près de Plaisance, provoquant une panique folle à Rome. En 271 les Alamans avaient quand même dû solliciter l'aide d'autres tribus pour que leur raid soit efficace : ils récupéraient de ce fait encore timidement de leur défaite contre Claude.

Les Alamans vaincus durant l'été 269, Claude a dû être très vite alarmé par la situation que connaissaient les Balkans. Les Goths avaient organisé leur raid sensiblement au même moment que les Alamans, si bien que de leur côté ils avaient franchi depuis quelque temps les frontières de l'Empire romain et s'étaient déjà livrés aux pillages de plusieurs villes en Thrace²⁷⁵. Claude, devant cette situation alarmante, a dû abandonner sa campagne de reconquête de la Gaule et c'est à ce moment-là qu'il s'est résigné à envoyer un petit contingent de cavalerie commandée par Iulius Placidianus pour qu'il occupe l'une des grandes villes de la Gaule Narbonnaise et sauve les maigres acquisitions territoriales réalisées en Gaule. Claude a ainsi dirigé son armée vers des provinces qu'il connaissait bien pour affronter des ennemis qu'il n'a cessé de combattre durant sa carrière militaire.

²⁷⁵ Marcianopolis, Tomis.

C.) La grande victoire de Claude II sur les Goths, la question du lieu de la bataille décisive, ses pérégrinations en Orient et sa mort à *Sirmium* du fait de l'épidémie de peste (269-270)

Claude, avant de mettre son armée en branle en direction de la menace gothique, a pris des précautions qui attestent d'une certaine expérience politique. Il positionne à Aquilée - une place forte qui est considérée comme la porte de l'Italie - son frère Quintille²⁷⁶, sans doute pour se garder d'une mauvaise initiative du Sénat. D'un autre côté il confie à *Iulius Placidianus*, préfet des vigiles, la charge de surveiller les intentions belliqueuses des usurpateurs en Gaule. Aquilée est une ville fortifiée dont l'importance stratégique est cruciale et dont l'opposition, Claude le sait, a coûté la vie à Maximin le Thrace. Avec son occupation par l'un de ses proches, Claude fait preuve d'une prudence politique très fine. Sans oublier que pour ne pas froisser le Sénat, Claude confie à un de ses membres, *Pomponius Bassus*, le gouvernement de l'Italie, avec le titre de *rector totius italica*. Un gouvernement de l'Italie modéré du fait de l'occupation d'Aquilée par la personne la plus attachée personnellement à Claude, son frère Quintille.

Sur la route qui achemine l'armée de Claude vers le lieu de la bataille décisive, le premier atelier monétaire impérial se trouve à *Siscia* en Pannonie. Hélène Huvelin pense qu'à cette occasion Claude a emporté avec lui une partie du personnel de l'atelier monétaire de Milan pour travailler à *Siscia* à la frappe de nouvelles monnaies. La preuve en est qu'on a trouvé un très rare *aureus* frappé à *Siscia* avec un revers identique à celui provenant de l'atelier de Milan, le revers de la Victoire entre deux prisonniers, ce qui montrerait que les ouvriers ont emporté des modèles de revers avec eux²⁷⁷. Nous ajouterons également que cela indiquerait que Claude a pris très peu de répit après sa victoire contre les Alamans pour se précipiter en direction des Goths. Cela est aussi une preuve remarquable de l'uniformité du programme monétaire impérial et des liens étroits qui unissent les divers ateliers impériaux entre eux. La présence de Claude est également bien marquée par la sensible augmentation de la frappe monétaire à *Siscia* que l'on constate dans la deuxième émission de l'atelier, et par conséquent par la diminution considérable de la frappe monétaire à Milan et à Rome. Rome cesse d'émettre des monnaies sous Claude à partir de cette période. Avec le déplacement des armées, ce sont les ateliers orientaux qui vont connaître un surcroît d'activité.

Apparaît dans le monnayage de *Siscia* une série de bustes exceptionnels et tournés à droite comme ceux de Milan : Claude y est équipé d'un casque corinthien, d'un bouclier, et

²⁷⁶ Saint Jérôme, *Chronique*, 2287.

²⁷⁷ Huvelin, 1982.

d'une lance. Cette série de bustes qui représentent l'empereur lourdement armé a, selon Hélène Huvelin, été frappée entre la victoire de Claude sur les Alamans et celle sur les Goths²⁷⁸. Ces monnaies, bien que très rares dans le monnayage de l'atelier de *Siscia*, montrent l'empereur en marche vers les Goths. Ces derniers ravageaient alors la Thrace et *Siscia* était l'un des ateliers monétaires impériaux le plus proche des troubles. Montrer l'empereur dans une tenue guerrière, c'était préparer psychologiquement les soldats au combat vers lequel ils se dirigeaient.



Exemple d'*antoniniani* frappés à l'atelier de *Siscia* présentant à l'avant un buste cuirassé de Claude.²⁷⁹

Outre la présence du revers marqué de la Victoire entourée de deux prisonniers, on trouve à *Siscia* des revers de la même émission frappés des inscriptions *PAX PVBLICA* et *PAX AVG* ; ce sont peut-être d'autres attestations de la résonance qu'a eue la victoire de Claude sur les Alamans dans la région. Cette paix assurée doit aboutir à une paix complète, promise par les succès passés de l'empereur, en sorte que cela rassure la population sur le sort à venir de la guerre qui va être portée contre les Goths. Ainsi la vertu de l'empereur est encore mise en valeur sur les revers des monnaies émises à *Siscia* qui utilisent l'inscription *VIRTVS AVG*. Pour illustrer la grande vertu militaire de l'empereur, les revers le représentent successivement debout de face en tenue militaire complète avec casque, bouclier et lance, et sur son cheval brandissant une lance. L'empereur ainsi impliqué dans le fait guerrier prend en main les affaires urgentes qui préoccupent l'Empire, à savoir l'invasion de la péninsule balkanique par des bandes de Goths. Ces revers servent tout à la fois à mobiliser les troupes autour de l'empereur et à rassurer les populations en montrant un empereur qui a la situation en main.

²⁷⁸ Huvelin, 1993.

²⁷⁹ Monnaies non référencées, image issue de l'article d'Hélène Huvelin, 1991-1993. Photo prise le 14 janvier 2020.



Revers d'*antoniniani* frappés à *Siscia* qui ont pour inscription *VIRTUS AVG.* A gauche l'empereur casqué debout de face, regardant à gauche, tenant une lance et un bouclier. A droite l'empereur à cheval chargeant à droite, la lance dirigée vers le bas.²⁸⁰

Le revers où apparaît l'empereur à cheval va se retrouver plus tard – avec de légères modifications - sur l'unique *aureus* connu de l'atelier de Cyzique ; pour Hélène Huvelin cela montre encore une fois les liens étroits qui unissent les divers ateliers impériaux entre eux²⁸¹ - ici entre Milan, *Siscia* et Cyzique. Ainsi les programmes monétaires auraient été soigneusement choisis par l'empereur lui-même pour mettre en avant certains faits particulièrement importants pour la propagande impériale. Paul Damerau se prononçait déjà pour voir dans les programmes monétaires mis à l'honneur un choix délibéré de l'empereur qui devait s'appliquer dans la mesure du possible à l'ensemble des atelier impériaux²⁸², et qui s'appliquait de fait quand l'empereur était à proximité d'un atelier. Andreas Aföldi, au contraire, pensait que les programmes monétaires étaient laissés à la discrétion du *procurator monetae* et que de ce fait les ateliers monétaires impériaux étaient autonomes. Il y a sans doute sur cette question à retenir un entre-deux, qui consisterait à dire que les ateliers monétaires impériaux pouvaient jouir d'une certaine autonomie en l'absence de directive précise de l'empereur, mais qu'à mesure que l'empereur se dirigeait vers un atelier monétaire, il prenait en main le programme de l'atelier en question et pouvait ainsi le moduler en fonction de ses aspirations et du message qu'il voulait transmettre. L'exemple de modèle de revers importé de l'atelier de Milan dans celui de *Siscia* par l'intermédiaire des déplacements des troupes entre ces deux ateliers est à cet égard significatif.

Il nous faut traiter maintenant de la question des invasions gothiques qui est perturbée par la proximité immédiate de deux raids menés par les Goths et qui souvent se confondent dans les sources. On considère parfois qu'il n'y a eu qu'un seul raid mené par les Goths

²⁸⁰ Monnaies non référencées, image issue de l'article d'Hélène Huvelin, 1991-1993. Photo prise le 14 janvier 2020.

²⁸¹ Huvelin, décembre 1985. Voir également : Huvelin, 1984 (Milan).

²⁸² Damerau, 1934

contre la péninsule Balkanique, et qu'il s'étendrait de l'année 267 à l'année 269 sans interruption. Outre le fait qu'il est peu probable qu'un raid dure aussi longtemps, car il est justement destiné à s'emparer des richesses d'une province pour les convoier jusqu'au territoire des agresseurs, ce ne serait pas non plus faire justice à Gallien et à sa grande victoire remportée contre les Goths en 267. Cette victoire a dû solliciter par la suite les services de Marcianus et d'Aurélien pour refouler les dernières bandes de Goths hébétées par leur défaite, si bien qu'à leur retour de leur mission de sécurisation de la province en 268, les Goths n'inquiétaient plus les Balkans. Ce problème insoluble autour des raids qu'ont mené les Goths sur les Balkans entre 267 et 269 avait amené Andreas Alföldi à considérer qu'il n'y avait eu qu'un seul raid des Goths et qu'il n'y avait eu de ce fait qu'une seule grande victoire remportée sur eux, celle de Gallien²⁸³. Avec cette hypothèse Andreas Alföldi enlevait ainsi tout mérite à Claude en la matière. Bien entendu, comme nous le verrons, le monnayage de l'atelier de Cyzique s'inscrit en faux contre cette opinion.

Pour nous, il y a eu deux raids différents qui ont pris pour cible la péninsule balkanique. Si en 268 la menace gothique était éteinte dans les Balkans, comme le laissent penser les sources littéraires, il apparaît que Claude n'a pas été inquiété par les Goths au début de son règne, à la fin de l'année 268, si bien qu'il a eu le luxe de rester de longs mois à Rome pour consolider sa légitimité. Si l'on suit notre schéma de départ, Claude, devant l'absence de menace extérieure, avait préparé une campagne militaire dirigée contre *Postumus* pour reprendre la guerre là où l'avait interrompue Gallien en 267. Seulement, au bout de quelques mois de campagne en Gaule, Claude a été inquiété par les mouvements des Alamans qui ont attendu le début du printemps pour s'avancer en direction de l'Italie. Nous pensons que de la même façon que les Alamans, les Goths ont aussi attendu l'arrivée de la belle saison pour lancer un nouveau raid sur la péninsule balkanique et l'Anatolie. Claude a ainsi pu contenir les Alamans avant que ces derniers ne fassent des ravages, mais il n'a pu prévenir la percée des Goths qui se sont considérablement avancés dans le territoire romain. Pour nous, il y a bien eu deux raids des Goths dirigés contre la péninsule balkanique, l'un en 267 qui a occupé les forces romaines jusqu'en 268, et l'autre en 269 qui a occupé les forces romaines jusqu'en 270. Paul Damerau optait lui aussi pour deux guerres gothiques distinctes, l'une ayant occupé Gallien et l'autre Claude, à ceci près qu'il faisait débiter la campagne de Claude contre les Goths en 268, ce qui dans son raisonnement semblait convenable puisqu'il plaçait également la victoire contre les Alamans en 268. Cependant nous avons démontré avec l'apport de la

²⁸³ Alföldi, 1967.

numismatique que Claude a remporté sa victoire sur les Alamans durant l'été 269 et que de ce fait la campagne de Claude contre les Goths a débuté à la fin de cette même année. La simultanéité des raids alamans et goths est d'ailleurs bien illustrée par un passage de l'*Histoire Auguste* :

« *Denique Scytharum diversi populi, Peuci, Grutungii, Austrogoti, Tervingi, Visi, Gipedes, Celtae etiam et Eruli, praedae cupiditate in Romanum solum inruperunt atque illic pleraque vastarunt, dum aliis occupatus est Claudius dumque se ad id bellum, quod confecit, imperatorie instruit, ut videantur fata Romana boni principis occupatione lentata.* »

« C'est ainsi que les diverses peuplades scythes, les Peucins, les Gruthunges, les Ostrogoths, les Tervinges, les Visi, les Gipèdes ainsi que les Celtes et les Hérules, attirés par l'espoir du butin, firent irruption sur le sol romain et s'y livrèrent à d'énormes dévastations. Or au même moment Claude était accaparé par d'autres actions et faisait, comme il convient à un empereur, des préparatifs en vue de cette guerre qu'il mena à bonne fin, si bien que l'accomplissement des destins de Rome pouvait sembler retardé par suite des soins qui absorbaient ce bon prince. »²⁸⁴

Au moment où le raid organisé par les Goths s'enfonçait dans les provinces romaines en semant la dévastation, le texte dit que « Claude était accaparé par d'autres actions » : il faut comprendre qu'il était aux prises avec les Alamans. Ajoutons que sur la date de la campagne de Claude contre les Goths que nous plaçons en 269/270, nous sommes rejoint par Tadeusz Kotula qui a écrit (en polonais) un livre entièrement consacré à la question de la campagne gothique de Claude²⁸⁵. Malgré les contributions de Paul Damerau et Tadeusz Kotula sur la question de la guerre gothique de Claude, la confusion que l'on trouve dans les sources littéraires, ponctuées de plusieurs erreurs chronologiques, d'imprécisions et d'omissions mais aussi d'une très grande similarité des récits entre les faits attribués à Gallien et à Claude, donne encore du crédit à l'opinion d'Andreas Alföldi selon laquelle Claude n'aurait remporté aucune bataille décisive contre les Goths et se serait contenté de refouler les derniers survivants Barbares dérottés après leur défaite contre Gallien sur les rives du Nessos. Ainsi Tullio Forgiarini, en ne se basant que sur une étude détaillée des sources littéraires relatant les invasions gothiques entre 267 et 269, c'est-à-dire de Zosime, de l'*Histoire Auguste*, et de George le Syncelle, conclut son étude comparée des sources littéraires par ces termes : « C'est sous le règne de Gallien que les Goths ont ravagé les côtes de la Mer Noire et envahi la Grèce et les Balkans. Gallien réussit à infliger une défaite décisive aux envahisseurs, sur les rives du Nessos. Cependant, il ne put parachever sa victoire puisqu'il dut rentrer en Italie, en raison de l'usurpation d'Aureolus. Il revint à Claude de refouler les derniers survivants dans les Balkans

²⁸⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, VI.2. André Chastagnol a montré que ce passage était teinté de certains anachronismes au niveau de l'énumération des peuples : au lieu des Goths y apparaissent les Ostrogoths et les Visi (Wisigoths), et on sait que la séparation des Goths en deux peuples distincts n'est une réalité qu'à partir du IV^e siècle. Chastagnol, *Histoire Auguste*, p. 938, note de bas de page n°1.

²⁸⁵ Kotula, 1994.

et de mettre fin aux razzias maritimes en Méditerranée orientale »²⁸⁶ Cette conclusion souffre de plusieurs contestations bien mises en évidence par Tadeusz Kotula²⁸⁷. D'abord, comment expliquer, en cas d'unique bataille décisive, la mention par les sources de deux lieux de bataille décisifs différents ? Zosime parle en effet d'une victoire remportée à Naïssos et Georges le Syncelle d'une victoire sur les bords du fleuve Nessos. Les modernes soutenant l'opinion d'Andreas Aföldi ont voulu expliquer la mention de deux lieux de bataille différents par la quasi-homonymie des toponymes, qui aurait amené les historiens byzantins à créer une deuxième bataille, celle de Naïssos. Pour répondre à cela, Tadeusz Kotula a fait savoir qu'il serait hautement improbable que des Grecs lettrés aient pu faire une si grossière erreur et que manifestement la source commune de ces abrégiateurs byzantins, à savoir Dexippe, a bien mentionné deux lieux de batailles différents pour deux campagnes différentes menées contre les Goths, l'une par Gallien, l'autre par Claude. Un autre point soulevé par Tadeusz Kotula porte sur des événements qui, dans le récit des abrégiateurs, distinguent clairement les deux campagnes parce qu'ils sont propres à chacune d'elles. Le siège de Thessalonique par les Goths n'est associé qu'à l'intervention de Claude, alors que la prise d'Athènes est du ressort de la campagne de Gallien. Ajoutons que Gerard Kerler s'est livré à la même analyse minutieuse des sources que Tullio Forgiarini ; pourtant, sa conclusion est toute différente car son argumentation aboutit à prouver qu'il y a bien eu deux invasions distinctes des Goths²⁸⁸. Il suffit de citer ici une partie du récit confus de Zosime pour nous permettre de reconstituer les événements :

« Les soldats demeurants calmes sur l'ordre de leurs chefs, Claude s'empare du pouvoir suprême que même auparavant le suffrage de tous lui avait accordé ; cependant Aureolus qui, pendant longtemps, s'était soustrait à l'autorité de Gallien, envoya aussitôt une ambassade à Claude, se rendit et fut assassiné par les soldats qui se trouvaient avec l'empereur, et qui étaient irrités à cause de sa défection. Dans ce même temps, ce qu'il restait de Scythes survivants, exaltés par leurs précédentes expéditions, prirent avec eux les Hérules, les Peuces et les Goths, et se rassemblèrent près du fleuve Tyras, qui se jette dans le Pont ; ils construisirent six mille navires, s'y embarquèrent au nombre de trois cent vingt mille navires, firent voile à travers le Pont et furent violemment repoussés au cours de leur assaut contre la ville fortifiée de Tomes ; ils continuèrent ensuite leur route et s'avancèrent contre Marcianopolis, qui est une ville de Mésie ; n'ayant pas non plus pu s'en emparer, ils poursuivirent leur navigation plus avant avec le vent en poupe. Lorsqu'ils atteignirent les détroits de la Propontide, le fait que la majorité de leur embarcations ne soutenait pas la rapidité du courant eut pour résultat que les bateaux se heurtèrent les uns contre les autres et que les barques dérivèrent dans le plus grand désordre, étant donné que les pilotes lâchaient leurs gouvernails ; il s'ensuivit qu'en partie les navires sombrèrent avec leurs équipages et que d'autres accostèrent sans leurs occupants ; les pertes en hommes et en bateaux furent considérables. Par suite de cette catastrophe, les Barbares se retirèrent du détroit de la Propontide et naviguèrent vers Cyzique ; n'y ayant remporté aucun succès, ils s'éloignèrent, longèrent l'Hellespont et, s'étant laissés entraîner jusqu'au Mont Athos, ils y radoubèrent leurs vaisseaux et mirent le siège devant Cassandree et

²⁸⁶ Forgiarini, 1990.

²⁸⁷ Kotula, 1991.

²⁸⁸ Kerler, 1970. Plus récemment E. Kettenhofen s'est livré au même exercice : il en a tiré les mêmes conclusions que Kerler, à savoir qu'il y a bien eu deux batailles, l'une sur les bords du Nessos et l'autre à Naïssos : Kettenhofen, 1992.

Thessalonique ; ayant fait avancer des machines de guerre vers les murailles, il s'en fallut de peu qu'ils ne s'en emparassent, mais lorsqu'ils apprirent que l'empereur approchait, ils montèrent à l'intérieur des terres et ravagèrent tout le pays autour de Dobéros et de la Pélagonie. Après y avoir perdu trois mille hommes à la suite d'une rencontre avec la cavalerie des Dalmates, ils soutinrent la lutte avec ce qu'il leur restait de troupes contre les forces qui étaient avec l'empereur ; une bataille eut lieu, très meurtrière pour les deux partis en présence ; les Romains furent d'abord mis en fuite, puis ils tombèrent par des chemins non marqués sur les Barbares qui ne s'y attendaient pas et leur tuèrent cinquante mille hommes ; une partie des Scythes contourna par mer la Thessalie et la Grèce, ravagea ces régions et, incapable de s'en prendre aux villes – qui s'étaient empressées de veiller à l'état de leurs murs et aux mesures de sécurité - , emmena les hommes trouvés dans le plat pays. »²⁸⁹

Ce passage de Zosime se réfère à l'expédition organisée par les Goths en 269 : on y apprend que les Goths après leur défaite contre Gallien, « exaltés par leurs précédentes expéditions », ont eu très tôt le projet de réorganiser une expédition en direction des Balkans, la première expédition contre Gallien étant un échec qui ne leur a pas permis de s'enrichir. Bien sûr la deuxième expédition des Goths décrite par Zosime n'a pas été conduite dès la fin de l'année 268. Il leur a fallu plus de temps pour se réorganiser et appeler à eux différentes peuplades germaniques pour se renforcer et ainsi augmenter les chances de succès de la deuxième expédition. Ainsi ils « prirent avec eux les Hérules, les Peuces et les Goths, et se rassemblèrent près du fleuve Tyras qui se jette dans le Pont ». Le temps nécessaire à cette réorganisation est tel que cette expédition n'a pu débuter qu'en 269 et ce d'autant plus qu'ils ont dû construire 6000 navires qui devaient accueillir le nombre à peine croyable de 320 000 hommes, ce qui fait que l'on avait des navires assez imposants qui devaient chacun accueillir en moyenne 54 hommes. Si l'on accepte le nombre impressionnant d'hommes, les navires devaient soit comporter plusieurs rangs de rames de part et d'autre, soit être assez effilés en affichant 27 rames de chaque côté. La dernière option est plus plausible : les navires seraient ainsi plus rapides, du fait de leur légèreté, mais aussi d'autant moins stables sur l'eau, ce qui expliquerait en partie le naufrage décrit plus loin par Zosime. Toute cette logistique n'a pu être mise en place qu'après de longs mois : les Barbares ont dû travailler intensivement tout l'hiver pour construire leurs navires, de telle sorte qu'ils ont pu embarquer au début du printemps 269. Les Barbares ont successivement tenté de prendre les villes de Tomis, *Marcianopolis* et Cyzique sans succès ; pendant ce temps Claude et son armée attendaient les Alamans dans la plaine du Pô. Après cette série de déconvenues, les Barbares accostent finalement en Chalcidique où ils entreprennent peu après le siège de Thessalonique. À ce stade Claude avait appris ce qui se passait dans les Balkans et, partant d'Aquilée où il avait posté son frère Quintille, il entamait avec son armée la traversée de la voie militaire impériale qui reliait Aquilée à Byzance ; cette voie militaire passait par *Siscia* et Naïssos. On a vu plus haut que lorsque Claude a fait halte à *Siscia*, il ne s'est pas privé de changer le programme

²⁸⁹ Zosime, XLI-XLIII.

monétaire de la ville. Il s'est montré en tenue militaire, assumant par-là pleinement son rôle d'empereur soldat afin de galvaniser ses troupes avant la bataille et de rassurer la population sur le sort de l'Empire. Quand Claude a repris sa marche en direction de la ville de Naïssos, les Barbares assiégeaient encore Thessalonique. L'arrivée de l'empereur s'est cependant ébruitée et les Barbares, nous indique Zosime, ont levé un siège qui était près d'aboutir, car ils avaient appris que Claude s'avancait dans leur direction : « lorsqu'ils apprirent que l'empereur approchait, ils montèrent à l'intérieur des terres et ravagèrent tout le pays autour de Dobéros et de la Pélagonie ». Ainsi la ville de Thessalonique a été sauvée *in extremis* par l'arrivée de l'empereur. Selon les rédacteurs du *Roman Imperial Coinage*²⁹⁰, deux revers de monnaie frappés dans l'atelier impérial d'Antioche feraient référence au sauvetage de la ville de Thessalonique par Claude. Il s'agit des revers *DEO CABIRO*²⁹¹ et *REGI ARTIS*²⁹², pour la bonne raison que les *Cabiri*, qui sont les fils de Vulcain et de la nymphe Cabeiro, étaient les divinités tutélaires de la ville de Thessalonique.



Antoninianus de Claude II frappé en 269 à Antioche, avec au revers l'inscription *REGI ARTIS* et Vulcain debout de face, regardant à droite, tenant une pince et un marteau.²⁹³

Le revers figurant Vulcain doit bien être porteur d'une signification importante, car cette divinité n'apparaît quasiment jamais sur le monnayage romain. Le seul autre exemple connu figure sur une monnaie de l'empereur Valérien. L'*Histoire Auguste*, suivant là la même tradition que Zosime, évoque aussi le siège de la ville de Thessalonique :

« *Pugnatum apud Thessalonicenses, quos Claudio absente obsederant barbari.* »

« On guerroya près de Thessalonique que les Barbares avaient assiégée en l'absence de Claude. »²⁹⁴

²⁹⁰ Mattingly Harold, Sydenham Edward, *The Roman Imperial Coinage*, Spink & Son, Londre, 1927, p. 203.

²⁹¹ *Claudius Gothicus*, RIC. 204.

²⁹² *Claudius Gothicus*, RIC. 215.

²⁹³ *Claudius Gothicus*, RIC. 215. Image provenant du site fredericweber.com, monnaie provenant de la collection de Frédéric Weber.

²⁹⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, IX.8.

Les Goths sont ensuite remontés vers l'armée de Claude en ravageant le pays autour de Thessalonique. Zosime indique que les Goths ont d'abord été harcelés par la cavalerie dalmate dont l'*Histoire Auguste* loue l'efficacité²⁹⁵ : 3000 d'entre eux ont péri à la suite d'escarmouches provoquées par la cavalerie dalmate envoyée en avant de l'armée de Claude. Paul Damerou pense que c'est Aurélien qui était alors à la tête de la cavalerie dalmate²⁹⁶. Pour ce qui est de l'armée de Claude, Paul Damerou²⁹⁷ et Tadeusz Kotula²⁹⁸ pensent que Claude a délibérément choisi le site de Naïssos comme lieu de bataille : c'est là qu'il aurait attendu les Goths. Alors que Zosime ne précise pas le lieu de la bataille au cours de la description du combat entre l'armée de Claude et des Goths, il le précise un peu plus loin, quand il reprend son récit après avoir décrit des événements en Égypte qui ne datent pas du règne de Claude, mais de celui d'Aurélien :

« L'Égypte étant ainsi aux mains des Palmyréniens, les Barbares survivants après la bataille livrée à Nish par Claude et les Scythes se protégèrent grâce à leurs chariots et marchèrent en direction de la Macédoine »²⁹⁹

La bataille décrite plus en amont par Zosime est ici formellement identifiée comme s'étant déroulée sur le site de Naïssos. Si l'on en croit Zosime, la bataille de Naïssos a été « très meurtrière pour les deux partis en présence », l'infanterie romaine a même cédé un moment devant l'infanterie des Goths, certainement en raison de la supériorité numérique des Goths et de leurs lourds armements. L'armée romaine mise en fuite par les Goths n'a pu reprendre pied qu'après que les Goths sûrs de leur victoire ont rompu leur formation et se sont dispersés, perdant par là toute leur vigilance, si bien qu'ils ont pu être surpris par l'armée romaine reformée qui leur a tendu une embuscade : « les Romains furent d'abord mis en fuite, puis ils tombèrent par des chemins non marqués sur les Barbares qui ne s'y attendaient pas et leur tuèrent cinquante mille hommes ». En résulte le nombre sans doute exagéré de 50 000 morts pour les Goths. Suivant Zosime, le reste de l'armée des Goths se serait replié vers le sud en direction de la Macédoine. Durant leur marche ils auraient été harcelés par la cavalerie romaine jusqu'à ce qu'ils puissent trouver un refuge sûr en se repliant sur une partie de la chaîne montagneuse des Rhodopes en Thrace. Les Goths s'étant ainsi repliés sur une hauteur, ils étaient maintenant à l'abri des attaques de la cavalerie dalmate.

« Les Barbares survivants après la bataille livrée à Nish par Claude et les Scythes se protégèrent grâce à leurs chariots et marchèrent en direction de la Macédoine ; comme les vivres manquaient, ils souffraient de la faim et périssaient, ainsi que leurs attelages ; tandis qu'ils s'avançaient, la cavalerie romaine les attaqua, en tua un bon

²⁹⁵ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XI.9.*

²⁹⁶ Damerou, 1934, p. 70.

²⁹⁷ Damerou, *ibid.*

²⁹⁸ Kotula, 1991.

²⁹⁹ Zosime, I. XLV.1.

nombre et força le reste à se replier vers l'Hémus. Ils furent encerclés par les légions romaines et leurs pertes ne furent pas légères »³⁰⁰

Yann le Bohec indique que les Goths avaient coutume de rechercher « un terrain difficile pour l'ennemi et une colline pour appuyer leur effort. »³⁰¹. Visiblement les Goths ont été assiégés durant un certain moment sur leur hauteur, c'est du moins ce que relève un passage de l'*Histoire Auguste* :

« *Nam cum se Haemimontum multitudine barbararum gentium, quae superfuerant, contulisset, illic ita fame ac pestilentia laboravit, ut iam Claudius dedignaretur et vincere.* »

« En effet la masse des peuplades barbares survivantes qui avaient reflué vers l'Hémimontus y était tellement minée par la faim et la peste que Claude jugea désormais inutile de les réduire. »³⁰²

Il faut comprendre que Claude a préféré assiéger les Goths pour les laisser dépérir de la maladie et du manque de nourriture, plutôt que de risquer de les déloger de force, ce qui aurait eu très peu de chance de réussite : on sait l'avantage que les Goths pouvaient avoir sur des ennemis luttant contre la pente, sans compter qu'ils avaient déjà précédemment mis l'infanterie romaine en fuite. Claude ne voulait pas affaiblir inutilement son armée et le siège des Goths dans les Rodophes a donc duré un certain temps. Yann le Bohec rappelle que les Goths étaient relativement endurants et qu'ils pouvaient supporter un long siège dans ces conditions : « ces hommes étaient habitués à se contenter de peu »³⁰³. Il apparaît via certains indices monétaires que Claude a laissé un temps une partie de son armée poursuivre le siège³⁰⁴. Ces événements se sont déroulés à la fin de l'année 269, probablement durant l'automne.

Durant cette période l'essentiel de l'activité monétaire s'est transporté dans un tout nouvel atelier monétaire impérial ouvert par Claude II au début de l'année 269. Il s'agit de l'atelier de Cyzique. Andreas Alföldi avait indiqué que le monnayage de Cyzique avait commencé à frapper des monnaies où était inscrit le sigle *M C* (*Moneta Cyzicensis*) pour célébrer l'ouverture du nouvel atelier impérial³⁰⁵. Cependant Jérôme Mairat a revu cette hypothèse en identifiant une émission intermédiaire qui placerait les monnaies porteuses du sigle *M C* un peu plus tôt dans l'année 269³⁰⁶. L'ouverture de l'atelier de Cyzique est le fruit

³⁰⁰ Zosime, I. XLV.

³⁰¹ Le Bohec, 2009, p.108-109.

³⁰² *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XI.3.

³⁰³ Le Bohec, 2009, p. 108.

³⁰⁴ Les monnaies frappées à Cyzique, notamment son unique *aureus* et ceux présentées plus bas indique qu'il y a eu un temps mort dans la campagne menée contre les Goths dans les Balkans à la fin de 269.

³⁰⁵ Alföldi, 1938.

³⁰⁶ Mairat, 2007.

du transfert d'un atelier impérial situé en Ionie vers Cyzique. Un atelier dont la situation géographique est incertaine et qu'on appelle de ce fait « l'atelier *SPQR* » en raison de l'inscription *SPQR* que l'on retrouve sur ses monnaies. Pour Jérôme Mairat, les monnaies de l'émission M C de Cyzique seraient bien issues d'une émission de fête célébrant officiellement l'élévation à la dignité impériale de l'atelier. Dans cette émission on retrouve des bustes tout à fait exceptionnels, dont un où Claude est figuré à l'avert avec un protomé de cheval ; cet avers a suggéré à Jérôme Mairat (quelques années avant son article sur le monnayage impérial de Cyzique), que l'émission en question ne célébrait pas forcément l'ouverture de l'atelier monétaire de Cyzique, mais un *adventus* de Claude dans la ville. Le revers d'un autre *antoninianus* (issu de l'émission directement postérieure à celle du sigle M C) comporte *FORTVNA REDVX*, ce qui renforcerait selon lui cette hypothèse³⁰⁷, par l'invocation de « la Fortune qui fait revenir ».



Antoninianus de Claude II frappé à Cyzique en 269, avec au revers l'inscription *FORTVNA REDVX // SPQR* et la Fortune debout de face, regardant à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la gauche.³⁰⁸

Le problème est que les dates de frappes attribuées à ces émissions ne correspondent pas à une présence de Claude dans la région, car elles sont issues de la première moitié de l'année 269. Selon notre chronologie, le seul moment où Claude a pu parvenir à Cyzique se situerait à la fin de l'année 269 après la victoire de Naïssos et directement après avoir mis le reste de l'armée barbare en état de siège dans les montagnes des Rhodopes. Au sein de ce monnayage de fête apparaît aussi une monnaie figurant, à l'avert, Claude tenant un globe et saluant d'une main, un geste en tout point similaire à celui qu'effectue Claude sur son cheval sur la monnaie d'*adventus* de Rome. Il faudrait donc plutôt admettre que Claude, à la suite de sa décision d'élever en dignité la ville de Cyzique en y ouvrant un nouvel atelier impérial, aurait à cette occasion³⁰⁹, au début de l'année 269, exprimé son vœu d'aller visiter par lui-même le nouvel atelier impérial, L'information ayant été transmise à la ville de Cyzique, on

³⁰⁷ Mairat, 2002, p. 40.

³⁰⁸ *Claudius Gothicus, RIC*. 234. Image provenant du site wildwinds.com.

³⁰⁹ Probablement à l'issu de son discours de politique générale le 1 janvier 269.

aurait frappé en conséquence bien avant l'arrivée de Claude un monnayage qui préparait son *adventus*. Mais Claude n'a pu honorer sa promesse qu'à la fin de l'année 269 après avoir mis en état de siège la position des Goths dans les Rhodopes.



Antoninianus frappé à Cyzique en 269, avec au revers l'inscription *VIRTVTI AVGVSTI*. : Hercule debout à droite, la main droite derrière le dos, drapée d'une peau de lion sur le bras gauche, et tenant une massue reposant sur le sol de sa main gauche. A l'avant un buste de Claude tourné à gauche, radié, drapé et cuirassé, levant la main droite, et tenant un globe dans la main gauche.³¹⁰

Si Claude a en effet profité de la longueur du siège infligé aux Goths pour aller à Cyzique, il aurait alors coordonné à cette occasion l'émission monétaire de cet atelier célébrant sa victoire remportée sur les Goths. La seule monnaie d'or attribuée à l'atelier de Cyzique sous Claude II ferait partie de la dernière émission monétaire de la ville. En effet, les grands événements comme les grandes victoires remportées sur les Barbares sont généralement honorés de l'émission de plusieurs monnaies d'or comme on l'a vu pour la victoire de Claude sur les Alamans. Cette unique monnaie d'or de Cyzique qui est parvenue jusqu'à nous n'était certainement pas la seule monnaie en or à célébrer la victoire de Claude sur les Goths. On y retrouve au revers, marqué de l'inscription *VIRTVS CLAVDI AVGVSTI*, Claude sur son cheval, un revers similaire à celui de *Siscia*, à ceci près que Claude terrasse dans celui-ci trois ennemis à terre, dont un qui supplie la clémence de l'empereur. Il ne peut s'agir ici que des Goths et des pertes considérables que leur a infligé la cavalerie de Claude, aussi bien avant la bataille de *Naiissus* qu'après. Jérôme Mairat pense de son côté que cette monnaie annoncerait le début de la campagne de Claude contre les Goths à l'imitation de ce qu'avait fait l'atelier de *Siscia* avec ces revers et ces avers. Pour nous, cette monnaie célèbre bien la victoire de Claude sur les Goths, la présence d'ennemis sur la monnaie est signifiant à cet égard. De plus sur un revers frappé à *Siscia* présenté plus haut (p.98), et qui préparait effectivement la campagne de Claude contre les Goths, on n'avait pas osé faire figurer des ennemis vaincus, comme c'est le cas ici ; un détail qui révélerait que l'*aureus* de Cyzique est bien une monnaie de célébration et non de préparation d'une campagne à venir.

³¹⁰ *Claudius Gothicus, RIC. 255*. Image provenant du site wildwinds.com.



Aureus frappé à Cyzique en 269, au revers l'inscription *VIRTVS CLAVDI AVG*. Avec l'empereur sur son cheval, chargeant à droite, et embrochant l'un des trois ennemis à terre : au sol gisent les boucliers des ennemis.³¹¹

C'est dans cette dernière émission de Cyzique que sont frappés les *antoniniani* célébrant la victoire de Claude sur les Goths - nommés ici sous cette appellation pour la première fois - et sur le reste des Germains qui les accompagnaient et qui sont donc ici dissociés des Goths.



Antoninianus frappé à Cyzique en 269, au revers l'inscription *VICTORIAE GOTHICAE*. Avec un trophée composé d'un casque, d'une armure, de deux boucliers et de deux lances croisées ; à ses pieds, de chaque côté, un captif assis.³¹²

On voit sur le revers de la monnaie ci-dessus le trophée composé des armures et des armes des vaincus que dressent les Romains après une victoire sur les Barbares. Yann le Bohec décrit ainsi cette pratique : « Le général vainqueur faisait soigner ses blessés, enterrer ses morts et, parfois, il faisait dresser un trophée. On appelait de ce nom un mannequin de bois dressé sur un monceau d'armes et équipé comme un combattant. Ce monument était destiné à remercier les dieux qui avaient donné la victoire, le plus souvent Mars, Vénus et la Victoire. Pour l'éterniser, on pouvait le couler dans le bronze ou le sculpter dans la pierre. »³¹³. Pour Paul Damerau ce revers célébrant la victoire Gothique serait lié, non pas à la victoire remportée sur les Goths à Naïssus, mais à celle remportée sur mer par *Tenagino*

³¹¹ *Claudius Gothicus*, RIC. 227. Image provenant du site numismatica.org.

³¹² *Claudius Gothicus*, RIC. 252. Image provenant du site wildwinds.com.

³¹³ Le Bohec, 2009, p. 63.

*Probus*³¹⁴ contre une partie des Barbares qui s'approchaient dangereusement de la Crète et de Chypre³¹⁵. En effet, un court passage de Zosime fait savoir que Claude a demandé à Probus, le préfet d'Égypte, de venir lui apporter son soutien dans les Balkans en éradiquant la menace barbare qui croisait encore dans les eaux de la mer Égée :

« Lorsque Probus, qui avait reçu de l'empereur la mission de purger la mer des pirates »³¹⁶

Tenagino Probus, personnage qui n'a rien à voir avec l'empereur du même nom, aurait lutté avant son intervention en mer Égée contre les Goths, contre les Blemmyes en Égypte qui avaient envahi la province, et non contre les Palmyréniens. Il aurait également vaincu, sous le règne de Claude, les Marmarides qui attaquaient les provinces de Cyrénaïque et d'Afrique ; c'est du moins ce que soutient Yann le Bohec³¹⁷. L'*Histoire Auguste* confondant le préfet d'Égypte de Claude avec l'empereur Probus, décrit des faits qui se sont passés en 269 contre les Marmarides :

« *Pugnavit et contra Marmaridas in Africa fortissime eosdemque vicit atque ex Libya Carthaginem transiit eandemque a rebellionibus vindicavit.* »

« Probus combattit aussi très vaillamment en Afrique contre les Marmarides et les vainquit, puis il passa de Libye à Carthage qu'il débarrassa des rébellions. »³¹⁸

À la suite de cette victoire contre les Marmarides, Probus a fait reconstruire la ville de Cyrène et a renommé la ville pour l'occasion du nom de *Claudiopolis* afin de rendre hommage à l'empereur régnant³¹⁹. Pour revenir à la suggestion de Damerou, faisant des revers à la victoire Gothique, une célébration des victoires navales de Probus et non des victoires terrestres de Claude, nous devons en douter : l'association des revers à la victoire Gothique, avec le revers présentant Claude à cheval s'en prenant aux ennemis figure plutôt la grande victoire terrestre de Claude sur les Goths, et le fait que l'empereur lui-même ait pu présider à cette frappe dans la ville de Cyzique renforce grandement cette option. La présence de l'empereur à Cyzique est elle-même renforcée par les revers importés de l'atelier de *Siscia* dans l'atelier de Cyzique : nous pensons au revers où l'empereur figure sur son cheval,

³¹⁴ *Tenagino Probus*, praeses de Numidie de 268 à 269 et préfet d'Égypte de 269 à 270, voir PIR.2, Probus 8, p.740.

³¹⁵ Damerou, 1934.

³¹⁶ Zosime, I. XLIV.2.

³¹⁷ Le Bohec, 2009, p. 170.

³¹⁸ *Histoire Auguste, Probus*, IX.1.

³¹⁹ *AE*, 1919 S, 94, inscription grecque de Cyrène. « Αὐτοκρ(άτωρ) Καίσαρ Μ(ἄρκος) Αὐρ(ήλιος) Κλαύδιος Σεβ(αστός), ὄπλοις ἀναστίλας τὴν πολυχρόνιον / Μαρμαριτῶν υρασύτητα Κλαυδιόπολιν / ἐπώνυμον ἑαυτοῦ ἐκ νέας ἰδρύσατο ἡγουμένου / τὸν πόλεμον καὶ κτίζοντος Πρόβου τοῦ διασημοτ(άτου) ἐπάρ(χου) Αἰγύπ(του).

comme cela avait été fait entre Milan et *Siscia* pour le revers à la Victoire entre deux prisonniers.

La présence de Claude à Cyzique ne serait pas seulement justifiée par la promesse d'un *adventus* de l'empereur dans la ville. Solange Biagi a en effet montré en s'appuyant sur la découverte de plusieurs inscriptions grecques rendant hommage à Claude en Anatolie, que les Barbares qui croisaient en mer avaient aussi atteint, à l'issue de leur navigation vers Chypre, la Lycie-Pamphylie et la Pisidie³²⁰. En effet, un milliaire-dédicace érigé à Sagalassos par les Sagalasséens et découvert au début des années 1990 par David French, rend hommage à Claude II. Pour Solange Biagi, le lien de cette cité avec la cité de Sidé est bien connu par des monnaies provinciales issues de ces deux villes et louant l'*Homonoia* qui unit les deux cités, en sorte que la borne milliaire de Sagalassos se recouperait avec un fragment de Dexippe qui parle du siège de la ville côtière de Sidé par les troupes barbares³²¹, plaçant ainsi le siège de Sidé par les barbares sous le règne de Claude le Gothique :

« *Αὐτοκράτορι Καίσαρι / Μ(άρκῳ) Αὐρ(ηλίῳ) Κλαυδίῳ Εὐ/σεβεῖ, Εὐτυχεῖ, Σε/βαστῶ./λαμπροτάτῃ Σαγαλασσ/σέων πόλις πρώτη τῆς Πι/σιδίας, φίλη καὶ σύμμα/χος Ῥωμαίων* »

« A l'Empereur César Marcus Aurelius Claudius, Pieux, Heureux, Auguste. La très brillante cité des Sagalasséens, première de Pisidie, amie et alliée des Romains ». ³²²

Pour l'historienne cette inscription montrerait que la cité de « Sagalassos a eu besoin de réaffirmer sa loyauté à Rome, loyauté qui devait par ailleurs se concrétiser par un soutien actif, logistique, que ce soit sur le plan économique ou sur le plan militaire. »³²³. L'historienne poursuit son propos en rappelant la grande fertilité de la région, qui a pu fournir du blé aux armées romaines présentes dans les Balkans, blé convoyé par l'intermédiaire de la cité côtière de Sidé, mise en difficulté par un siège que lui infligeaient les Barbares. C'est certainement ce siège qui coupait dangereusement l'approvisionnement de l'armée de Claude dans les Balkans, qui a décidé l'empereur à faire intervenir une partie de son armée en Anatolie. Solange Biagi pense ainsi que l'intervention maritime de *Tenagino Probus* a eu pour objet de libérer la cité de Sidé, et ainsi de sécuriser les convois de nourriture qui passaient par la mer Égée et qui approvisionnaient les armées de Claude en Thrace ; c'était là un jalon indispensable de la logistique militaire qu'il fallait sauver. L'intervention militaire de Claude dans la région semble confirmée par une autre inscription grecque. En effet, Solange Biagi

³²⁰ Biagi, 2006.

³²¹ Jacoby, FGrH, Dexippe, fragm.29, Berlin, 1926, p. 474, n°100.

³²² French David, 1991.

³²³ Biagi, 2006.

relève qu'une inscription grecque publiée en 1998 et érigée par la cité de Kasai, une petite cité du Taurus, remercie Claude d'avoir sauvé l'humanité :

« *Αὐτοκ[ρ]άτορα Καίσαρα/ [Μᾶ]ρκον Αὐρήλιον/ Κλαύδιον Εὐσεβῆ Εὐτυχῆ Σεβαστόν, τὸν / σωτήρα τῆς οἴκου/μένης, ἢ λαμπρὰ Κα/σατῶν πόλις. »*³²⁴

C'est aussi semble-t-il à ce moment-là qu'un officier supérieur bien connu de l'état-major de Gallien refait son apparition en la personne de Marcianus. Solange Biagi a en effet invoqué aussi l'inscription grecque retrouvée à Termessos qui qualifie le *dux* Marcianus de patron et de bienfaiteur qui a apporté la paix à la suite des raids des Goths en 269/270³²⁵, de sorte qu'il y a assez de preuves pour avancer que Claude a bien fait intervenir une partie de son armée en Anatolie. :

« *Τὸν διασημότατον/ δουκ(α) Λ.Αὐρ. Μαρκιανόν. / Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος,/ τὸν πάτρωνα καὶ / εὐεργέτην τῆ/ πόλεως / καὶ εἰρήνης προστάτην »*³²⁶

Une autre inscription retrouvée à Rhodes donne le gentilice de ce Marcianus, et confirme ainsi l'identité d'*Aurelius* Marcianus, le général qui a participé à la conjuration de Milan :

« *Ὁ δᾶμος ὁ Ροδίον καὶ ἁ βουλὰ / Αὐρήλιον Μαρκιανόν τὸν / διασημότατον καὶ γενναϊό/ τατον στρατηλάταν, τὸν εὐ/ εργάταν, τεῖμας ἔνεκα τᾶς περὶ τὰν πόλιν. »*³²⁷

Enfin, ces inscriptions grecques de découvertes récentes se recourent avec deux autres inscriptions connues depuis longtemps et qui sont situées tout près de Cyzique à Nice de Bithynie. Il nous suffit d'en citer une :

« *Αὐτοκράτορι Καισαρι Μ(άρκῳ) Αὐρ(ηλιῳ) Κλαυδιῳ εὐσεβεὶ εὐτυχεὶ Σεβ(αστῶ) δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ δεύτερον, ἀνῦπάτω, πατρὶ πατριδος, καὶ τῆ ἱερᾶ συνκλήτω καὶ τῶ δήμῳ Ρωμαίῳ ἢ λαμπροτάτῃ καὶ μεγίστῃ καὶ ἀρίστῃ Νικάειῶν πόλις τὸ τεῖχος ἐπὶ τοῦ λαμπρ(οτάτου) / ὑπατικῷ Οὐελλεῖου Μακρεῖνου πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρατήγου τοῦ Σεβ(αστοῦ) καὶ Σαλλίου Ἀντωνίνου τοῦ λαμπρ(οτάτου) λογιστοῦ. »*³²⁸

Cette inscription se recoupe avec les témoignages numismatiques concernant la présence de Claude II à Cyzique (du fait de la proximité géographique entre Cyzique et Nice de Bithynie). *Velleius Macrinus*, le légat propréteur de la région, s'associe à la population pour saluer Claude.

³²⁴ *AE*, 1998, 1416.

³²⁵ La proximité géographique de l'inscription de Termessos mentionnant *Marcianus*, avec les inscriptions de Sagalassos et de Kasai réaffirmant leurs liens de fidélités avec Claude, invite fortement à penser que cette mission de Marcianus s'inscrivait dans la campagne de 269-270 plutôt que dans celle de 267-268 et que le lien avec le siège de Sidé en serait d'autant plus évident.

³²⁶ *AE*, 1978, 802.

³²⁷ *SEG*, 1997, 1256.

³²⁸ *CIG*, II, 3748.

Si Aurelius Marcianus avait reçu la charge de pacifier l'Anatolie, c'est sans doute Aurélien, le maître de la cavalerie de Claude, qui pendant ce temps dans la péninsule balkanique avait la charge de maintenir les Goths assiégés sur les chaînes montagneuses des Rhodopes, afin que Claude puisse se rendre de son côté comme convenu à Cyzique visiter le nouvel atelier impérial. C'est du moins ce qu'indiquerait une lettre apocryphe de l'*Histoire Auguste* où Claude semble confier d'importants commandements à Aurélien, car il est, dit-il, sollicité par d'autres occupations :

« Illud tamen constat omne contra Meotidas bellum divum Claudium nulli magis quam Aureliano credidisse. Extat epistula, quam ego, ut soleo, fidei causa, immo ut alios annalium scriptores fecisse video, inserendam putavi : « Flavius Claudius Aureliano suo salutem. Expetit a te munus solitum nostra res p. : adgredere. Quid moraris ? Tuo magisterio milites uti volo, tuo ductu tribunos. Gothi oppugnandi sunt, Gothi a Thraciis amovendi. Eorum enim plerique Haemimontum Europamque vexant, qui te pugnante fugerunt. Omnes exercitus Thracicos, omnes Illyricianos totumque limitem in tua potestate constituo : solitam en nobis ede virtutem. Tecum erit etiam frater Quintillus, cum occurrerit. Ego aliis rebus occupatus summam belli illius virtutibus tuis credo. Misi sane equos decem, loricas duas et cetera, quibus munire ad bellum euntem necessitas cogit. »

« Un point est sûr néanmoins, c'est que le divin Claude n'eut confiance en personne d'autre qu'Aurélien pour diriger la guerre contre les Méotides. Il existe une lettre que, selon ma méthode, j'ai jugé utile de citer par souci d'exactitude, et je vois du reste que les autres auteurs d'Annales en ont fait autant : « Flavius Claude à son cher Aurélien, salut. Comme de coutume, notre État réclame ton aide : mets-toi à l'ouvrage. Pourquoi tergiverses-tu ? Je veux que les soldats soient sous ton commandement, les tribuns sous ta conduite. Il faut attaquer, les Goths, il faut chasser les Goths des provinces des Thraces. Beaucoup de ceux que tu avais mis en fuite en les combattant sont en effet en train de ravager l'Hémimontus et l'Europe. Je place sous ton autorité toutes les armées des Thraces, toutes celles d'Illyricum et l'ensemble de la région frontalière : montre-nous donc ta vaillance coutumière. Tu auras aussi à tes côtés mon frère Quintillus, dès qu'il t'aura rejoint. Comme je suis sollicité par d'autres occupations, je confie à ta valeur la direction totale de cette guerre. Je te fais donc parvenir dix chevaux, deux cuirasses et tout l'équipement dont il est indispensable de munir quelqu'un qui part en expédition. »³²⁹

Pourtant, la visite de l'atelier impérial de Cyzique était une raison secondaire, la principale motivation de Claude était d'intervenir en Anatolie pour libérer le centre d'approvisionnement qu'était la Lycie-Pamphylie, indispensable à l'armée qu'il avait laissée en Thrace pour garder les Goths assiégés. Dans cette optique il a emmené avec lui l'un de ses généraux les plus expérimentés, Marcianus, pour lui confier la mission de pacifier par voie terrestre l'Anatolie. Pour que l'opération soit un succès complet, il a également demandé au préfet d'Égypte, *Probus*, d'apporter son soutien naval à la libération des cités côtières d'Anatolie, et en particulier de Sidé. Cela devait contribuer à nettoyer la mer Égée des flottilles barbares afin que soit rétabli un approvisionnement sûr pour l'armée romaine en Thrace. C'est sans doute à cette intervention militaire en Anatolie que l'*Histoire Auguste* doit faire référence, quand elle parle d'une intervention de Claude contre les Isauriens et autres bandits qui troublaient la région :

« nam sunt non statura decori, non virtute graves, non instructi armis, non consiliis prudentes, sed hoc solo secure, quod in editis positi adiri nequeunt. Quos quidem divus Claudius paene ad hoc perduxerat, ut a suis

³²⁹ *Histoire Auguste, Divus Aurelianus, XVI.4-XVII.4.*

semotos locis in Cilicia conlocaret, daturus uni ex amicissimis omnem Isaurorum possessionem, ne quid ex ea postea rebellionis oreretur. »

« Car les habitants de ce pays n'ont ni stature imposante ni courage remarquable, ils ne doivent leur sécurité qu'à leur installation sur des hauteurs, ce qui les rend inattaquables. Le divin Claude avait néanmoins presque réussi à leur faire quitter leur région pour s'installer en Cilicie, dans l'intention de donner à l'un de ses amis intimes toutes les possessions des Isauriens pour qu'aucune rébellion n'y prenne désormais naissance. »³³⁰

Cette intervention active des troupes de Claude II en Anatolie pour poursuivre les Barbares où qu'ils soient, montre que Claude avait la pleine maîtrise de son territoire oriental. Les hommages rendus à Claude par les cités de Lycie-Pamphylie prouvent qu'il est hors de question de placer une intervention agressive des autorités palmyréniennes dans cette région sous le règne de Claude II. D'ailleurs, l'autorité de Claude II n'était aucunement discutée par les autorités palmyréniennes, celles-ci lui étant en effet totalement inféodées ; via l'atelier d'Antioche elles suivaient de près l'intervention de Claude dans les Balkans, célébrant sans doute, comme on l'a vu, la levée du siège de Thessalonique par des émissions monétaires aux revers quasi inédit dans le monnayage romain. La zone d'influence des autorités palmyréniennes était ainsi strictement circonscrite aux provinces de Syrie, de Judée, et de Mésopotamie. Mais la zone d'influence des Palmyréniens était de la sorte elle aussi mise en danger par les raids barbares qui croisaient autour de Chypre : c'est pourquoi l'intervention de Claude II a dû être ressentie comme une délivrance, et ce d'autant plus que les Palmyréniens ont vraisemblablement dû faire face durant le règne de Claude à une attaque de Sapor 1^{er} le roi des Perses. Sapor 1^{er} a dû de ce fait profiter à la fin de l'année 269 de l'attaque des Goths pour tenter de reprendre la Mésopotamie et une partie de la Syrie aux Palmyréniens, mais il a été repoussé et vaincu. La victoire sur les Perses aurait été ensuite octroyée à Claude II, signe d'obéissance inconditionnelle de la cité de Palmyre envers l'empereur régnant. Ainsi la continuité politique entre Gallien et Claude est respectée. Les victoires d'Odenath étaient attribuées à Gallien, celles de Zénobie le sont à Claude II. On conjecture une attaque des Perses contre Palmyre en se basant sur une inscription latine gravée en Numidie en 270, où Claude est qualifié de *Parthicus Maximus*. Cette inscription latine par la mention de la troisième puissance tribunicienne de Claude, fait également partie des documents qui prouvent que Claude n'est pas mort en 269 mais en 270 :

« Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Claudio, / pio felici Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), Gothico m(aximo), / Parthico m(aximo), trib(unicia) p(otestate) III, co(n)s(uli) II, / proco(n)s(uli), res pub(lica) coloniae / Thuburs(icensium) Nu(m)idarum. »

³³⁰ *Histoire Auguste, Tyranni triginta, XXVI.7.*

« A l'empereur César Marcus Aurélius Claude, pieux, heureux Auguste, grand pontife, le très grand Gothique, le très grand Parthique, en sa 3^e puissance tribunicienne, consul pour la seconde fois, proconsul, la colonie de Thubursicu Numidarum. »³³¹

Il est vrai que l'on trouve dans cette inscription la mention d'un deuxième consulat attribué à Claude II, et pourtant on sait bien que Claude n'a revêtu qu'un seul consulat, les fastes consulaires étant sans appel. Paul Damerou donne une explication assez convaincante qui explique la présence d'un deuxième consulat sur les inscriptions d'Afrique : selon lui, le Sénat aurait pu exprimer le souhait de transférer le consulat à Claude pour l'année suivante. Il ajoute que ce n'est peut-être que très tard, en 269, que le Sénat a décidé de transférer le consulat, ce qui fait que la nouvelle de cette décision s'est répandue dans les provinces, de sorte que les inscriptions avec *COS.II* ont été placées avant que la décision ne soit révoquée. Claude aurait finalement renoncé au consulat trop occupé qu'il était avec sa campagne en Orient contre les Goths.³³² Pour revenir sur le titre de très grand Parthique qui trône au côté de celui de très grand Gothique, nous devons signaler que Yann Le Bohec a aussi émis l'hypothèse d'une victoire de Palmyre contre les Perses qui aurait ensuite été attribuée à Claude, comme cela c'est déjà fait entre Gallien et Odenath : « Comme Claude II, dit le Gothique, prit le titre de *Parthicus maximus*, “ très grand vainqueur des Parthes ”, on peut raisonnablement penser que Zénobie a remporté une victoire sur l'Iran »³³³. Ainsi à notre sens il ne faut pas prêter à Claude des intentions belliqueuses à l'égard de Zénobie : ce serait projeter des événements postérieurs propres au règne d'Aurélien sur celui de Claude ; de plus, selon Léon Homo, Aurélien voulait proroger l'autorité palmyrénienne sur l'Orient, mais Zénobie a refusé d'accepter les conditions d'Aurélien³³⁴. De fait, Claude s'accommodait bien du compromis qu'avait trouvé Gallien pour sauver les provinces orientales. L'objectif de Claude dans la lignée de Gallien a toujours été de recouvrer les provinces occidentales détenues par les usurpateurs « Gaulois ». Le passage suivant de l'*Histoire Auguste* résume bien l'attitude de Claude II vis-à-vis des territoires sous influences palmyréniennes, une attitude en tout point similaire à celle de Gallien :

« *Quid de divo Claudio, sancto ac venerabili duce, qui eam, quod ipse Gothicis esset expeditionibus occupatus, passus esse dicitur imperare ? Idque consulte ac prudenter, ut illa servante orientalis finis imperii ipse securius, quae instituerat, perpetraret. »*

« Que dire du divin Claude, ce général en chef irréprochable qui, tout absorbé par ses campagnes contre les Goths, la laissa, dit-on, exercer le pouvoir. Il le fit du reste à dessein et avec sagacité afin que, tandis qu'elle

³³¹ *CIL*, VIII, 4876, traduction d'André Chastagnol.

³³² Damerou, 1934, p. 38-39.

³³³ Le Bohec, 2009, p.208.

³³⁴ Homo, 1904.

défendrait les frontières orientales de l'Empire, lui-même pût mener tranquillement à bien les objectifs qu'il s'était fixés. »³³⁵

En effet, Claude voyait juste, car à en croire son titre de *Parthicus maximus*, les forces palmyréniennes ont admirablement bien défendu « les frontières orientales de L'Empire ».

Une fois l'Anatolie pacifiée par Marcianus et la mer débarrassée des Barbares par Probus, la logistique militaire a pu reprendre son cours normal. Il ne restait plus qu'à en finir avec les derniers Barbares qui s'étaient repliés sur les monts Rhodopes. La visite à Cyzique, la pacification de l'Anatolie ainsi que la sécurisation des mers par Probus ont vraisemblablement occupé toute la fin de l'année 269. C'est au début de l'année 270 que Claude a soumis les derniers barbares réfugiés dans les Rhodopes, ainsi que le laisse supposer un passage de l'*Histoire Auguste* qui nous a déjà permis de conjecturer que la réduction des Goths s'est faite en deux temps, à la fin de l'année 269 et au début de l'année 270 :

« *Atticiano et Orfito cons. Auspicia Claudiana favor divinus adiuvit. Nam cum se Haemimontum multitude barbararum gentium, quae superfuerant, contulisset, illic ita fame ac pestilentia laboravit, ut iam Claudius dedignaretur et vincere.* »

« Sous le consulat d'Atticianus et Orfitus, les desseins de Claude furent aidés par la faveur divine. En effet la masse des peuplades barbares survivantes qui avaient reflué vers l'Hémimontus y était tellement minée par la faim et la peste que Claude jugea désormais inutile de les réduire. »³³⁶

Ainsi, Claude après avoir renoncé à son consulat a repris en main le siège contre les Goths en 270. Les mois de promiscuité qu'avaient connus les Barbares dans les Rhodopes ont certainement renforcé considérablement la virulence de l'épidémie de « peste ». Claude a dû estimer que les Barbares étaient suffisamment affaiblis pour qu'ils puissent être délogés par la force, et c'est pourquoi l'infanterie a été lancée à l'assaut de la position des Goths. Zosime parle de la mésentente entre la cavalerie et l'infanterie qui aurait décidé l'empereur à seulement envoyer l'infanterie contre les Goths. Il y a là une information peu vraisemblable : il n'était nul besoin d'une mésentente pour se priver des services de la cavalerie, car sur un terrain escarpé et montagneux la cavalerie n'est d'aucune utilité ; c'est bien pour cela que les Goths ont choisi ce terrain et que les Romains ont préféré dans un premier temps les réduire par la famine et la maladie.

« Ils furent encerclés par les légion romaines et leurs pertes ne furent pas légères ; comme l'infanterie et la cavalerie ne s'entendaient pas l'une avec l'autre, l'empereur estima possible de combattre avec l'infanterie contre les Barbares ; une violente bataille s'étant engagée, les Romains furent mis en fuite ; alors qu'ils avaient subi des pertes assez lourdes, la cavalerie survint et limita pour eux les effets de ce revers. »³³⁷

³³⁵ *Histoire Auguste, Tyranni triginta*, XXX.11.

³³⁶ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XI.3.

³³⁷ Zosime, I. XLV.

Il faut comprendre dans ce passage de Zosime que l'empereur a envoyé son infanterie déloger les Barbares, qui étaient, croyait-il, suffisamment minés par la maladie pour offrir peu de résistance aux Romains. Les Romains luttant contre le désavantage de la pente sont finalement rentrés en contact avec le reste de l'armée barbare. Au cours de ce combat acharné, on imagine bien que l'épidémie de « peste » qui affligeait les Goths s'est massivement transmise aux troupes romaines, les blessures reçues au cours du combat facilitant la transmission de la maladie. Les Goths luttant avec l'énergie du désespoir et avec l'avantage de la pente ont réussi à mettre les Romains en fuite. Le siège dans lequel ils étaient enfermés ainsi rompu, les Barbares ont saisi leur chance en continuant de poursuivre les Romains afin de s'extirper du siège : ils étaient alors, de la même façon que les Athéniens en Sicile, animés par l'espoir de rentrer chez eux. L'armée romaine mise en fuite, les Goths évacuèrent les monts des Rhodopes. Enfin, dans leur poursuite effrénée de l'infanterie romaine, est arrivé le moment où les Barbares se sont retrouvés sur un terrain plat, s'exposant par là à l'attaque de la cavalerie romaine. Ainsi, alors qu'ils poursuivaient l'infanterie romaine, les Goths ont violemment été pris à revers par la très efficace cavalerie dalmate, et cette charge de cavalerie, comme nous l'indique Zosime, a anéanti les espoirs de salut des dernières forces barbares encore présentes sur le territoire romain. Cependant, en suivant toujours le récit de Zosime, les Barbares, même après ce revers important, ont continué de caresser l'espoir de s'extirper pacifiquement du territoire romain. Dans leur fuite vers le Danube ils n'ont cessé d'être harcelés par la cavalerie romaine, ainsi que nous l'indique Zosime :

« Tandis que les Scythes continuaient d'avancer, suivis de près par les Romains »³³⁸

Enfin, Zosime nous apprend que tous les Barbares survivants ont finalement été réduits à la servitude par les Romains :

« Tandis que les Scythes continuaient d'avancer, suivis de près par les Romains, les Barbares qui croisaient dans les eaux de la Crète et de Rhodes s'en retournèrent sans avoir rien fait qui soit digne de mention ; atteints tous de la peste, les uns périrent en Thrace, les autres en Macédoine. Tous ceux qui s'en tirèrent furent enrôlés dans des corps de troupe romains ou bien reçurent des terres et s'y adonnèrent à l'agriculture »³³⁹

L'*Histoire Auguste* se fait l'écho du passage de Zosime touchant l'octroi de terres aux Goths, et cela nous permet de dire que dans ce passage l'*Histoire Auguste* tire son information de Dexippe :

« *Multi naufragio perierunt, plerique capti reges, captae diversarum gentium nobiles feminae, inpletae barbaris servis Scythicisque cultoribus Romanae provinciae. Factus limitis barbari colonus e Gotho. Nec ulla fuit regio,*

³³⁸ Zosime, I. XLVI.

³³⁹ Zosime, I. XLVI.

quae Gothum servum triumphali quodam servitio non haberet. Quid boum barbarorum nostri videre maiores ? Quid ovium ? Quid equarum, quas fama nobilitat, Celticarum ? Hoc totum ad Claudii gloriam pertinet. »

« Beaucoup périrent au cours d'un naufrage, un grand nombre de rois furent faits prisonniers, on captura des femmes nobles de diverses peuplades et les provinces romaines se remplirent d'esclaves barbares et de cultivateurs scythes. Les Goths furent transformés en colons sur la zone frontalière du monde barbare. Et il n'y eut aucune région qui ne possédât des esclaves goths dont la servitude symbolisait en quelque sorte notre triomphe. Que de bœufs de races barbares nos pères ont vu ! Que de moutons ! Que de juments celtes qui jouissent d'une grande renommée ! Tout cela contribue à la gloire de Claude. »³⁴⁰

Ainsi à en croire ces deux témoignages, Claude après avoir totalement réduit les Goths, a octroyé à certains d'entre eux des terres pour les fixer. Ces Goths qui étaient établis sur la zone frontalière, c'est-à-dire sur les bords du Danube, devaient aussi servir de garnisons permanentes aptes à lutter contre les incursions barbares ; c'est là le prototype de ce qu'on appellera plus tard les *foederati*.

La « peste » qui a miné l'armée des Goths s'est transmise, à l'issue des combats d'infanterie, à l'infanterie romaine, à leurs officiers, puis à leurs officiers supérieurs ; tous loin de là n'ont pas péri, mais le sort a voulu que cette maladie ait atteint l'empereur qui l'a très certainement contractée en Thrace durant la deuxième phase de la guerre contre les Goths. Malade, il a pu parvenir jusqu'à *Sirmium* où il devait organiser la défense des provinces illyriennes contre un autre raid barbare mené cette fois-ci par les Juthunges³⁴¹. À *Sirmium* la violence de la maladie l'a contraint à s'aliter. L'empereur agonisant sur son lit de mort a connu une fin en tout point similaire à celle de l'un de ses plus célèbres prédécesseurs, Marc Aurèle. 90 ans après la mort de Marc Aurèle, Claude, vaincu par la maladie, rend son dernier souffle alors qu'il n'avait pas encore fini de lutter contre les Barbares. C'est du moins ce que nous apprend le témoignage de Zosime qui suit fidèlement, on l'a déjà démontré, le récit perdu de Dexippe :

« Comme la peste frappa aussi les Romains, une part importante de l'armée en mourut, et Claude aussi ; il avait brillé de toutes les vertus et fut profondément regretté par ses sujets. »³⁴²

L'*Histoire Auguste* suit elle aussi sur ce point la tradition de Dexippe :

« Finito sane bello Gothico gravissimus morbus increbruit, tunc cum etiam Claudius adfectus morbo mortalis reliquit et familiare virtutibus suis petit caelum. »

« Une fois la guerre gothique bel et bien terminée se déclara une épouvantable épidémie au cours de laquelle Claude lui-même, frappé par le mal, quitta ce monde pour gagner le ciel, séjour naturel pour ses vertus. »³⁴³

³⁴⁰ *Histoire Auguste, Divus Claudius, IX.4-6.*

³⁴¹ L'information vient d'un fragment de Dexippe (*Fragm.Hist.Graec.*, Ed. C. Müller, III p.682) et elle est aussi rapporté par Léon Homo (Homo, 1904, p.61).

³⁴² Zosime, I. XLVI.

³⁴³ *Histoire Auguste, Divus Claudius, XII.2. Eutrope (IX.11), Orose (VII.23.1) et Zonaras, parlent eux aussi de la mort de Claude, victime d'une maladie.*

Claude est mort dans la première moitié de l'année 270, assez tôt du moins pour expliquer l'interruption brutale de son monnayage à la fin de l'année 269. Hélène Huvelin ajoute que l'atelier de *Siscia*, l'atelier le plus proche de *Sirmium*, est le seul qui a pu émettre des monnaies en faible nombre au début de l'année 270. Une monnaie provenant de la dernière émission de *Siscia*, pourrait être datée du début de l'année 270, mais l'inscription du revers est incomplète *P.M. TR. P. COS P. P.*, car il manque l'itération de la puissance tribunicienne, une donnée de datation indispensable ; si tel était le cas, Hélène Huvelin estime que cette émission monétaire ne pourrait aller au-delà du mois de février 270³⁴⁴. Il ne fait aucun doute que Claude est mort en 270 : outre les inscriptions latines qui le prouvent³⁴⁵, le fait que son successeur direct Quintille n'ait pas assumé de consulat pour l'année 270 en est une autre preuve décisive. Pour s'approcher de la date du décès de Claude, il faut aussi composer avec les papyrus d'Oxyrhynque, qui nous montrent que l'avènement d'Aurélien a été connu en Égypte après le 29 août, exactement comme Claude en 268. Il est impossible que Quintille ait régné seulement 17 jours comme l'affirme l'*Histoire Auguste*³⁴⁶. L'autre option qui consiste à dire qu'il a régné deux mois est bien plus plausible. Si l'on place le décès de Claude après un long alitement à la fin du mois de mars 270, son frère Quintille aurait assumé la charge impériale jusqu'au début du mois de mai 270, et Aurélien aurait donc été élevé à la pourpre durant ce même mois. L'accession d'Aurélien à la pourpre au mois de mai 270 entrerait ainsi en concordance avec les données provenant des papyrus d'Oxyrhynque qui placent l'annonce de l'avènement d'Aurélien en Égypte à la fin du mois d'août 270 ; cela respecte la durée de transmission de l'information de l'Italie à l'Égypte. Claude II serait donc mort de la « peste » vers le mois de mars 270 à l'âge de 55 ans, et la durée de son règne serait ainsi estimée à un an et dix mois.

Claude qui jouissait sans aucun doute d'une certaine popularité de son vivant, va connaître une débauche d'honneurs posthumes, si bien qu'il deviendra pendant plus d'un siècle une figure extrêmement populaire dans la mémoire des Romains. C'est le Sénat et son frère, Quintille, qui vont écrire les premiers actes de l'impressionnante postérité de Claude le Gothique.

³⁴⁴ Huvelin, 1992.

³⁴⁵ Huvelin, *Ibid.*

³⁴⁶ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XII.5.

Troisième partie :
La postérité de Claude le
Gothique

Chapitre V : Claude le Gothique, un ancêtre vénérable quasi-unanimement loué par la communauté illyrienne (270-337)

La mort de l'empereur après moins de deux ans de règne n'a pas pénalisé son héritage et sa mémoire. Bien au contraire, ces années de règne extrêmement chargées ont permis à Claude d'apparaître comme un sauveur qui s'est donné jusqu'au bout dans sa fonction pour assurer la survie de l'Empire. Il reçoit ainsi des honneurs considérables après sa mort, et sa renommée individuelle tout comme la nature de ses origines vont contribuer à inciter ses successeurs, qui ont aussi fort à faire avec la menace barbare, à perpétuer sa mémoire. Au-delà des exploits individuels de Claude, c'est aussi son statut de premier empereur illyrien d'une longue série qui le pose en pionnier de la cause illyrienne en ce que son règne marque un tournant pour l'installation des empereurs illyriens au pouvoir pendant plus de 100 ans.

A.) Le Sénat et le règne de Quintille, les premiers actes de la postérité de Claude le Gothique (270)

Claude serait donc mort à *Sirmium* vers le mois de mars 270. On ne sait quelles directives il a laissées avant sa mort car en effet, de même que Marc Aurèle sur son lit de mort a laissé des directives précises touchant sa succession, à son état-major et à son fils, on s'imagine que Claude a dû lui aussi se prononcer sur sa succession en pareil cas. Zonaras indique que ce dernier se serait prononcé en faveur d'Aurélien :

« Ἐν δὲ τῷ Σιρμίῳ διατριβὼν ὁ Κλαύδιος ἐνόσησε, καὶ συγκαλέσας τὸ λογιμώτατον τοῦ στρατεύματος περὶ βασιλέως διειλέχθη αὐτοῖς, καὶ τὸν Αὐρηλιανὸν ἄξιον τῆς βασιλείας εἶπε τυγχάνειν. Εἰσὶ δ' οἱ λέγουσιν ὅτι καὶ αὐτίκα βασιλέα ἀνεῖπεν αὐτόν. Ἔνιοι δὲ τὴν σύγκλητον λέγουσιν ἐν Ῥώμῃ μαθοῦσαν τοῦ Κλαυδίου τὸν θάνατον Κυντιλιανὸν τὸν ἀδελφὸν ἐκείνου διὰ τὸν πρὸς Κλαύδιον πόθον ἀξιῶσαι τῆς βασιλείας, τὸ δὲ στρατιωτικὸν ἀναγορεῦσαι τὸν Αὐρηλιανόν. »

« Après ces expéditions il tomba malade à Sirmium, où ayant rassemblé les principaux de l'armée pour conférer avec eux touchant le choix d'un empereur, il leur témoigna qu'il jugeait Aurélien digne de posséder la souveraine puissance. Quelques-uns assurent qu'à l'heure même il fut salué en qualité d'empereur. D'autres assurent qu'aussitôt que le Sénat eut appris la mort de Claude, le regret de sa perte le porta à déférer l'autorité souveraine à Quintile son frère, dans le même temps que les gens de guerre la désiraient de leur côté à Aurélien. »³⁴⁷

Selon Zonaras qui attribue lui aussi un règne de 17 jours à Quintille, Claude avait choisi pour être son successeur son maître de la cavalerie, Aurélien, faisant primer par-là la compétence militaire sur les liens dynastiques. Cela est très peu probable quand l'on sait que

³⁴⁷ Zonaras, *Histoire de Romains*, Claude.

Quintille n'a en réalité pas régné 17 jours mais deux mois. Pour Zonaras, le Sénat et l'armée avaient dès la mort de Claude leurs propres candidats à l'Empire, Quintille pour le Sénat et Aurélien pour l'armée. De fait, pour l'historien byzantin, la guerre civile a éclaté dès la mort de Claude. Sur ce point les monnayages des ateliers de *Siscia* et de Cyzique démentent fermement l'information de ce dernier. En effet, le *RIC* dénombre une quantité assez conséquente de monnaies frappées à *Siscia* à l'effigie de Quintille³⁴⁸. Quant à l'atelier de Cyzique, cinq revers y ont été frappés avec l'effigie de Quintille à l'avers, dont une monnaie avec le revers *VICTORIAE GOTHIC*.³⁴⁹ Cette dernière tend à confirmer les faits rapportés par *l'Histoire Auguste* pour le règne de Quintille, à savoir que la menace barbare n'était pas totalement éradiquée en Thrace :

« *Sub hoc barbari, qui superfuerant, Anchialon vasrare conati sunt, Nicopolim etiam optinere. Sed illi provincialium virtute obtriti sunt.* »

« Pendant qu'il était au pouvoir [Quintille], les Barbares qui avaient survécu tentèrent de mettre à sac Anchialos et même d'occuper Nicopolis, mais ils furent écrasés grâce au courage des provinciaux. »³⁵⁰

Ce passage de *l'Histoire Auguste* pourrait correspondre à un passage de Jordanès où il est indiqué que les Goths restés en mer après leur raid et certainement repoussés par Probus, ont assiégé la cité d'*Anchialos* :

« Donc, avec un bonheur égal à celui avec lequel ils avaient pénétré dans les contrées d'Asie, les Goths, maîtres de butin et de dépouilles, traversent en sens inverse l'Hellespont, saccageant en chemin Troie et Ilion. Ces dernières, qui se remettaient à peine un peu de leur fameuse guerre avec Agamemnon, furent de nouveau détruites par un glaive ennemi. Après donc que l'Asie eut subi ces dévastations, la Thrace fit l'expérience de leur sauvagerie. Là, en effet, ils arrivent bientôt en agresseurs à la cité d'Anchiale, qui est au pied du mont Hémus et proche de la mer. »³⁵¹

Jordanès est également la seule source à nous fournir trois noms de chefs Goths ayant coordonné le raid de 269-270 : Vespa, Reduc et Thuruar³⁵² ; sans doute qu'au moins un de ces chefs Goths a affronté Claude à Naïssus.

Revenons à Quintille pour ajouter que toutes les sources latines lui donnant un règne de 17 jours, s'opposent en cela au calendrier de 354 qui lui attribue un gouvernement de 77 jours, c'est-à-dire de deux mois et 17 jours. Sur ce point la seule source qui s'accorde avec le Calendrier de 354 est Zosime. C'est une nouvelle preuve de la grande fiabilité du récit de Zosime, confirmé à la fois par le très crédible calendrier de 354 et par les émissions monétaires de *Siscia* et de Cyzique :

³⁴⁸ *Roman Impérial Coinage*, Volume V part 1, p.245-247.

³⁴⁹ *Quintillus*, *RIC* 87.

³⁵⁰ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XII.4.

³⁵¹ Jordanès, *Histoire des Goths*, XX.108.

³⁵² Jordanès, *Histoire des Goths*, XX.107.

« Après que Quintillus, qui était le frère de Claude, eut été proclamé empereur et n'eut vécu que quelques mois sans rien faire qui soit digne de mémoire, Aurélien est élevé au trône impérial »³⁵³

Dans son commentaire de l'*Histoire Auguste*, André Chastagnol suppose que l'information qui donne un règne de 17 jours à Quintille dériverait de Dexippe, une suggestion étonnante³⁵⁴. Pour nous, nous avons déjà démontré que Zosime suivait fidèlement le récit de Dexippe : si Zosime donne à Quintille un règne de quelques mois, il ne fait aucun doute qu'il reprend cette information très fiable confirmée matériellement par les émissions monétaires et recoupée par le calendrier de 354, du récit contemporain des faits de Dexippe. De ce fait, l'information d'un règne de 17 jours attribué à Quintille ne dérive en aucun cas du récit perdu de Dexippe. André Chastagnol a semble-t-il été induit en erreur par le simple fait que c'est en évoquant la mort de Quintille que l'*Histoire Auguste* cite nommément Dexippe :

« *Et Dexippus quidem Claudium non dicit occisum, sed tantum mortuum, nec tamen addit morbo, ut dubium sentire videatur.* »

« Dexippe, pour sa part, ne dit pas que Claudius [Quintillus] fut tué, mais seulement qu'il mourut, sans toutefois faire allusion à une maladie, ce qui semble montrer qu'il était dans le doute. »³⁵⁵

Il n'est plus à démontrer également que l'*Histoire Auguste* est une source peu fiable qui mélange très souvent plusieurs traditions historiques entre elles pour composer son récit. Ce qui fait que l'*Histoire Auguste* a pu consulter Dexippe sur une information touchant les conditions du décès de Quintille, sans tenir compte du temps de règne que Dexippe attribue au frère de Claude³⁵⁶.

Eutrope apporte quelques précisions crédibles sur l'unanimité suscitée par la personne de Quintille pour succéder à son frère, aussi bien du côté des soldats que du côté du Sénat :

« *Quintillus post eum, Claudii frater, consensus militum imperator electus est, unice moderationis uir et ciuilitatis, aequandus fratri uel praeferendus. Consensu senatus appellatus Augustus, septimo decimo imperii die occisus est.* »

« Quintillus, le frère de Claude, fut après lui élu empereur avec l'accord unanime des soldats ; c'était un homme d'une modération et d'une bienveillance exceptionnelles, digne d'être placé au même niveau que son frère ou même au-dessus. Proclamé Auguste par l'unanimité du Sénat, il fut tué le dix-septième jour de son règne. »³⁵⁷

Le soutien effectif des soldats à Quintille serait confirmé matériellement par le seul *aureus* connu de l'atelier de *Siscia* frappé à l'effigie de Quintille, car on y trouve au revers l'inscription *FIDES MILITVM*³⁵⁸. L'atelier de *Siscia* est en effet situé au plus près d'une

³⁵³ Zosime, I. XLVII.

³⁵⁴ Chastagnol, *Histoire Auguste*, p.927.

³⁵⁵ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XII.6.

³⁵⁶ L'*Histoire Auguste* attribue un règne de 17 jours à Quintille (*Histoire Auguste, Divus Claudius*, XII.5).

³⁵⁷ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, IX.11-12.

³⁵⁸ *Quintillus RIC*. 63.

partie de l'armée qui a suivi Claude à *Sirmium*. De fait, la nomination de Quintille faisait bien l'unanimité du Sénat comme des soldats et Aurélien n'a pas dans un premier temps discuté la légitimité du frère de Claude II. Avec ces informations, tout laisse à penser que Claude a désigné sur son lit de mort son frère Quintille comme successeur. De plus dans le récit d'Eutrope son élection part d'abord des soldats pour ensuite être confirmée par le Sénat³⁵⁹. Aurélien et l'armée stationnée à *Sirmium* ont dans un premier temps religieusement respecté les dernières volontés de Claude. Quintille, reconnaissant, a dû accorder un *donativum* aux soldats, comme c'est de coutume au moment de l'accession à la pourpre d'un nouvel empereur, et c'est pourquoi parmi les rares monnaies d'or frappées à l'effigie de Quintille, l'essentiel de leur revers loue la concorde et la fidélité de l'armée. A Rome on retrouve sur une monnaie d'or un revers qui a pour inscription *FIDES MILITVM*³⁶⁰, à Milan on trouve aussi des monnaies d'or qui honorent la fidélité de l'armée, avec l'inscription *FIDES EXERCITI*. Sur les cinq monnaies d'or frappées à l'effigie de Quintille et référencées par le *RIC*, quatre d'entre elles célèbrent l'armée³⁶¹, sans compter qu'il faut ajouter au dossier deux autres monnaies d'or référencées à Milan qui célèbrent aussi toutes deux l'armée.



Aureus de Quintille frappé à Milan en 270, avec au revers l'inscription *FIDES EXERCITI*. et la Fidélité debout de face, regardant à gauche, et tenant un étendard dans chaque main. (Monnaie issue du trésor de Lava).³⁶²

On aboutit donc à sept monnaies d'or connues pour le règne de Quintille, dont six rendent hommage à l'armée.

Claude mort à *Sirmium* a désigné son frère Quintille comme devant lui succéder : l'armée a donc d'abord acclamé *imperator* Quintille. Il n'est d'ailleurs pas impossible dans ces conditions que Quintille ait été alors présent à *Sirmium* : appelé par son frère qui sentait sa fin venir, il aurait fait le trajet entre *Aquilée* et *Sirmium*. Quintille, ayant reçu l'assurance et les

³⁵⁹ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, IX.12.

³⁶⁰ *Quintillus RIC*. 3

³⁶¹ *Quintillus: RIC.1, RIC.2, RIC.3, RIC.63.*

³⁶² *Calico* 3968.

vœux de fidélité de l'armée, a dû se transporter à Rome pour recevoir l'investiture impériale des mains du Sénat.

L'information du décès de Claude a dû parvenir entre-temps à Rome, où le Sénat n'a ménagé aucun honneur pour lui rendre hommage. Le premier acte fort du Sénat a été, avec l'accord évident de son frère Quintille, de mettre Claude II au « rang des dieux ». La divinisation de l'empereur après sa mort était un honneur courant, mais ce qui l'est beaucoup moins est le bouclier en or fait à l'imitation du bouclier honorifique que le Sénat avait accordé à Auguste ou Hadrien pour souligner les vertus de l'empereur, c'est-à-dire sa vaillance, sa clémence, son sens de la justice et son sens du devoir envers les dieux et la patrie. Les sources se recoupent pour parler de ce bouclier en or attribué à Claude par le Sénat³⁶³, mais *l'Histoire Auguste* est celle qui en parle avec le plus d'engouement :

« *Claudium principem loquor, cuius vita, probitas et omnia, quae in re p. gessit, tantam posteris famam dedere, ut senatus populusque Romanus novis eum honoribus post mortem adfecerit : illi clypeus aureus vel, ut grammatici locuntur, clypeum aureum senatus totius iudicio in Romana curia conlocatum est, ubi etiam nunc videtur expressa thorace vultus eius. Illi, quod nulli antea, populus Romanus sumptu suo in Capitolio ante Iovis Optimi Maximi templum statuam auream decem pedum conlocavit.* »

« Je parle de l'empereur Claude qui, par sa vie, son intégrité, son action au service de l'État, s'acquittant auprès de la postérité une telle renommée que le Sénat et le peuple romain le gratifièrent après sa mort d'hommages sans précédent : en son honneur fut placé dans la Curie de Rome, par une décision unanime du Sénat, un bouclier [clypeus] en or – ou, comme disent les grammairiens, un *clypeum* en or – sur lequel aujourd'hui encore se voit un buste en relief à sa ressemblance. En son honneur, privilège que nul autre n'avait obtenu auparavant, le peuple romain éleva à ses frais, au Capitole, devant le temple de Jupiter Très Bon Très Grand, une statue en or de dix pieds de haut. »³⁶⁴

En même temps que le bouclier, est citée une statue en or à la ressemblance de Claude II que le Sénat fait placer au Capitole aux côtés des autres empereurs divinisés, au plus près de la représentation de Jupiter selon l'*Epitome*. La statue en or faisait selon l'*Histoire Auguste* dix pieds de haut, c'est-à-dire environ 30 mètres ! Cela voudrait dire que sur le Capitole il y avait une statue en or représentant Claude II, qui aurait eu une taille équivalente à celle du colosse de Rhodes ou du colosse de Néron près de l'Amphithéâtre Flavien. La taille de la statue en or de Claude semble largement exagérée par l'*Histoire Auguste* : il aurait fallu une quantité indécente d'or, l'État ne pouvait pas se permettre une telle dépense et enfin une telle statue aurait manqué cruellement de place sur le Capitole. La statue en or de Claude II devait

³⁶³ Eutrope IX.11 « Le Sénat le gratifia d'un honneur considérable en lui faisant l'hommage d'un bouclier d'or dans la curie et d'une statue d'or au Capitole ». Orose VII.23.1 « Le Sénat lui décréta un bouclier d'or dans la curie et une statue, également en or, au Capitole ». *Epitome de Caesaribus*, XXXIV.4 « Ce sacrifice lui valut une telle reconnaissance de tous les Pères conscrits, qu'outre l'appellation de Divin, ils lui consacrèrent une statue en or près de la représentation même de Jupiter et un portrait en or dans la Curie. ».

³⁶⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, III.2-4.

être à taille humaine. Dans son récit, l'*Histoire Auguste* se contredit sur la taille de la statue en la faisant apparaître semblable aux autres statues du Capitole :

« *Sed de nomine hactenus, quamvis sanctum illud Antoninorum nomen polluerit, quod tu, Constantine sacratissime, ita veneraris, ut Marcum et Pium inter Constantios Claudiosque, velut maiores tuos, aureos formaveris adoptans virtutes veterum tuis moribus congruentes et tibia micas caras.* »

« Mais ne nous étendons pas davantage sur son nom, bien qu'il ait profané ce nom sacré des Antonins que toi, très vénéré Constantin, tu révères au point d'avoir fait faire des statues en or de Marc et d'Antonin et, comme s'ils étaient aussi tes ancêtres, de les avoir placées parmi celles des Constances et des Claudes, en adoptant les vertus des anciens qui sont en harmonie avec ton caractère et que tu trouves agréables et précieuses. »³⁶⁵

Le bouclier en or magnifiant les vertus de Claude a été placé dans la curie. Zosime, qui ne suit pas la tradition latine tout à fait laudative au sujet de Claude II, ne nie pas les vertus de Claude quand il déclare :

« Il avait brillé de toutes les vertus et fut profondément regretté par ses sujets. »³⁶⁶

Faut-il voir dans cette phrase de Zosime une subtile évocation du bouclier en or qu'a reçu Claude après sa mort ?

L'un des seuls textes de loi de Claude dont nous avons connaissance nous est fourni par le Code Justinien, qui immortalise pour la postérité « le sens de la justice » de Claude le Gothique :

« *Imp. Claudius. Prisce.*

Praeses provinciae usu aquae, quam ex fonte juris tui profluere allegas, contra statutam consuetudinis formam carere te non permittet : cum sit durum et crudelitati proximum, ex tuis praediis aquae agmen ortum, sitientibus agris tuis, ad aliorum usum vicinorum injuria propagari.

PP.7 calend.maii, Claudio. et Paterno Cons. »

« L'empereur Claude, à Priscus.

Le gouverneur de la province ne permettra pas que vous soyez privé, contre les règles établies par la coutume, de l'usage de l'eau dont la source vous appartient, selon ce que vous dites. Il est en effet dur et proche de la cruauté que vous soyez privé pendant plus longtemps de l'eau provenant d'une source qui existe dans vos fonds, et qui ont besoin d'être arrosés, tandis que vos voisins s'en servent.

Fait le 7 des cal. de mai, sous le consulat de l'empereur Claude et celui de Paternus. »³⁶⁷

Après ces honneurs accordés par le Sénat, il est probable que Quintille soit resté un moment à Rome, du moins si on se réfère à la quantité de monnaies à son effigie qui ont été frappées dans cette ville, la majorité de son monnayage. Quintille a été le véritable initiateur des hommages monétaires rendus à Claude, et durant son règne apparaissent les premières monnaies de consécration dédiées à celui-ci. À Milan comme à Rome on trouve des monnaies

³⁶⁵ *Histoire Auguste, Antoninus Heliogabalus, XXXV.II.4*

³⁶⁶ Zosime, I. XLVI.

³⁶⁷ Code Justinien, III.34.

de consécration qui fixent pour la postérité le *cognomen at virtute* de Claude. Sur leurs avers est gravée la légende *DIVO CLAVDIO GOTHICO*³⁶⁸.



Antoninianus frappé à Milan. A l'avvers l'inscription *DIVO CLAVDIO GOTHICO* et le buste radié et nu de Claude II tourné à droite. Au revers l'inscription *CONSECRATIO* et une offrande brûlant sur un autel rectangulaire à quatre caissons.³⁶⁹

On s'est demandé pendant longtemps s'il fallait attribuer ces monnaies de consécration de Claude au règne de son frère Quintille ou de son maître de la cavalerie Aurélien ; les témoignages monétaires se répartissent pour donner du crédit aux deux règnes³⁷⁰, si bien qu'il n'est pas douteux que Quintille et Aurélien ont tous deux faits frapper des monnaies pour rendre hommage à Claude. Seulement, le court règne de Quintille ne lui a permis que d'amorcer l'hommage monétaire rendu à Claude, et les règnes plus longs d'autres empereurs illyriens vont engendrer une prolifération de monnaies de consécration rendant hommage à Claude le Gothique.

Il faut dire un mot sur la disparition de Quintille. Quintille le frère de Claude, dont nous pensons qu'il a été désigné par Claude comme successeur, n'avait pas les qualités militaires de son frère, et de ce fait manquait d'expérience pour diriger les armées contre les envahisseurs. Il n'est pas douteux qu'Aurélien a conservé son poste de maître de la cavalerie sous le règne de Quintille et qu'il s'est efforcé dans un premier temps de respecter les dernières volontés de Claude II. Aurélien a dû après la mort de Claude et pendant le règne de Quintille, vaincre les derniers envahisseurs goths qui pouvaient encore troubler le territoire romain comme nous l'avons vu plus haut ; quant à Quintille, il a laissé ces affaires importantes à Aurélien et a préféré se rapprocher plus longuement de l'Italie, voulant ainsi se départir de sa fonction d'empereur soldat et s'occuper essentiellement des affaires courantes en Italie.

³⁶⁸ Rome *RIC*.263, Milan *RIC*.264.

³⁶⁹ *Claudius Gothicus RIC*. 264

³⁷⁰ Voir surtout les travaux d'Hélène Huvelin (en particulier Huvelin, 1990) et l'introduction du *RIC* à propos du monnayage de Claude : *RIC*, V, p.201-209.

Le Sénat porte un jugement très favorable sur Quintille³⁷¹. Le désintérêt pour les affaires militaires que celui-ci pouvait éprouver contribuait à le rapprocher des membres du Sénat, qui ont pu caresser l'espérance de faire du frère de Claude un nouvel Alexandre Sévère, un empereur s'entourant de sénateurs et prenant régulièrement conseil auprès d'eux. Quintille d'une certaine façon a été victime de cette guerre d'influence entre le Sénat et l'armée. L'absence de l'empereur sur les lieux d'opérations militaires a tôt fini d'agacer l'armée, qui sentait que l'empereur lui échappait. En conséquence, au bout de deux mois, Aurélien a été acclamé *imperator* par l'armée à *Sirmium* ; les soldats ne pouvaient plus concevoir que l'empereur ne soit pas à la tête des armées. Quintille qui, nous dit-on, s'était montré sévère envers ses soldats³⁷², se tenait à Aquilée pour résister à Aurélien ; cette place forte, qui avait déjà vaincu un empereur-soldat³⁷³, devait pour Quintille renouveler cet exploit contre Aurélien. Cependant, l'armée placée sous les ordres de Quintille, se sentant solidaire du reste des troupes, pousse le frère de Claude au suicide :

« *Quintillus autem ob brevitatem temporis nihil dignum imperio gerere potuit, nam septimal decima die, quod se gravem et serium contra milites ostenderat ac verum principem pollicebatur, eo genere, quo Galba, quo Pertinax interemptus est.* »

« Quant à Quintille, la brièveté de son règne l'empêcha d'entreprendre aucune action digne d'un empereur, car au dix-septième jour de son gouvernement, pour s'être montré énergique et sévère à l'égard des soldats, ce qui laissait présager qu'il serait un vrai prince, il fut assassiné de la même manière que Galba et Pertinax. »³⁷⁴

Aurélien, qui prend le pouvoir à la suite de Quintille, n'abandonne pas le programme monétaire de ce dernier, surtout en ce qui concerne le monnayage rendant hommage à Claude. Aurélien est devenu empereur par la volonté des soldats, il ne tient pas rigueur à Claude de lui avoir préféré son frère Quintille, non plus qu'à Quintille d'avoir tenté de s'opposer aux volontés des soldats en organisant une timide résistance à Aquilée. Pour cette raison il a continué à rendre à Claude un hommage monétaire important.

B.) Les empereurs illyriens rendent hommage à Claude (270-282)

Nous avons déjà mentionné dans la deuxième partie l'importance que revêtait pour les Illyriens l'accession de Claude à la pourpre, conséquence directe de la conjuration de Milan, événement qui mettait l'Illyrie au premier plan. La conjuration de Milan était aussi un événement qui attachait les empereurs illyriens qui ont succédé à Claude le Gothique à la

³⁷¹ Eutrope est l'historien latin qui porte le jugement le plus favorable sur Quintille « c'était un homme d'une modération et d'une bienveillance exceptionnelles, digne d'être placé au même niveau que son frère ou même au-dessus. » Eutrope IX.12.

³⁷² *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XII.5.

³⁷³ Maximin le Thrace en 238.

³⁷⁴ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, XII.5.

mémoire de l'un des premiers empereurs illyriens. L'exactitude historique nous pousse à dire que le premier empereur d'origine Illyrienne était Dèce, mais son intervention à la tête de l'État n'a pas vraiment contribué à mettre les Illyriens au premier plan. Claude, peu avant sa mort, soucieux qu'il était de donner une stabilité politique à l'Empire romain, a voulu établir une dynastie fondée sur les liens du sang, en établissant son frère comme son digne successeur. Seulement les liens du sang ne suffisaient pas, l'empereur devait être un empereur-soldat ou n'être point, le pouvoir et la légitimité de Claude étant basés sur l'armée. En ne voulant baser sa légitimité que sur les liens du sang qui l'unissaient à son frère, Quintille oubliait de qui son frère tenait son pouvoir : ainsi les monnaies rendant hommage à son frère étaient autant d'allusion qu'il rendait à sa propre légitimité. Aurélien, après la mort de Quintille, devait lui aussi renforcer sa légitimité. Le suffrage de l'armée était trop versatile, ce qui ne profitait aucunement à la stabilité politique de L'Empire. La poursuite des hommages monétaires rendus à Claude devait donner à Aurélien une légitimité fondée non sur le sang, mais sur la commune origine régionale et sociale qui l'unissait à Claude. En sorte que pouvait s'établir une dynastie dont la légitimité des membres était sanctionnée par leur appartenance à la communauté illyrienne et par la reconnaissance des armées. Ils étaient à la fois des empereurs d'origine illyrienne et des empereurs-soldats - un prolongement parfait de ce qu'avait été Claude le Gothique.

C'est ainsi qu'Aurélien a prolongé la frappe des monnaies de consécration en l'honneur de Claude, à Rome, à Milan, à Cyzique, à *Siscia*. Outre ces monnaies de consécration, Aurélien a continué à faire frapper plusieurs monnaies à l'avvers *DIVO CLAVDIO* en diversifiant les inscriptions au revers, ne se limitant pas à la *consecratio* ; on y retrouve par exemple des revers avec l'inscription *AETERNIT AVG.*³⁷⁵ et d'autres louant la fidélité de l'armée. Dans cette logique quasi dynastique, Aurélien ne s'est pas limité à rendre hommage à Claude, car plusieurs monnaies de consécration nous indiquent que Quintille, l'adversaire malheureux d'Aurélien, a été divinisé par ce dernier. En effet, le *RIC* référence une monnaie de Quintille où est inscrit à l'avvers l'inscription *DIVO QVINTILLO*³⁷⁶ et au revers l'inscription *CONSECRATIO*. On ne pouvait de ce fait poursuivre les hommages monétaires rendus à Claude sans diviniser Quintille, dont la mémoire s'insérait logiquement dans le lien dynastique décrit plus haut, que les empereurs illyriens essayaient d'entretenir entre eux.

³⁷⁵ *Claudius Gothicus, RIC.270*

³⁷⁶ *Quintillus, RIC. 15*

La frappe de monnaie au type *DIVO QVINTILLO* a été courte : la preuve en serait la très grande rareté de cet avers dans les monnaies de Quintille qui sont parvenues jusqu'à nous. Au contraire, les frappes de monnaie au type *DIVO CLAVDIO* ont été massives : on retrouve ces monnaies en abondance dans les trésors monétaires. La raison de cette abondance ne s'explique pas seulement par les frappes de monnaie ordonnées par Aurélien : il y a aussi une très grande part d'imitation monétaire qui répand la figure de Claude dans la partie occidentale de l'Empire. L'imitation des monnaies au type *DIVO CLAVDIO* est tellement répandue qu'il est peu douteux que cette monnaie ait été la plus contrefaite de la seconde moitié du III^e siècle. L'explication de ces très nombreuses imitations de monnaie au type *DIVO CLAVDIO* a été suggérée par Sylvaine Estiot³⁷⁷ et Jérôme Mairat³⁷⁸ : selon eux, ces imitations seraient la conséquence de la fermeture de l'atelier monétaire de Rome par Aurélien en 271, ce qui a déclenché la très violente révolte des monétaires qui fit un nombre considérable de victimes tant chez les monétaires que chez les soldats d'Aurélien. Les monétaires de Rome survivants, déçus de leur droit de battre monnaie, seraient devenus des faux-monnayeurs ; Jérôme Mairat explique que ces faux-monnayeurs auraient alors choisi d'imiter les monnaies au type *DIVO CLAVDIO*, car elles étaient les dernières monnaies qu'ils avaient frappées à Rome qui ne représentaient pas à l'avant le buste d'Aurélien, un empereur qu'ils maudissaient. C'est ainsi que Sylvaine Estiot et Jérôme Mairat ont conclu à la frappe « d'immenses quantités de petites monnaies au type *DIVO CLAVDIO* ». Elles ont été frappées, selon Jérôme Mairat, dans le Nord de l'Italie par des faux-monnayeurs. Ces imitations se retrouvent essentiellement dans les provinces occidentales : partant du Nord de l'Italie elles se répandent largement en Gaule, où des monnaies contrefaites à l'effigie de Claude II avaient déjà été réalisées du vivant de l'empereur, et les faussaires locaux relaient alors massivement la frappe de cette imitation.

Outre la fermeture de l'atelier de Rome, la frappe massive de monnaie contrefaite en Gaule serait aussi motivée par la brusque diminution de la production de monnaie émise par les ateliers impériaux : c'est ce que suggère Hélène Huvelin³⁷⁹. Même avec une réforme monétaire amorcée par Aurélien qui vise à réorganiser la monnaie en stoppant l'inflation – ce qui passe par une réduction drastique et temporaire de la frappe de monnaie officielle-, la demande de numéraire est toujours aussi forte de la part des populations occidentales : en conséquence elles produisent elles-mêmes leurs monnaies et trouvent dans le type *DIVO*

³⁷⁷ Estiot, 1999.

³⁷⁸ Mairat, 2002, p.14.

³⁷⁹ Huvelin, décembre 1982.

CLAUDIO une monnaie répandue et qui a assez de crédit. La contrefaçon monétaire popularise la figure de Claude dans les populations des provinces occidentales : elle est devenue une figure familière et bien connue, car omniprésente sur les monnaies. Pour Jérôme Mairat, ces imitations massives ne doivent pas être circonscrites temporellement au moment où les ateliers impériaux réduisaient leur frappe de nouvelles monnaies le temps qu'Aurélien réorganise la frappe monétaire en 274 : selon lui, ces imitations des monnaies de consécration de Claude se seraient peut-être poursuivies jusqu'à la réforme monétaire de Dioclétien en 294.

Dès le début l'image de Claude s'est inscrite très fortement dans les esprits, surtout dans les provinces occidentales. Quintille et Aurélien n'ont pas été les seuls à exploiter l'image de Claude le Gothique pour le besoin de leur politique de renforcement de leurs légitimités. A en croire les indications du *Roman Imperial Coinage*, l'empereur Probus a lui aussi rendu un hommage appuyé à Claude. Le *RIC* indique en effet que certaines monnaies de consécration de Claude ont un style très similaire aux monnaies qui étaient frappées au temps de Probus, et bien entendu ces monnaies ne sont pas des contrefaçons³⁸⁰. Il y a une certaine difficulté à dater les monnaies de consécration de Claude : c'est pourquoi les historiens attribuaient leur frappe tantôt au règne de Quintille tantôt au règne d'Aurélien et parfois à celui de Probus. Nous avons vu avec Jérôme Mairat que la contrefaçon des monnaies de consécration de Claude aurait peut-être duré jusqu'en 294, date de la réforme monétaire de Dioclétien. De la même façon, les indications plaidant pour des frappes monétaires officielles de consécration de Claude sous les règnes de Quintille, d'Aurélien et de Probus, doivent, il nous semble, être retenues. Ces trois princes auraient ainsi fait appel à la postérité de Claude pour s'inscrire dans une communauté bien définie et pour donner plus de prestige à leur pouvoir. L'*Histoire Auguste* ne dit pas autre chose dans un passage qui, outre la revendication de Constantin, doit aussi faire référence aux revendications qui ont suivi de peu la mort de Claude, celles qui sont propres aux règnes de Quintille, d'Aurélien et de Probus :

Talis in re p. fuit, ut eius stirpem ad imperium summi principes eligerent, emendatior senatus optaret.

« Il exerça si parfaitement le pouvoir que les plus grands princes firent appel à sa descendance pour assumer l'empire, en suivant les vœux d'un Sénat particulièrement irréprochable. »³⁸¹

Les frappes monétaires de consécration de Claude le Gothique sont assez bien attestées pour les règnes de Quintille et d'Aurélien. La continuation de la frappe de cette monnaie durant le règne de Probus l'est beaucoup moins. Cependant, un passage de l'*Histoire Auguste* que nous avons déjà cité donne quelque crédit à l'hypothèse des rédacteurs du *RIC*, à

³⁸⁰ *RIC*, V, p.203.

³⁸¹ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, II.8.

savoir que certaines monnaies de consécration de Claude le Gothique ont été frappées durant le règne de Probus :

« *Multi dicunt Probum Claudii propinquum fuisse, optimi et sanctissimi principis, quod, quia per unum tantum Graecorum relatum est, nos in medio relinquemus. Unum tamen dico, quod in ephemeride legisse me memini, a Claudia sorore Probum sepultum.* »

« Beaucoup prétendent que Probus était de la famille de l'excellent, du vénérable empereur Claude ; mais cette assertion ne se trouve que chez un seul historien grec, nous laisserons la question en suspens. Je donnerai toutefois un détail que je me souviens d'avoir lu dans une éphéméride, c'est que Probus fut enterré par sa sœur Claudia. »³⁸²

En suivant cette tradition rapportée par l'*Histoire Auguste*, Probus serait le neveu de Claude II et conséquemment à cela l'oncle de Constance Chlore³⁸³. L'*Histoire Auguste* rapporte que cette information ne se retrouve que chez un seul historien grec : s'agirait-il d'Eunape³⁸⁴ le continuateur de Dexippe dont la grande partie de l'œuvre est également perdue ? Sans questionner la véracité du lien dynastique qui unit *Marcus Aurelius Probus* à *Marcus Aurelius Claudius*, il est intéressant de voir dans cette tradition une revendication dynastique qui aurait été invoquée par Probus durant son règne. Ainsi Probus en se proclamant neveu de Claude se plaçait dans une dynamique dynastique qui avait été initiée par Quintille et poursuivie par Aurélien. Il inscrivait son règne ponctué d'incessantes guerres contre les Barbares dans la lignée de celui de Claude qui avait vaincu la même année les Alamans et les Goths. Quintille, Aurélien, et Probus, tous trois illyriens, ont honoré le modèle qui leur a ouvert la voie. Après Probus le monnayage rendant hommage à Claude ne se poursuit plus, les empereurs Carus, Carin et Numérien n'étant pas originaires d'Illyrie. Quant à Dioclétien, un empereur d'origine illyrienne et qui sait ce qu'il doit à Claude et à Gallien, le nouveau régime politique qu'il a mis en place, la Tétrarchie, s'opposait à toute logique dynastique. Pourtant au départ du régime politique qu'était la Tétrarchie, l'essentiel des empereurs du collège impérial était d'origine illyrienne : avec Dioclétien, Maximien Hercule et Constance, il y a là un groupe de solidarité bien identifiable entre princes issus de la même région qui a pris forme sous le règne de Gallien et s'est consolidé sous le règne de Claude le Gothique. Les hommages dynastiques rendus à Claude n'étaient plus de mise sous la Tétrarchie. Il faudra attendre le délabrement de ce régime vers 310 pour que les hommages

³⁸² *Histoire Auguste, Probus*, III.3-4.

³⁸³ L'*Histoire Auguste* rapporte dans la vie de Claude que Claudia était sa nièce, fille de son frère *Crispus* ; cette Claudia est, selon l'*Histoire Auguste*, la mère de Constance et donc la grand-mère de Constantin (*Histoire Auguste, Divus Claudius*, XIII.2).

³⁸⁴ Eunape de Sardes est un historien grec, auteur d'une histoire qui commençait à la mort de Claude II en 270 et se terminait à la bataille d'Andrinople en 378. Eunape était un contemporain de l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste*, de ce fait l'utilisation d'Eunape par l'*Histoire Auguste* ne fait quasiment aucun doute.

dynastiques réapparaissent et que la figure de Claude revienne sur le devant de la scène avec la revendication dynastique de Constantin, pour la première fois affirmée dans le panégyrique de 310.

C.) La revendication filiale de Constantin : Claude le Gothique ancêtre de Constantin ? (310-337)

Dès ses débuts dans la vie publique Constantin s'est opposé aux principes antidynastiques du régime tétrarchique établi par Dioclétien. Par ses actes il a affirmé sa volonté immuable de succéder à son père Constance 1^{er} et de passer outre les décisions du collège impérial touchant la question de la nomination des nouveaux Césars. Lactance décrit bien la déception de Constantin quand celui-ci apprend de la bouche de Dioclétien en 305 qu'il n'a pas été choisi pour régner au côté de son père sur l'Occident, et qu'on lui a préféré Sévère qui n'entretenait aucun lien dynastique avec le nouvel Auguste d'Occident³⁸⁵.

La politique antidynastique de Dioclétien, qui avait déjà renoncé à entretenir la mémoire de Claude le Gothique, suivait la même logique en écartant du pouvoir Constantin pour empêcher que ne se mette en place un précédent dynastique au sein de la Tétrarchie.

Le régime tétrarchique est caractérisé par la nomination des nouveaux princes par le collège impérial et non par droit de sang. Constantin va pourtant réussir par une évasion célèbre à rejoindre son père en Bretagne et à lui succéder : acclamé *imperator* en Bretagne par l'armée de son père, il s'est imposé de force au collège impérial qui se résigne finalement à la reconnaître officiellement. De ce fait, Constantin introduit de force la logique dynastique dans un régime qui avait voulu s'en départir. Toute la légitimité de Constantin repose sur ses réclamations dynastiques et c'est pourquoi, alors qu'il n'est toujours pas officiellement reconnu par le collège impérial, il répudie sa première femme et contracte en 307 une union avec la fille de Maximien Hercule, collègue et ami de Dioclétien qui a déposé le pouvoir en même temps que lui en 305.

En 310 Constantin est officiellement reconnu par le collège impérial comme étant le César de Licinius, le nouvel Auguste d'Occident. Seulement, la même année, sa principale caution dynastique, à savoir le lien de parenté qui l'unit à Maximien Hercule, est considérablement ternie. En effet, selon Lactance, Maximien Hercule dans sa quête insatiable de retrouver un pouvoir politique, a tenté d'assassiner son gendre Constantin ; celui-ci ayant déjoué son plan,

³⁸⁵ Lactance, *De mortibus persecutorum*, XIX.

Maximien Hercule, ancien Auguste d'Occident, a été mis à mort sur l'ordre de son gendre³⁸⁶. Avant cet incident, Constantin privilégiait les liens dynastiques qui l'unissaient à Maximien Hercule, un empereur qui avait eu la prééminence sur son père biologique Constance, mais après la mort de Maximien, tout en ne renonçant pas à honorer Maximien Hercule, il doit renforcer le prestige de sa famille biologique. À cette fin il faut mettre en valeur une légitimité à régner plus ancienne, et qui a précédé le régime tétrarchique, une origine d'autant plus prestigieuse qu'elle est au fondement de la puissance politique du groupe illyrien. Cette légitimité se base sur un lien dynastique avec Claude le Gothique, un empereur qui a détenu un ascendant sur tous les autres empereurs illyriens de Quintille à Dioclétien.

C'est le 1^{er} août 310 à Trèves qu'un orateur inconnu évoque pour la première fois les liens dynastiques qui unissent Constantin à Claude II ; ces liens dynastiques sont annoncés, conformément aux règles établies par Ménandre le Rhéteur³⁸⁷, au tout début du panégyrique. Ainsi, selon ce passage, Claude est l'ancêtre de Constantin qui fait l'objet du plus long développement ; de ce fait le prestige de cette filiation est placé au-dessus de celle qui unit Constantin à son père biologique, Constance. Le prestige de Claude est moins caractérisé par ses exploits militaires que par l'ancienneté de son règne et sa prééminence sur les autres empereurs illyriens :

« A primo igitur incipiam originis tuae numine, quod plerique adhuc fortasse nesciunt, sed qui te amant plurimum sciunt. Ab illo enim diuo Claudio manat in te auita cognatio qui Romani imperii solutam et perditam disciplinam primus reformauit immanesque Gothorum copias Ponti faucibus et Histri ore proruptas terra deleuit, utinam diuturnior recreator hominum quam maturior deorum comes. Quamuis igitur ille felicissimus dies proxima religione celebratus imperii tui natalis habeatur, quoniam te isto habitu primus ornauit, iam tamen ab illo generis auctore in te imperii fortuna descendit. Quin immo ipsum patrem tuum uetus illa imperatoriae domus praerogatiua prouexit, ut iam summo gradu et supra humanarum rerum fata consisteres, post duos familiae tuae principes tertius imperator. Inter omnes, inquam, participes maiestatis tuae hoc habes, Constantine, praecipuum quod imperator ortus es tantaque est nobilitas originis tuae ut nihil tibi addiderit honoris imperium nec possit fortuna numini tuo imputare quod tuum est, omisso ambitu et suffragatione. »

« Je commencerai donc par le dieu qui est à l'origine de ta famille, ignoré peut-être encore de la foule, mais parfaitement connue de ceux qui t'aiment. Les liens du sang te rattachent au divin Claude, ton aïeul, qui, le premier, redressa dans l'Empire romain la discipline relâchée et ruinée et qui, sur terre comme sur mer, anéantit les troupes innombrables des Goths vomies par le détroit du Pont et les bouches du Danube. Plût au ciel qu'il eût travaillé plus longtemps à la restauration du genre humain et qu'il ne fût pas devenu si tôt le compagnon des dieux ! Ainsi, bien que cet heureux jour que nous avons tout récemment célébré avec piété soit considéré comme le jour de ton avènement, parce qu'il t'a le premier paré du vêtement que tu portes, c'est cependant cet illustre fondateur de ta race qui t'a transmis ton impérial destin. Bien plus ton père lui-même a dû à cette ancienne prééminence de la maison impériale de s'élever aux honneurs et c'est ainsi que toi tu as été porté au rang suprême et au-dessus des destinées humaines, troisième empereur d'une famille qui a déjà fourni deux princes. Entre tous ceux, je le répète, qui partagent ta grandeur, tu as le privilège, Constantin, d'être né empereur et telle

³⁸⁶ Lactance, *De mortibus persecutorum*, XXX.

³⁸⁷ Ménandre le Rhéteur est un rhéteur grec ayant vécu au III^e siècle de notre ère, il a composé des traités sur les discours épidiectiques. Ménandre, pour la composition d'un discours faisant l'éloge d'un souverain, recommande de commencer par les origines familiales de ce dernier.

est la noblesse de tes origines que ta promotion à l'Empire n'a rien ajouté à ta dignité et que la fortune ne peut pas se prévaloir auprès de ta divinité de ce qui t'appartient en propre, sans brigue et sans recommandation. »³⁸⁸

Les exploits militaires de Claude contre les Goths sont détaillés, mais ils ne constituent pas une marque de prestige déterminante car Aurélien et Probus en ont fait autant. Ce qui marque l'importance de ces exploits réside dans le fait que Claude a été le premier de cette suite d'empereurs illyriens qui a « redressé l'Empire romain » après les règnes de Valérien et de Gallien ; c'est ce rôle pionnier de Claude le Gothique qui lui donne la prééminence sur tous les autres empereurs illyriens et cette prééminence est transmise héréditairement à ses descendants.

Constantin en se revendiquant comme un descendant de Claude affirme que sa légitimité à régner n'a pas d'égal. Il délaisse ainsi quelque peu sa filiation avec Maximien Hercule ; celle-ci, en plus d'avoir été considérablement ternie par la trahison de ce dernier, a le défaut d'être partagée avec un de ses rivaux dans la course à la domination du monde, Maxence³⁸⁹, le fils biologique de Maximien Hercule. Cette raison pousse d'ailleurs l'orateur du panégyrique de 310 à ironiser sur la mort de Maximien Hercule et à dépeindre le géniteur de Maxence sous les traits les plus détestables.

Comme l'orateur du panégyrique le rappelle, c'est en 310 lors de « cet heureux jour que nous avons tout récemment célébré » que Constantin a été reconnu officiellement par le collège impérial comme Auguste d'Occident. Cependant, non content de cette reconnaissance, Constantin affirme sa prééminence sur « ceux qui partagent sa grandeur » en faisant de son droit à régner un droit héréditaire. En soulignant sa parenté avec Claude II, il entend surmonter les troubles politiques du présent et aspire déjà à une réunification politique de l'Empire. En 310, il y a cinq empereurs qui revendiquent le titre d'Auguste : Galère, Maximin Daïa, Maxence, Licinius et Constantin. Autant dire que dans cette situation le titre d'Auguste a grandement perdu de sa valeur et que pour s'imposer face aux autres Augustes il faut mobiliser d'autres ressources. C'est donc Claude II qui devient la principale caution dynastique de Constantin et lui donne un surcroît de prestige face aux autres Augustes.

³⁸⁸ *Panégyriques latins, Panégyrique de Constantin*, VII. II.

³⁸⁹ Maxence fils biologique de Maximien Hercule, a joué au même jeu que Constantin, il s'est lui aussi imposé par la force au collège impérial ; arguant que sa légitimité à régner lui était conférée par la dignité impériale que son père avait occupée aux côtés de Dioclétien, il s'est emparé de Rome. Sévère, l'Auguste d'Occident nommé par le collège impérial qui avait alors le siège de son pouvoir à Milan, en essayant de reprendre Rome à Maxence a été trahi par ses propres troupes et a trouvé la mort en 307. Galère, l'Auguste d'Orient, a par la suite mené ses troupes jusqu'en Italie pour faire la guerre à Maxence, mais craignant de subir le même sort que Sévère il a battu en retraite. Ainsi Maxence a régné sur toute l'Italie et une partie de l'Afrique de 306 à 312, année où il a été vaincu par Constantin à la bataille du pont Milvius.

Que Constantin ait affirmé sa filiation avec Claude le Gothique de façon officielle ne fait aucun doute, la question est plutôt de savoir si ses liens supposés avec Claude II étaient fictifs ou réels. Jusqu'au XIXe siècle, les historiens n'ont pas mis en doute la véracité de cette filiation proclamée par Constantin, et qui était bien mise en valeur dans l'*Histoire Auguste*³⁹⁰. C'est seulement en 1889 qu'Hermann Dessau, disciple de Theodore Mommsen, a remis en cause la véracité des liens dynastiques qui unissaient Constantin à Claude II. Dans l'introduction de son article de 1889³⁹¹, il entend démontrer que la filiation entre Constantin et Claude présentée par l'*Histoire Auguste* est fautive, car l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* recourt à des noms inventés pour reconstruire une famille fictive à Claude : – un Crispus présenté comme un frère de Claude a le nom du fils de Constantin, une sœur de Claude porte le nom de Constantina, et enfin la fille de Crispus se nomme Claudia, des noms qui ne se démarquent pas des figures historiques déjà connues que sont Claude II et Constantin. Ces propos liminaires d'Hermann Dessau servaient à discréditer l'*Histoire Auguste* qu'il présentait alors comme l'œuvre d'un faussaire s'étant fait passer pour six auteurs différents. La principale contribution d'Hermann Dessau était alors d'avoir éclairci la personnalité de l'auteur qui se cachait derrière ses six pseudonymes et d'avoir ainsi redéfini chronologiquement la date de rédaction de l'*Histoire Auguste* qui passait du début du IVe siècle à la fin du IVe siècle.

La filiation entre Claude II et Constantin n'a été qu'une victime collatérale de la brillante démonstration d'Hermann Dessau, destinée à établir la malhonnêteté historique de l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste*. Nous savons toutefois que l'*Histoire Auguste* n'est pas la seule source à faire mention de cette filiation. Elle est également évoquée par le panégyrique vu plus haut, par d'autres sources littéraires comme Eutrope et l'*Origo Constantini imperatoris*, et enfin par des documents épigraphiques et monétaires. L'*Histoire Auguste* a pu effectivement inventer des noms pour suppléer son ignorance des liens exacts qui unissaient Claude à Constantin, mais cela n'est pas exceptionnel ; l'*Histoire Auguste* est coutumière du fait qui consiste à mélanger la réalité historique avec certaines de ses inventions personnelles. En conséquence et comme le fait remarquer Jules Maurice³⁹², on ne peut pas bannir la véracité du lien dynastique qui unit Constantin à Claude en se référant uniquement aux inventions bien discernables de l'*Histoire Auguste*. L'*Histoire Auguste* tentait

³⁹⁰ L'*Histoire Auguste* donne des détails précis sur les liens dynastiques qui unissent Constantin à Claude : la grand-mère paternelle de Constantin, une certaine Claudia, aurait été la nièce de Claude le Gothique.

³⁹¹ Dessau, 1889.

³⁹² Maurice, 1924, p.23-24.

à sa manière de donner de la clarté à une information fort troublée. Il suffit de comparer son assertion qui fait de Constance 1^{er} un petit-fils d'un frère de Claude à l'information fournie par Eutrope pour qui Constance 1^{er} serait le fils d'une fille de Claude II :

« *Ita, cum per omnem orbem terrarum res turbatae essent, Carausius in Britannis rebellaret, Achilles in Aegypto, Africam Quinquegentiani infestarent, Narseus Orienti bellum inferret, Diocletianus Maximianum Herculium ex Caesare fecit Augustum, Constantium et Maximianum Caesares, quorum Constantius per filiam nepos Claudii traditur.* »

« Ainsi, comme il y avait des troubles dans le monde entier, que Carausius se rebellait dans les Breagnes, Achilleus en Égypte, que les Quinquégentiens infestaient l'Afrique, que Narsès portait la guerre en Orient, Dioclétien nomma Auguste le César Maximien Hercule et Césars Constance et Maximien ; Constance passait pour être le petit-fils de Claude par sa fille »³⁹³

Saint Jérôme³⁹⁴ et Zonaras³⁹⁵ suivent la même tradition qu'Eutrope, alors que *L'Origo Constantini imperatoris* de l'Anonyme de Valois rejoint l'*Histoire Auguste* en qualifiant Constance 1^{er} de neveu de Claude par son frère ou de petit-fils d'un des frères de Claude :

« *Constantius, divi Claudii optimi principis nepos ex fratre, protector primum, inde tribunus, postea praeses Dalmatiarum fuit.* »

« Constance, neveu par son frère de l'excellent prince le Divin Claude, fut tout d'abord protector, puis tribun, ensuite gouverneur des Dalmaties. »³⁹⁶

Il est plus probable que Constance 1^{er} ait été un petit fils d'un frère de Claude, car en cas de parenté trop directe on expliquerait mal le silence de Constantin sur sa filiation avec Claude avant l'année 310 : c'est ce que pense François Chausson pour qui « *L'Origo Constantini imperatoris* affirme ainsi une parenté entre Claude et Constance 1^{er} qui n'est pas incompatible avec les panégyriques contemporains »³⁹⁷. En effet, l'information serait d'autant plus sûre que *l'Origo Constantini imperatoris* passe pour être une source contemporaine du règne de Constantin, et serait même selon Giuseppe Zecchini un fragment authentique de l'*EKG*³⁹⁸. Ainsi Constantin a pu afficher lui-même tardivement les liens dynastiques indirects qui l'unissaient à Claude : c'est du moins ce que laisserait penser l'orateur anonyme du panégyrique de 310 quand il dit que cette filiation est peut-être encore inconnue de la foule.

Sur le débat qui porte sur la véracité des liens dynastiques qui unissent Claude à Constantin, il faut saluer la contribution de François Chausson qui a longuement traité de cette question dans son ouvrage³⁹⁹. Il est ainsi l'un des seuls historiens avec Pierre Bastien⁴⁰⁰ et

³⁹³ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, IX.22.1.

³⁹⁴ Jérôme, *Chronique*.

³⁹⁵ Zonaras, *Histoire des Romains*, Claude.

³⁹⁶ Anonyme de Valois, *Origo Constantini imperatoris*, 1.1.

³⁹⁷ Chausson, 2007, p. 58.

³⁹⁸ Zecchini, 1993.

³⁹⁹ Chausson, 2007, p.25-95.

Jules Maurice⁴⁰¹ à donner du crédit à la filiation Claudienne de Constantin. Ces récents travaux ont le mérite de redynamiser le débat. Cependant nous ne pouvons ignorer que cette revendication filiale de Constantin s'est faite à un moment où ce dernier en avait politiquement besoin. Qu'il ait alors à cette occasion découvert sa filiation avec Claude le Gothique à l'issue d'une enquête généalogique sur son père visant à redorer le prestige de ses liens biologiques n'est pas impossible. Il est un point sur lequel nous ne pouvons rejoindre François Chausson. Il déclare dans sa conclusion au sujet des choix dynastiques qu'aurait pu opérer Constantin : « un Aurélien ou un Probus, originaires eux aussi de l'*Illyricum*, eussent été des ancêtres plus valorisants que l'éphémère Claude »⁴⁰². C'est là à notre avis mésestimer l'importance que la figure de Claude revêtait pour tous les empereurs illyriens, ainsi que nous l'avons démontré plus haut. La majorité des empereurs illyriens accordaient à Claude un rôle pionnier lié à la conjuration de Milan dans l'accès à la pourpre d'empereurs de cette origine ayant fait carrière dans l'armée ; la subtile logique dynastique qui a pu se tisser entre Claude, Quintille, Aurélien et Probus l'atteste. De plus, se réclamer d'Aurélien aurait été un très mauvais choix dynastique, car cet empereur illyrien avait une piètre réputation, outre le fait qu'il s'est aliéné une grande partie de la population habitant à Rome qui soutenait les monnayeurs en 271⁴⁰³. *L'Histoire Auguste* se fait l'écho de la mauvaise réputation d'Aurélien, quand elle rapporte notamment que Dioclétien, sans doute témoin durant ses jeunes années de certains actes de cruauté d'Aurélien, n'appréciait guère ce dernier :

« *Et Aurelianum quidem multi neque inter bonos neque inter malos principes ponunt, idcirco quod ei clementia, imperatorum dos prima, defuerit. Verconnius Herennianus praefectus praetorii Diocletiani teste Asclepiodoto saepe decebat Diocletianum frequenter dixisse, cum Maxmiani asperitatem reprehenderet, Aurelianum magis ducem esse debuisse quam principem. Nam eius nimia ferocitas eidem displicebat.* »

« Quant à Aurélien, beaucoup ne le placent ni parmi les bons ni parmi les mauvais princes, parce qu'il était dénué de cette clémence qui est pour un empereur la qualité première. Verconnius Hérennienus, préfet du prétoire de Dioclétien, disait souvent – au témoignage d'Asclépiodote – que Dioclétien ne cessait de répéter, en reprochant à Maximien sa dureté, qu'Aurélien aurait dû être un général plutôt qu'un empereur. Car il n'appréciait pas son excessive brutalité. »⁴⁰⁴

⁴⁰⁰ Bastien, 1993.

⁴⁰¹ Maurice, 1908.

⁴⁰² Chausson, 2007, p.95.

⁴⁰³ Les monnayeurs de l'atelier de Lyon ont également très mal accueilli la réforme monétaire d'Aurélien, ce qui, selon Léon Homo, aurait provoqué une insurrection à Lyon, réprimée par Aurélien en 274.

⁴⁰⁴ *Histoire Auguste, Divus Aurelianus*, XLIV.1-2.

La mort brutale d'Aurélien confirme d'ailleurs cette réputation⁴⁰⁵ : les officiers l'ayant assassiné à tort n'ont pas remis en question la probabilité qu'Aurélien projetait de les tuer, jugeant cette décision comme conforme au caractère impulsif de ce dernier.

Quant à *Marcus Aurelius Probus*, la réclamation dynastique aurait pu en effet être intéressante, quand on sait que lui-même a peut-être, selon le témoignage de l'*Histoire Auguste*, revendiqué une filiation avec Claude⁴⁰⁶. Si l'*Histoire Auguste* admet que Probus surpassa tous les autres princes, il ne faut pas oublier que ce dernier a été divinisé tardivement, à l'initiative de Dioclétien, et qu'il était une personnalité bien connue des tétrarques, dont un certain nombre, à en croire l'*Histoire Auguste*, ont été formés aux commandements militaires sous son règne et donc sous son patronage :

« *Multa manu sua fecit, duces praeclarissimos instituit. Nam ex eius disciplina Carus, Diocletianus, Constantius, Asclepiodotus, Annibalianus, Leonides, Cercropius, Pisonianus, Herennianus, Gaudiosus, Ursinianus et ceteri, quos patres nostri mirati sunt et de quibus nonnulli boni principes extiterunt* »

« Il [Probus] accomplit maintes réalisations de ses propres mains, il forma de brillants généraux : c'est en effet de son école que sortirent Carus, Dioclétien, Constance, Asclépiodotus, Annibalianus, Léonides, Cécropius, Pisonianus, Hérennianus, Gaudiosus, Ursinianus et bien d'autres qui firent l'admiration de nos pères et dont certains se révélèrent de bons empereurs. »⁴⁰⁷

En cas de fausse filiation de Constantin, Probus aurait aussi été un mauvais choix, du fait qu'il était trop bien connu par toute une génération vieillissante au moment où la tétrarchie se disloquait. C'est pourquoi, sans nier la probabilité de la filiation dynastique qui unit Constantin à Claude, il ne faut pas non plus totalement écarter l'hypothèse du calcul politique, d'autant que le climat de 310 s'y prête. François Chausson a démontré que les historiens ont trop vite jugé la filiation de Constantin à la suite d'Hermann Dessau, la considérant d'emblée comme un énième calcul politique, et qu'en l'état de la documentation actuelle rien ne pouvait prouver la fiction de cette filiation, aisément vérifiable par les contemporains de Constantin. Sans trancher cette question, il nous paraît important de notre côté de souligner le grand prestige qu'a revêtu la postérité Claudienne dès la mort de l'empereur en 270 et donc avant le règne de Constantin. Elle était d'autant plus originale et forte qu'elle était soutenue par des initiatives qui ne relevaient pas de l'État (les émissions de consécration de Claude chez les faux-monnayeurs durant la seconde moitié du III^e siècle),

⁴⁰⁵ Aurélien avait sermonné l'un de ses affranchis (son secrétaire particulier), un certain *Mnestéus* ou *Éros* selon les versions, après avoir découvert que celui-ci se livrait à des détournements de fonds ; pressentant sa mort venir, ce dernier a composé une liste de noms où figuraient les noms de plusieurs officiers et a indiqué à ces derniers que l'empereur projetait de les tuer. (*Histoire Auguste, Divus Aurelianus*, XXXVI.4-6)

⁴⁰⁶ *Histoire Auguste, Probus*, III.3-4.

⁴⁰⁷ *Histoire Auguste, Probus*, XXII.3.

aussi bien qu'elle a été soutenue par des initiatives d'État sous Quintille, Aurélien et très certainement sous Probus. De fait, la réclamation de Constantin a permis d'élever la popularité de cette postérité, qui existait déjà à un autre niveau, et cette opération a bénéficié de la réussite politique de son promoteur et de ses descendants.

Il convient maintenant de nous attarder sur les suites de cette postérité et sur la façon dont elle a été soutenue et mise en valeur par Constantin tout au long de son règne. Après les guerres civiles qui ont émaillé le début de son règne, après sa conversion au christianisme et son entente avec Licinius, Constantin se pose en légitime Auguste d'Occident ; mais sa volonté d'unifier l'Empire sous son pouvoir ne s'est pas éteinte. A une brève période de paix entre Constantin et Licinius a succédé une période de guerre civile entre les deux empereurs de 315 à 317, suivie par un accord à l'amiable entre eux qui accroît considérablement la prééminence de Constantin sur son rival Licinius. La seule concession que Constantin semble faire pour apaiser ses relations avec Licinius est de nommer le fils de ce dernier, Licinius II, César aux côtés de ses propres fils, Crispus et Constantin II. Cependant la concession est légère et ne dessert pas la prééminence de la lignée de Constantin sur celle de Licinius, car Licinius II étant fils de Constantia, la demi-sœur de Constantin, il se place dans la lignée de son grand-père maternel Constance 1^{er} et de ce fait dans celle de Claude II. C'est à la suite de ces arrangements entre Constantin et Licinius que l'Auguste d'Occident, mieux assuré de sa prééminence, fait frapper une série de monnaies rendant hommage à sa lignée. C'est ainsi qu'entre 317 et 318 Claude le Gothique est honoré aux côtés de Maximien Hercule et de Constance 1^{er}. Ce retour à l'évocation de la filiation Claudienne de Constantin resurgit dans un temps politique bien précis, après le traité de paix de 317 entre Constantin et Licinius à l'avantage du premier, qui a remporté l'essentiel des combats qui ont eu lieu de 315 à 317. De fait, Constantin proclame encore une fois haut et fort que sa légitimité est bien plus forte que celle de Licinius. Il met fin à la guerre contre l'Auguste d'Orient qu'il aurait certainement voulu mener jusqu'à l'élimination de son rival, mais n'abdique pas ses ambitions, et sa quête de domination totale de l'Empire romain.



Demis-follis frappé à Rome entre 317 et 318 ; à l'avers l'inscription *DIVO CLAVDIO OPTIMO IMPERATORI*, avec le buste lauré, voilé et drapé de Claude II, tournant la tête à droite ; au revers l'inscription *MEMORIAE AETERNAE*, un lion avançant à droite surmonté par une massue.⁴⁰⁸

Tout au long de cette période qui va de 317 à 318, Constantin va ainsi louer son lignage, proclamer meilleurs des princes Constance, Maximien Hercule et Claude le Gothique sur l'avers de ces monnaies. Il va tantôt louer sur les revers le repos mérité des meilleurs des princes *REQUIES OPTIMOR MERIT.*, tantôt comme ci-dessus proclamer la mémoire éternelle des princes *MEMORIAE AETERNAE*. Claude est ainsi compris naturellement dans le lignage officiel de Constantin aux côtés de Maximien Hercule et de Constance. Il semble que Constantin éprouve toujours le besoin de mettre la qualité de sa lignée en avant à des fins bien précises de propagande politique, lors de périodes qui ne sont aucunement choisies au hasard.



Demis-follis frappé à Rome entre 317 et 318 ; au revers l'inscription *MEMORIAE AETERNAE*, avec un aigle debout à droite regardant à gauche.⁴⁰⁹

Comme le souligne François Chausson⁴¹⁰, le lion surmonté d'une massue sur le revers de la monnaie *MEMORIAE AETERNAE*, en faisant référence à la figure d'Hercule, atteste que la logique tétrarchique n'est pas entièrement morte en 317. Le revers de la monnaie présentée ci-dessus, issue de la même série de monnaies d'hommages rendus à Claude entre 317 et 318,

⁴⁰⁸ Constantin Rome, *RIC*. 122.

⁴⁰⁹ Constantin Rome, *RIC*. 112.

⁴¹⁰ Chausson, 2007, p.40.

fait figurer au revers un aigle, symbole de Jupiter ; le lion néméen et l'aigle seraient des symboles manifestes du système tétrarchique établi par Dioclétien. On sait en effet que l'Auguste d'Orient, Dioclétien, s'identifiait à Jupiter tandis que son collègue, l'Auguste d'Occident, Maximien Hercule, s'identifiait à Hercule. Sur les monnaies de 317 Claude II et les deux autres ancêtres honorés par Constantin⁴¹¹ bénéficient tous sur leur revers des deux attributs de la Tétrarchie, les attributs Jupitériens et Herculéens.



Demis-follis frappé à *Siscia* entre 317 et 318 ; au revers l'inscription *REQUIES OPTIMORVM MERITVM*, Claude II voilé assis à gauche sur une chaise curule, levant la main droite et tenant un sceptre court de la main gauche.⁴¹²

Ces monnaies à l'effigie de Claude sont frappées en grand nombre entre 317 et 318 et on les retrouve en assez grande abondance dans les collections privées : elles ont donc eu une large diffusion et la mémoire de Claude le Gothique a pu ainsi être rappelée un peu partout dans la partie occidentale de l'Empire romain où la figure de ce dernier était déjà bien connue⁴¹³. Constantin s'est converti au christianisme mais la religion païenne reste fondamentale pour son État, surtout quand elle a pour principal avantage d'honorer ses ancêtres via le culte des empereurs divinisés qui est régulièrement desservi par des collègues religieux. Ainsi Claude est qualifié comme Maximien et Constance 1^{er} de divin : de ce fait il ne nous étonnerait pas que, suite à cette mise en valeur du lignage de Constantin, ses ancêtres aient dû être régulièrement invoqués et honorés sous son règne, et au premier chef Claude le Gothique, l'ancêtre qui a donné, d'après le panégyrique de 310, à Constance et à Constantin la prééminence sur les autres princes. Claude est d'ailleurs figuré sur ces monnaies en tenue religieuse avec un pan de toge sur la tête (image ci-dessus) ; la symbolique religieuse y est donc très forte, d'autant plus que le revers louant le repos mérité des meilleurs princes – le repos aux côtés des dieux - peut mettre l'accent sur les rituels religieux célébrés pour le repos de ces dits princes. François Chausson a mis en avant, dans son étude de la filiation

⁴¹¹ Maximien Hercule et Constance 1^{er}.

⁴¹² Constantin *Siscia*, *RIC*. 43.

⁴¹³ Comme nous l'avons déjà dit un peu plus haut la monnaie au type *DIVO CLAVDIO* a connu une très grande diffusion à la fin du III^e siècle via les nombreuses imitations qui en ont été faites.

Claudienne de Constantin, une inscription très fragmentaire qui était composée par des lettres en métal, et dont la reconstitution s'est faite à partir des trous de fixation qui servaient à l'attacher ⁴¹⁴ ; cette inscription ornait la façade d'un temple sur le forum d'Arles et suggère que ce temple était dédié sous Constantin à la célébration du culte impérial et des empereurs divinisés :

*[Dddd(ominis) nnn(ostris) Fl(auio) Val(erio) Constantino max(imo), uict(ori), semper Aug(usto), D]iui Constanti filio, Diui Claudi nepoti, / [bono rei publicae nato et Fl(auio) Iulio Crispo et Fl(auio) Claud]io Constantino et Fl(auio) Constantino / [nobbb(ilissimis) Caesss(aribus) et piissimae ac uenerabili August(ae) Flauiae Ma]ximae Faustae Augusti Caesarumque / [uxori matrique - - - e]xo[r]natamque Arelatensium ciuitatem / [- - - dedic]auit cur(ante) Iul(io) Atheneo u(iro) p(erfectissimo).*⁴¹⁵

Cette inscription est datée entre l'année 324 et l'année 326. Elle associe tous les membres de la dynastie des seconds Flaviens, l'ancêtre comme les princes régnants : on y voit apparaître les noms des fils de Constantin, Crispus, Constantin II et Constance II, ce qui fait dire à François Chausson que le temple était globalement dédié à l'ensemble de la gens *Flavia*, dont Claude faisait partie.⁴¹⁶

La figure de Claude le Gothique conserve ainsi sa popularité dans les régions occidentales de l'Empire romain, aussi bien par des émissions monétaires d'hommages, que par le culte des empereurs divinisés. Celui-ci a forcément dû être régulièrement desservi par des rites publics, comme à Arles, étant donnée l'importance de ces figures tutélaires pour le prestige du prince régnant.

Pour continuer sur le terrain épigraphique, une inscription latine datée après le 18 août 324 et trouvée à Ravenne fait allusion aux ancêtres de Constantin et donc à Claude ; le temps politique dans laquelle elle s'inscrit n'est là encore pas du tout innocent, car après 324 Constantin, à l'issue d'une nouvelle guerre civile contre Licinius, vient à bout de son adversaire et devient le seul maître de l'Empire romain :

*Propagatori Roma/ni imperii, f[u]ndato[ri]/ quietis publicae, d(omino) [n(ostro)] / Fl(auio) Constantino, / Maximo Victori, / semper Aug(usto), Diui / Claudi nepoti, Diui / Constanti filio, / Sertorius Silanus, / u(ir) p(erfectissimus), praepositus / fabricae, deuotus / n(umini) m(aiestati)q(ue) e(ius).*⁴¹⁷

Cette inscription est l'une des seules datant du règne de Constantin qui fait référence aux liens dynastiques qui l'unissent avec Claude, mais il est significatif que les mentions faisant de Claude un ancêtre de Constantin prennent quasiment toujours place dans des temps

⁴¹⁴ Chausson, 2007, p. 34-36.

⁴¹⁵ *CIL*, XII, 668. Reconstitution de l'inscription faite par M. Heijmans, *Arles durant l'antiquité tardive*.

⁴¹⁶ Chausson, 2007, p.35. Le temple se situait en plein cœur du forum d'Arles.

⁴¹⁷ *CIL*, XI, 9.

politiques où Constantin a besoin de réaffirmer sa légitimité à régner. François Chausson a montré qu'il n'y avait que deux attestations épigraphiques mentionnant la parenté qui lie Claude le Gothique à Constantin datant du règne de ce dernier : elles placent Claude dans une situation bien plus précaire que les deux autres ancêtres mis en valeur par Constantin, à savoir Maximien Hercule avec 23 attestations épigraphiques et Constance 1^{er} avec 122 attestations épigraphiques datant du règne de Constantin⁴¹⁸. Ainsi la figure de Claude, si elle peut se faire plus rare que celles de Constance 1^{er} et de Maximien, est toujours utilisée de façon parcimonieuse dans des moments très importants du règne de Constantin (310, 317, 324), faisant d'elle une source de prestige plus grande et plus importante pour Constantin que ces deux autres ancêtres, car le rappel de l'ascendance Claudienne doit asseoir de façon pérenne la légitimité de Constantin quand celui-ci a besoin de justifier l'accroissement de son pouvoir.

En 324, au début du règne personnel de Constantin, la figure de Claude apparaît dans l'œuvre littéraire d'un de ses contemporains, *Publilius Optatianus Porphyrius* : cet éloge atteste qu'en 324 a été mobilisée une importante propagande impériale destinée à justifier la mort définitive du système tétrarchique et le strict retour à un système dynastique unique. Dans ce contexte la figure de Claude est utilisée :

« *Claudius inuictus bellis insignia magna Virtutum tulerit Gothico de milite parta, Et pietate potens Constantius omnia pace Ac iustis auctus compleuit saecula donis.* »

« Sorti invaincu des combats, Claude apporta les hauts emblèmes de ses vertus nés de la guerre contre les Goths, et, pouvant tout grâce à sa piété, Constance, grandi par la paix, combla les siècles de ses justes dons. »⁴¹⁹

Un peu plus loin, la légitimité que l'ascendance Claudienne confère à Constantin est soulignée encore plus clairement par *Publilius Optatianus Porphyrius* :

« *Vt, caeso limite, uictor Rite atquo summo melior, cui Claudius acer, Magnanimus sidus, dat clarum e numine diuo Imperium, Virtus quem felix optat alumnus.* »

« Une fois la frontière rompue, vainqueur assurément supérieur à son immense ancêtre, lui à qui Claude l'Ardent, astre magnanime, donne un illustre empire issu d'une puissance divine, lui que l'heureuse Vertu souhaite avoir comme pupille. »⁴²⁰

Il y a là une résonance avec le panégyrique de 310 : c'est Claude, qualifié d'astre magnanime, en sa qualité de Dieu, qui donne un illustre empire à Constantin, un empire issu d'une puissance divine ; la prééminence de la figure Claudienne sur les autres ancêtres honorés par Constantin est ici réaffirmée.

⁴¹⁸ Chausson, 2007, p.29.

⁴¹⁹ *Optatianus Porphyrius, Carm, VIII, 27-30.*

⁴²⁰ *Optatianus Porphyrius, Carm, X, 28-31.*

À la fin de son règne Constantin prépare sa succession et à cette occasion il transmet à ses fils la généalogie qu'il a contribué à mettre en valeur tout au long de son règne. On sait que Claude occupe une bonne place dans cette généalogie, sa figure est ainsi naturellement reprise par les fils de Constantin. Claude le Gothique demeure donc après la mort du premier empereur chrétien en 337 sur le devant de la scène politique comme étant « le vénérable ancêtre des seconds Flaviens ». Une inscription trouvée à *Celeia* et datée de la fin du règne de Constantin reprend au profit d'un de ses fils toute la généalogie qui a servi à asseoir sa légitimité politique :

[[- -]] / [nobilis]imo [Caes(ari), / filio d(omini) n(ostri) Constan/tini maximi uictori/osissimi semper Au[g(usti)], / nepoti M(arci) Aureli Ma/ximiani et Fl(aui) / Constanti Diuorum, / et Diui Claudi abne/poti, Norici medi/ter(ranei) deuoti numi/ni maiestatique / eorum.⁴²¹

François Chausson, qui a analysé cette inscription, la met en rapport avec celle qui a été gravée en l'honneur de Constance II⁴²², et il ajoute que ces inscriptions devaient prendre place dans un groupe de dédicaces dédiées à l'ensemble des successeurs désignés de Constantin⁴²³. Ces inscriptions seraient datées entre les années 333 et 337. Il est étrange en effet que l'inscription dédiée à Constance II ne fasse pas apparaître Claude II dans la liste de ses ancêtres. Quand on sait que l'un des fils de Constantin dont le nom a été martelé, et qui en tant que César s'occupait d'une région occidentale de l'Empire⁴²⁴, fait figurer Claude le Gothique dans la liste de ses ancêtres, faut-il comprendre que cette revendication généalogique avait moins de poids en Orient, où la figure de Claude était nettement moins connue qu'en Occident ? Quoi qu'il en soit, les témoignages littéraires ne manquent pas pour établir un lien filial entre Constance II et Claude le Gothique.

⁴²¹ *CIL*, III, 5207. Le nom du prince à qui est dédié cette inscription a été martelé, mais on l'identifie généralement à Constant.

⁴²² *CIL*, III, 5208. Sur cette inscription dédiée à Constance II sur les mêmes lieux que l'inscription dédiée au prince anonyme, il n'est fait aucunement mention de Claude II parmi la liste d'ancêtres de Constance II : seuls figurent Constantin, Maximien Hercule et Constance 1^{er}.

⁴²³ Chausson, 2007, p. 32.

⁴²⁴ Soit Constant soit Constantin II.

Chapitre VI : L'héroïsation de la figure Claudienne : quand Claude devient une figure archétypale des vertus païennes (337-412)

L'empereur Julien et son entourage donnent une nouvelle impulsion à la mémoire de Claude, au point de forger une nouvelle tradition historiographique propre aux auteurs latins du IV^e siècle, qui s'étend d'Aurelius Victor à Ammien Marcellin. Claude sort alors de sa simple condition de fondateur présumé de la dynastie des seconds Flaviens pour devenir une figure archétypale des vertus païennes, un empereur modèle. D'une certaine façon ce qui s'opère avec la figure de Claude sous Julien peut être comparé à ce qu'est devenue la figure d'Henri IV sous la Restauration, un archétype du bon dirigeant pourvu de toutes les vertus. Toutefois, l'association qui a pu être faite ensuite par les chrétiens entre la figure de Claude et le règne de l'Apostat a mis brutalement fin à la postérité de notre empereur.

A.) Claude II, de son statut de vénérable ancêtre des seconds Flaviens à l'héroïsation de sa figure sous le règne de l'empereur Julien (337-363)

À la mort de Constantin en 337, l'Empire romain est divisé en quatre parties distinctes. À l'image de la Tétrarchie qu'avait connu Constantin au début de sa carrière politique, quatre princes se partagent l'Empire à sa mort⁴²⁵ dont trois sont ses propres fils : Constantin II, Constant et Constance II. Chacun de ces princes a revendiqué à un moment ou un autre une parenté avec Claude le Gothique. On connaît pour ces trois princes des revendications épigraphiques postérieures à la mort de Constantin qui les lient à Claude. Nous reprenons ici les inscriptions latines déjà analysées par François Chausson⁴²⁶, qui montrent dans le cas de Constant et de Constance II que Claude n'est pas omis dans la liste de leurs ancêtres. Ces inscriptions sont datables entre les années 340 et 350.

Trois inscriptions retrouvées en Hispanie mettent en avant la généalogie de Constance II sur le territoire même de son frère Constant ; dans ces années-là Constant est le seul maître de l'Occident et Constance II est lui le seul maître de l'Orient. Le fait que les revendications généalogiques de Constance II prennent place sur le territoire de Constant confirme la bonne entente qui pouvait exister entre les deux frères. On remarquera également que, contrairement à une précédente inscription du règne de Constantin où Claude n'apparaît pas dans la liste des ancêtres de Constance II, il apparaît cette fois sur les trois inscriptions d'Hispanie relatives à

⁴²⁵ Constantin II, Constant, Constance II et *Dalmatius*.

⁴²⁶ Chausson, 2007, p.32-33.

sa généalogie. On ne sait s'il faut attribuer cette inflexion au lieu où ont été gravées ces inscriptions ; une province occidentale mieux accoutumée à la figure de Claude, car soumise de longue date au pouvoir de Constantin et à sa propagande impériale :

Imp(eratori) D(omino) n(ostro) Flauio / Constantio / Maximo Victo[riac / Tri]umfatori, Au[gus]to Diui Constan[tini] Maxi[m]i filio, / [Diu]orum Flauii Cons[er]uati et Valeri Maximia[ni] nepoti, / Diui Claudii pronepoti, / [a Bra]c(ara) milia passuum [- -] VII.⁴²⁷

Dans le même espace géographique que son frère, l'Auguste d'Occident, Constant, associe lui aussi à sa liste de parents la figure Claudienne :

Imperatori Caesari / domino nostro / [Fla]uio Iunio < sic > Const[er]uanti maximo / uictori a[c] trium[ph]atori Augusto, / Diui Constantini / et Valeri Maxi[m]iani nepoti, / Diui Claudii / pronepoti, / [a] Brac(ara) / m(illia) p(assum) XXI.⁴²⁸

Ainsi, malgré la rareté des inscriptions l'attestant, il apparaît que dans ce contexte de paix relative qui voit la domination de deux frères aux relations cordiales, la figure de Claude n'est pas négligée et que la diffusion de sa figure ainsi que la perpétuation de sa mémoire par le culte impérial connaissent encore une intense activité. Après l'assassinat de Constant par Magnence et la guerre civile qui s'en est suivie entre Magnence et Constance II, ce dernier désormais seul maître de l'Empire continue à mentionner Claude dans la liste de ses ancêtres :

M(ilia) p(assum) V. Imp(erator) Caes(ar) Fla(uius) Iul(iuis) / Constantius Pius Fel(ix) / Aug(ustus) Victor Maximus / Triumfator aeternus, / Diui Constantini Optimi / Maximique principis < filius > Diuo[rum] Maximiani et Constanti nepos, Diui / Claudii pronepos, pontifex maximus, Germanicus / Alamannicus < sic > maximus, / Germ(anicus) max(imus), / tribuniciae potestatis / XXXII, Imp(erator) XXX, consuli VII, / p(atri) p(atricae), proconsuli, uis munitis, pontibus refecti < sic >, / recuperata re publica, / quinariorum lapides per Illyricum fecit, / ab Atrante ad flumen / Sauum milia passuum / CCCXLVI.⁴²⁹

L'inscription ci-dessus est datée des années 350 ; au milieu de cette décennie l'empereur Constance II décide d'associer au pouvoir l'un de ses cousins, Julien. Celui-ci, dans un éloge qu'il dédie à Constance II, l'empereur régnant, fait explicitement mention de Claude le Gothique quand il parle de la noblesse des origines de l'empereur, son cousin. Claude, ancêtre de Constance II, mis en avant plus que tout autre dans cet éloge, est déjà, sous le règne de Constance, présenté par Julien sous des traits idéalisés, notamment en ce qui concerne la façon dont il a accédé à l'Empire.

« Ἀλλ' ὑπὲρ τῆς εὐγενείας τῆς σῆς ἴσως ἄξιον ἐπὶ τοῦ παρόντος ἐν βραχεῖ διελεῖν· ἀπορεῖν δὲ ἔοικα κἀνταῦθα πόθεν ἄρχεσθαι χρῆ· πρόγονοί τε γάρ εἰσί σοι καὶ πάπποι καὶ γονεῖς ἀδελφοί τε καὶ ἀνεψιοὶ καὶ ξυγγενεῖς βασιλεῖς ἅπαντες, αὐτοὶ κτησάμενοι τὴν ἀρχὴν ἐννόμως ἢ παρὰ τῶν κρατούντων εἰσποιηθέντες. Καὶ τὰ μὲν παλαιὰ τί δεῖ λέγειν, Κλαυδίου μνησθέντα, καὶ τῆς ἀρετῆς τῆς ἐκείνου ἐναργῆ παρέχειν καὶ γνῶριμα πᾶσι τεκμήρια, τῶν ἀγῶνων πρὸς τοὺς ὑπὲρ τὸν Ἰστρον οἰκοῦντας βαρβάρους ἀναμμνήσκοντα, καὶ ὅπως τὴν ἀρχὴν ὀσιῶς ἅμα καὶ δικαίως ἐκτήσατο, καὶ τὴν ἐν βασιλείᾳ τῆς διαίτης λιτότητα, καὶ τὴν ἀφέλειαν τῆς ἐσθῆτος ἐπὶ τῶν εἰκόνων ὀρωμένην ἔτι. »

⁴²⁷ *CIL*, II, 4844.

⁴²⁸ *CIL*, II, 4762.

⁴²⁹ *CIL*, III, 3705.

« Pour ta noblesse, peut-être est-ce le moment d'en parler en quelques mots. Seulement, je ne sais, ici encore par où je dois commencer. Parmi tes ancêtres, tes aïeuls, tes parents, tes frères, tes cousins, et dans toute ta famille, il y eut des empereurs, les uns s'élevant au trône par leur droit légitime, les autres associés au pouvoir par ceux qui l'occupaient. A quoi bon remonter jusqu'aux temps anciens, rappeler le souvenir de Claude, citer les preuves authentiques de sa valeur éclatante aux yeux de tous, mentionner ses combats contre les Barbares au-delà du Danube, dire comment il est parvenu à l'Empire par une voie sainte et juste, et comment il a gardé sur le trône cette simplicité de mœurs, cette modestie de vêtements que l'on remarque encore dans ses effigies ? »⁴³⁰

Julien évoque brièvement la parenté de Constance II, faisant référence à Constance 1^{er} et à Constantin quand il parle d'empereurs « associés au pouvoir par ceux qui l'occupaient », et aux frères de Constance II quand il parle de ceux qui ont été élevés en raison de « leur droit légitime ». L'ancêtre de Constance II dont il est surtout question ici est Claude, cité nommément par Julien. Claude est ainsi présenté sans tache par Julien, qui loue particulièrement en cet ancêtre une vertu impériale plus tard mise en avant par l'*Histoire Auguste* dans la vie d'Antonin le Pieux, à savoir sa simplicité de mœurs et la modestie de ses vêtements⁴³¹. Autre donnée importante, il est fait mention d'effigies de Claude que Julien a dû apercevoir en de nombreuses occasions, en particulier dans des temples dédiés aux empereurs divinisés. Il est également probable que Julien ait fait figurer parmi ses pénates une statuette représentant Claude le Gothique, comme cela pouvait se faire pour Marc Aurèle dans de nombreux foyers romains, ainsi que nous l'indique l'*Histoire Auguste*⁴³². Dès avant son règne personnel Julien entretient avec Aurelius Victor des affinités en raison de leur commune opinion sur l'importance de la religion traditionnelle romaine. Julien se départit déjà de son éducation chrétienne pour redécouvrir la religion traditionnelle de Rome et, avec Aurelius Victor, il s'intéresse sérieusement au règne de l'un de ses ancêtres les plus lointains, Claude le Gothique. C'est sous le règne de Constance II qu'Aurelius Victor achève son œuvre, les *Caesares* ; de cette œuvre émane toute la tradition latine qui va faire de Claude une figure légendaire et un archétype de l'empereur vertueux. Ainsi, quand Julien parle de la façon dont Claude « est parvenu à l'Empire par une voie sainte et juste », on en trouve un écho dans le récit d'Aurelius Victor qui innocente Claude et le dédouane de toute implication dans la conjuration de Milan :

⁴³⁰ Julien empereur, *Éloge de Constance*, I.5.

⁴³¹ *Histoire Auguste, Antoninus Pius*, VI.12 « Quand il [Antonin le Pieux] recevait ses amis, il était souvent habillé comme tout le monde et se livrait devant eux à quelque tâche domestique ». *Histoire Auguste, Antoninus Pius*, VI.4 « Il [Antonin le Pieux] réduisit la pompe impériale à la plus extrême simplicité, ce qui accrut son prestige malgré l'opposition des fonctionnaires de la cour qui, du fait que l'empereur agissait désormais sans intermédiaires, ne pouvaient plus terroriser les gens ni se faire payer des informations qui n'étaient pas secrètes ».

⁴³² *Histoire Auguste, Vita Marci Antonini Philosophi*, XVIII.6 « C'est pour cela qu'aujourd'hui encore on trouve dans beaucoup de maisons des statues de Marc Antonin au milieu des dieux pénates. »

« Nam, cum profluuio sanguinis uulnere tam graui mortem sibi adesse intelligeret, insigna imperii ad Claudium destinauerat, honore tribunatus Ticini retinentem praesidiariam manum. »

« En effet, Gallien, comprenant, à la gravité de sa blessure et au sang qui s'en écoulait, que sa mort était prochaine, avait fait porter les insignes de l'empire à Claude, qui, avec le grade de tribun, commandait un corps de réserve à Ticinum. »⁴³³

En effet, dans le passage ci-dessus, Aurelius Victor a sans doute été directement inspiré par l'*Éloge de Constance*, notamment quand Julien dit que Claude « est parvenu à l'Empire par une voie sainte et juste ». Ainsi la tradition latine qui sacralise la figure de Claude vient directement de Julien mais c'est Aurelius Victor qui pour complaire au prince a étoffé cette tradition en lui donnant un vernis historique. Autour de la notion de sainteté d'accès à l'Empire de Claude évoquée par Julien, Aurelius Victor suggère que Claude n'a pas participé à la conjuration qui a eu pour aboutissement l'assassinat de Gallien ; il n'est alors pas coupable, contrairement aux conjurés, d'un crime pouvant relever du parricide et son attitude désintéressée par rapport au pouvoir renforce son honorabilité et sa « sainteté ». De même, pour la notion d'un juste accès à l'Empire, Aurelius Victor nous informe que c'est sur l'ordre de Gallien lui-même que les insignes impériaux sont portés à Claude, consacrant la justice et la légitimité de Claude à s'emparer du pouvoir. Du fait que ce dernier est considéré comme le fondateur de la dynastie des seconds Flaviens, cette légitimité, qui a été conférée à Claude par Gallien lui-même, rejaillit sur toute la dynastie, de Constance 1^{er} en passant par Constantin, jusqu'à Constance II.

C'est probablement sous cet angle de la légitimité de Claude qu'il faut comprendre le parallèle que Julien dresse entre la dynastie des seconds Flaviens et celle des Pélopidés. Dans un autre panégyrique dédié à Constance II et composé en 357-358, Julien revient naturellement sur les ancêtres de ce dernier pour une nouvelle fois souligner le rôle de premier plan qu'occupe Claude dans la généalogie de l'empereur. Il y loue l'antiquité de leur maison commune, les seconds Flaviens, qui remonte à Claude, mais qui, via la transmission des insignes impériaux entre Gallien et Claude, peut tirer ses sources de plus loin encore. De fait, si c'est Zeus qui donne aux Pélopidés leur légitimité, c'est de Jupiter en quelque sorte que Claude a reçu les destinées de l'Empire, en recevant de façon désintéressée, par la volonté de la providence, les insignes impériaux :

« Ἀρξώμεθα δὲ ἀπὸ τοῦ σκήπτρου πρῶτον, εἰ βούλει, καὶ τῆς βασιλείας αὐτῆς. Τί γὰρ δὴ φησιν ὁ ποιητῆς ἐπαινεῖν ἐθέλων τῆς τῶν Πελοπιδῶν οἰκίας τὴν ἀρχαιότητα καὶ τὸ μέγεθος τῆς ἡγεμονίας ἐνδείξασθαι ;

ἀνὰ δὲ κρείων Ἀγαμέμνων

⁴³³ Aurelius Victor, *Caesares*, XXXIII.28.

Ἔστη σκῆπτρον ἔχων, τὸ μὲν Ἥφαιστος κάμε τεύχων καὶ ἔδωκε Δί, ὁ δὲ τῷ τῆς Μαΐας καὶ ἑαυτοῦ παιδί, Ἑρμείας δὲ ἄναξ < δῶκε Πέλοπι, Πέλοψ δὲ >

δῶκ Ἀτρεὶ ποιμένι λαῶν

Ἀτρεὺς δὲ θνήσκων ἔλιπεν πολύαρνι Θυέστη, Αὐτὰρ ὃ γ αὔτε Θυέστ Ἀγαμέμνονι δῶκε φορῆναι,

Πολλῆσιν νήσοισι καὶ Ἄργεϊ παντὶ ἀνάσσειν.

Αὕτη σοι τῆς < τῶν > Πελοπιδῶν οἰκίας ἡ γενεαλογία, εἰς τρεῖς οὐδὲ ὅλας μείνασα γενεάς τά γε μὴν τῆς ἡμετέρας ξυγγενείας ἤρξατο μὲν ἀπὸ Κλαυδίου, μικρὰ δὲ ἐν μέσῳ διαλιπούσης τῆς ἡγεμονίας, τῷ πάπῳ τῷ σῶ »

« Nous commencerons, si tu le permets, par parler avant tout de ton sceptre et de ton empire. Que dit le poète, quand il veut louer l'antiquité de la maison des Pélopidés et donner une haute idée de l'étendue de leur puissance ? Agamemnon, le roi, se leva ; il tenait un sceptre, fabriqué par les soins d'Héphaestos, qui l'avait donné à Zeus, Zeus au fils qu'il eut de Maïa, puis le puissant Hermès à Pélops, et Pélops au chef du peuple, Atrée ; puis Atrée, à sa mort, En fit don à Thyeste riche en nombreux troupeaux, Puis Thyeste le mit aux mains d'Agamemnon, Prince d'îles sans nombre et d'Argos toute entière. Telle est la généalogie de la maison des Pélopidés, qui ne dura pas même trois générations entières. Mais l'origine de notre famille remonte à l'empereur Claude, auquel, après une courte interruption, succédèrent tes deux aïeuls. »⁴³⁴

Dans la tradition latine qui auréole de gloire le vainqueur des Goths, Claude sous la plume d'Aurelius Victor devient un empereur patriotique qui meurt sur le champ de bataille après s'être voué lui et ses ennemis, par la procédure de la *devotio*, aux divinités infernales :

« *Sed Claudii imperium milites, quos fere contra ingenium perditae res subigunt recta consulere, ubi afflictia omnia perspexere, auide approbant extolluntque, uiri laborum patientis aequique ac prorsus dediti rei publicae, quippe ut longo interuallo Deciorum morem renouauerit. Nam, cum pellere Gothos cuperet, quos diuturnitas nimis ualidos ac prope incolas effecerat, proditum ex libris Sibyllinis est primum ordinis amplissimi uictoriae uouendum. Cumque is, qui esse uidebatur, semet obtulisset, sibi potius id muneris comptere ostendit, qui reuera senatus atque omnium princeps erat. Ita nullo exercitus detrimento fusi barbari summotique, postquam imperator uitam rei publicae dono dedit. Adeo bonis salus ciuium ac longa sui memoria cariora sunt ; quae non gloriae modo, uerum etiam ratione quadam posterorum felicitati proficiunt. »*

« Alors les soldats, que les situations désespérées obligent souvent, contrairement à leur nature, à prendre de saines décisions, quand ils se furent rendus compte que tout était perdu, approuvent avec ardeur et transport l'élévation de Claude à l'empire ; c'était un homme dur à la fatigue, juste et totalement dévoué à l'État, lui qui longtemps après la mort des Décii fit revivre leur caractère. Alors qu'il désirait chasser les Goths, dont le temps avait fait un peuple trop puissant et presque des habitants de l'empire, il fut révélé que, d'après les livres Sibyllins, le premier personnage de l'ordre le plus élevé devait être dévoué à la victoire. Celui qui croyait être cet homme se présenta, mais Claude montra que cette obligation le concernait plutôt, lui qui véritablement était le premier des sénateurs et de tous les citoyens. Ainsi, sans aucun dommage pour l'armée, les Barbares furent mis en déroute et chassés de l'empire, quand l'empereur eut fait don de sa vie à l'État. Tant le salut de leurs concitoyens et le long souvenir qu'ils laisseront d'eux-mêmes sont particulièrement chers aux gens vertueux, car ces biens servent non seulement à la gloire, mais encore d'une certaine manière au bonheur de la postérité. »⁴³⁵

En faisant mourir Claude de cette manière, Aurelius Victor veut souligner que Claude a honoré l'une des vertus cardinales de l'empereur, une vertu qui figure sur le bouclier d'Auguste : la fidélité aux dieux et à la patrie.

L'esprit patriotique de Claude, également mis en valeur par Aurelius Victor, est exalté dans les écrits de Julien, notamment dans *Les Césars* (décembre 362), où la communauté

⁴³⁴ Julien empereur, *Constance ou de la royauté*, III.2.

⁴³⁵ *Aurelius Victor, Caesares*, XXXIV.1-6.

d'idées qui lie l'empereur à Aurelius Victor est sur ce point clairement identifiable. En outre, cette concordance entre les descriptions de Julien et le récit d'Aurelius Victor a pu se nourrir de leur rencontre faite à *Sirmium* en 361. Ainsi c'est main dans la main qu'ils échafaudent une nouvelle tradition historique autour de Claude :

« Τούτοις ἐπεισέρχεται Κλαύδιος, εἰς ὃν ἀπιδόντες οἱ θεοὶ πάνυες ἠγάσθησάν αὐτοῦ τῷ γένει τὴν ἀρχήν, δίκαιον εἶναι νομίσαντες οὕτω φιλοπάτριδος ἀυδρὸς ἐπὶ πλεῖστον εἶναι τὸ γένος ἐν ἡγεμονίᾳ. »

« Après eux entre Claude. A sa vue tous les dieux admirèrent sa grandeur d'âme et ils accordèrent l'empire à sa postérité, estimant conforme à la justice que les descendants d'un prince si patriote détiennent longtemps le pouvoir suprême »⁴³⁶

Avec cet écrit Julien continue à exploiter la veine historiographique qu'il a contribué à faire émerger. Dans ce même écrit un passage peut nous aider à comprendre pourquoi Claude est l'ancêtre que Julien semble révéler le plus. Julien est connu pour sa politique religieuse qui tente d'amorcer une réaction visant non pas à persécuter les chrétiens directement, mais à avantager la religion traditionnelle par rapport au christianisme, à inverser la balance en faveur du paganisme ; c'est pourquoi notamment il exclut des métiers de l'enseignement toute personne ayant adopté la confession chrétienne. Julien ne comprend pas la conversion de Constantin, dont il n'est pas un descendant direct. C'est pourquoi dans un passage des *Césars* il le blâme et met en valeur les ancêtres dont il descend directement, à savoir Constance 1^{er} et Claude le Gothique, des païens qui fondent et qui sauvent en quelque sorte pour Julien l'honneur de la dynastie :

« Ὁ δὲ Κωνσταντῖνος, οὐχ εὐρίσκων ἐν θεοῖς τοῦ βίου τὸ ἀρχέτυπον, ἐγγύθεν τὴν Τρυφήν κατιδὼν ἔδραμε πρὸς αὐτὴν ἢ δὲ ὑπολαβοῦσα μαλακῶς καὶ περιβαλοῦσα τοῖς πήγεσι πέπλοις τε αὐτὸν ποικίλοις ἀσκήσασα καὶ καλλωπίσασα, πρὸς τὴν Ἀσωτίαν ἀπήγαγεν, ἵνα καὶ τὸν Ἰησοῦν εὐρῶν ἀναστρεφόμενον καὶ προαγορεύοντα πᾶσιν " Ὅστις φθορεὺς, ὅστις μαιφόνος, ὅστις ἐναγῆς καὶ βδελυρὸς, ἴτω θαρρῶν ἀποφανῶ γὰρ αὐτὸν τουτῶι τῷ ὕδατι λούσας αὐτίκα καθαρὸν, κἄν πάλιν ἐνοχος τοῖς αὐτοῖς γένηται, δώσω τὸ στήθος πλήξαντι καὶ τὴν κεφαλὴν πατάξαντι καθαρῶ γενέσθαι", σφόδρα ἄσμενος ἐνέτυχεν αὐτῷ, συνεξαγαγὼν τῆς τῶν θεῶν ἀγορᾶς τοὺς παῖδας. Ἐπέτριβον δὲ αὐτὸν τε κάκεινους οὐχ ἦττον τῆς ἀθεότητος οἱ παλαμναῖοι δαίμονες, αἱμάτων συγγενῶν τιννύμενοι δίκας, ἕως ὃ Ζεὺς διὰ τὸν Κλαύδιον καὶ Κωνσταντίον ἔδωκεν ἀναπνεῦσαι. »

« Quant à Constantin, qui ne trouvait pas chez les dieux de modèle à sa conduite, découvrant non loin de lui la Mollesse, il s'empessa de la rejoindre. Celle-ci le reçut tendrement, l'enlaça dans ses bras, le revêtit et le para de vêtements aux couleurs chatoyantes, puis elle le conduisit à la Débauche. Ainsi le prince put-il aussi trouver Jésus qui hantait ces lieux et criait à tout venant : « Que tout séducteur, tout homicide, tout homme frappé de malédiction et d'infamie se présente en confiance. En le baignant avec l'eau que voici, je le rendrai pur aussitôt, et s'il retombe dans les mêmes fautes, lorsqu'il se sera battu la poitrine et frappé la tête, je lui accorderai de redevenir pur. » Ravi de cette rencontre, Constantin emmena ses enfants hors de l'assemblée des dieux. Mais ils furent traqués, lui comme eux, par les démons de la vengeance, non seulement à cause de leur athéisme, mais encore pour expier le sang de leurs proches, jusqu'à ce que Zeus, par égard pour Claude et pour Constance, leur permit de reprendre haleine. »⁴³⁷

De ce fait on peut penser que Julien a largement utilisé la figure de Claude pour promouvoir le paganisme. Si Claude a été préféré à Constance, c'est sans doute que,

⁴³⁶ Julien empereur, *Les Césars*, X.12.

⁴³⁷ Julien empereur, *Les Césars*, X.38.

contrairement à ce dernier, il n'était pas lié au régime et à l'idéologie tétrarchiques et que son règne personnel était plus conforme à celui de Julien. C'est aussi parce que, comme nous l'avons vu, Aurelius Victor a recréé toute une tradition historique autour de Claude et ce nécessairement pour flatter les princes régnants, Constance II et Julien. François Chausson a souligné qu'aucune inscription latine n'atteste des liens dynastiques qui unissent Claude II à Julien⁴³⁸, mais ce même auteur a rappelé que le *nomen* de *Flavius Claudius Iulianus* établit un lien entre Julien et Claude qui n'est certainement pas innocent⁴³⁹. Julien est en effet le seul membre des seconds Flaviens avec son frère *Gallus*⁴⁴⁰ et Constantin II⁴⁴¹ à avoir adopté ce *nomen*.

Comme le laisse penser le passage cité plus haut, Julien a mis davantage en avant ses ancêtres païens et en premier lieu Claude, pour continuer à exploiter sa généalogie sous le prisme de la religion. En effet, cette exaltation de la figure de Claude allait de pair avec la politique religieuse de Julien. La promotion du paganisme devait nécessairement fournir des *exempla* de personnalités dignes de toutes les vertus physiques et morales capables de rivaliser avec les saints du christianisme. De ce point de vue Claude le Gothique a été essentiellement utilisé par Julien pour illustrer les vertus qui pouvaient être réunies chez un païen et infliger un démenti à certaines critiques du christianisme sur le manque de valeurs morales du paganisme. En faisant cela, Julien, qui s'est vu influencé par ses adversaires les « Galiléens »⁴⁴², participe au renouvellement du paganisme qui a subi d'importantes transformations depuis le IIIe siècle. Julien compose son discours sur la religion traditionnelle sans jamais oublier ce que la théologie chrétienne dénonce dans le paganisme - fait assuré quand on sait que Julien a une bonne connaissance du christianisme. L'évocation qu'il fait de ses ancêtres a très souvent un but religieux. Ainsi, pour finir de s'en convaincre, on citera un passage de son discours *Sur l'Hélios-Roi* où il inscrit sa propre dévotion pour le culte solaire dans une longue tradition familiale qui doit nécessairement remonter jusqu'à Claude :

⁴³⁸ Chausson, 2007, p.36.

⁴³⁹ Chausson, 2007, p. 54. : François Chausson ajoute, que c'est seulement à partir du moment où Julien est devenu Auguste, qu'il a récupéré le nom de Claude : « *Flavius Claudius Iulianus Augustus* », quand il était César le nom de Claude n'apparaissait pas dans sa titulature : « *Flavius Iulianus Caesar* ».

⁴⁴⁰ *Flavius Claudius Constantius Caesar*.

⁴⁴¹ *Flavius Claudius Constantinus Augustus* : l'aîné des fils de Constantin après la mort de *Crispus* a le privilège de porter le nom de Claude, est-ce un symbole de sa prééminence sur ses autres frères ? Du moins en tant qu'Auguste d'Occident, Constantin II (337-340) exerce bien une autorité sur son frère Constant 1^{er}, autre Auguste d'Occident (337-350), et on peut se demander si le caractère occidental de sa domination n'est pas une autre raison qui plaide pour l'utilisation du *nomen Claudius*.

⁴⁴² Nom que donne Julien aux chrétiens.

« J'envie, pour ma part, la félicité de l'homme qui, pour avoir reçu de Dieu un corps formé d'une semence sainte et prophétique, a obtenu de découvrir les trésors de la sagesse. Je ne dédaigne pas non plus le lot dont le dieu Hélios m'a jugé digne en me faisant naître dans la famille qui, de mon temps, a le pouvoir et l'empire de la terre. Je crois pourtant que, d'une façon plus générale et s'il faut en croire les sages, tous les hommes ont ce dieu pour père commun : (ne dit-on pas avec raison que l'homme a pour auteurs l'homme et Hélios ?). Quant aux âmes – qui ne procèdent pas de lui seul, mais aussi des autres dieux – il les sème sur la terre et aux fins indiquées par celles-ci lors du choix de leurs existences. C'est donc un grand avantage pour un homme que d'être soumis à ce dieu par une longue suite d'ancêtres depuis plus de trois générations, et ce n'est pas non plus un objet de blâme que de s'avouer né pour le service de ce dieu, de s'être, seul entre tous ou avec un petit nombre, consacré au culte d'un tel souverain. »⁴⁴³

Pour rivaliser avec les saints chrétiens, Claude doit être dépouillé de tous ses écarts : c'est ainsi que dans le récit d'Aurelius Victor, il ne participe pas à la conjuration de Milan, de même qu'est tue la reddition d'Aureolus et le parjure commis par Claude qui s'en est suivi. De ce point de vue on pourrait même se demander si Zosime et Zonaras n'ont pas puisé dans les discours de Julien certaines de leurs descriptions de Claude, présenté sous les meilleurs jours. Pour Zosime, Claude « avait brillé de toutes les vertus » et pour Zonaras « Claude fut un bon prince, qui aima la justice, et défendit de lui demander le bien d'autrui ». Pour Zosime ce postulat peut être renforcé par les points communs qu'il pouvait avoir avec Julien, notamment leur commune détestation pour le christianisme de Constantin, mais aussi par l'admiration non dissimulée qu'a Zosime pour le règne de l'empereur Julien. Cela tend à confirmer que la figure idéalisée de Claude et son caractère lisse proviennent directement de l'inspiration de l'empereur Julien. Il est probant, sous le court règne personnel de celui-ci, que la figure Claudienne a dépassé son statut de fondateur de la dynastie régnante pour devenir une figure populaire à même de survivre à l'extinction de la dynastie qui l'a revendiqué pour ancêtre. Cependant, si Claude a été une figure largement promue par Julien, et indissociablement liée de ce fait à la politique religieuse de ce dernier, il n'est pas douteux que lors de la promulgation des lois antipaïennes de Théodose les effigies et représentations de Claude ont dû être particulièrement visées comme étant associées au règne de l'Apostat⁴⁴⁴.

⁴⁴³ Julien empereur, Sur *Hélios-Roi*, XI.2.

⁴⁴⁴ L'extrême rareté des bustes de Claude comme de ceux de Julien peut l'indiquer.

B.) La persistance de la figure de Claude le Gothique, de la mort de Julien aux polémiques païennes sur les causes de la déchéance de l'Empire romain après le sac de Rome (363-411/412)

La mort de Julien et l'extinction de la dynastie des seconds Flaviens n'ont pas mis un coup d'arrêt à la diffusion de l'image légendaire de Claude, ou du moins à l'aura de respectabilité qui entoure son règne. Eutrope est, après Aurelius Victor et Julien, la première source littéraire qui fait mention de Claude II dans la seconde moitié du IV^e siècle de notre ère. Eutrope a été comme Aurelius Victor admis dans l'entourage de l'empereur Julien, et a été par conséquent exposé aux discours de Julien sur Claude ainsi qu'à la version d'Aurelius Victor. Cependant, il ne reprend pas fidèlement la tradition historique forgée par Aurelius Victor, sans doute pour se différencier en tant que serviteur de la cour d'Orient, d'une personnalité d'Occident. Ainsi, Eutrope qui dédie son ouvrage datant de 369, à l'empereur Valens⁴⁴⁵, l'Auguste d'Orient, remet à l'honneur la version plus authentique de la mort de Claude rapportée par la tradition grecque, à savoir que Claude meurt de maladie dans son lit à *Sirmium* :

« Ita, Gallieno rem publicam deserente, Romanum imperium in Occidente per Postumum, per Odenathum in Oriente seruatum est. Gallienus interea Mediolani cum Valeriano fratre occisus est imperii anno nono Claudiusque ei successit, a militibus electus, a senatu appellatus Augustus.2. Hic Gothos Illyricum Macedoniamque uastantes ingenti proelio uicit. Parcus uir ac modestus et iusti tenax ac rei publicae gerendae idoneus, qui tamen intra imperii biennium morbo interiit. Diuus appellatus est. Senatus eum ingenti honore decorauit, scilicet ut in curia clipeus ipsi aureus, item in Capitolio statua aurea poneretur. »

« Ainsi, alors que Gallien abandonnait l'État, l'Empire romain fut sauvé en Occident par Postumus, en Orient par Odenath. Entre temps, Gallien fut tué à Milan, ainsi que son frère Valérien, la neuvième année de son règne ; il eut pour successeur Claude, élu par les soldats et nommé Auguste par le Sénat. Celui-ci vainquit en un important combat les Goths qui dévastaient l'Illyrie et la Macédoine. C'était un homme économe et modéré, épris de justice et propre à gérer les affaires de l'État ; pourtant il mourut de maladie dans la deuxième année de son règne et fut appelé Divin. Le Sénat le gratifia d'un honneur considérable en lui faisant l'hommage d'un bouclier d'or dans la curie et d'une statue d'or au Capitole. »⁴⁴⁶

Toute l'originalité d'Eutrope dans ce passage repose sur le fait qu'il est le premier à mentionner les honneurs posthumes attribués à Claude. Tout en adoptant un ton neutre sur le meurtre de Gallien, Eutrope souligne, dans cet écrit qui doit servir à l'instruction de l'empereur Valens, la grande victoire de Claude sur les Goths et les honneurs considérables que lui ont valu à la fois cette victoire et sa grande exemplarité dans l'exercice du pouvoir. Claude devient en quelque sorte sous la plume d'Eutrope un modèle à imiter pour l'empereur Valens qui a lui aussi été aux prises avec les Goths. Si on ne décèle aucune influence

⁴⁴⁵ Valens est Auguste d'Orient de 364 à 378

⁴⁴⁶ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, Livre IX.11.

d'Aurelius Victor dans ce passage, mise à part la mauvaise opinion qu'ont Eutrope et Aurelius Victor sur le règne de Gallien⁴⁴⁷, on y voit plus clairement l'influence des discours de l'empereur Julien. Eutrope en quelque sorte loue la modestie et le caractère conciliant de Claude, et ce discours s'inscrit indéniablement dans la continuité des propos de Julien, qui admirait en son ancêtre sa simplicité de mœurs. De la même façon, dans un autre passage, Eutrope ne peut manquer de signaler la parenté qui unit Constance 1^{er} à Claude, signe que Claude reste toujours dans les années 370 lié dans le culte impérial à la dynastie des seconds Flaviens et donc à la mémoire du dernier représentant de la dynastie⁴⁴⁸ :

« *Ita, cum per omnem orbem terrarum res turbatae essent, Carausius in Britannii rebellaret, Achilles in Aegypto, Africam Quinquegentiani infestarent, Narseus Orienti bellum inferret, Diocletianus Maximianum Herculum ex Caesare fecit Augustum, Constantium et Maximianum Caesares, quorum Constantius per filiam nepos Claudii traditur.* »

« Ainsi, comme il y avait des troubles dans le monde entier, que Carausius se rebellait dans les Bretagnes, Achilleus en Égypte, que les Quinquégentiens infestaient l'Afrique, que Narsès portait la guerre en Orient, Dioclétien nomma Auguste le César Maximien Hercule et Césars Constance et Maximien ; Constance passait pour être le petit-fils de Claude par sa fille ; »⁴⁴⁹

On le voit pour les années 370, ce n'est pas tant Aurelius Victor qui a contribué à promouvoir l'image idéalisée de Claude, mais bien l'empereur Julien. Eutrope de ce fait en tant qu'ancien proche de l'empereur Julien relaie l'image d'un Claude le Gothique au règne parfait et au caractère irréprochable. L'*Abrégé* d'Eutrope étant destiné à un empereur chrétien, Valens, il apparaît normal que la version d'Aurelius Victor, impliquant la *devotio* de Claude aux divinités infernales, n'ait pas été reprise ici ; elle a cependant toujours cours dans les milieux païens comme nous le verrons avec Ammien Marcellin.

Devant le péril goth, l'empereur Valens pouvait aisément s'identifier à Claude, d'autant plus qu'il avait déjà lui-même remporté une victoire sur les Goths en 369, précisément 100 ans après celle de Claude à Naïssus et était devenu titulaire du titre de *Gothicus Maximus*. Le symbole était donc particulièrement fort. En 370 Valens entérine sa victoire sur les Goths en imposant la paix à leur roi Athanaric. La commémoration du centenaire de la victoire de Claude sur les Goths était célébrée en quelque sorte par une nouvelle victoire sur eux remportée en 369 et entérinée en 370 par Valens. Ainsi, même si nous n'avons aucune source qui nous indiquerait qu'un parallèle ait été fait entre cette victoire de Valens et celle de Claude⁴⁵⁰, tout porte à croire pourtant que cela a pu être le cas étant

⁴⁴⁷ Une opinion commune à la tradition sénatoriale.

⁴⁴⁸ Julien était le petit-fils biologique de Constance 1^{er}.

⁴⁴⁹ Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, Livre IX.22.

⁴⁵⁰ Ammien Marcellin fait référence à la victoire de Claude sur les Goths avant d'aborder la défaite d'Andrinople de 378.

donné la forte popularité de Claude, dont la figure était présente dans la curie et dans les temples des empereurs divinisés, et ce pour quoi il était surtout connu à l'époque de Valens : sa grande victoire sur les Goths. La grande défaite de Valens contre les Goths en 378 à Andrinople, où il a trouvé la mort, a pu aussi provoquer le même écho avec la figure de Claude.

Théodose 1^{er} ⁴⁵¹ succède en Orient à Valens : il a été nommé par l'empereur Gratien⁴⁵², qui avait alors pour épouse la dernière descendante des seconds Flaviens, *Flavia Maxima Constantia*, la fille posthume de l'empereur Constance II ; cela indique assurément que la dynastie des seconds Flaviens gardait encore tout son prestige et la figure de Claude avec elle. Gratien, Valentinien II et Théodose 1^{er} promulguent l'édit de Thessalonique en 380, un édit qui est au départ de portée régionale et qui vise à lutter contre les branches rivales du christianisme nicéen. Cependant, la pression se fait de plus en plus forte sur le paganisme. Ainsi en 382 l'empereur Gratien fait retirer de la curie la statue de la victoire considérée comme un symbole païen, et de même on peut penser que le fameux bouclier en or de Claude le Gothique mentionné par Eutrope a été retiré de la curie à ce moment. Dans cette ambiance de tension grandissante entre les chrétiens et les païens qui aboutit au massacre de Thessalonique en 390, Ammien Marcellin⁴⁵³ achève son œuvre historique connue aujourd'hui sous le nom des *Res gestae*. Deux passages de son œuvre en disent long sur la popularité de Claude le Gothique, à la fois dans les moments historiques où s'insèrent les passages et à l'époque de la publication de l'œuvre dans les années 390. Au livre XVI au moment d'aborder le règne de Julien, Ammien Marcellin critique le comportement de Constance II⁴⁵⁴ en lui opposant trois empereurs qu'il prend pour des modèles de courage, et parmi ces trois empereurs figure Claude :

« Ignorans fortasse quosdam ueterum principum in pace quidem lictoribus fuisse contentos, ubi uero proeliorum ardor nihil perpeti poterat segne, alium anhelante rabido flatu uentorum lenunculo se commisisse piscantis, alium ad Deciorum exempla uouisse pro re publica spiritum, alium hostilia castra per semet ipsum cum militibus infimis explorasse, diuersos denique actibus inclaruisse magnificis, ut glorias suas posteritatis celebri memoriae commendarent. »

« Il ignorait peut-être que certains des anciens empereurs s'étaient bien contentés de licteurs pendant la paix, mais que, lorsque l'ardeur des combats ne permettait nulle trêve, l'un s'était confié à la barque d'un pêcheur

⁴⁵¹ Théodose 1^{er} (379-395).

⁴⁵² Gratien (367-383).

⁴⁵³ Ammien Marcellin est un officier romain d'origine grecque qui a vécu pendant une longue durée à proximité immédiate des empereurs, notamment de Constance II et de Julien, en qualité de garde du corps. Les *Res gestae* d'Ammien Marcellin sont la source principale d'information sur les événements de la seconde moitié du IV^e siècle, et l'œuvre s'achève sur la bataille d'Andrinople en 378.

⁴⁵⁴ Ammien Marcellin critique le comportement de Constance II qui s'offrit à Rome un *adventus* après avoir répandu le sang romain.

tandis que soufflaient des vents furieux, un autre, à l'exemple des Déciius, avait voué sa vie pour la république, un autre reconnu lui-même le camp ennemi avec de simples soldats, que d'autres enfin s'étaient distingués par des exploits magnifiques pour confier leur gloire au souvenir éclatant de la postérité. »⁴⁵⁵

Claude est l'empereur qui, à l'exemple des Déciius, a voué sa vie pour la république : c'est là une fidèle retranscription par Ammien Marcellin de la tradition historique forgée par Aurelius Victor. De plus si Ammien Marcellin ne se sent pas obligé de préciser les noms des empereurs auxquels il fait référence c'est que leurs identités devaient être évidentes dans les années 390. Malgré les mesures prises par Gratien et Théodose en faveur du christianisme nicéen, on le voit, le paganisme garde de nombreux partisans, qui soit par croyance véritable soit par traditionalisme, continuent à pratiquer le culte des empereurs divinisés.

Dans un autre passage de son œuvre, Ammien Marcellin évoque encore une fois la figure de Claude qui est ici associée à celle d'Aurélien dans une sorte de préface qui introduit l'épisode de la défaite de l'empereur Valens à Andrinople. Le fait qu'Ammien Marcellin parle de Claude au moment d'évoquer cet épisode, tend à confirmer notre hypothèse sur l'analogie qui a pu exister entre l'empereur Valens et Claude le Gothique à propos des victoires sur les Goths distantes d'un siècle (269-270 / 369-370). Le rite de la *devotio* au sujet de Claude est là aussi suggéré :

« *Duobus nauium milibus, perrupto Bosphoro et litoribus Propontidis, Scythicarum gentium cateruae transgresssae, ediderunt quidem acerbas terra marique strages ; sed amissa suorum parte maxima reuerterunt. Ceciderunt dimicando cum barbaris imperatores Decii pater et filius. Obsessae Pamphylicae ciuitates, insulae populatae conplures, inflammata Macedonia omnis, diu multitudo Thessalonicam circumsevit itidemque Cyzicum. Anchialos capta et tempore eodem Nicopolis, quam indicium uictoriae contra Dacos Traianus condidit imperator. Post clades acceptas inlatasque multas et saeuas, excisa est Philippopolis, centum hominum milibus, nisi fingunt annales, intra moenia iugulatis. Vagati per Epirum Thessaliamque et omnem Graeciam licentius hostes externi, sed adsumpto in imperium Claudio, glorioso ductore, et eodem honeste morte praerepto, per Aurelianum, acrem uirum et seuerissimum noxarum ultorem, pulsati per longa saecula siluerunt immobiles, nisi quod postea latrocinales globi uicina cum sui exitio rarius incursabant. Verum ea persequare unde deuerit. »*

« Ayant effectué la traversée avec deux mille navires, une fois forcé le Bosphore et les rives de la Propontide, des bandes de peuples scythes provoquèrent, il est vrai, des massacres effroyables sur terre et sur mer ; mais elles refluèrent après avoir perdu la plus grande partie des leurs. Les empereurs Dèce, père et fils, tombèrent en combattant contre les Barbares. Les cités de Pamphylie furent assiégées, les îles dévastées en très grand nombre, la Macédoine tout entière mise à feu et, longtemps, une multitude assiégea Thessalonique et de même Cyzique. Anchialos fut prise et en même temps Nicopolis, que fonda l'empereur Trajan pour commémorer sa victoire sur les Daces. Après bien des désastres cruels, tant subis qu'infligés, Philippopolis fut anéantie et cent mille hommes, si les annales n'exagèrent pas, furent égorgés entre ses murs. Des ennemis extérieurs se donnèrent carrière en toute liberté à travers l'Épire, la Thessalie et toute la Grèce. Mais quand Claude, chef de guerre glorieux, eut été appelé à l'Empire, puis, lorsque la mort l'eut emporté avec honneur, grâce à l'action d'Aurélien, un homme énergique sachant punir les crimes avec la plus grande sévérité, ils furent repoussés et pendant de longues générations, restèrent en paix sans bouger, sinon que, par la suite, des bandes de pillards faisaient, dans le voisinage, des incursions assez rares et qui tournaient à leur perte. Mais je vais poursuivre le récit dont je me suis écarté. »⁴⁵⁶

⁴⁵⁵ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XVI.X.3.

⁴⁵⁶ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XXXI.V.15.

Par ces deux attestations dans le récit d'Ammien Marcellin on comprend qu'elle pouvait être la situation du paganisme au début des années 390, car Ammien oscille entre l'exaltation de valeurs païennes et l'allusion à certaines actions de Julien contre les chrétiens⁴⁵⁷. Cette tension entre un paganisme bien vivant dans les années 390 et un christianisme étatique qui essayait maintenant de monopoliser le champ politique et d'en évacuer ses éléments païens, va prendre brutalement fin avec la promulgation de l'édit de Constantinople en 392, qui proscribit totalement le paganisme, qu'il soit public ou privé. La décision de Théodose affecte nécessairement les temples et, en ce qui concerne Claude, les temples dédiés aux empereurs divinisés. Suite à la proscription totale du paganisme de nombreux païens, poussés par un sentiment religieux sincère, ont sauvé de la destruction des éléments appartenant à divers temples païens en les dissimulant, à la manière des Romains qui cachaient leurs trésors à l'approche d'un envahisseur barbare.

Le cas qui nous intéresse particulièrement est celui du temple de Brescia. Un bulletin archéologique du début du XIXe siècle paru dans le *Moniteur universel français* précise les circonstances de la découverte de ce temple⁴⁵⁸ ; des fouilles faites à Brescia en 1826 à côté d'une colonne de marbre ont révélé les restes d'un temple « immense » ayant été édifié du temps de Vespasien. Ont été trouvés dans ce temple une représentation de la déesse Victoire en bronze d'une taille conséquente, accompagnée de six bustes impériaux. Les objets retrouvés à l'intérieur de ce temple précisent semble-t-il sa destination ; une statue de la Victoire était communément associée à des bustes impériaux dans les temples consacrés au culte des empereurs divinisés. Parmi les six bustes impériaux on dénombre cinq bustes masculins et un buste féminin. Le buste féminin est celui de la femme de Marc Aurèle, Faustine la Jeune, dont le culte institué par Marc Aurèle n'a semble-t-il jamais cessé d'être célébré avec ferveur jusqu'aux années 390. Parmi les cinq bustes masculins, figure un buste de Septime sévère, deux de Probus, et deux de Claude le Gothique⁴⁵⁹. On le voit, les empereurs illyriens que sont Probus et Claude sont particulièrement mis à l'honneur. Ainsi, la mémoire de Claude était encore bien présente via le culte des empereurs divinisés. C'est avec la fin de ces cultes, que la figure de Claude II s'efface peu à peu de la mémoire des Romains ;

⁴⁵⁷ Ammien Marcellin, *Res gestae*, XXV.IV.20 ; interdiction d'enseigner pour les chrétiens : « *namque et iura condidit non molesta, absolute quaedam iubentia fieri uel arcentia, praeter pauca, inter quae erat illud inclemens quod docere uetuit magistros rhetoricos et grammaticos Christianos, ni transissent ad numinum cultum.* ».

⁴⁵⁸ Monit. Univ ; 3 sept 1826, « Brescia – Antiquités romaines », *Bulletin des sciences historiques, antiquités, philologie*, p. 270.

⁴⁵⁹ Balty, 1980.

de plus, comme nous l'avons suggéré plus haut, la figure de Claude, bien trop associée dans l'imaginaire collectif au règne de Julien, a dû particulièrement pâtir de cette réputation ; conséquence, ses bustes et ses représentations ont dû être particulièrement visés par les destructions.

La popularité de Claude II après sa mort a toujours été soutenue par une propagande étatique, mais avec le désinvestissement de l'État on peut comprendre que sa mémoire ait décliné irrémédiablement, à mesure que les païens perdaient du terrain.



Deux bustes impériaux issus de la trouvaille de Brescia de 1826, généralement identifié comme des bustes de Claude le Gothique servant à représenter l'empereur divinisé et destinés à son culte jusqu'en 392, date probable de leur « sauvetage ».⁴⁶⁰

Pourtant, après ces lois interdisant la pratique des cultes païens, toute une communauté païenne a continué d'exister plus ou moins clandestinement, particulièrement dans la partie de l'ordre sénatorial qui s'était vivement opposée au retrait de l'autel de la Victoire de la curie.

C'est probablement durant ces années 390, au moment où la tension entre les païens et les chrétiens était la plus forte, qu'a été conçu l'ouvrage connu sous le nom d'*Histoire Auguste*. On sait en effet que l'*Histoire Auguste* est teintée de polémiques dirigées contre les

⁴⁶⁰ Ces bustes sont conservés au Musée de *Santa Giulia* à Brescia. Images provenant de google map.

chrétiens. La vie de Claude II dans l'*Histoire Auguste* s'ouvre par exemple sur une évocation du récit biblique concernant la durée de vie impartie à Moïse par Dieu :

« *Doctissimi mathematicorum centum viginti annos homini ad vivendum datos iudicant neque amplius cuiquam iactitant esse concessos, etiam illud addentes Mosen solum, dei, ut Iudaeorum libri locuntur, familiarem, centume viginti quinque annos vixisse ; qui cum quereretur quod iuvenis interiret, responsum ei ab incerto ferunt numine neminem plus esse victurum.* »

« Les astrologues les plus avertis considèrent que la durée de vie impartie à l'homme est de cent vingt ans et affirment qu'aucun n'en a jamais obtenu davantage : ils ajoutent même que seul Moïse, un ami de Dieu, à ce que disent les livres des juifs, avait vécu cent vingt-cinq ans et que, devant ses plaintes de mourir encore jeune, il lui aurait été répondu par je ne sais quelle divinité que jamais personne ne vivrait plus longtemps. »⁴⁶¹

On perçoit dans le passage ci-dessus le ton moqueur de l'auteur vis-à-vis des religions bibliques⁴⁶². Ce ton polémique contre le christianisme explique pourquoi l'auteur a voulu garder son anonymat et s'est camouflé derrière six pseudonymes différents, tout en faisant passer l'œuvre pour un récit composé cent ans auparavant. La libre expression de ces pensées ne pouvait avoir cours sans subir le courroux de l'empereur Théodose. Stéphane Ratti spécialiste des conflits qui ont opposé les chrétiens et les païens à la fin du IV^e siècle, a proposé une identification intéressante de l'auteur supposé de l'*Histoire Auguste* : il s'agirait de Nicomaque Flavien, un grand aristocrate romain resté fermement païen jusqu'à s'opposer à Théodose et à entrer en lutte directe avec lui à l'issue de la bataille de la Rivière froide en 394⁴⁶³.

Dans l'*Histoire Auguste*, si la Vie de Claude le Gothique n'est pas la plus longue⁴⁶⁴, elle semble la plus élogieuse de toutes, à tel point que pour beaucoup elle prend des accents de panégyrique. C'est un Claude idéalisé et légendaire qui domine la vie. L'auteur puise son inspiration dans la tradition grecque comme dans la tradition latine, mais pourtant il ne va pas jusqu'à reprendre la version créée par Aurelius Victor qui fait mourir Claude par l'acte de la *devotio* contre les Goths. Il faut citer ici un passage de la Vie de Claude qui démontre au mieux le ton extrêmement laudatif qui parcourt le texte :

« *Breve illius, negare non possum, in imperio fuit tempus, sed breve fuisset, etiamsi quantum hominum vita suppetit, tantum vir talis imperare potuisset. Quid enim in illo non mirabile ? Quid non conspicuum ? Quid non triumphalibus vestustissimis praefendum ? In quo Traiani virtus, Antonini pietas, Augusti moderatio et magnorum principum bona sic fuerunt, ut non ille ab aliis exemplum caperet sed, etiamsi illi non fuissent, hic ceteris reliquisset exemplum.* »

« Brève fut la durée de son règne, je ne puis le nier ; mais elle aurait paru brève même si avait été donnée à un tel homme la faculté de détenir le pouvoir aussi longtemps que peut se prolonger une vie humaine. Que peut-on en effet trouver en lui qui ne soit admirable, qui ne soit éclatant, qui ne le place au-dessus des héros qui méritèrent

⁴⁶¹ *Histoire Auguste, Divus Claudius, II.4.*

⁴⁶² Tacite dans ses *Histoires* moque aussi la vie de Moïse.

⁴⁶³ Ratti, 2009, p.295.

⁴⁶⁴ La plus longue vie est celle d'Alexandre Sévère.

le triomphe dans les temps les plus reculés ? En lui se manifestaient la valeur de Trajan, la piété d'Antonin, la modération d'Auguste et les qualités des grands princes, de manière telle que, loin de prendre modèle sur les autres empereurs, c'est lui qui, même s'ils n'avaient existé, aurait servi de modèle à la postérité. »⁴⁶⁵

Au temps de la rédaction de l'*Histoire Auguste*, le culte de Claude le Gothique devait être particulièrement mis à l'honneur chez les païens, comme on peut le supposer avec les bustes retrouvés à Brescia, si bien que l'on peut se demander si les figures des deux empereurs illyriens Claude et Probus ne devaient pas agir, pour l'auteur de l'*Histoire Auguste*, comme des contre-modèles aux empereurs chrétiens régnants. Pour André Chastagnol⁴⁶⁶ un passage de la Vie de Claude dresserait une comparaison entre le comportement exemplaire de Claude avec sa propre famille et celui moins honorable qu'a pu avoir Honorius avec son propre frère, Arcadius :

« *Quid enim magnum vir ille domi forisque non habuit ? Amavit parentes. Quid mirum ? Amavit et fratres : iam potest dignum esse miracul. Amavit propinquos : res nostris temporibus comparanda miraculo.* »

« Dans quel domaine en effet cet homme [Claude] ne montra-t-il pas sa grandeur, dans la vie tant privée que publique ? Il aima ses parents. Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Il aima aussi ses frères, ce qui peut déjà tenir du prodige, il aima ses proches, et cela, à notre époque, doit vraiment passer pour un prodige. »⁴⁶⁷

Plus généralement ce passage peut être une critique adressée à l'inadéquation des comportements des dirigeants chrétiens du monde romain avec les valeurs professées par le christianisme, alors qu'un païen comme Claude a su se montrer bien plus digne de ces mêmes valeurs. La volonté de contrer les critiques des chrétiens à propos du manque de valeurs morales du paganisme apparaît ici clairement.

La Vie de l'empereur Probus prend elle aussi un ton d'éloge, de panégyrique, notamment quand il est dit :

« *Conferenti mihi cum aliis imperatoribus principem Probum, omnibus prope Romanis ducibus, qua fortes clementes, qua prudentes, qua mirabilis extiterunt, intellego hunc virum aut parem fuisse aut, si non repugnat invidia furiosa, meliorem.* »

« Si je compare l'empereur Probus aux autres princes – qui furent presque tous des généraux romains – dans le domaine du courage, de la clémence, de la sagesse, du sublime, je constate que cet homme fut leur égal ou même, abstraction faite de tout préjugé aberrant, qu'il les surpassa. »⁴⁶⁸

A Brescia ont été retrouvés deux bustes de l'empereur Probus. Le fait de mettre en parallèle l'importance des représentations matérielles de Claude et Probus dans le culte des empereurs divinisés avec le texte de l'*Histoire Auguste* qui les portent aux nues est intéressant à plus d'un titre ; cela permet de noter une certaine adéquation entre ces faits matériels et la teneur du texte polémique de l'*Histoire Auguste*.

⁴⁶⁵ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, II.1-3.

⁴⁶⁶ Chastagnol, *Histoire Auguste*, p.934.

⁴⁶⁷ *Histoire Auguste, Divus Claudius*, II.6.

⁴⁶⁸ *Histoire Auguste, Probus*, XXII.1.

S'il est vrai que Nicomaque Flavien est l'auteur de l'*Histoire Auguste*, il est alors légitime de penser que l'œuvre a pu être rendue publique dans un climat de tension extrêmement forte entre païens et chrétiens, en 391 ou en 392. Rappelons que Nicomaque Flavien a participé en 394 à la bataille de la rivière froide où il a trouvé la mort, mettant fin à tout espoir de reviviscence du paganisme au sein de la société romaine.

La mémoire de Claude était entretenue par le culte des empereurs divinisés, et de ce fait rien ne lui permettait de survivre à l'extinction du paganisme. Le souvenir et l'importance de la figure de Claude le Gothique persistera cependant dans les derniers cercles païens jusqu'au début du Ve siècle. La dernière œuvre latine mentionnant Claude, parue en ce début de Ve siècle sous le règne d'Honorius, reprend toute la tradition mythique autour de Claude. Teinté de références très fortes à la religion païenne, le Pseudo-Aurelius Victor, en plus de reprendre la tradition forgée par Aurelius Victor et promut par Julien, étoffe son récit au sujet de Claude de deux informations inédites. L'une à caractère bien historique mentionne la victoire de Claude sur les Alamans, l'autre, en tout point fictive et participant d'une revalorisation de la figure de Claude, lui donne pour père biologique un des Gordiens. On le voit, à la fin du IVe siècle et au début du Ve siècle, la figure de Claude se détache de la généalogie de Constantin et de son statut d'ancêtre du premier empereur chrétien, pour exister par elle-même, pour ce qu'elle représente comme modèle d'abnégation et de résilience face à l'adversité des invasions barbares. En mentionnant les victoires de Claude sur les Alamans et les Goths, le Pseudo-Aurelius Victor fait écho avec son temps. Alamans comme Goths continuent en effet grandement de menacer l'Empire au début du règne d'Honorius. Le fait que Claude en soit venu à bout agit comme un contraste entre un empereur chrétien calfeutré à Ravenne et qui, par l'intermédiaire d'un barbare romanisé⁴⁶⁹ commande ses armées à distance, et un empereur païen qui était un professionnel de la chose militaire et qui dirigeait en personne ses armées contre les envahisseurs. Dans le climat polémique grandissant entre païens et chrétiens sur les causes du déclin de l'Empire, qui va exploser en 410 avec la prise de Rome, la figure de Claude a pu être invoquée pour montrer comment, dans une situation similaire d'invasion, un empereur païen avait agi. Le Pseudo-Aurelius Victor, en donnant de nobles origines à Claude le Gothique, veut certainement éliminer l'un des reproches qui ont pu être formulés à son égard.

⁴⁶⁹ Stilicon.

Claude et les autres empereurs illyriens qui ont surmonté la difficile période du III^e siècle sont finalement devenu des symboles forts pour les païens, et en tout premier lieu Claude car son image reste particulièrement attachée à celle de Julien.

Comme Julien, les derniers païens adoptent un ton polémique contre les chrétiens, même si l'on ne connaît pas la teneur exacte des écrits de ces païens qui ont motivé plusieurs réponses chrétiennes comme la *Cité de Dieu* de Saint Augustin ou l'*Histoire contre les païens* d'Orose. On peut légitimement supputer, compte tenu des indices contenus dans le Pseudo-Aurelius Victor, que le vainqueur des Goths a pu servir d'*exemplum* visant à démontrer l'efficacité du paganisme à protéger l'Empire romain. Une efficacité qui aurait été consacrée par une mort purement païenne de Claude le Gothique qui, en se vouant aux divinités infernales avec l'armée des Goths, a sauvé l'Empire romain. Ce postulat peut être renforcé par le fait que ces païens se référaient encore fréquemment à l'œuvre polémique de Julien et en devaient exploiter les arguments et les références, comme peuvent le démontrer les textes chrétiens du Ve siècle qui visaient encore à répondre au *Contre les Galiléens* de Julien⁴⁷⁰. Claude, ainsi associé à la cause païenne, aurait alors sombré dans l'oubli en même temps que le paganisme romain.

⁴⁷⁰ Notamment le texte de Cyrille d'Alexandrie (376-444) le *Contre Julien* rédigé dans les années 440 alors que la pensée de Julien circulait encore.

Conclusion :

Claude le Gothique est un empereur particulièrement atypique, un empereur-soldat dont par bien des points l'accession à l'Empire ressemble à celle de Maximin le Thrace. D'origine très modeste, issu d'une famille illyrienne, il est aussi un produit de la constitution antonine qui a élargi la citoyenneté romaine à tous les habitants de l'Empire. Au III^e siècle la situation de l'Illyrie et, en particulier, des régions danubiennes, constamment soumises à la pression barbare, a fait des légionnaires du Danube l'élément le plus performant et expérimenté de l'armée romaine, supplantant par-là les légions du Rhin. Ces deux facteurs ont dans un premier temps grandement profité à la carrière militaire de Claude et à son avancement hiérarchique ; en même temps que l'acquisition de la citoyenneté supprimait plusieurs barrières sociales dans l'armée, la situation de premier plan dans la défense de l'Empire des légions du Danube donnait à celle-ci une grande influence politique. C'est ainsi que les légionnaires du Danube ont offert successivement le pouvoir à Maximin le Thrace et à Dèce et ont soutenu plusieurs usurpateurs comme *Ingenus* et *Regalianus*. Ainsi, l'ingérence de cette région stratégique dans les milieux du pouvoir ne s'est jamais vraiment tarie. Si la carrière militaire de Claude était déjà bien avancée après le règne de Dèce, il est indéniable qu'elle a connu une ascension fulgurante sous le règne personnel de Gallien. L'éviction des sénateurs de l'armée et l'usurpation de *Postumus*, emportant sous sa direction les légions du Rhin, ont contribué à renforcer l'importance des régions illyriennes dans le dispositif de défense de l'Empire élaboré par Gallien. C'est entre 260 et 268 que s'est constitué autour de Gallien un état-major où dominaient les militaires de carrière d'origine illyrienne ; parmi eux, Claude s'est attaché plus que les autres la faveur du prince. Longtemps relégué derrière Aureolus, Claude est devenu officieusement le second homme de l'Empire après la défection de celui-ci.

Avec la conjuration de Milan et la mort de Gallien en 268, l'accession de Claude à la pourpre a marqué un tournant fondamental pour la communauté illyrienne, qui se voyait ainsi propulsée pour une très longue durée à la tête de l'Empire romain. Claude en élevant Aurélien à la fonction de maître de la cavalerie avantageait sciemment l'élément illyrien de son état-

major. De fait, son court règne, même s'il a participé à sauver l'Empire romain de l'effondrement total⁴⁷¹ avec ceux de Gallien et d'Aurélien, revêt une importance symbolique bien plus forte pour les empereurs illyriens, ses successeurs, que son importance pratique.

Le règne de Claude apparaît comme un intermède entre ceux de Gallien et d'Aurélien. Les deux importantes victoires de Claude remportées sur les Alamans et sur les Goths durant la seule année 269 ont permis de stabiliser et de conserver l'intégrité des territoires en deçà du Danube. Claude est apparu comme le continuateur de la politique militaire de Gallien, en ayant pour objectifs la reconquête de la Gaule, la lutte contre les envahisseurs sur les frontières danubiennes et la préservation du *statut quo* avec les autorités palmyréniennes. Le règne de Claude a permis de réduire la menace barbare aux frontières, si bien qu'en 271, après une grosse frayeur à Plaisance⁴⁷², Aurélien a pu amorcer sereinement la reconquête des territoires rebelles à son autorité en Orient et en Occident.

Claude a également insufflé une dynamique dynastique peu avant sa mort en désignant son frère Quintille comme son légitime successeur. C'est à partir du court règne de Quintille que s'est dessinée une postérité glorieuse pour le vainqueur des Goths. Les honneurs et l'apothéose décernés par le Sénat se sont conjugués avec les nombreux hommages monétaires rendus à Claude, émis de façon officielle sous Quintille et Aurélien et probablement aussi sous Probus. Le type monétaire consacrant le statut divin de Claude s'est même détaché des émissions officielles pour devenir un type de monnaie contrefaite extrêmement populaire dans l'Occident romain. La dynamique dynastique qu'a insufflé Claude s'est émancipée des seuls liens du sang pour se baser sur des critères régionaux et sociaux qui faisant des empereurs Aurélien et Probus des reflets parfaits de Claude : des empereurs illyriens, des militaires de métier qui repoussent des menaces presque insurmontables. Pendant plus de cent ans après sa mort la mémoire de Claude est activement exploitée. Si Dioclétien a voulu mettre fin à toute logique dynastique il n'a pu ignorer à coup sûr l'importance fondamentale qu'a eue le règne de Claude pour l'avancement de la communauté illyrienne dans les plus hautes strates du pouvoir et dont il est lui-même un bénéficiaire indirect. Constantin enfin, en officialisant sa parenté avec Claude II, a réveillé le culte qui lui était rendu et en a fait un des empereurs divinisés les plus mis à l'honneur durant le IV^e siècle ; une logique dynastique donnait en effet la priorité aux empereurs divinisés ayant un lien de parenté avec la famille régnante.

⁴⁷¹ 200 ans avant la chute effective de la partie occidentale de l'Empire.

⁴⁷² Aurélien a subi en 271 une grave défaite à Plaisance contre les envahisseurs, qui a mis en péril la Ville de Rome alors dépourvue de véritables murailles défensives.

Avec le règne de Julien, dernier représentant masculin de la dynastie des second Flaviens, la figure de Claude va s'émanciper de son statut de fondateur de la dynastie régnante pour devenir un symbole fort de patriotisme et d'exaltation des vertus païennes ; c'est ainsi que sa figure va survivre à l'extinction de la dynastie des seconds Flaviens pour devenir particulièrement chérie par les milieux païens à la fin du IV^e siècle. Se confondant irrémédiablement avec la cause païenne qui entretenait son souvenir en même temps que celui de Julien, la mémoire de Claude n'a pu survivre au triomphe du christianisme sur les derniers éléments païens de l'Empire romain. La grande popularité de Claude et l'importance de sa postérité s'expliquent d'abord par la place symbolique que revêtait son règne pour tous les empereurs illyriens, par son statut de vénérable ancêtre d'une dynastie ayant régné sans partage pendant 39 ans, et par l'héroïsation de sa figure sous Julien qui en a fait un grand symbole des vertus païennes. Un symbole qui a pu servir de référence et d'exemple pour les derniers polémistes païens en lutte ouverte contre les chrétiens après le sac de Rome de 410.

Paradoxalement, l'un des empereurs romains les plus méconnus par le grand public de nos jours et des plus négligés par les historiens modernes, compte en réalité à l'échelle de l'histoire du monde romain comme l'un des empereurs les plus populaires en raison de la longévité de sa postérité. De ce fait, l'importance de la figure de Claude pour un Romain du IV^e siècle va jusqu'à éclipser celles d'empereurs bien mieux connus comme Auguste et Marc Aurèle.

Bibliographie

Sources :

Épigraphie :

Bormann Eugenius, *Corpus inscriptionum latinarum XI.2.1, Inscriptiones Aemiliae Etrvriae Vmbriae Latinae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1901.

Chanitois Angelo, Corsten Thomas, Papazarkdas Nikolaos, Stravrianopoulo Eftychia, Tybout Rolf, *Supplementum Epigraphicum Graecum*, XLVIII, Leyde, Brill, 1997.

Hirschfeld Otto, *Corpus inscriptonum latinarum XII, Inscriptiones Galliae Narbonensis latinae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1888.

Hübner Aemilius, *Corpus inscriptionum latinarum II, Inscriptiones Hispaniae Latinae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1869.

Mommsen Théodore, Christiani Huelsen, Guilelmi Henzen, *Corpus inscriptionum latinarum I.1, Inscriptiones Latinae Antiquissimae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1893.

Mommsen Théodore, *Corpus inscriptionum latinarum III.1, Inscriptiones Asiae provinciarvm Evropaee Graecarvm Illyrici latinae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1873.

Mommsen Théodore, *Corpus inscriptionum latinarum V.1, Inscriptiones Galliae Cisalpinae latinae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1872.

Schmidt Johannes, *Corpus inscriptionum latinarum, VIII.SUPP.3, Inscriptiones Mavretaniae Latinarvm Miliariorvm et Instrvmenti Domestici In Provinciis Africanis Repertorvm Svpplementvm*, Berlin, Renatvs cagnat Hermannvs Dessav, 1904.

Wilmanns Gustauus, *Corpus inscriptionum latinarum VIII.2, Inscriptiones Africae Latinae*, Berlin, Academia litterarvm regiae Borvssicae, 1881.

Papyrologie :

Bernard P. Grenfell, D.Litt. & Arthur S. Hunt, D.Litt., *The Oxyrhynchus papyri part XIV*, Londres, Egypt exploration society, 1920.

Bernard P. Grenfell, D.Litt. & Arthur S. Hunt, D. Litt., *The Oxyrhynchus papyri part XII*, Londres, Egypt exploration society, 1916.

Rea, J.R., *The Oxyrhynchus papyri volume XL*, Londres, Egypt exploration society, 1972.

Numismatique :

Cohen Henry, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Paris, Rollin, 1892.

Doyen Jean-Marc, *Catalogue des monnaies antique de Pertinax à la réforme monétaire de Dioclétien*, Charleville Mézière, Musée de Charleville Mézières, 1985.

Mairat Jérôme, *Rome XIII*, Paris, Compagnie générale de bourse, 2002

Sydenham et Edward A, *The Roman imperial coinage. Volume V. Part I, Valerian to Florian*, Londres, Mattingly, 1927.

Textes littéraires :

Ammien Marcellin, *Histoire Livres XIV-XVI*, texte établi par Galletier Édouard, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

Ammien Marcellin, *Histoire Livres XX-XXII*, texte établi par Fontaine Jacques, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

Ammien Marcellin, *Histoire Livres XXIX-XXXI*, texte établi par Sabbah Guy, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

Anonyme de Valois, *Origo Constantini imperatoris* Berlin, Monumenta Germaniae Historica, 1892.

Aurelius Victor, *Livre des Césars*, texte établi par Dufraigne Pierre, Paris, les Belles Lettres, 1975

Chronographe de 354, *Chronica Urbis Romae*, éd. Th. Mommsen, Berlin, Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi, IX, Chronica Minora I, 1892.

Code Justinien, *Les douze livres du code de l'empereur Justinien*, texte établi par Tissot Pascal-Alexandre, Metz, Behmer, 1807.

Dexippe, *Dexippo di Atene. Testimonianze e frammenti*, texte établi par Laura Mecella, Rome, Tored, 2013.

Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique Livre V-VII*, texte établi par Bardy Gustave, Paris, Éditions du Cerf, 1955.

Eutrope, *Abrégé d'histoire romaine*, texte établi par Hellegouarc'h Joseph, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

George le Syncelle, *Egloga chronographica*, texte établi par Mosshammer Alden A, Leipzig, Teubner, 1984.

Hérodien, *Histoire des empereurs romains de Marc Aurèle à Gordien III*, texte établi par Roques Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

Histoire Auguste, *Les empereurs romains des IIe et IIIe siècles*, texte établi par Chastagnol André, Paris, Robert Laffont, 2014.

Jean d'Antioche, *Ioannis Antiocheni fragmenta quae supersunt, vol. 47*, texte établi par Sergei Mariev, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 2008.

Jean Malalas, *The Chronicles of John Malalas*, texte établi par Jeffreys Elizabeth, Jeffreys Michael et Scott Roger, Melbourne, Australian association for Byzantine studies, 1986.

Jérôme, *Chronique*, texte établi par Jeanjean Benoît, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.

Jordanès, *Histoire des Goths*, texte établi par Devillers Olivier, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

Julien, *Discours de Julien Empereur*, texte établi par Lacombrade Christian, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

Julien, *Discours de Julien César*, texte établi par Bidez Joseph, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

Lactance, *De la mort des persécuteurs*, texte établi par Moreau Jacques, Paris, Éditions du Cerf, 1954.

Orose, *Histoire contre les païens, livre VII*, texte établi par Arnaud-Lindet Marie-Pierre, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Panegyriques latins, *VI à X*, texte établi par Galletier Édouard, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

Pierre le Patrice, éd. Müller, *Fragmenta Historicorum Graecorum, IV*, Paris, Didot, 1885.

Porphyre, *Vie de Plotin*, texte établi par Bréhier Émile, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

Pseudo-Aurélius Victor, *Épitome de Caesaribus*, texte établi par Festy Michel, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Publilius Optatianus Porphyrius, *Carmina*, texte établi par Kluge Elsa, Leipzig, Teubner, 1926.

Végèce, *Epitoma rei militaris*, Boston, HardPress, 2013.

Zonaras, *The History of Zonaras*, texte établi par Bianchih Thomas, New York, Routledge Classical Translation, 2009.

Zosime, *Histoire nouvelle*, texte établi par Paschoud François, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Instruments de travail :

Prosopographie :

A. H. M. Jones, J. R. Martindale, J. Morris, *Prosopography of the Later Roman Empire, Volume 1 AD. 260-395*, Cambridge, 1971.

Barbieri Guido, *L'albo senatorio da Settimio Severo a Carino (193-285)*, Angelo Signorelli, Rome, 1952.

Christol Michel, *Essai sur l'évolution des carrières sénatoriales dans la 2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.*, Nouvelles éditions latines, Paris, 1986.

Groag Edmundus et Stein Artus, *Prosopographia imperii romani SAEC. I. II. III pars I*, Walter de Gruyter, Berlin, 1933.

Ouvrages généraux :

Andrea Bernard, *L'art de l'ancienne Rome*, Paris, Éditions d'art, 1973.

Arnaud-Lindet Marie-Pierre, *Histoire et politique à Rome : Les historiens romains IIIe siècle av. J.-C.- Ve siècle ap. J.-C.*, Paris, Agora, 2005.

Bats Maria, Benoist Stéphane & Lefebvre Sabine, *L'empire romain au IIIe siècle de la mort de Commode au Concile de Nicée*, Paris, Atlande, 1997.

Carrié Jean-Michel et Rousselle Aline, *Nouvelle Histoire de l'Antiquité, tome 10 : L'Empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin*, Paris, Points, 1999.

Christol Michel, *L'Empire romain du IIIe siècle*, Paris, Errance, 1998.

Christol Michel et Nony Daniel, *Rome et son Empire*, Paris, Hachette supérieur, 2014.

Cosme Pierre, *L'État romain entre éclatement et continuité, L'Empire romain de 192 à 325*, Paris, Seli arslan, 1998.

Cosme Pierre, *L'armée romaine VIIIe s. av. J.-C.- Ve s. ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2012.

Duruy Victor, *Histoire des Romains : depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares Volume VII*, Paris, Hachette, 1847.

Gibbon Edward, *Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain (de 96 à 582)*, texte établi par Guizot François, Paris, Robert Laffont, 2000 (réédition).

Inglebert Hervé, *Atlas de Rome et des Barbares IIIe-Vie siècles*, Paris, Autrement, 2009.

Kulikowski Michael, *Rome et les Goths IIIe-IVe siècle invasions et intégration*, Paris, Autrement, 2009.

Le Bohec Yann, *L'armée romaine dans la tourmente, une nouvelle approche de la « crise du IIIe siècle »*, Monaco, Éditions du Rocher, 2009.

Le Bohec Yann, *La guerre romaine, 58 avant J.-C.- 235 après J.-C.*, Paris, Tallandier, 2014.

Loriot Xavier & Nony Daniel, *La crise de l'Empire romain 235-285*, Paris, Armand Colin, 1997.

Scheid John, *La religion des Romains*, Paris, Armand Colin, 2014.

Wolfram Herwig, *Histoire des Goths*, Paris, Albin Michel, 1990.

Zosso François et Zingg Christian, *Les empereurs romains*, Paris, Errance, 2009.

Monographies :

Actes du colloque de Strasbourg (11-13 octobre 1990), édités par Edmond Frézouls et Hélène Jouffroy, *Les empereurs illyriens*, Strasbourg, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1998.

Alföldi Andreas, *Die Bewegungen der dakischen und germanischen Völker am Pontus, an der Donau und am Rhein*, Darmstadt, Studien zur Geschichte der Weltkrise des 3. Jahrhunderts nach Christus, 1967.

Alföldi Andreas, *The numbering of the victories of the emperor Gallienus and of the loyalty of his legions*, New York, Attic Books, 1977.

Bergman Marianne, *Studien zum römischen Porträt des 3. Jahrhunderts n. Chr.*, Bonn, Habelt, 1977.

Callu Jean-Pierre, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, Bibliothèque des Écoles française d'Athènes et de Rome, 1969.

Chausson François, *Stemmata aurea*, Rome, l'Erma di Bretschneider, 2007.

Christol Michel, *L'Etat romain et la crise de l'Empire sous le règne des empereurs Valérien et Gallien*, Paris, Thèse de Doctorat sous la direction de Ch. Piétri, 1981.

Christol Michel, *Essai sur l'évolution des carrières sénatoriales dans la 2^e moitié du III^e s. ap. J.-C.*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1986.

Cizek Eugen, *L'empereur Aurélien et son temps*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

Damerau Paul, *Kaiser Claudius II. Gothicus*, Leipzig, Klio Beiheft, 1934.

De Blois Lukas, *The Policy of the Emperor Gallienus*, Leyde, Brill, 1976.

De Regibus Luca, *La monarchia militare di Gallieno*, Rome, l'Erma di Bretschneider, 1972.

Elmer Georg, *Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand*, Bonn, Genard, 1974

Göbl Robert, *Moneta Imperii Romani: Die Münzprägung des Kaisers Aurelianus (270/275)*, Vienne, Wien Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1993.

Homo Léon, *De Claudio Gothico imperatore*, Paris, thèse latine, 1903.

Homo Léon, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris, Bibliothèque des Écoles française d'Athènes et de Rome, 1904.

Jardé Auguste, *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre*, Paris, De Boccard, 1925.

Johne Klaus-Peter, Hartmann Udo & Gerhardt Thomas, *Die Zeit der Soldaten-Kaiser*, Berlin, Akademie Verlag, 2008.

Dietz Karlheinz, *Senatus contra principem*, Munich, Beck, 1980.

Kerler Gerhard, *Die Aussenpolitik in der Historia Augusta*, Bonn, Verlag nicht ermittelbar, 1970.

Kotula Tadeusz, *Cesarz Klaudiusz II Bellum Gothicum lat 269–270.*, Wrocław, Wrocław University Press, 1994.

Kotula Tadeusz, *Aurélien et Zénobie l'unité ou la division de l'Empire ?*, Wrocław, Wrocław University Press, 1997.

Lançon Bertrand, *Théodose*, Paris, Perrin, 2014.

Manni Eugenio, *L'imperio di Gallieno: contributo alla storia del IIIe secolo*, Rome, Signorelli, 1949.

Maraval Pierre, *Théodose le Grand : Le pouvoir et la foi*, Paris, Fayard, 2009.

Maraval Pierre, *Constantin le Grand, empereur romain, empereur chrétien (306-337)*, Paris, Tallandier, 2011.

Martin Jean-Pierre, *Pouvoir et religions de l'avènement de Septime Sévère au concile de Nicée (193-325 ap. J.-C.)*, Paris, Sedes, 1998.

Maurice Jules, *Numismatique constantinienne*, Paris, Leroux, 1908.

Maurice Jules, *Constantin le Grand, l'origine de la civilisation chrétienne*, Paris, Éditions Spes, 1924.

Mennen Inge, *Power and Status in the Roman Empire AD 193-284*, Leyde, Brill, 2011.

Panaget Christian, *Les révoltes militaires dans l'empire romain de 193 à 324*, Rennes, université de Rennes 2 (archives ouvertes), 2014.

Puech Vincent, *Constantin le premier empereur chrétien*, Paris, Ellipses, 2011.

Ratti Stéphane, *Écrire l'histoire à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

Rémy Bernard, *Dioclétien : L'Empire restauré*, Paris, Armand Colin, 2016.

Williams Stephen, *Dioclétien : Le renouveau de Rome*, Gollion, Infolio, 2006.

Zecchini Giuseppe, *Ricerche di storiografia latina tardoantica*, Rome, l'Erma di Bretschneider, 1993.

Articles scientifiques :

Alföldi Andreas, « Siscia. Vorarbeiten zu einem Corpus der in Siscia geprägten Münzen », *Numizmatikai Közlöny*, XXXIV-XXXV, 1935-1936, p. 3-20.

Alföldi Andreas, « Die Römische Münzprägung und die historischen Ereignisse im Osten zwischen 260 und 270 n. Chr. », *Berytus*, V, 1, 1938, p.47-91.

Alföldi Andreas, « Eine neue Angabe zur Geschichte des Jahres 268 aus Aquincum », *Budapest Régiségei*, 13, 1943, p. 489-493.

Balty Jean-Charles, « L'iconographie romaine du IIIe siècle, à propos de deux ouvrages récents », *L'Antiquité Classique*, 49, 1980, p. 269-285.

- Balty Jean-Charles, « Style et facture, notes sur le portrait romain du III^e siècle de notre ère », *Revue Archéologique*, Fasc.2, 1983, p. 301-315.
- Bastien Pierre, « L'atelier de Milan en 268 », *La zecca di Milano*, 1984, p. 143.
- Bastien Pierre, « Les émissions dynastiques de Constantin. Deux solidi inédits de Constantinople (335) », *Essay in honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins*, 1993, p.263-267.
- Biagi Solange, « Un milliaire de Sagalassos et les raids barbares sur la Pamphylie sous Claude II », *La « Crise » de l'Empire romain de Marc Aurèle à Constantin*, 2006, p. 357-370.
- Bruggisser Philippe, « Claude le Gothique, arbiter deorum. Une réminiscence de Stace dans le contexte de la propagande constantinienne », *Historiae Augustae Colloquium Brambergense*, 2007, p.83-94.
- Bruggisser Philippe, « Le bouclier d'or de Claude le Gothique, un honneur étrangement nouveau », *Historiae Augustae Colloquium Genevenses*, 1999, p.59-85.
- Burian, J., « Die Gothenkrieg unter Claudius II », *Eirene*, 20, 1983, p. 87-94.
- Christol Michel, « Les réformes de Gallien et la carrière sénatoriale », *Epigrafia e ordine senatorio*, (Tituli,4), Rome, 1982, p. 143-166.
- Christol Michel, « Les dernières années du règne de Gallien », 20, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 2009, p. 111-137.
- Grandvallet Claire, « Marinianus, successeur désigné de Gallien ? », *l'Antiquité classique*, 2006, p. 133-141.
- Dessau Hermann, « Über Zeit und Persönlichkeit der Scriptorum historiae Augustae », *Hermes*, 24, 1889, p. 337-392
- Doyen Jean-Marc, « Impérialisme et iconographie impériale : une approche sémiologique de l'atelier monétaire de Milan (259-274 après J.-C.) », *La zecca di Milano*, 1984, p. 159-172.
- Enmann Alexander, « Eine verlorene Geschichte der römischen Kaiser und das Buch De viris illustribus urbis Romae », *Philologus* 4, 3, 1884, p. 337-501.
- Estiot Sylvaine, « Le trésor de Troussey (Meuse) : 5864 antoniniens et nummi, 303 AD », *Trésors monétaire XVIII*, Paris, 1999, p. 196.
- Estiot Sylvaine, « Le trésor d'or romain de Lava, Corse (terminus 272/273 de notre ère) », *Trésors monétaires*, XXIV, BNF, 2011, p. 91-152.
- Forgiarini Tullio, « A propos de Claude II : Les invasions gothiques de 267-270 et le rôle de l'empereur », *Actes du colloque de Strasbourg* (Les empereurs illyriens), 1990, p. 81-86.
- Gerov B, « La carriera militare di Marciano generale di Gallieno », *Atheneum*, 43, 1965, p. 333-354
- H.W.Bird, « Aurelius Victor and the accession of Claudius II », *The Classical Journal*, 1971, p. 252-254.

Homo Léon, « L'empereur Gallien et la crise de l'Empire romain au III^e siècle », *Revue historique*, 113, 1913, II, p. 1-22 et 225-267.

Huvelin Hélène, « Le début du règne de Claude II. Empereur illyrien. Apport de la numismatique », dans *Les empereurs illyriens. Actes du colloque de Strasbourg (11-13 octobre 1990)*, édités par Edmond Frézouls et Hélène Jouffroy. Strasbourg, 1998. p. 87-95.

Huvelin Hélène, « A propos des émissions de Quintille à Milan » (en collaboration avec P.Bastien et H.-G. Pflaum), *Bulletin de la société française de numismatique*, novembre 1968, p. 322-323.

Huvelin Hélène, « *Antoniniani* de Claude II à titulature *IMP C M AVR CLAVDIVS PF AVG* frappés à l'atelier de Rome », *BSFN*, juillet 1972, p.254-255.

Huvelin Hélène, « Émissions de l'atelier de Rome et chronologie des règnes de Claude II, Quintille et Aurélien » (en collaboration avec P.Bastien), *BSFN*, mars 1974, p. 534-539.

Huvelin Hélène, « A propos des multiples d'or de Claude II », *BSFN*, février 1975, p. 719-720.

Huvelin Hélène, « Trésor d'un navire romain trouvé en Méditerranée. Nouvelles découvertes » (en collaboration avec J. Lafaurie), *Revue numismatique*, 1980, p. 75-105.

Huvelin Hélène, « Deux émissions exceptionnelles frappés à Milan en l'honneur de Claude II le Gothique », *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p.111-115, pl. X.

Huvelin Hélène, « La victoire du lac de Garde de Claude II », *Numismatae antichità classiche*, 11, 1982, p. 263-269.

Huvelin Hélène, « Imitations des *antoniniani* de Claude II », *BSFN*, décembre 1982, p. 251.

Huvelin Hélène, « Un denier inédit de Claude II frappé à l'atelier de Milan », *BSFN*, avril 1983, p. 310-313.

Huvelin Hélène, « La nomenclature de Claude II d'après l'*Histoire Auguste*, la numismatique et l'épigraphie » (en collaboration avec X. Loriot), *BSFN*, février 1984, p. 440-445.

Huvelin Hélène « Le métal des *antoniniani* de Claude II. Un aspect des rapports entre l'atelier central de Rome et les ateliers militaires de Milan et Siscia » (en collaboration avec C.Brenot et J.-N. Barrandon), dans *La zecca di Milano. Atti del convegno internazionale di studio (Milano 9-14 maggio 1983)*. Milan, 1984, p. 173-188.

Huvelin Hélène, « L'atelier de Rome sous Claude II. *Aurei*, deniers, quinaires et moyens bronzes », *NAC*, 13, 1984, p.199-213.

Huvelin Hélène, « L'atelier de Siscia sous Claude II le Gothique, *aurei* et deniers », *BSFN*, décembre 1985, p.723-725.

Huvelin Hélène, « Un atelier local en Eure-et-Loir (?) sous Claude II » (en collaboration avec M.Amandry), *BSFN*, juin 1986, p.57-60.

Huvelin Hélène, « L'atelier de Milan sous Claude II. La première émission de monnaies d'or », *NAC*, 15, 1986. p. 197-209.

- Huvelin Hélène, « L'atelier monétaire de Milan sous Quintille », *Rivista Italiana di Numistica*, 90, 1988, p. 173-191.
- Huvelin Hélène, « A propos du Normandy hoard : quelques observations sur le monnayage de Claude II (268-270) », *Journal of Roman Archaeology*, 3, 1990, p. 449-457.
- Huvelin Hélène, « L'atelier d'Antioche sous Claude II », *NAC*, 19, 1990, p. 251-271.
- Huvelin Hélène, « Chronologie du règne de Claude le Gothique », *NAC*, 21, 1992, p. 309-322.
- Huvelin Hélène, « Une émission exceptionnelle en l'honneur de Claude II à Siscia », *Acta Numismatica*, 21-23, 1991-1993, p.247-258.
- Huvelin Hélène, « Un atelier local en Eure-et-Loir (?) sous Claude II (suite) » (en collaboration avec M.Amandry), *BSFN*, mai 1995, p. 1043-1048.
- Huvelin Hélène, « Le début du règne de Claude II, empereur illyrien. Apport de la numismatique », dans *Les empereurs illyriens. Actes du colloque de Strasbourg* (11-13 octobre 1990), édités par Edmond Frézouls et Hélène Jouffroy, Strasbourg, 1998, p. 87-95.
- Kettenhofen. E, « Die Einfälle der Heruler ins römische Reich im 3. Jh. n. Chr », *Klio*, 74, 1992, p. 291-313.
- Kotula Tadeusz, « NESSOS et NAISSOS : problème topographique et historique des campagnes de Gallien et de Claude II contre les Goths », *Eos*, 79, 1991, p. 237-243.
- Kotula Tadeusz, « Autour de Claude II le Gothique : péripéties d'un mythe », *Revue des études anciennes*, 1994, p 499-509.
- Lafaurie Jean, « Trésor d'un navire romain trouvé en Méditerranée », *Revue Numismatique*, 1958, p. 79-104.
- Lafaurie Jean, « Chronologie impériale de 249 à 285 », *BSAF*, 1965, p. 139-154.
- Le Gentilhomme Pierre, « La trouvaille de la Vineuse et la circulation monétaire dans la Gaule romaine après les réformes d'Aurélien », *Revue numismatique*, 1942, p. 23-102.
- Le Gentilhomme Pierre, « Le désastre d'Autun en 269 », *Revue des études anciennes*, 1943, p. 233-240.
- Mairat Jérôme, « Le monnayage de Claude II le Gothique et de Quintille », *Rome*, XIII, 2002, p.4-52.
- Mairat Jérôme, « L'ouverture de l'atelier impériale de Cyzique sous le règne de Claude II le Gothique », *Revue Numismatique*, 2007, p. 175-196.
- Mallan Christopher, Davenport Caillan, « Dexippus and the Gothics invasions: Interpreting the new Vienna fragment (*Codex Vindobonensis Hist.gr.73* ff. 192-193) », *Journal of Roman Studies*, 2015, p 203-226.
- Markl Andreas, « Ein Goldmedaillon von Claudius II », *NZ*, 1897, p.157-158.
- Maurice Jules, « L'origine des seconds Flaviens », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 54-2, 1910, p. 96-103.

Molinier-Arbo Agnès, « compte rendu de Chausson François, *Stemmata aurea* », *L'Antiquité Classique*, 2009, p. 559-561.

Paschoud François, « Claude II aux Thermopyles ? », *Publication de l'École Française de Rome*, 1992.

Ratti Stéphane, « Sur la source du récit de la mort de Gallien dans l'Histoire Auguste », *Historiae Augustae Colloquium Genevense*, éd. F. Paschoud, Bari, 1999, p. 259-276.

Ratti Stéphane, « Julien soldat, antiquaire et dévot (Ammien Marcellin 23, 5, 15-24) », *Vita Latina*, 2001, p. 18-27.

Ratti Stéphane, « Malalas, Aurélien et l'Histoire Auguste », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, 2006, p. 482-492.

Rouéché Charlotte, « Rome, Asia and Aphrodisias in the Third Century », *Journal of Roman Studies*, 71, 1981, p.103-120.

Saunders Randall, « Who murdered Gallienus? », *Antichthon*, 26, 1992, p. 83-84.

Schwartz. J., « La mort de Claude le Gothique », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, 1973, p. 358-362.

Schwartz. J., « Chronologie du IIIe siècle. p. C. », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 1977, p.167-177.

Syme Ronald, « The Ancestry of Constantine », *B.H.A.C.* 1971, p. 237-253.

T. Nagy, « Commanders of the Legions in the Age of Gallienus », *Acta Arch. Acad. Sc. Hung.*, 17, 1965, p. 289-307.

Treucker, B., « Kriterien der Aktualisierung in der H.A », *B.H.A.C.* 1964-1965, p. 273-292.

Van Sickel. E., « the "Salarium" of Claudius Gothicus (Claudius XIV, 2-15) viewed as a Historical Document », *L'Antiquité Classique*, 1954, p 47-62.

Sitographie :

Amon Hermann, « Gallien, Claude le Gothique, Aurélien et le bon empereur dans les *Caesares* d'Aurelius Victor », *Academic Journal*, mis en ligne le 9 février 2018.

Aug Christophe, *Les instruments du culte*, <http://www.fredericweber.com/>.

Weigel, Richard D., *Claudius II Gothicus (268-270)*. An Online Encyclopedia of Roman Emperors (2001). Consulté le 27 avril 2019: <http://www.roman-emperors.org/claudgot.htm>.

CenterBlog (Les dix volumes du *Roman imperial coinage* au format pdf) : <http://samaeldetect.centerblog.net/975-les-10-volumes-du-ric-royal-imperial-coinage>

Le site de la fondation des musées de Brescia : <https://www.bresciamusei.com>

Le site touristique de la ville de Brescia : <http://www.turismobrescia.it/>

Bases de données en ligne :

Numismatique :

- Aureo & Galico : <https://www.aureo.com/>
- Cgb numismatique : <https://www.cgb.fr/>

Articles scientifiques :

- Persée : <https://www.persee.fr/>
- Jstor: <https://www.jstor.org/>
- Cairn : <https://www.cairn.info/>

Annexes :

Liste des empereurs romains d'Auguste à Honorius

Octavien Auguste	27 av. J.-C.-14 apr. J.-C.
Tibère	14 apr. J.-C. - 37
Caligula	37-41
Claude	41-54
Néron	54-68
Galba	68-69
Othon	69
Vitellius	69
Vespasien	69-79
Titus	79-81
Domitien	81-96
Nerva	96-97
Trajan	98-117
Hadrien	117-138
Antonin	138-161
Lucius Vérus	161-169
Marc-Aurèle	161-180
Commode	180-192
Pertinax	193
Dide-Julien	193
Septime Sévère	193-211
Caracalla	211-217
Macrin	217-218
Elagabal	218-222
Alexandre Sévère	222-235
Maximien le Thrace	235-238
Gordien I	238
Gordien II	238
Maxime et Balbin	238
Gordien III	238-244
Philippe l'Arabe	244-249
Dèce	249-251
Trébonien Galle	251-253

Volusien	253
Valérien	253-260
Gallien	253-268
Claude II	268-270
Quintille	270
Aurélien	270-275
Tacite	275-276
Florien	276
Probus	276-282
Carus	282-283
Numérien	283-284
Carin	283-285
Dioclétien	284-305
Maximien Hercule	286-305
Constance 1er	305-306
Galère	305-311
Maxence	306-312
Licinius 1er	308-324
Constantin 1er	310-337
Constantin II	337-340
Constant 1er	337-350
Constance II	337-361
Julien	360-363
Jovien	363-364
Valentinien 1er	364-375
Valens	364-378
Gratien	367-383
Valentinien II	375-392
Théodose 1er	379-395
Arcadius	395-408
Honorius	395-423

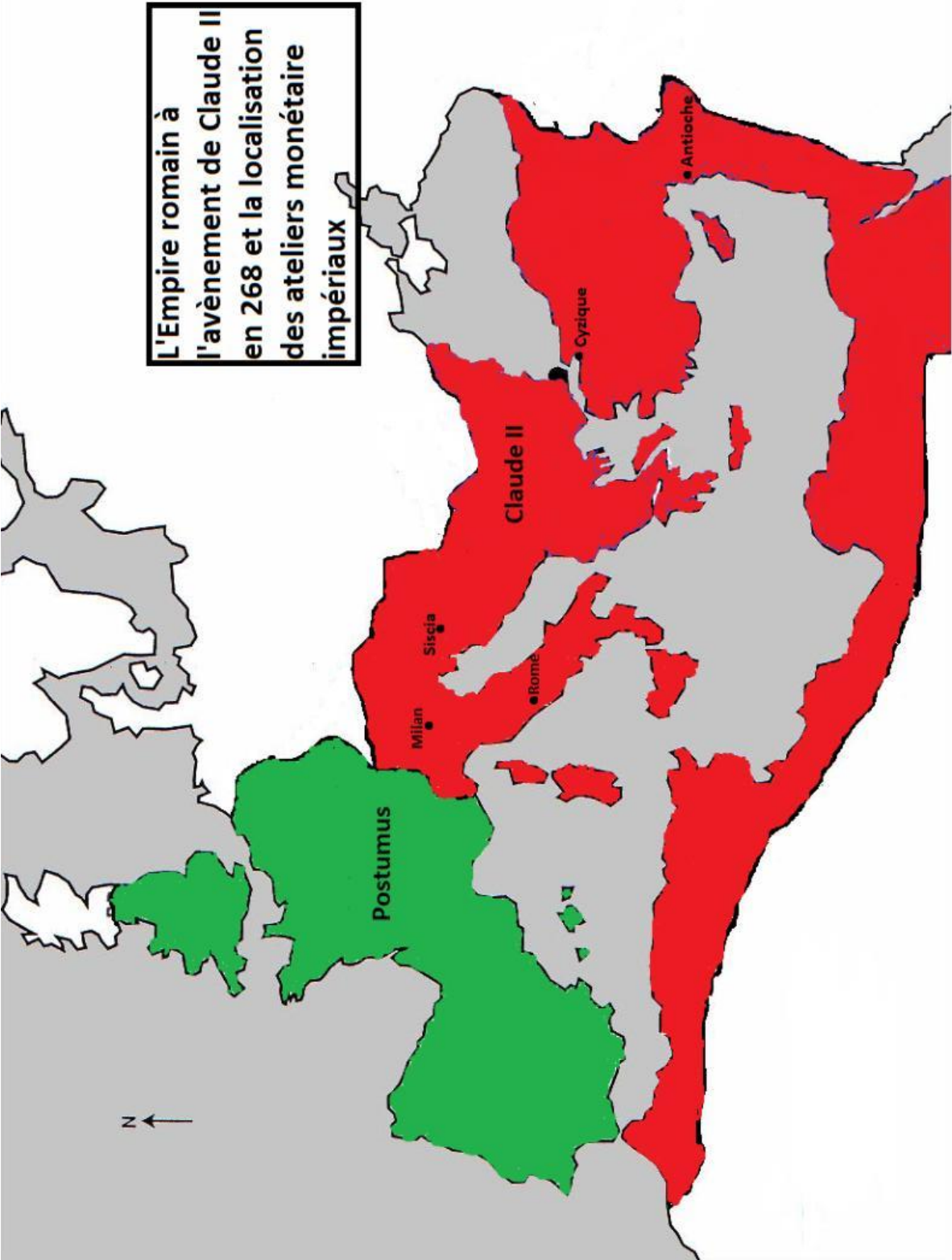
**La Victoire qui accompagnait les bustes impériaux dans le temple de
Brescia :**

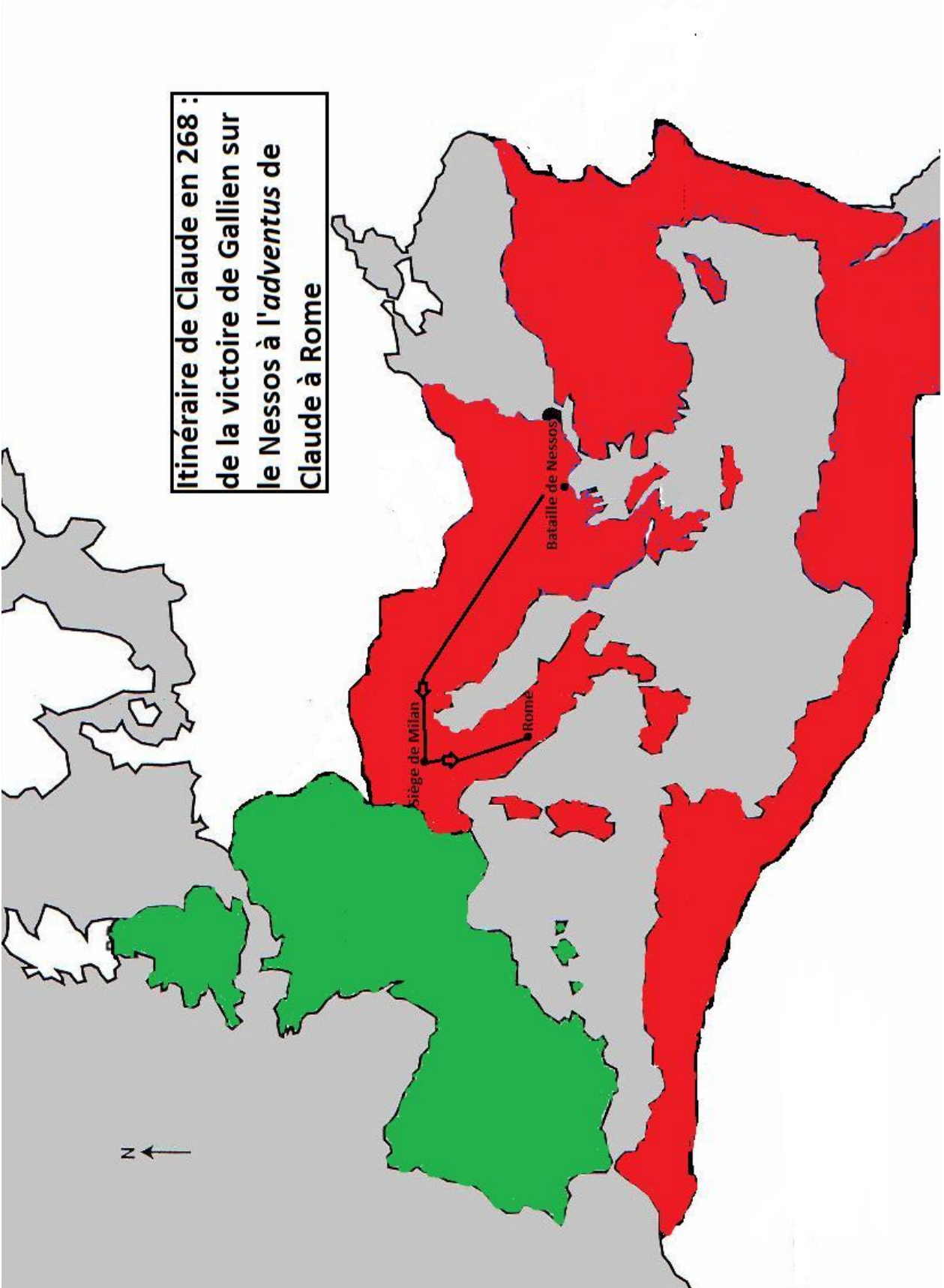


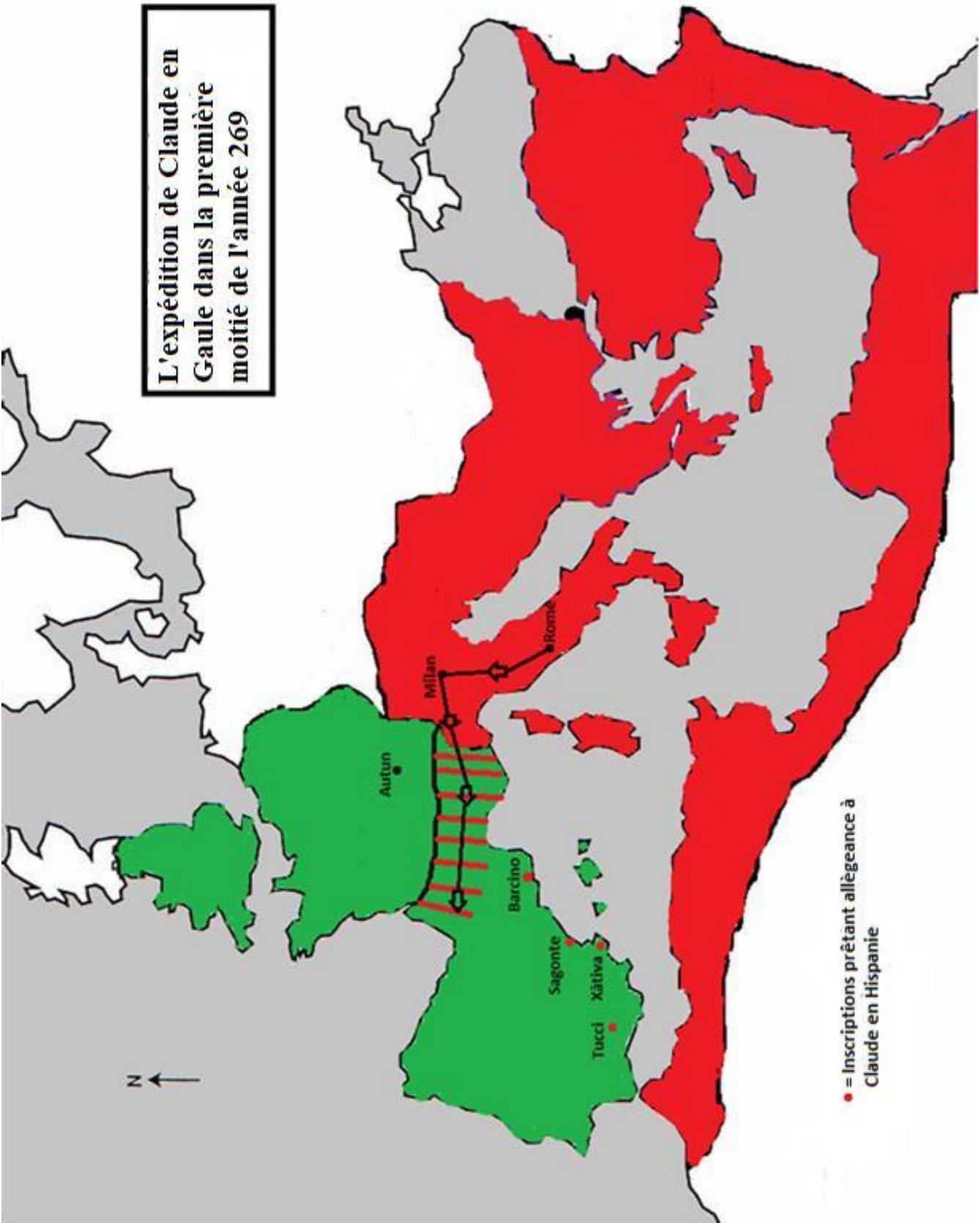
Brescia, la Victoire ailée, d'une hauteur de 191 cm⁴⁷³

⁴⁷³D'après le site touristique de la ville de Brescia, Napoléon III, juste avant la bataille de Solferino s'est arrêté à Brescia et a demandé à voir la statue, il fut tellement impressionné qu'il en demanda une copie qui est actuellement conservée au Louvre. Image provenant du site internet du Musée de Santa Giulia.

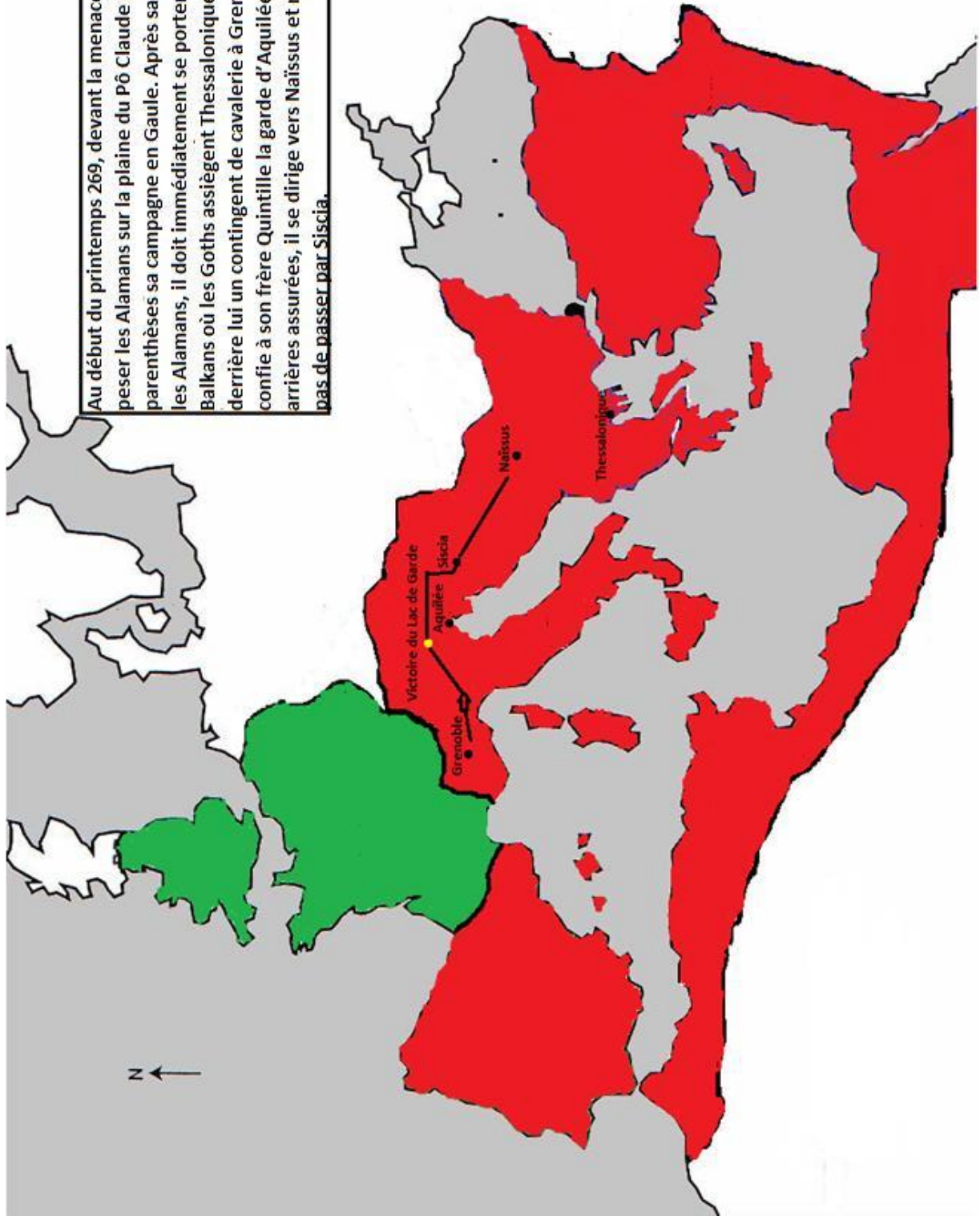
Ce bronze a été réalisé au 1^{er} siècle de notre ère, il a vraisemblablement été placé dans le temple de Brescia au moment de sa fondation par Vespasien. Le site touristique de la ville de Brescia indique que le pied légèrement soulevé de la Victoire devait reposer sur le casque de Mars, quant au bras gauche, il devait soutenir un bouclier où ont été gravés les *res gestae* du vainqueur (de Vespasien ?). De ce fait on peut penser qu'elle a d'abord été associée au culte impérial des Flaviens avant d'accompagner les bustes de bien d'autres empereurs et impératrices divinisés.



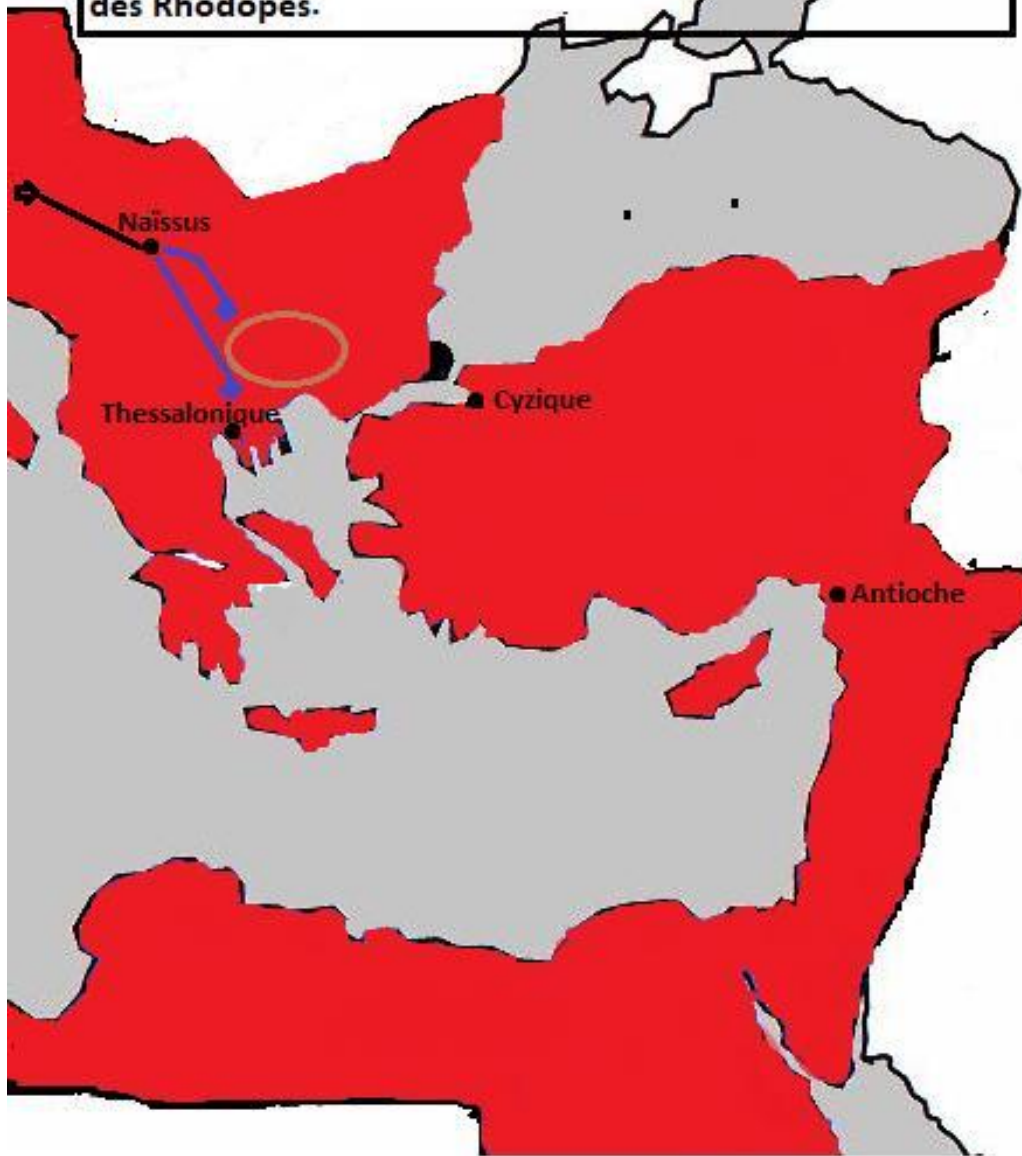




Au début du printemps 269, devant la menace que font peser les Alamans sur la plaine du Pô Claude met entre parenthèses sa campagne en Gaule. Après sa victoire sur les Alamans, il doit immédiatement se porter dans les Balkans où les Goths assiègent Thessalonique. Il laisse derrière lui un contingent de cavalerie à Grenoble et confie à son frère Quintille la garde d'Aquilée. Ses arrières assurés, il se dirige vers Naïssus et ne manque pas de passer par Siscia.



Vers la fin de l'année 269, avec l'arrivée de Claude dans les Balkans, les Goths lèvent le siège de Thessalonique et se dirigent vers l'armée romaine qui les attend à Naïssus, vaincus ils se réfugient dans les chaînes montagneuses des Rhodopes.

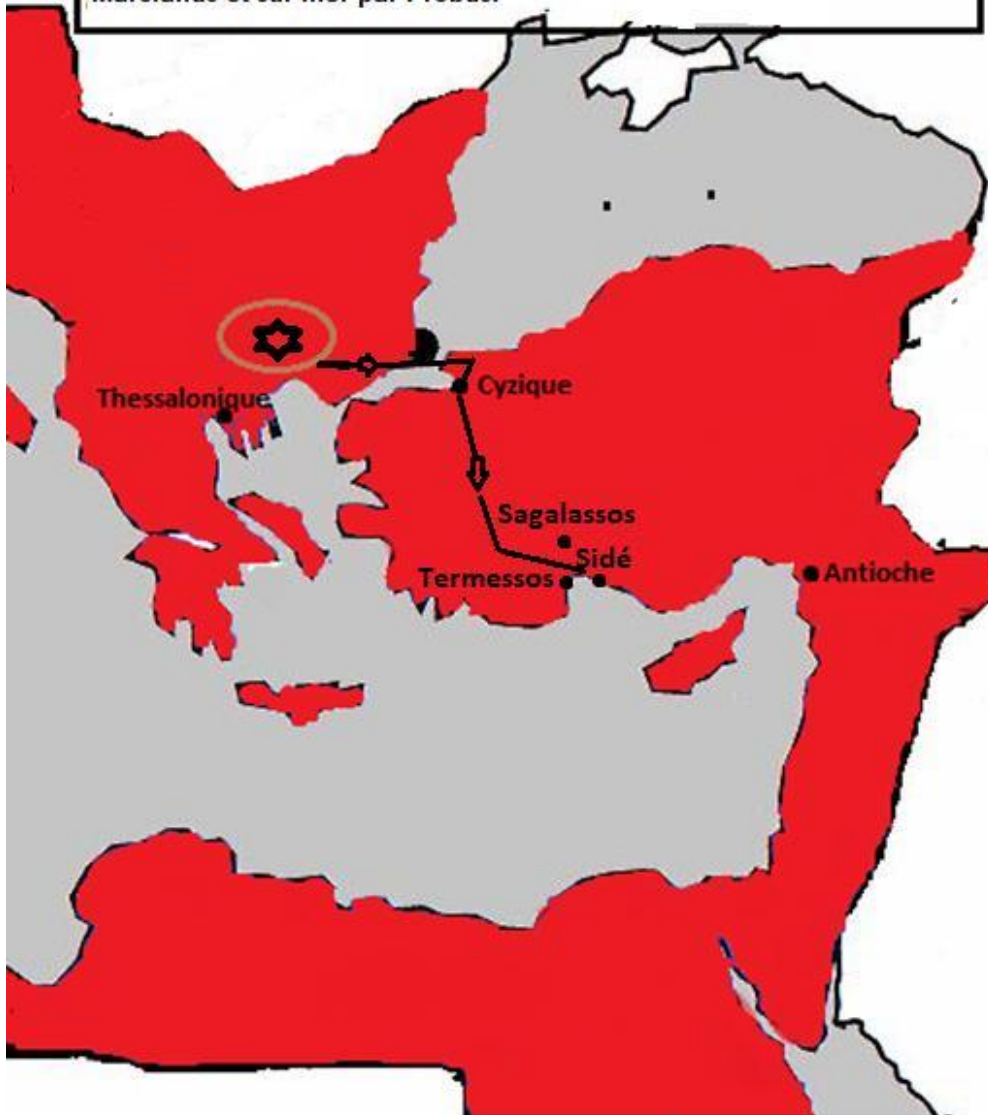


Trajectoire des Goths 

Trajectoire des Romains 

Les Rhodopes 

A l'extrême fin de l'année 269, Claude se rend à Cyzique, après avoir laissé une partie substantielle de son armée mener le siège contre les Goths dans les Rhodopes. À Cyzique il confie à Marcianus le soin de libérer la ville de Sidé qui est assiégée par les Goths, il coordonne ainsi à Cyzique les opérations militaires menées sur terre par Marcianus et sur mer par Probus.



Siège des Goths par une partie de l'armée romaine 

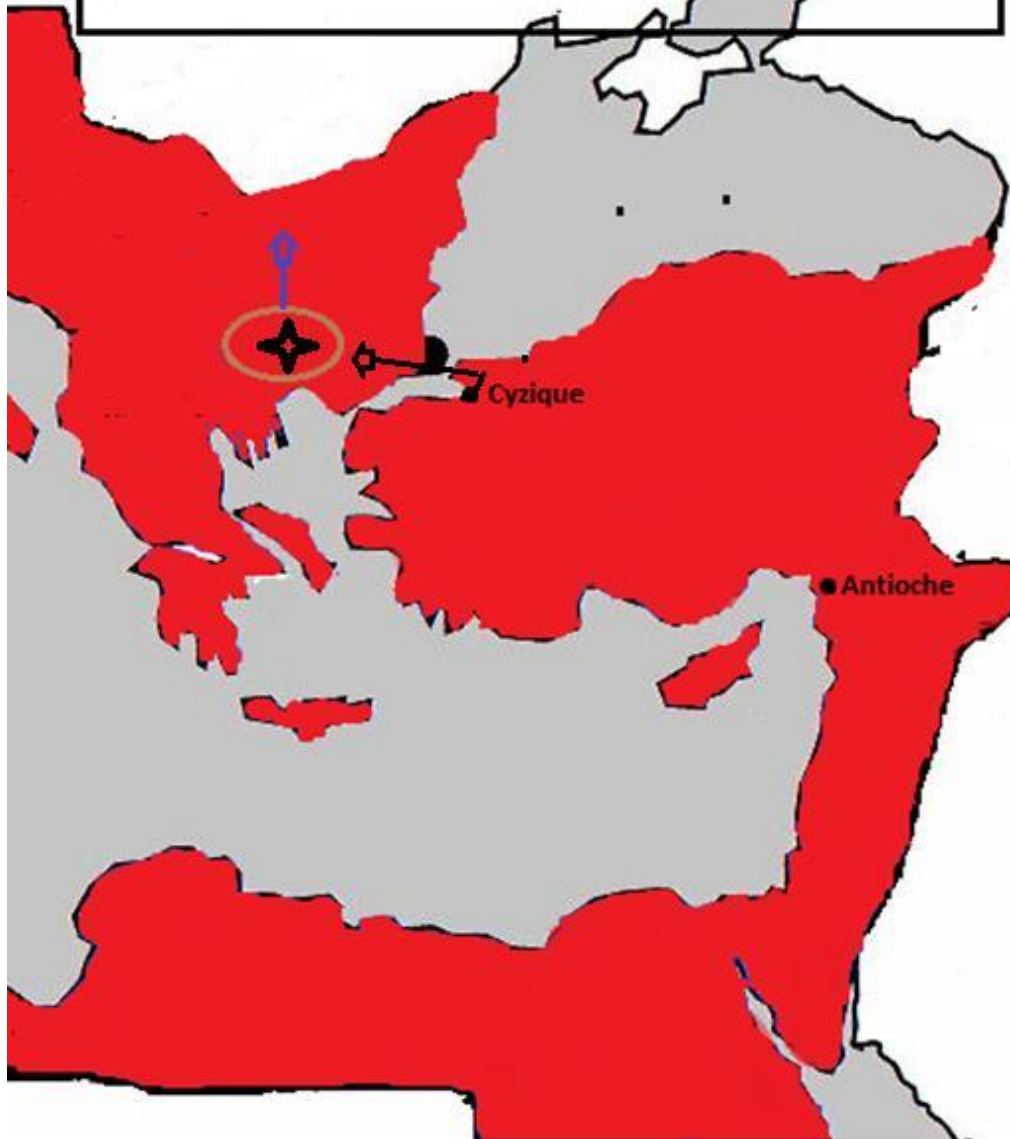
Les Rhodopes 

Trajectoire de l'armée romaine 

474

⁴⁷⁴ On remarque sur la carte la proximité des villes de Termessos et de Sagalassos avec Sidé. Ont été trouvées respectivement à Termessos une inscription mentionnant Marcianus comme bienfaiteur et à

Une fois la ville de Sidé libérée à la fin de l'année 269, Claude entreprend au début de l'année 270 de reprendre la direction du siège contre les Goths. Il parvient à les déloger et à les vaincre, non sans perte pour l'armée romaine. Les survivants tentent alors vainement de s'échapper en direction du Danube.



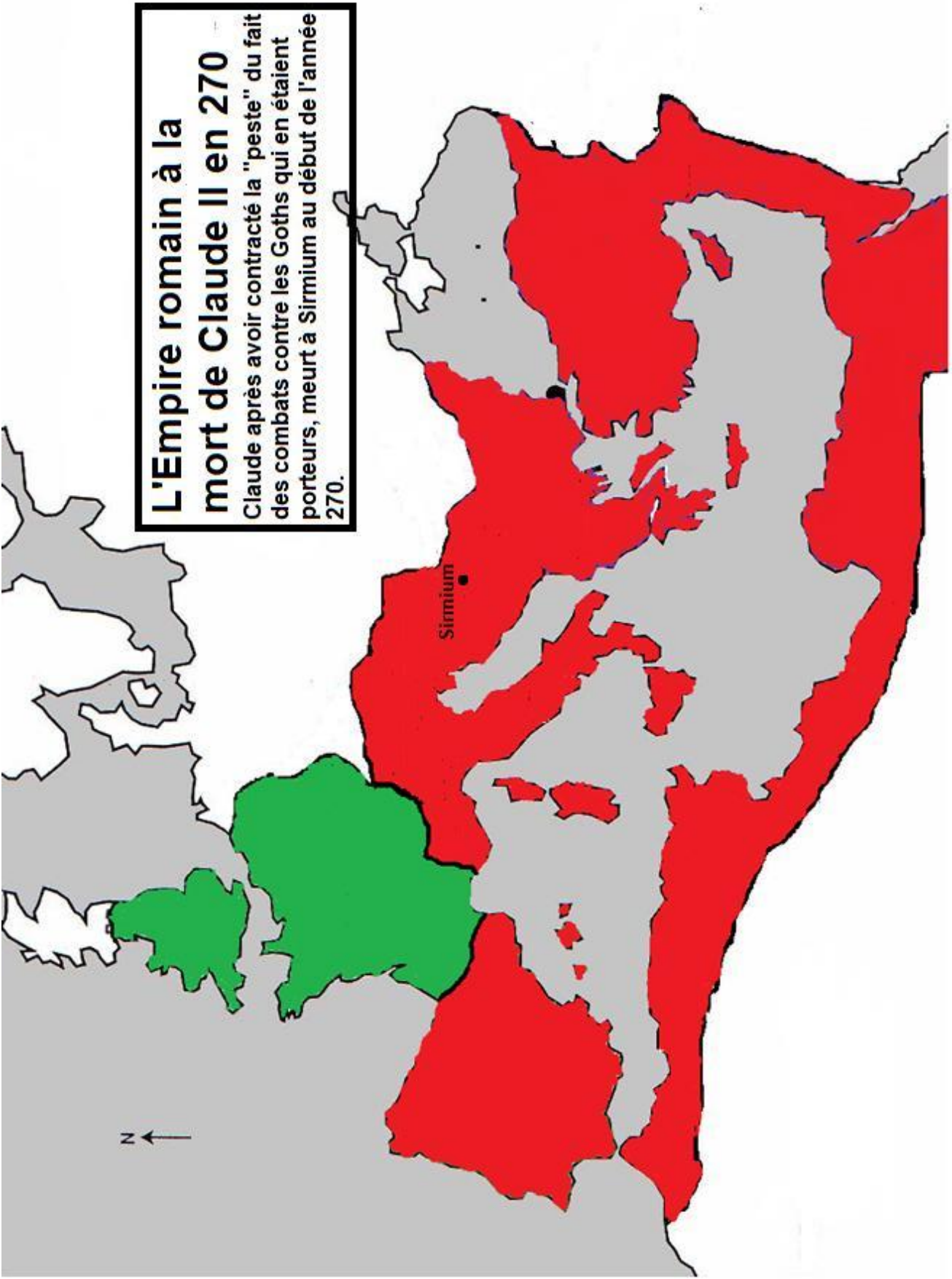
Trajectoire des Goths ————

Trajectoire des Romains ————

Les Rhodopes ○

Bataille dans les Rhodopes ✦

Sagalassos une réaffirmation de la fidélité de la cité à Claude II, sans compter l'inscription de Kaisai qui se situe dans le Taurus et qui voit en Claude II le sauveur de l'humanité.



Inscriptions grecques et latines relatives au règne de Claude II le Gothique (268-270) :

Inscriptions latines :

Italie :

CIL, XI, 1179 – Veleia :

Imp. Caesa. M. Avr. Clavdio. Pio Fel. Avg. P. M. Trib. Pot. II. Cos. P. P. D. D

CIL, V, 7685 – Narzole :

Imp. Caes. M. Avrelion. Clavdio. Pio Fel. Avg. D. D.

CIL, V, 4869 – Toscolano :

Imp. Caes. M. Avr. Clavdio. P. F. Invicto. Avgusto. Benacenses.

Gaules :

CIL, XII, 2228 - Cularo (Grenoble) :

Imp. Caesari. M. Avr. Clavdio. Pio. Felici. Invicto. Avg. Germanico. Max. P.M. Trib. Potestatis. II. Cos. Patri. Patriae. Proc. Vexillationes. Adqve. Eqvites. Itemqve. Praepositi. Et. Dvce. Nar. Protect. Ten Dentes. In. Narb. Prov. Svb. Cvra. Ivl. Placidiani. V. P. Praefect. Vigil. Devoti. Nvmini. Maiesta. Tig. Eivs.

Hispanie :

CIL, II, 1672 – Tucci :

Imp. Caes. M. Avrelion. Clavdio Pio Fel. Invict. Aug. P. M. Trib. Potest III Cos. Respu Tuccit. D. D

CIL, II, 3619 – Xàtiva :

Imp. Caes. M. Avr. Clavdio. Pio. Fel. Invicto. Avg. Pont. Max. Trib. Pot. Cos. II. P. P. Procos. D. D

CIL, II, 3737 – Valence :

Imp. Caes. M. Avr. Clavdio Pio. Felici Invict Avg. Pont. M. Trib. Pot. Cons. P. P. Proc. X lentini veteran et. Veteres.

CIL, II, 3833 – Sagonte :

Clavdio. Invicto. Pio. Felici. Imp. Cos. Pont. Max. Trib. Pot. P. P. Procos

CIL, II, 3834 – Sagonte :

Claudio Invicto. Victori. Pont. M. Trib. Pot. Cos.

CIL, II, 4505 – Barcino :

Imp. Caes. M. Avr. Clavdio Pio. Fel. Avg. Pontifi. Max. Trib. Pot. Cos. II. Procos. P. P. Maximoq. Principi nostr. Ordo Barc. Devotus numini majestatiq ejus.

Sardaigne :

Ephem. Epig, VIII, n° 745 :

M. P. XXXIII. Imp. Caes. M. Avrelio. Clavdio Maxim. Felico. Invicto Avg. Max. Imp II Cons. P. P. Procons. Curante L. Septimio. Leoniico E. V. Proc. Sardi.

Afrique :

CIL, VIII, 4413 – Lambiridi :

Imp. Caes. M. Avrelio. Clavdio Invicto. Pio Fe Ord M. L.

CIL, VIII, 4876 – Thubursicum :

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio Claudio, / pio felici Aug(usto), p(ontifici) m(aximo), Gothico m(aximo), / Parthico m(aximo), trib(unicia) p(otestate) III, co(n)s(uli) II, / proco(n)s(uli), res pub(lica) coloniae / Thuburs(icensium) Nu(m)idarum.

CIL, VIII, 5530 – Calama :

Imp. Caes. M. Avrelio Clavdio Invicto. Pio Felici. Avg. Pontifici. Maximo Tribuniciae Potestatis. D. D. P. P.

CIL, VIII, 5531 – Calama :

Imp. Caes. M. Avrelio. Clavdio Invicto. Pio Felici. Avg Pontifici. Maximo Tribuniciae Potestatis D. D. P. P.

CIL, VIII, 10.130 – Umm-el-Bawâghi :

Imp. Caes. Marco. r. Clavdio Invicto. Pio Felici Avg

CIL, VIII, 10.146 – Daher-el-Kammin :

Imp. Caes. M. Avrel. Clavdio. Invicto. Pio Felice Avg.

CIL, VIII, 10.182 – *Via Theveste* :

D. vic. Avrel. Clavdio Pio. Felice. Avg.

CIL, VIII, 10.373 – ad Bir Akrich :

Imp. C. M. Avrel. Clavdio. Divus Avg.

CIL, VIII, 10.384 – *Via Diana* :

Imp. Cas. M. Avrel. Clavdio. Invicto. Pio Feli Avg. R. P. A. D.

Ephem. Epig, VII, 576 – *Via Carthagine* :

Imp. Caesar. M. Avrel. Clavdivs. Pivs Felix. Avgustus. P. P. Pontifex. Maxim. Tribunicie Pote. Stati. Consul. P. P. LXX.

Ephem. Epig, V, 1129 – *Thamugadi* :

Imp. Caes. M. Avrel. Clavdio Invicto Pio Felici Avg, Pont. Max. Trib. Pot. P. P. Cos. Procos. Resp. C. Thamug.

Dalmatie :

CIL, III, *Supplem*, 13.322 – *Solin* :

Imp. C. Marcvs. Clavdi. us Pius. Felix. Avg. XXXV.

CIL, III, *Supplem*, 13.323 – *Solin* :

Imp. Caes. M. Avr. Clavdio. P. F. Invic. Avg. P. M.

CIL, III, *Supplem*, 15.105 – *Policine* :

Imp. Caesa. ri. Marco. Avrel. Clavdio Pio Felici Avg.

Pannonie inférieure :

CIL, III, 3521 – Aquincum :

Imp. Caes. M. Avrel. Clavdio. Germanico. p. f. invicto. Avg. pont. max. Trib. Potest. III. cos. Procos. P. P. leg II [a]di(utrix) VI p(ia) VI f(elix). [con]stans. [C]laudiana numina maiestatique. eius. dicatissima.

CIL, III, 3525 - Aquincum :

Thermas maiores. leg II adi(utricis) Claudianae. magno tempore in[te]rmussas et destutut[a]s. [re]tractis porticibus. [a]ditibusque [ii]s refici. exhiber. inde pisse. milep. Iuli. prae[sid]i[s]u .il.ms. Silvi. Et cura Ael[i] Frontini pra. ef(ecti) le[g(ionis)] eiusdem Pater.no II et Mariniano co[(n)s(ulibus)].

CIL, III, 3702 – Petrovaradin :

Imp. Cae. Marco. Avrelio. Clavdio. Pio Felici. Invicto a Malata. Cus. M. P XVI.

CIL, III, 4289 – Brigetio :

[G]enio loci et Fortuna[e c]onservatrici pro salute d(omini) n(ostri) Claudi Aug(usti) Aur(elius) Superinu[s] pr[ae]f(ectus) leg(ionis) I adi(utricis) a(gens) v(ices) l(egati) ex voto po[s]uit d(omino) n(ostro) i(nvicto?) Claudio Aug(usto) [et] Paterno [cos.].

CIL, III. 11 333 – Brigetio :

Imp. Caes. M. Avre(lius) Clavdivs p(ivs) f(elix). Aug(ustus). P(ontifex) m(aximus). Trib(unicia) pot(estate). Cos. Procos. Vias vestustate con/labsas cum ponti/bus restituit per / alam III Thrac(um) Cl[au]/dianam. A Brig(etione) / m(ilia) p(assuum) VI.

Inscriptions grecques :

Anatolie :

CIG, II, 3747 - Nikeia :

Αὐτοκράτωρ Καίσαρ Μᾶρκος Αὐρ(ήλιος) Κλαύδιος εὐσεβῆς εὐτυχῆς Σεβ(αστός), / ἀρχιερεὺς μέγιστος, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ δεύτερον, ὕπατος, πατὴρ πατριδος, / ἀνυῦπατος, τὰ τειχὴ τῆς λαμπροτάτης Νεικαίας ἐπὶ Οὐελλ/ήλιου Μακρείνου τοῦ, λαμπρ(οτάτου) / ὑπατικοῦ, πρεσβ(ευτοῦ) καὶ ἀντιστρατήγου τοῦ Σεβ(αστοῦ), καὶ Σαλλίου λαμπρ(οτάτου) λογιστοῦ.

CIG, II, 3748 – Nikeia :

Αὐτοκράτορι Καισαρι Μ(άρκῳ) Αὐρ(ηλίῳ) Κλαυδίῳ εὐσεβει εὐτυχεὶ Σεβ(αστῶ) δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ δεύτερον, ἀνυῦπάτω, πατρὶ πατριδος, καὶ τῆς ἱερᾶς συνκλήτου καὶ τῶν δήμων Ῥωμαίων ἢ λαμπροτάτη καὶ μεγίστη καὶ ἀρίστη Νίκαιέων πόλις τὸ τεῖχος ἐπὶ τοῦ λαμπρ(οτάτου) / ὑπατικῶ Οὐελλεῖου Μακρεῖνου πρεσβευτοῦ καὶ ἀντιστρατήγου τοῦ Σεβ(αστοῦ) καὶ Σαλλίου Ἀντωνίνου τοῦ λαμπρ(οτάτου) λογιστοῦ.

AE, 1998, 1416 – Kaisa :

Αὐτοκ[ρ]άτορα Καίσαρα/ [Μᾶ]ρκον Αὐρήλιον/ Κλαύδιον Εὐσεβῆ Εὐ/τυχῆ Σεβαστόν, τὸν / σωτήρα τῆς οἴκου/μένης, ἢ λαμπρὰ Κα/σατῶν πόλις.

French David, 1991 – Sagalassos :

Αὐτοκράτορι Καίσαρι / Μ(άρκῳ) Αὐρ(ηλίῳ) Κλαυδίῳ Εὐ/σεβεῖ, Εὐτυχεῖ, Σε/βαστῶ./ λαμπροτάτη Σαγαλασ/σέων πόλις πρώτη τῆς Πι/συδίας, φίλη καὶ σύμμα/χος Ῥωμαίων

Grèce :

C.I. Gr. Graec. Septent, 82 – Mégare :

Τὸν κύριον] ἡμῶν μέγιστον καὶ θειότατον / [Αὐτοκράτορ] α Καίσαρα Μᾶρκον Αὐρήλιον Κλαύ / [διον Σεβα] στὸν ἢ πόλις.

C.I. Gr. Graec. Septent, 2502 – Thèbes :

Αὐγουστον Αὐτοκράτορα Μ(ᾶρκον) Αὐρήλιον Κλαύδιον Καισαρα ἢ πόλις.

Cygrénaïque :

AE, 1919 S, 94 :

Αὐτοκρ(άτωρ) Καίσαρ(α) Μ(ᾶρκος) Αὐρ(ήλιος) Κλαύδιος Σεβ(αστός), ὄπλοις ἀναστίλας τὴν πολυχρόνιον / Μαρμαριτῶν υρασύτητα Κλαυδιόπολιν / ἐπώνυμον ἑαυτοῦ ἐκ νέας ἰδρύσατο ἡγουμένου / τὸν πόλεμον καὶ κτίζοντος Πρόβου τοῦ διασημοστ(άτου) ἐπάρ(χου) Αἰγύπ(του).

Index des noms :

Alexandre Sévère : 3, 4, 20, 22-26, 63, 78, 128, 160.

Ammien Marcellin : 10, 18, 146, 155-158.

Arcadius : 161.

Aurélien : 4, 7, 9, 11, 18, 19, 26, 28, 29, 33-35, 40-43, 47, 48, 51, 54, 56, 57, 62, 67, 85, 96, 100, 105, 112, 113, 115, 119, 121, 122, 124, 127-132, 135, 138-140, 157, 164, 165.

Aurelius Victor : 6, 10, 17, 18, 20, 37, 39-43, 48, 50-54, 60-63, 66-69, 73, 76, 77, 89, 96, 146, 148-150, 152-155, 157, 160, 162, 163.

Aureolus : 25, 38, 39, 43, 50-56, 60, 65-70, 80, 83, 89-91, 102, 153, 164.

Ausone : 48.

Caligula : 64.

Caracalla : 4, 16, 18, 20, 57, 78, 82.

Cercopius : 49.

Cniva : 28.

Constance I^{er} : 19, 62, 132, 133, 137, 140, 142, 144, 145, 148, 149, 151, 155.

Constance II : 145-149, 152, 156.

Constantin I^{er} : 6-13, 17, 19, 32, 35, 62, 78, 85, 126, 131-151, 153, 158, 162, 165.

Constantin II : 140, 143, 145, 146, 152.

Dèce : 21, 26-30, 34, 41, 70, 78, 129, 157, 164.

Dexippe : 6, 10, 28, 29, 52, 53, 54, 76, 102, 111, 117, 118, 123, 132.

Dioclétien : 3, 4, 7, 32, 62, 131-139, 142, 155, 165.

Eunape : 6, 132.

Eutrope : 6, 18, 44, 77, 118, 123, 124, 125, 128, 136, 137, 154, 156.

Galère : 78.

Gallien : 3, 7-9, 11-13, 30, 32-45, 47-53, 55, 56, 60, 63-69, 76, 77, 82, 84, 86, 100-103, 111, 114, 115, 132, 133, 135, 149, 154, 164, 165.

George le Syncelle : 102.

Géta : 18.

Gordien III : 25, 26, 36, 57, 73, 78.

Gratien : 156, 157.

Heraclianus : 39, 40, 43.

Hérodien : 6, 10, 13, 20, 22, 23, 25, 50, 71, 72.

Honorius : 161-162.

Ingenus : 38, 51, 164.

Iulius Placidianus : 62, 84, 87, 88, 96, 97.

Jérôme : 137.

Jordanès : 28, 122.

Julien : 10, 11, 17, 41, 50, 146-163, 165, 166.

Lactance : 133, 134.

Laellianus : 86, 87.

Licinius 1^{er} : 44, 64, 136, 140, 143.

Licinius II : 140.

Marc Aurèle : 4, 18, 38, 71, 118, 121, 148, 158, 166.

Marcianus : 33, 35, 39, 40-43, 49, 50, 62, 100, 112-114.

Marinianus : 64, 65, 66.

Maxence : 135.

Maximien Hercule : 132-137, 140, 141, 142, 144, 145, 155.

Maximin le Thrace : 3, 4, 19, 20, 23-25, 27, 41, 47, 72, 78, 97, 128, 164.

Nicomaque Flavien : 6, 160, 161.

Odenath : 115, 154.

Orose : 163.

Petronius Taurus Volusianus : 38, 64.

Philippe l'Arabe : 25-27.

Pierre le Patrice : 51.

Plotin : 48.

Porphyre : 48.

Postumus : 36-40, 44, 55, 66-68, 80, 83, 84, 86, 87, 91, 100, 154, 164.

Probus : 4, 11, 18, 19, 62, 78, 90, 110, 111, 113, 115, 122, 131, 132, 135, 138-140, 158, 161, 165.

Publius Optatianus Porfirius : 144.

Quintille : 11, 18, 19, 25, 62, 77, 78, 82, 97, 103, 118, 119, 121, 122-131, 134, 138, 140, 165.

Regalianus : 34, 37, 38, 164.

Saint Augustin : 163.

Salonine : 44, 45, 48.

Sapor 1^{er} : 36, 114.

Septime Sévère : 4, 9, 18, 20, 34, 50, 78, 82, 158.

Théodose 1^{er} : 153, 156-158, 160.

Tibère : 41.

Trajan : 4, 157, 160.

Trébonien Galle : 28.

Valens : 154-157.

Valentinien 1^{er} : 48.

Valérien : 3, 7, 17, 30-36, 44, 65, 67, 82, 104.

Végèce : 20.

Victorin : 39, 67, 68, 89.

Zénobie : 114, 115.

Zonaras : 66, 75, 76, 88, 118, 121, 122, 137, 153.

Zosime : 6, 10, 18, 28, 35, 40-43, 51-54, 76, 101-106, 110, 116-118, 122, 123, 126, 153.

Table des matières :

Remerciements	2
Introduction	3
Abréviations	14
<u>Première partie : Les origines et la carrière de Claude le Gothique</u>	15
Chapitre I : Claude II, un homme de basse extraction en quête de promotion sociale (214-251)	16
A.) Origines familiale, ethnique et sociale de Claude II.....	16
B.) La carrière de Claude II : le service militaire, d’Alexandre Sévère à Maximin le Thrace (232-238)	20
C.) La réaction sénatoriale et ses suites : quelles conséquences pour la carrière de Claude II ? De Gordien III à Philippe l’Arabe (238-249).....	25
D.) La carrière de Claude II sous Dèce (249-251) : une évolution dans la carrière de Claude ?.....	27
Chapitre II : Le couronnement de la carrière militaire de Claude, une ascension sociale fulgurante permise par la carrière des armes (253-268)	30
A.) La carrière de Claude II sous le règne des empereurs Valérien et Gallien (253-260), les premiers grands commandements militaires ?.....	30
B.) La carrière de Claude II sous le règne personnel de Gallien (260-268) : Claude II dans la faveur du Prince ?.....	36
C.) Le siège de Milan (267-268) et l’implication de Claude dans la conjuration de Milan (268).....	40
<u>Deuxième partie : Le règne de Claude II</u>	46
Chapitre III : Le début du règne de Claude le Gothique, entre temporisation et affirmation de son autorité (268-269)	47
A.) L’élévation de Claude II à l’Empire et poursuite du siège de Milan, une fastueuse émission de <i>donativum</i> (268).....	47
B.) La proscription et autres règlements de compte à Rome à l’annonce de la mort de Gallien (268).....	63
C.) Le séjour de Claude II à Rome, la construction d’une image politique, de son <i>adventus</i> dans la ville éternelle à son consulat (268-269).....	69
Chapitre IV : La fin du règne de Claude II, un empereur-soldat en perpétuel mouvement (269-270)	84

A.) Une offensive menée en Gaule contre les usurpateurs « Gaulois » ? Annexion de la Gaule narbonnaise et appel à l'aide de la ville d'Autun (269).....	84
B.) La grande victoire de Claude II sur les Alamans près du Lac de garde, un problème chronologique (269).....	89
C.) La grande victoire de Claude II sur les Goths, la question du lieu de la bataille décisive, ses pérégrinations en Orient et sa mort à <i>Sirmium</i> du fait de l'épidémie de peste (269-270)...	97
<u>Troisième partie : La postérité de Claude le Gothique</u>	120
Chapitre V : Claude le Gothique, un ancêtre vénérable quasi-unanimement loué par la communauté illyrienne (270-337)	120
A.) Le Sénat et le règne de Quintille, les premiers actes de la postérité de Claude le Gothique (270).....	120
B.) Les empereurs illyriens rendent hommage à Claude (270-282).....	128
C.) La revendication filiale de Constantin, Claude le Gothique ancêtre de Constantin ? (310-337).....	133
Chapitre VI : L'héroïsation de la figure Claudienne, quand Claude devient une figure archétypale des vertus païennes (337-412)	146
A.) Claude II, de son statut de vénérable ancêtre des seconds Flaviens à l'héroïsation de sa figure sous le règne de l'empereur Julien (337-363).....	146
B.) La persistance de la figure de Claude le Gothique, de la mort de Julien l'apostat aux polémiques païennes sur les causes de la déchéance de l'empire romain après le sac de Rome (363-411/412).....	154
Conclusion	164
Bibliographie	167
Table des matières	177
Annexes	179